

depuis 1966

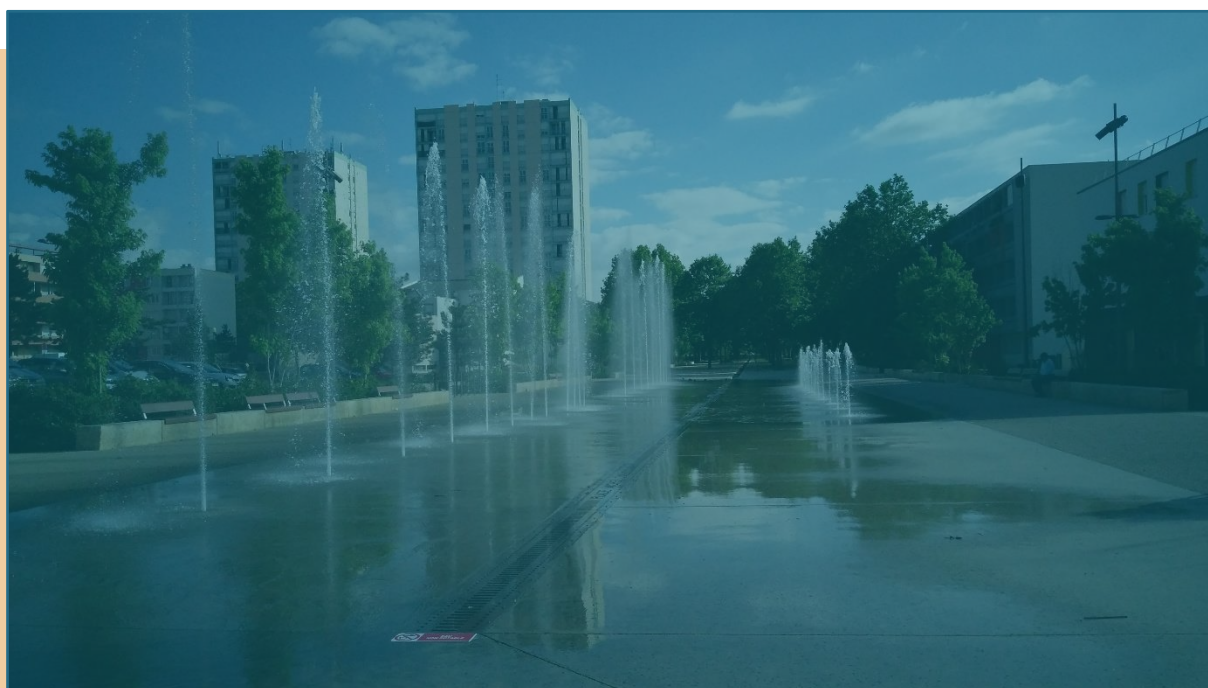
**MJC**  
Chenôve

la maison du citoyen

**CENTRE SOCIAL**

# PROJET SOCIAL DE LA MJC CENTRE SOCIAL DE CHENÔVE

2021



MJC CENTRE SOCIAL DE CHENÔVE  
7, rue de Longvic, 21300 Chenôve



# Sommaire

INTRODUCTION	7
<b>PARTIE 1 : UN PROJET CONCERTÉ</b>	<b>9</b>
I - Les attendus de la CAF de Côte-d'Or .....	9
II - Les attendus de la Ville de Chenôve .....	11
III - Les attendus du porteur de projet.....	12
III.1 - Une mise en synergie des savoir-faire acquis par la MJC au fil des années	12
III.2 - Une structure associative d'Éducation Populaire	13
III.3 - Une vocation artistique et culturelle au cœur de nos modes d'action	13
IV - Méthodologie de construction du Projet Social .....	14
IV.1 - Débuter le diagnostic partagé par des thématiques larges qui permettent le recueil de discours	14
IV.2 - Recueillir des données symboliques, représentations sociales, récits de vie	15
IV.3 - Encourager l'implication collective de l'équipe de la MJC Centre Social et au-delà	19
IV.4 - Constituer des données statistiques complémentaires	22
IV.5 - S'appuyer sur les outils cartographiques	25
<b>PARTIE 2 : ANALYSE, DIAGNOSTIC PARTICIPATIF</b>	<b>27</b>
Introduction .....	27
I - Contexte territorial de l'intervention du Centre Social.....	28
I.1 - Données sociologiques de la commune	28
I.2 - Une sectorisation des activités	46
I.3 - Partenariats et coordination des services à la population	47
II - Mise en perspective .....	55
II.1 - Notre proposition en trois Axes sur la notion de « confiance »	55
II.2 - Un déroulé selon un idéal type, celui du parcours de l'habitant	56
II.3 - Un retournement hiérarchique des données pour notre enquête	56
I - Axe 1 : Confiance en les autres.....	58
I.1 - Une identification complexe du Centre Social	58

I.2 -	Le sentiment des professionnels du territoire de devoir se rencontrer davantage et redéfinir du sens commun	59
I.3 -	Un écosystème riche, mais qui semble sous-sollicité	61
I.4 -	Une accessibilité questionnée	64
I.5 -	La présence de lieux neutres et d'écoutes très appréciée : un grand besoin de respiration	67
<b>II -</b>	<b>Axe 2 : Confiance en soi</b>	<b>71</b>
II.1 -	Un isolement grandissant qui affecte les forces vives	71
II.2 -	Un avenir incertain qui décourage ou « détourne »	80
II.3 -	Une importance accrue de l'accès à la culture pour l'épanouissement personnel	88
<b>III -</b>	<b>Axe 3 : Confiance en nous</b>	<b>91</b>
III.1 -	Un attachement à la commune extrêmement fort malgré les difficultés	91
III.2 -	Une importance forte des « personnes-ressources » de quartiers, des cages d'escaliers, dans l'ambiance du territoire de vie	95
III.3 -	Le ressenti d'une mauvaise image de la ville à l'extérieur	100
III.4 -	Un espace public moins investi, des temps de rencontres moins fréquents et un individualisme plus présent	101
III.5 -	Des incompréhensions entre générations qui conduisent à des tensions (dans les familles, dans l'espace public)	103
<b>PARTIE 3 :</b>	<b>LES ENJEUX ET AXES DE DEVELOPPEMENT DU PROJET</b>	<b>105</b>
I -	Les enjeux	105
II -	Les axes de développement du Projet Social : animation globale	107
II.1 -	Inscrire la structure dans la vie sociale	107
II.2 -	Participer à l'animation de la vie sociale.	109
II.3 -	Contribuer à l'animation collective familles	110
<b>PARTIE 4 :</b>	<b>SIX PROJETS STRUCTURANTS</b>	<b>113</b>
I -	L'accueil, l'information, l'orientation au cœur des pratiques d'intervention	113
I.1 -	Les éléments clés du diagnostic — les enjeux	113
I.2 -	Les objectifs	114
II -	Mieux vivre sa ville, participer à la vie locale, parier sur la construction commune.	118
II.1 -	Éléments-clés du diagnostic — enjeux de société — enjeux éducatifs	118
II.2 -	Les objectifs éducatifs et sociaux	119
II.3 -	Des actions types	120
II.4 -	En images	122
III -	La Boîte à vélos : boîte à outils, support de lien social, d'émancipation	123
III.1 -	Éléments clés du diagnostic — enjeux de société, éducatifs	123

III.2 - Les objectifs éducatifs et sociaux :	125
III.3 - Les actions support	126
III.4 - En images	127
<b>IV - La médiation culturelle et les pratiques artistiques .....</b>	<b>128</b>
IV.1 - Éléments clés du diagnostic retenus et les questions sociales en jeu :	128
IV.2 - Objectifs éducatifs et sociaux	129
IV.3 - Les actions supports	129
IV.4 - En images	132
<b>V - S'associer aux parents .....</b>	<b>136</b>
V.1 - Éléments clés du diagnostic retenus et les questions sociales en jeu	136
V.2 - Objectifs éducatifs et sociaux	137
V.3 - Les actions supports	137
V.4 - En images	140
<b>VI - Recherche-action sur les questions d'animation jeunesse .....</b>	<b>143</b>
VI.1 - En images	147
 <b>PARTIE 5 : LA GOUVERNANCE ET LES CONDITIONS DE REUSSITE</b>	 <b>149</b>
<b>I - Un organigramme : les compétences en présence .....</b>	<b>149</b>
I.1 - Médiation	150
I.2 - Référents familles	152
I.3 - Référents « Accueil »	153
I.4 - animateurs et responsables de projets	153
I.5 - Les personnels chargés de la direction, de la gestion et de l'administration	153
<b>II - Une multiplicité des lieux d'intervention.....</b>	<b>155</b>
<b>III - Des activités permettant la rencontre dans l'espace public .....</b>	<b>156</b>
<b>IV - L'implication au sein des réseaux d'acteurs.....</b>	<b>157</b>
<b>V - Un budget pluriannuel .....</b>	<b>158</b>
V.1 - Économie du projet	158
V.2 - Politique tarifaire des activités du Centre Social	159
<b>VI - La communication.....</b>	<b>160</b>
VI.1 - Communication interne	160
VI.2 - Communication externe :	161
 <b>PARTIE 6 : L'EVALUATION, OUTIL DE CONDUITE</b>	 <b>163</b>

I - Introduction.....	163
II - Observatoire de l'évolution de la demande sociale.....	164
III - Des outils d'évaluation permanente .....	165
IV - Le groupe de pilotage du Projet Social.....	170
<b>ANNEXES</b>	<b>I</b>
I - Paroles d'habitants.....	i
II - Les actions et dispositifs présents sur le territoire .....	xli
III - Analyses statistiques .....	lxii

# Introduction

L'écriture collective d'un Projet Social est une aventure. En cette qualité, elle est passionnante, car, comme des explorateurs de notre propre territoire, nous y découvrons des recoins et trésors insoupçonnés, nous nous exposons à des éclairages qui illuminent d'une nouvelle façon le sens de notre travail, de notre engagement.

Partis toutes voiles dehors à la rencontre des habitants, des partenaires, des associations, et à vrai dire d'eux-mêmes, les membres de l'équipe de la MJC de Chenôve ont plongé dans la tempête de l'année 2020 qui, en bien des points, a été extraordinaire. Une ambivalence donc de sentiments et de sensations dont le résultat est ce document que le lecteur va parcourir maintenant.

L'ensemble de l'équipe bénévole et professionnelle a pris conscience à mesure qu'avancait l'écriture que les directions prises pouvaient paraître inhabituelles, surprenantes, nous entraînant alors à repenser le foisonnement de nos actions.

Les acteurs conscients de leurs propres contradictions, questionnés par un monde qui change vite, des jeunesses qui paraissent nous échapper, des familles piégées dans des situations autant dramatiques que révoltantes, ont reconduit leur engagement tant en paroles qu'en actes pour la création de ce projet.

Avec l'incertitude de la destination, nous avons largué les amarres, tous sur le pont, navigué vent arrière ou en eaux troubles, par temps clair ou en pleine tempête, et sommes arrivés ici. Et notre cap sera l'émancipation pour tous par la mise en vie de nos valeurs fondamentales d'Éducation Populaire.

D'abord, ce document a pour but de contextualiser son émergence, la façon dont il a été conçu pour que le lecteur comprenne les choix qui ont été opérés lors de sa rédaction.

Ensuite, nous ferons le point sur la méthodologie que nous avons adoptée, les données que nous avons utilisées.

Enfin, nous verrons les analyses retenues qui façonneront nos propositions pour l'avenir et les conditions de leur mise en œuvre.





# Partie 1 : Un projet concerté

## I - Les attendus de la CAF de Côte-d'Or

---

La branche Famille a réaffirmé dans sa Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018-2022 son soutien à l'Animation de la Vie Sociale (AVS).

Les circulaires de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) n° 2012-013 du 20 juin 2012 et n° 2016-005 du 16 mars 2016 relatives à l'AVS représentent le cadre de référence pour l'ensemble des CAF.

Par sa circulaire de 2012, réaffirmée en 2016, la CNAF précise que l'objectif global des Centres Sociaux, animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, est :

- de rompre l'isolement des habitants d'un territoire.
- de prévenir et de réduire les exclusions.
- de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un groupe ou d'un territoire.

L'AVS s'appuie sur des équipements de proximité (les Centres Sociaux et les espaces de vie sociale) et repose sur une dynamique de mobilisation des habitants.

Son action se fonde sur une démarche globale pour répondre :

- aux problématiques sociales collectives d'un territoire.
- aux besoins des habitants et aux difficultés de la vie quotidienne des familles.

Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelles que soient son importance ou les particularités de son territoire d'implantation, poursuit trois finalités :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes,
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire,
- la prise de responsabilité des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité.

Les Centres Sociaux se définissent au travers des principes suivants :

- un équipement à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population située à proximité,
- un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle, support du développement de liens familiaux et sociaux,
- un lieu d'animation de la vie locale : il soutient la prise de parole collective d'habitants sur leurs conditions de vie et l'avenir de leur territoire. Il contribue au développement de la vie associative et à l'échange social,

## 10 – Projet Social, Partie 1 : Un projet concerté

- un lieu de synergie entre les acteurs locaux favorisant la cohésion sociale.

Cinq missions complémentaires sont également développées au sein des Centres Sociaux :

- l'organisation d'une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles et des groupes informels ou des associations,
- une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,
- le développement d'actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire,
- la mise œuvre en d'une organisation et/ou d'un plan d'action visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les habitants et les bénévoles,
- une organisation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

## II - Les attendus de la Ville de Chenôve

---

La Ville de Chenôve entend proposer à ses habitants des services publics municipaux de proximité et de qualité, à travers la mise en œuvre du programme de l'équipe municipale élue depuis mars 2020.

Dans cette perspective la MJC Centre Social est un partenaire incontournable.

L'action de la MJC Centre Social doit avant tout s'appuyer sur une connaissance fine du territoire, une interconnaissance des professionnels, et des partenaires institutionnels.

Le travail en partenariat devra être un incontournable, notamment dans l'investissement et la durée, et faire l'objet d'un développement permanent.

La prise en compte de tous les habitants du territoire est un préalable avec une attention particulière pour les habitants du quartier Politique de la Ville et notamment des familles monoparentales.

Il existe un fort enjeu qui est la prise en compte de l'éducation, de la jeunesse et du soutien à la parentalité qui devront notamment et concrètement se matérialiser par l'intervention du ou de la référent.e famille, mais de manière concertée avec les autres partenaires du territoire.

Une attention particulière devra être portée sur la tarification des activités pour permettre une accessibilité facilitée à tous les habitants.

La MJC Centre Social devra promouvoir la participation des habitants et favoriser leur pouvoir d'agir, dans des actions et projets concrets, qui pourront s'appuyer sur l'analyse de territoire qui sera prochainement menée par la ville de Chenôve, son CCAS et ses partenaires dans le cadre des démarches d'analyse des besoins sociaux et de rédaction de la convention territoriale globale.

## III - Les attendus du porteur de projet

---

### III.1 - Une mise en synergie des savoir-faire acquis par la MJC au fil des années

---

Créée en 1966, après quelques années de gestation, la MJC de Chenôve va commencer ses activités par le développement d'ateliers théâtre, d'une bibliothèque et de sections sportives : tennis, handball, volleyball. Bien sûr, elle va agir en interaction forte avec la vie sociale, et participer très vite au carnaval interassociatif. Elle va être soucieuse d'accompagner les bénévoles dans leur formation, par la création d'un premier plan de formation avec la fédération, et l'arrivée d'un premier salarié au début des années 70.

Le deuxième volet de son objet social sera activé : les premières interpellations en direction des pouvoirs publics pour le développement d'actions en direction de la jeunesse vont commencer au début des années 70. Comme de nombreuses associations d'Éducation Populaire, la MJC, va être en très forte interaction avec les événements et questions qui traversent notre société, notamment les débats et conséquences sur l'action publique entraînés par Mai 1968.

La fin des années 70 va voir l'installation et la reconnaissance d'un acteur associatif de l'action culturelle au travers d'événements tels que l'organisation des premières rencontres de théâtre amateur accueillies à la MJC ou les premières coopérations avec la ville autour des projets culturels. Le début des années 80 est également caractérisé par de nouvelles réponses au champ de préoccupation de l'époque : le développement d'activités de pleine nature et la création d'une Université Populaire (1981).

1983 verra les premières actions jeunesse telles que « Juillet-Août, tu restes à Chenôve : la MJC aussi. »

Ces premières actions structurantes ont posé les bases de l'action de la MJC pour les 50 années à venir, elles ont pris des formes différentes et adaptées aux évolutions de la demande sociale : que ce soit sur les questions de la participation aux débats, de la médiation culturelle, ou des questions éducatives, la MJC a poursuivi le développement de projets qui résonnent à Chenôve, mais beaucoup plus largement encore : bistrot philosophiques, cafés citoyen, journal interquartier, Générations-ciné, scène locale, ambassadeurs, repas de quartier, soutien à la scolarité, collectif des femmes, Maison du Citoyen, coordination des Espaces Publics Numérique de la Métropole, échanges internationaux de jeunes...

Ces expériences ont permis à la MJC de développer un véritable savoir-faire partenarial avec les responsables de l'action publique. Mobilisée depuis toujours dans le cadre de la Politique de la Ville, dans des partenariats avec les services municipaux, elle a su développer de nombreuses actions soutenant le renouvellement urbain, la vie sociale, l'inclusion sociale, s'associer aux débats et contribuer à la réflexion de la structuration de l'action locale.

La proposition faite par la commune que l'association gère le Centre Social de Chenôve en complément de ses actions propres est une reconnaissance des compétences de la MJC dans ses missions sur le territoire, réalisées depuis des années.

Un projet associatif réunissant trois volets dynamiques : la médiation culturelle, l'Animation Collectif Familles et l'Animation de la Vie Sociale.

### III.2 - Une structure associative d'Éducation Populaire

---

L'Éducation Populaire veut concourir à la constante transformation de la société. Elle contribue à l'avènement d'une société plus juste et plus solidaire. Elle soutient toutes les potentialités de transformation sociale, écologique, démocratique et participative.

Attachée à ces principes depuis sa création, un travail depuis 2019, d'actualisation du projet associatif a permis de s'entendre sur quatre orientations importantes :

- favoriser l'engagement des adhérents dans l'évolution de l'association en les rendant acteurs du Projet Social,
- imaginer et mettre en pratique une méthode visant à développer la participation des habitants
- renforcer la place de l'association, dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique jeunesse sur le territoire,
- contribuer au développement territorial par une vision tridimensionnelle de ce dernier : maillage, territoires prioritaires et dimension internationale.

Cette réflexion a permis également de réaffirmer les valeurs constitutives de l'action de l'association : la liberté, l'égalité, la fraternité, et des principes tels que le respect, l'altérité, la laïcité

### III.3 - Une vocation artistique et culturelle au cœur de nos modes d'action

---

Depuis sa création, la MJC s'est employée à développer des actions d'éducation artistique et culturelle, de médiation culturelle et interculturelle. Cette expérience doit nourrir le Projet Social tant sur son volet « animation collective famille » que sur son volet « animation de la vie sociale ».

En effet, les questions émergentes telles que les transitions écologiques ou la persistance des inégalités doivent trouver des réponses notamment par des propositions concrètes basées sur la solidarité, mais aussi par des méthodes et modes d'action permettant « l'agir des personnes concernées. » Il faut les transformations territoriales nécessaires, l'accès à de nouvelles formes d'expression artistique et culturelle permettant la « transgression, le dépassement de ses représentations. » Il faut aussi la création de conditions permettant à chacun de jouir de ses droits civils culturels, économiques, politiques et sociaux.

## IV - Méthodologie de construction du Projet Social

---

### IV.1 - Débuter le diagnostic partagé par des thématiques larges qui permettent le recueil de discours

---

Pour établir un diagnostic le plus complet possible, notre méthodologie s'est appuyée sur des données multiples et des démarches de recensement des informations variées.

Hiérarchiquement, nous avons souhaité placer l'expression des habitants et des acteurs de terrain au-dessus de toute autre donnée. Nous avons pris le parti d'être sensibles d'abord aux réalités chaudes exprimées à travers les discours de chacun. Nous appuyons ce choix sur les recommandations du « Bilan à mi-parcours du Contrat de Ville 2015/2020 de Dijon Métropole », paru en 2017 :

*« Constituée sous forme de fiches par territoire (Métropole et quartiers prioritaires) et d'analyse de certaines sous-thématiques des 3 piliers priorités en comité de pilotage (focus), il paraît important de pouvoir les confronter pour les années à venir aux ressentis et aux analyses des professionnels et des habitants de chaque territoire, afin d'apporter une dimension qualitative, en prévision de l'évaluation finale du Contrat de Ville en 2022<sup>1</sup>. »*

Dans un premier temps, nous avons établi de manière arbitraire un ensemble de thématiques qui, selon nous, couvraient de manière assez vaste l'ensemble des réalités de Chenôve (voire, généralement, d'une ville). Les réponses apportées par les personnes interrogées préciseraient les besoins de notre diagnostic selon l'importance accordée par chacun à l'une ou l'autre des thématiques :

- Thématique « **Population** » : l'ensemble des données démographiques
- Thématique « **Quartiers** » : la composition, la division ou l'unité géographique de la commune, les usages liés aux différentes zones.
- Thématique « **Environnement, cadre de vie, rénovation urbaine** » : l'histoire, les causes et les conséquences matérielles et sociales du renouvellement urbain, les relations de voisinage et les solidarités.
- Thématique « **Équipements, Services de proximité** » : l'état des services présents à Chenôve, leur accessibilité et leur usage par les habitants de la ville.
- Thématique « **Loisirs, Culture** » : les pratiques de loisirs et culturelles des habitants, l'accès à celles-ci, les effets sur les individus.
- Thématique « **Familles, Éducation, Jeunesse(s)** »
- Thématique « **Emploi, Travail, Formation, Revenus** »
- Thématique « **Mobilité** » : les moyens de se déplacer dans et à l'extérieur de la commune.

---

<sup>1</sup> Dijon Métropole, *Bilan à mi-parcours 2015/2017 du Contrat de Ville 2015/2020*, 2017.

Nous nous sommes efforcés d'abord de recueillir des « **données chaudes** » (témoignages) et des « **données froides** » (statistiques) selon cette thématisation.

Le lecteur remarquera dans sa progression que ces thématiques se sont étoffées, précisées, éparpillées ou ont disparu en fonction de la pertinence des éléments recueillis pour l'exercice qui était le nôtre.

## IV.2 - Recueillir des données symboliques, représentations sociales, récits de vie

---

Soucieux de rattacher notre action d'aujourd'hui et à venir sur l'expérience concrète des personnes avec qui nous travaillerons, habitants, bénévoles ou professionnels, toute l'équipe de la MJC Centre Social s'est investie dans la réalisation de rencontres individuelles et collectives. Il a s'agit de deux modes de recueil de la parole, l'un très personnel avec la conduite d'entretiens, l'autre public lors d'une succession de séquences de tables rondes thématiques.

### IV.2.a - Les entretiens

L'entretien est une rencontre, un instant particulier, un moment privilégié durant lequel une confiance solide s'établit entre deux personnes, où l'une se livre à l'autre, voire se confie, et où l'autre promet une écoute attentive dénuée de tout jugement. Ces instants sont parfois une suspension du temps qui ailleurs défile trop vite. Une surprise aussi lorsque, arrivés à leur terme, nous nous rendons compte que deux heures, parfois trois, viennent de s'écouler.

L'expérience des entretiens a été nouvelle pour bon nombre des membres de l'équipe professionnelle. Cet exercice demande du temps. Il a donc fallu franchir le pas, s'arrêter, demander à des gens avec qui l'affinité préexistait ou non de nous parler d'eux, de leurs proches, de Chenôve, de leur histoire, de leur vie. Alors tout un monde s'ouvrait à nous, avec ses richesses, ses joies et ses peines.

Nous ne pouvons pas minimiser l'importance qu'ont prise les entretiens dans notre méthodologie, car, à vrai dire, ils en sont le cœur et l'esprit, comme pourra le découvrir le lecteur dans la seconde partie de ce document. L'impact qu'ont eu certaines situations exprimées sur notre vision de la ville et sur notre propre rôle en tant que MJC Centre Social a été immense. Parce que nous n'y sommes pas souvent confrontés, parce que n'avions pas pris le temps de voir les choses ainsi, parce que cela ne nous paraissait pas être notre cœur de métier, parce que nous avons nos préjugés... pour toutes ces raisons, les entretiens ont été « un pas de côté » et ont donné un nouvel éclairage essentiel à l'établissement de notre diagnostic de territoire.

Comme nous le verrons dans la sous-partie « Encourager l'implication collective », l'équipe professionnelle et des partenaires ont bénéficié d'une formation à la conduite et au traitement des entretiens. Sur cette base, voici le travail effectué.

Tableau 1 : Décompte des personnes rencontrées durant les entretiens individuels réalisés

	Hommes	Femmes	Total
Jeunes (– de 18 ans)	5	1	6
Adultes	1	12	13
Séniors (+ de 65 ans)		1	1
Institutions	1	4	5
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>25</b>

Chacun de ces entretiens a duré en moyenne une heure et demie, parfois un peu moins d'une heure, parfois plus de deux. Chose faite, l'ensemble de l'équipe a procédé à une retranscription complète ou partielle de ces entretiens qui ont servi pour l'analyse de discours.

Le choix des personnes rencontrées s'est fait selon les affinités interpersonnelles, les disponibilités de chacun, et selon les thématiques émergentes des « tables rondes » ou des autres entretiens qui nous préconisaient de creuser davantage certaines questions.

Parmi les personnes rencontrées, nous avons accueilli des représentants institutionnels : la « Maison du Projet », l'Éducation Nationale, la Médiathèque de Chenôve, le « Point Information Jeunesse », l'ESCO.

#### IV.2.b - Les tables rondes

À la manière des entretiens, les tables rondes ont été des moments privilégiés d'échange. Moins personnels, peut-être plus conventionnels, nous avons tenté par cet exercice de faire se croiser des points de vue et d'en tirer les enseignements.

Les tables rondes ont été organisées d'une manière qu'il convient de décrire ici :

- Étaient invités autour des tables, différents acteurs du territoire sur des temps distincts : **Habitants, Familles, membres du Conseil Citoyen et Participatif**, les **Acteurs institutionnels** (Mairie, services de l'État, CAF, etc.), les **Acteurs Associatifs**.
- Chaque acteur s'est vu invité à quatre séquences aux objectifs différents :
  - **Séquence 1 — Diagnostic partagé** : les personnes réunies exprimaient leur point de vue, leur vécu et leurs ressentis sur deux ou trois thématiques (décrites plus haut)
  - **Séquence 2 — Regards croisés** : à chaque table thématique, les animateurs exprimaient le point de vue des autres acteurs du territoire, et les personnes pouvaient y réagir.

*Exemple* : sur la thématique « Loisirs, Cultures », les « Habitants, Familles, Conseils Citoyen et Participatifs » entendaient les avis des « Acteurs institutionnels » et des « Acteurs associatifs », puis pouvaient y réagir. Les propos des autres acteurs de territoires étaient rapportés par les animateurs de chaque table.



- **Séquence 3 — Enjeux** : à partir des séquences 1 et 2, il s'agissait de déterminer avec les personnes présentes les enjeux du territoire, les problématiques et thématiques dont doit se saisir la MJC Centre Social.
- **Séquence 4 — Actions** : ayant déterminé les enjeux à la séquence précédente, il s'agissait de déterminer les moyens d'actions de notre association pour répondre aux enjeux identifiés.
- Chaque table était thématique. Deux ou trois thématiques parmi celles citées précédemment étaient abordées lors de chaque séquence.

Afin de réunir les personnes, habitants et professionnels, lors de ces temps d'échange, nous avons procédé à une série d'invitations par courriels, lettres et échanges interpersonnels (pour ces derniers, davantage avec les habitants et adhérents de la structure) lorsque cela a été possible.

Les invitations par courriels nous ont permis de toucher<sup>2</sup> :

Tableau 2 : Décompte des envois par mails des invitations aux tables rondes

	Habitants		Institutions		Associations	
	Envoyés	Ouvertures	Envoyés	Ouvertures	Envoyés	Ouvertures
<b>Séquence 1</b>	492	487	<i>Pas de données</i>		84	61
<b>Séquence 2</b>	468	528	68	33	81	64
<b>Séquence 3</b>	491	358	67	66	112	93

En adoptant cette organisation, nous avons donc établi le calendrier ci-dessous :

- Séquence 1 : Diagnostic partagé :
  - Acteurs institutionnels : mercredi 15 janvier 2020 à 17 h
  - Acteurs associatifs : jeudi 16 janvier 2020 à 18 h 30
  - Habitants, Familles, Conseils Citoyen et Participatifs : samedi 18 janvier 2020 à 9 h 30
- Séquence 2 — Regards croisés :
  - Habitants, Familles, Conseils Citoyen et Participatifs : mardi 11 février 2020 à 18 h 30
  - Acteurs institutionnels : mercredi 12 février 2020 à 17 h
  - Acteurs associatifs : jeudi 13 février 2020 à 18 h 30
- Séquence 3 — Enjeux :
  - Acteurs institutionnels : mercredi 11 mars 2020 à 17 h
  - Acteurs associatifs : jeudi 12 mars 2020 à 18 h 30

<sup>2</sup> Le nombre d'ouvertures ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes touchées. En effet, une même personne aura pu ouvrir son mail depuis différents appareils (PC, smartphones... à) et ainsi être comptabilisée deux fois. De même, le message envoyé aura pu être transféré, et l'ouverture de ce transfert aura pu être comptabilisée : pour un envoi il peut donc y avoir plusieurs personnes touchées.

- Habitants, Familles, Conseils Citoyen et Participatifs : samedi 14 mars 2020 à 9 h 30
- Séquence 4 — Actions :
  - Habitants, Familles, Conseils Citoyen et Participatifs : mardi 14 avril 2020 à 18 h 30
  - Acteurs institutionnels : mercredi 15 avril 2020 à 17 h
  - Acteurs associatifs : jeudi 16 avril 2020 à 18 h 30

Malheureusement, face à la dégradation de la situation sanitaire liée à l'émergence de la pandémie de Covid-19 au printemps 2020, nous n'avons pas pu tenir l'ensemble des rencontres prévues. Ainsi, nous n'avons pu organiser que les première et deuxième séquences. Malgré cela, comme nous pouvons le constater ci-dessous, un grand nombre de personnes et partenaires ont pu être rencontrés autour des **22 tables rondes thématiques**<sup>3</sup>.

Tableau 3 : Décompte des personnes rencontrées durant les séquences de tables rondes

	Hommes	Femmes	Total
Habitants	8	44	52
Institutions	10	5	15
Associations	4	3	7
Administrateurs MJC Centre Social	3	5	8
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>57</b>	<b>82</b>

Parmi les personnes représentantes des institutions ont été rencontrées lors des tables rondes :

- une personne de la Préfecture
- une de la Caisse d'Allocations Familiales
- deux de l'Éducation Nationale
- une du Département
- une de la Fédération Régionale des MJC
- une de la Fédération Départementale de Centre Sociaux
- quatre de la « Maison du Projet »
- deux de la Médiathèque
- une de l'Espace Public Numérique
- une élue de la Ville de Chenôve

Au total, considérant les temps de tables rondes et les entretiens individuels, ce sont donc **107 personnes qui ont été rencontrées** dans le cadre de l'écriture de notre Projet Social.

<sup>3</sup> Le décompte effectué n'affiche que des personnes distinctes ; parfois, certaines sont venues à plusieurs séquences, mais n'ont été comptées qu'une seule fois ; nous avons comptabilisé également deux rencontres d'habitants dont nous avons les enregistrements, qui avaient eu lieu en dehors des séquences liées au Projet Social mais dont le propos nous a paru assez pertinent pour l'intégrer.

### IV.3 - Encourager l'implication collective de l'équipe de la MJC Centre Social et au-delà

---

Nous faisons référence ici à l'ensemble des initiatives menées dans le but d'impliquer toute l'équipe professionnelle de la MJC Centre Social, ainsi que les bénévoles de l'association, dans les étapes qui ont constitué le diagnostic de territoire.

#### IV.3.a - La participation aux tables rondes

Les salariés et les bénévoles ont été associés à l'organisation des tables rondes qui se sont tenues en début d'années 2020. Il a d'abord été question d'élaborer leurs contenus, c'est-à-dire les thématiques et les questionnements que chaque table allait aborder, puis de leur animation.

Chaque salarié a pu tenir en alternance le rôle « d'animateur » de la table ronde, avec l'objectif de poser les questions aux personnes présentes, ou de « preneur de notes » pour faciliter l'exploitation des propos récoltés.

Dans la mesure du possible, nous avons fait participer l'ensemble des salariés à des réunions diversifiées en leur proposant l'un ou l'autre des rôles auprès d'un public que chacun n'avait pas encore rencontré. Nous nous sommes organisés de la même façon pour les thématiques abordées.

Ainsi, tous ont pu entendre une diversité de propos variés, prononcés par des acteurs et des habitants qui l'étaient tout autant.

Chaque preneur de notes avait ensuite pour mission de retranscrire les propos tenus autour des tables rondes à des fins d'exploitation pour le diagnostic de territoire.

Les bénévoles membres du CA de l'association ont également été impliqués dans cette organisation en participant aux différentes tables rondes, sans toutefois endosser les rôles d'animateur et de preneur de notes.

#### IV.3.b - Formation « Matières Prises » à l'animation en espace public, à la conduite d'entretiens et à leur analyse

Par deux fois, l'ensemble de l'équipe professionnelle, et tous les partenaires associatifs et institutionnels du territoire qui le souhaitent ont pu bénéficier des apports théoriques et pratiques de « Matières Prises », organisme de formation sur l'animation en espace public. Jérôme GUILLET, formateur d'adultes (DHEPS, Collège Coopératif de Paris, 2007) auteur du « Petit manuel de travail dans l'espace public » (Éditions du commun, 2019) a accompagné sur plusieurs temps l'équipe professionnelle :

- Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2019. Il s'agissait ici d'aborder la question de l'intervention dans l'espace public, qu'il s'agisse d'une animation de rue ou de porte à porte, deux façons d'aborder les habitants, de mieux les connaître et se faire connaître.

- Le 19 décembre 2019, sur une demi-journée en visioconférence. Ont été abordées les méthodes d'entretiens individuels au moment où l'équipe professionnelle s'engageait dans cette démarche auprès des habitants.
- Du 18 au 21 février 2020. La technique d'entretien individuel a été travaillée plus en profondeur à cette occasion, tout comme la question de leur exploitation. Le formateur a également guidé toute l'équipe d'un point de vue méthodologique pour l'aider dans la rédaction du Projet Social, notamment sur la façon d'intégrer l'ensemble des propos récoltés dans le document final.

L'ensemble de l'équipe professionnelle a pu bénéficier de ces trois temps de formation, à l'exception de deux d'entre elles absentes pour congés maternité. Quatre partenaires institutionnels (trois de la Ville, un du Département) se sont également joints à nous pour les deux semaines d'octobre et de février.

#### IV.3.c - Conduite d'entretiens

À l'aide des outils acquis lors des temps de formation, les membres de l'équipe professionnelle se sont attachés à conduire des entretiens auprès d'habitants et d'acteurs associatifs ou institutionnels du territoire. Ceux-ci ont été menés principalement individuellement, quelques fois en binôme. Bien souvent, un lien de confiance privilégié, établi de longue date ou juste avant l'entretien entre l'enquêteur et le questionné, a permis de recueillir des témoignages difficilement atteignables dans d'autres contextes.

À la suite de ces entretiens, chacun avait pour mission de les retranscrire à des fins d'exploitation.

#### IV.3.d - Conception d'outils collaboratifs

L'écriture collective d'un document comme le Projet Social de notre association a entraîné que nous nous dotions d'outils collaboratifs efficaces pour exploiter le volume important de données récoltées jusqu'alors. La méthodologie de chacun avait d'abord guidé le classement et le traitement des entretiens et des tables rondes. Le besoin d'harmonisation s'est donc vite imposé lorsque le moment était venu de mener la réflexion à partir de cette diversité.


La situation sanitaire et la nécessité de travailler à distance pour préserver la santé de l'ensemble de l'équipe a accentué davantage encore ce besoin.

Nous avons donc construit, à cette fin, un environnement numérique et partagé sur internet, accessible à l'ensemble de salariés même en télétravail. Dans celui-ci, tous les salariés pouvaient trouver :

- Un tableau récapitulatif des entretiens et des tables rondes. Ce tableau donnait accès facilement et de manière centralisée :
  - aux informations d'identification de chaque moment (quand, qui étaient entendus, dans quel contexte, qui avait fait l'animation et la prise de note)

- o aux thématiques abordées lors des entretiens. Ces thématiques restaient les mêmes que celles identifiées pour guider nos entretiens.
- o à un lien vers l'enregistrement de l'entretien lorsque celui-ci avait été enregistré
- o à un lien vers un document partagé et collaboratif de la retranscription de l'entretien.

**Exemple (fictif) :** Référencement d'un entretien individuel de John Doe, habitants, réalisé par 2 animateurs de la MJC Centre Social le 24 novembre 2020. Nous y voyons les thématiques abordées (« Mobilité », « Loisirs, Cultures », « Confinement » et « Autres ») ainsi que les liens vers un enregistrement « Partiel » de l'entretien, et une retranscription « Complète »

N°	Type d'entretien	Séquence	Type de public	État enr.	Lien enr.	État retrans.	Lien retrans.	Description	
#44	Entretien	Hors-séquence	Habitants, Familles, Conseils Citoyens et Participatif	Partiel	LIEN	Complète	LIEN	Date : 24/11/2020	
	Thématiques abordées								
	Emploi, Travail, Formation, Revenus	<input type="checkbox"/>	Environnement, Cadre de vie, Rénovation / Réhabilitation urbaine						<input type="checkbox"/>
	Mobilité	<input checked="" type="checkbox"/>	Équipements, Services de proximité						<input type="checkbox"/>
	Population (démographie)	<input type="checkbox"/>	Loisirs, Culture						<input checked="" type="checkbox"/>
	Quartiers	<input type="checkbox"/>	Religion						<input type="checkbox"/>
	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>	Pratiques, cultures numériques						<input type="checkbox"/>
	Famille, parentalité	<input type="checkbox"/>	Rapport à l'école						<input type="checkbox"/>
Education, jeunesse	<input type="checkbox"/>	Confinement	<input checked="" type="checkbox"/>						
Interviewé(e) : M. John DOE Réalisé par : - Prise de note : Fatima - Entretien : Marcellin									

- Des fichiers partagés et collaboratifs, classés selon nos thématiques d'entrée d'analyse, permettant à chacun de référencer les données et les témoignages selon le contenu des propos, les moments et les passages où ils sont dits (sur l'enregistrement ou dans la retranscription), et de les résumer en quelques mots pour faciliter un classement ultérieur.
- Une présentation des données sociales de la commune.
- Des documents de référence, des ressources et des exemples pouvant nourrir la réflexion de chacun dans le travail que nous étions en train d'accomplir.
- Des liens vers des « salles de réunion » dématérialisées pour des réunions et temps de travail à distance. Nous avons utilisé pour cela l'application en ligne, libre, gratuite et sécurisée « Jitsi ».

#### IV.3.e - Dépouillement des « données chaudes » et définition collective des enjeux du territoire

Munie de l'ensemble des ressources diverses, mais organisées qu'elle avait récoltées durant des mois, l'équipe professionnelle s'est engagée dans la construction d'une vision partagée de cette masse informe et volumineuse des « données chaudes. » Pour cela, il a fallu procéder en plusieurs temps.

D'abord, il s'agissait de se replonger dans les tables rondes, les entretiens, enregistrés ou retranscrits, pour se réimprégner des propos, des situations et des avis récoltés. Redécouvrir bien sûr ce que chacun avait déjà pu entendre une première fois en menant les entretiens, mais aussi écouter les propos recueillis par les collègues.

Ensuite, la consigne était de relever les passages des entretiens selon les thématiques retenues jusqu'alors afin d'opérer un premier classement selon ces critères. Chaque discours, entretien, était donc décortiqué pour en rejoindre d'autres, et ainsi commencer à constituer une cohérence facilitant l'analyse.

Au cours de ce premier tri, l'équipe a convenu que la première définition des thématiques ne correspondait pas nécessairement aux propos récoltés. En effet, nous nous trouvions dans des situations où les réalités exprimées couvraient de manière plus complexe l'ensemble des thématiques établies arbitrairement en amont. Un second classement a donc été opéré, plus précis et conforme à ce que les personnes nous avaient confié. Nous avons donc, collectivement, établi de cette manière ce que nous avons appelé des « récits », c'est-à-dire des enchaînements d'extraits d'entretiens et de tables rondes se répondant les uns les autres, se complétant, montrant de différents points de vue des réalités vécues sur le territoire. Ce sont ces récits que nous proposons ici au lecteur.

C'est par ce travail d'exploration qu'ont émergé ce qui nous ont semblé être les enjeux du territoire sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire les actions de notre association.

### IV.3.f - Rédaction de « projets structurants » en réponse aux enjeux

La finalité du processus partagé par l'équipe a bien entendu été de savoir comment saisir ce diagnostic pour déterminer les actions que nous mènerons pour répondre aux enjeux repérés.

Notre volonté a été de construire des « projets structurants » les plus transversaux possible qui répondraient à des enjeux partagés par différentes strates de la population, même si les moyens pour atteindre ces dernières étaient à adapter selon leurs spécificités. Avec la même recherche de transversalité, notre association a souhaité établir des passerelles entre les espaces qui la composent (médiation, culturel, numérique...) pour apporter des réponses multiples à des problématiques spécifiques. D'une certaine manière, il s'agit, à travers cette réflexion, de répondre à la quête d'une nouvelle façon d'appréhender le territoire que réclament les nouvelles missions de Centre Social et qui apparaîtra dans le Projet Social que nous écrivons.

Nous laissons l'occasion au lecteur de découvrir ces fiches projets au fur et à mesure de son parcours du document que nous livrons ici.

## IV.4 - Constituer des données statistiques complémentaires

---

Les sources des données proviennent essentiellement de statistiques fournies par l'INSEE, et également d'études effectuées sur Chenôve comme le « Portrait territorial » du cabinet Compas de juin 2018.

Dans la mesure du possible, nous avons tenté de positionner la commune par rapport à l'échelle nationale et de Dijon Métropole. Il nous a paru pertinent de comparer les évolutions touchant la Ville de Chenôve dans son ensemble avec celles de Dijon Métropole et de la France, et de faire un focus particulier sur le Quartier Prioritaire de la Ville « Le Mail » lorsque nous en avons la possibilité en ayant récupéré les statistiques et données sociales propres à ce quartier.

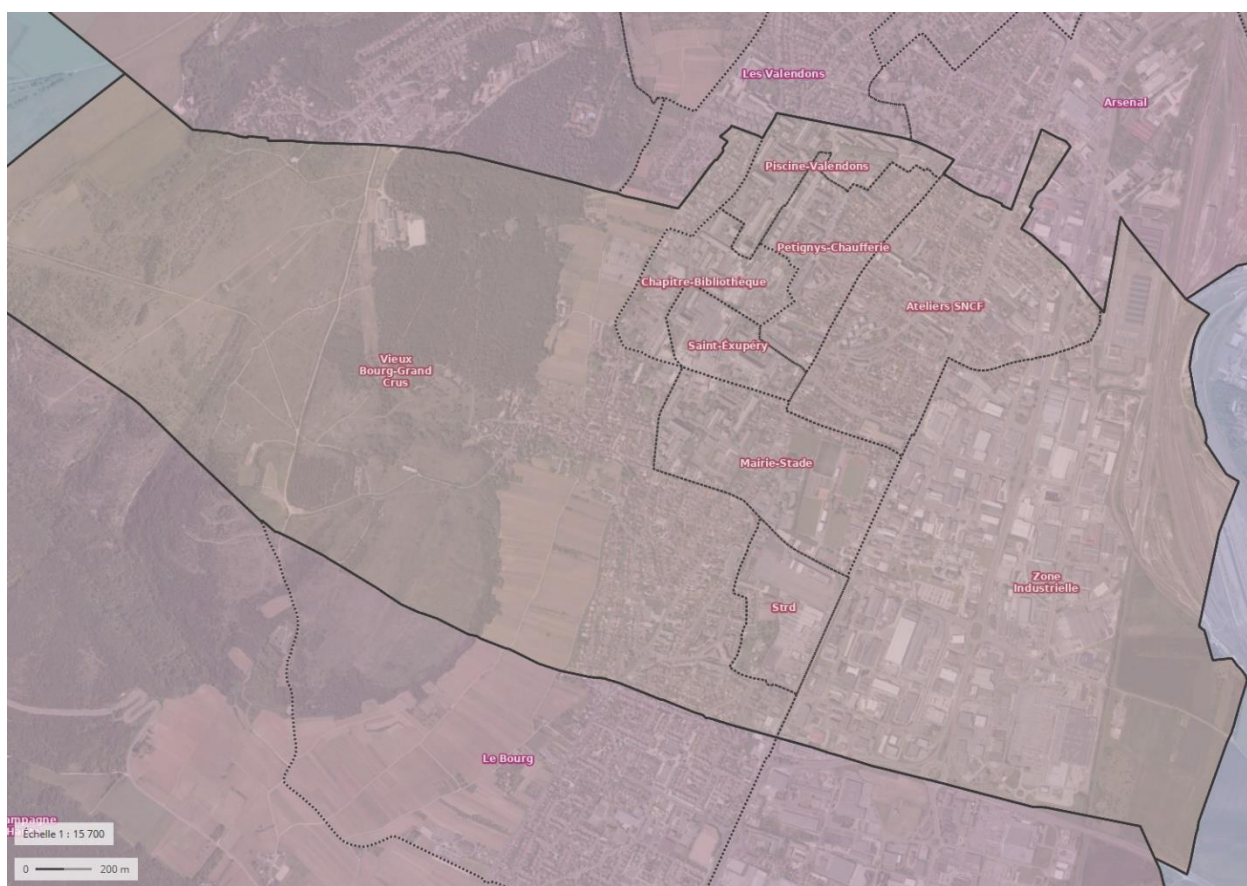
#### IV.4.a - Les ressources INSEE

Pour construire les données sociales dont nous avons besoin pour notre étude, nous nous sommes référés à l'ensemble des données produites par l'INSEE et rendues accessibles sur le site internet de l'institut : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

#### IV.4.b - Utilisation du découpage IRIS

Le découpage IRIS est un découpage du territoire à l'échelle infracommunale élaboré par l'INSEE et qui permet de trouver des données statistiques plus précises qu'elles ne le sont à l'échelle communale. Au vu de la diversité des quartiers de Chenôve, nous nous sommes parfois basés sur ce découpage pour accéder à des données comparatives entre quartiers.

Carte 1 : Découpage IRIS de la Ville de Chenôve



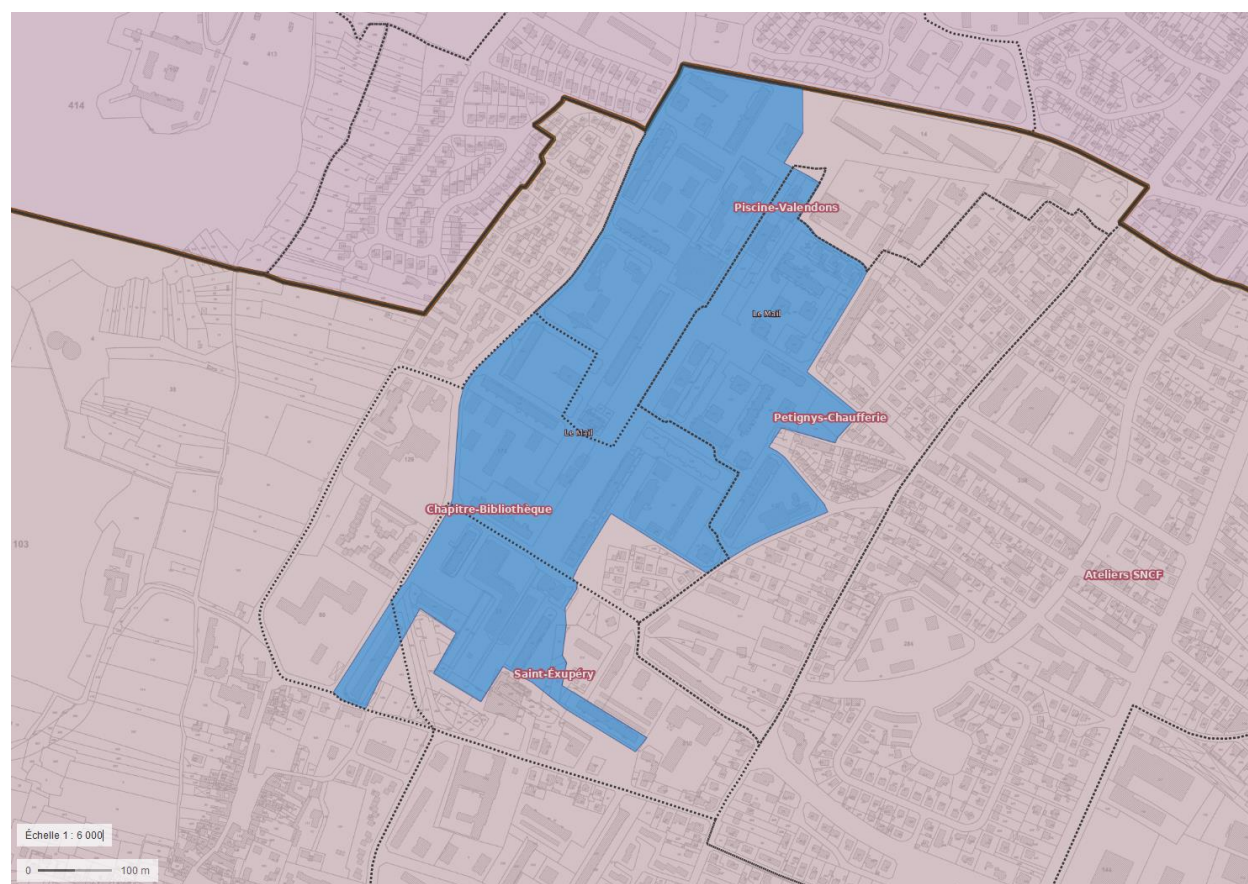
Cartographie : Géoportail

Tableau 4 : Liste et types des IRIS de Chenôve

	Type
Piscine-Valendons	Habitat
Pétignys-Chaufferie	Habitat
Chapitre-Bibliothèque	Habitat
Saint-Exupéry	Habitat
Vieux Bourg-Grand Crus	Habitat
Ateliers SNCF	Habitat
Marie-Stade	Habitat
Zone industrielle	Activité
STRD	Activité

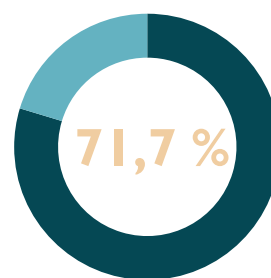
#### IV.4.c - Spécification pour les données du QPV « Le Mail »

Carte 2 : Délimitation du Quartier Politique de la Ville « Le Mail »





Liste des IRIS concernés par la Politique de la Ville
Piscine-Valendons
Pétignys-Chaufferie
Chapitre-Bibliothèque
Saint-Exupéry



de la population de ces IRIS vivent en QPV

Lorsque cela est possible, nous prendrons les données des IRIS Piscine-Valendons, Pétignys-Chaufferie, Chapitre-Bibliothèque, Saint-Exupéry pour évaluer la situation du Quartier Prioritaire « Le Mail. » En effet, en 2015, 71,7 % des habitants de ces IRIS vivaient à l'intérieur de la délimitation du QPV. Si certaines statistiques ne sont pas disponibles pour « Le Mail », nous nous tournerons vers les indicateurs des IRIS cités. Ainsi, nous atteindrons une bonne approximation de la situation en QPV.

#### IV.4.d - Les ressources de la CAF 21

La CAF 21 nous a donné accès à des statistiques sur les allocataires bénéficiaires de leurs différentes prestations.

## IV.5 - S'appuyer sur les outils cartographiques

Nous avons tenté d'intégrer autant que possible une visualisation des données à l'aide de cartes pour la facilité de lecture qu'elles permettent. Nous présentons ici les sources d'où elles proviennent.

#### IV.5.a - Outils cartographiques « Géoportail »

De nombreuses cartes de ce document, dont celles à carroyage, ont été extraites du site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr).

Apportons une précision sur la lecture des cartes à carroyage. Chaque carreau de ces cartes a des côtés de 200 m. Cette technique de représentation permet une vision d'ensemble assez précise du territoire tout en ne l'étant pas assez pour garantir l'anonymisation des données.

Il faut toutefois être vigilant sur la lecture de ce type de carte. En effet, la représentation des données dans chaque carreau est faite en proportion et non en nombre absolu, ce qui peut mener à des erreurs de lecture. En effet, deux carreaux ayant la même couleur (donc indiquant la même proportion d'une donnée) ne concernent pas nécessairement le même nombre de personnes.

Par exemple, pour la représentation des familles monoparentales, deux carreaux auraient la même couleur et indiqueraient une proportion de ce type de familles entre 20 et 40 %. Or l'un des carreaux

concerne cent foyers, tandis que l'autre n'en touche que dix. Dans le premier, il y aurait donc entre vingt et quarante foyers monoparentaux, alors que le second n'en dénombrerait qu'entre deux et quatre.

Pour la lecture, il ne faut donc pas dire « *Il y a plus de... à cet endroit à de la commune* », mais bien « *En proportion, les... sont davantage présents à cet endroit de la ville.* »

Il est conseillé, dans la mesure du possible, de se reporter au carroyage de la densité de la population pour estimer sur quel effectif se calculent les proportions d'une donnée, les carreaux étant superposables.

#### IV.5.b - Cartes de la Ville de Chenôve

La Ville de Chenôve produit ses propres cartes, notamment par le biais de son service en charge du renouvellement urbain, la Maison du Projet. Lorsque certaines illustraient notre propos, nous les avons intégrées.

# Partie 2 : Analyse, diagnostic participatif

## Introduction

---

Quelques propos préliminaires s'imposent à l'entame de la deuxième partie de ce document. Après avoir expliqué l'ensemble de la démarche qui fut la nôtre durant un peu plus d'un an pour réorienter l'action de notre association et l'inscrire dans le cadre d'un agrément « Centre Social », nous voici au début de la présentation de nos résultats.

Avant l'entame de l'analyse proprement dite, nous intégrons des éléments de contextualisation. Ceux-ci sont de diverses natures : d'abord des éléments statistiques « bruts » qui donnent quelques éclairages sur la composition sociologique de la commune<sup>4</sup> ; ensuite des informations sur la sectorisation des activités et des services ; enfin une présentation de quelques partenaires et acteurs (associatifs et institutionnels)<sup>5</sup>.

Après avoir présenté le contexte de notre environnement, nous continuerons dans cette introduction avec les choix que nous avons faits pour le déroulé de notre analyse.

---

<sup>4</sup> Par souci de clarté et pour donner plus d'importance à la parole de ceux que nous avons rencontrés, nous avons autant que possible allégé la partie analyse des données statistiques. Nous y ferons bien entendu référence dans le déroulé de notre propos, et le lecteur les trouvera de manière exhaustive, graphiques et commentaires, en fin de document. Voir annexe « Analyses statistiques »

<sup>5</sup> De la même façon, par souci de clarté, nous avons préféré prioriser ici la présentation de certains partenaires selon la proximité immédiate de leurs missions et des nôtres. Le lecteur trouvera en annexe une liste plus exhaustive de ces partenaires. Voir annexe « II -Les actions et dispositifs présents sur le territoire »

## I - Contexte territorial de l'intervention du Centre Social

### I.1 - Données sociologiques de la commune

#### I.1.a - Une population qui demeure « jeunes », une pyramide des âges qui se modifie

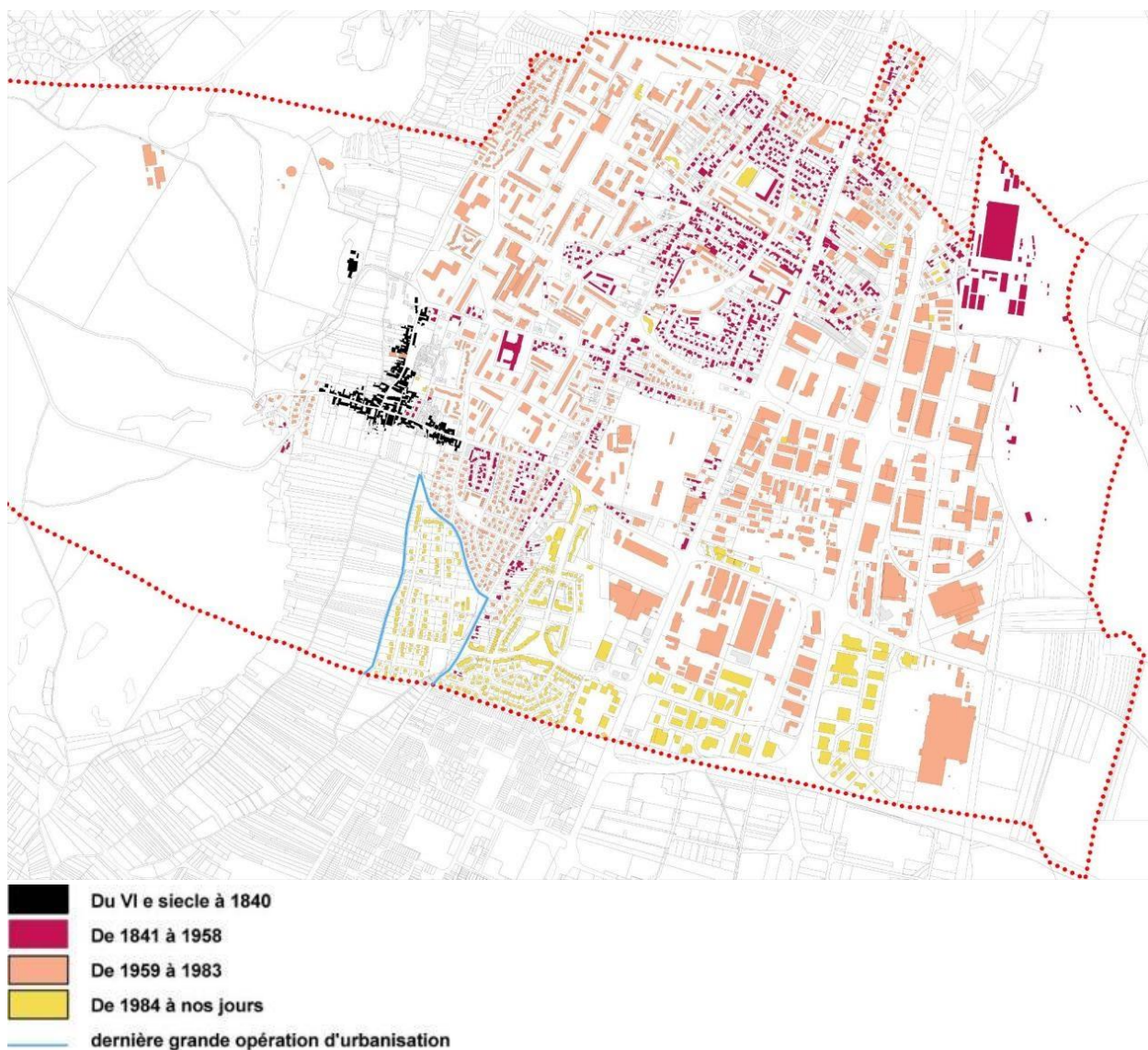
*a.i - Une ville qui perd des habitants, la marque d'un développement urbain historique rapide et lentement revu*

Tableau 5 : Évolution des populations de France, Dijon Métropole et de Chenôve entre 1960 et 2016

Effectifs	1960	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
France	45 684 000		49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	61 399 733	63 070 344	64 468 792
Dijon Métropole			192 337	221 542	224 605	237 246	244 027	245 353	245 697	251 897
Chenôve		5 517	17 155	21 448	19 389	17 721	16 257	14 921	14 014	13 802

 : Valeur maximale

Carte 3 : Histoire du développement urbain de Chenôve



Cartographie : Ville de Chenôve



Cartographie : Ville de Chenôve

La Ville de Chenôve ne suit pas les tendances de France et de Dijon Métropole en termes de peuplement de 1962 à 2016. Si l'échelon national et l'agglomération voient une augmentation lente, mais continue de sa population, Chenôve quant à elle a connu un développement urbain brutal entre 1962 et 1975 puisqu'entre ces deux dates, la population a presque quadruplé. Sur une base 1 en 1962, la population atteint presque 4 en 1975, année du record de population de la commune (21 448 habitants).

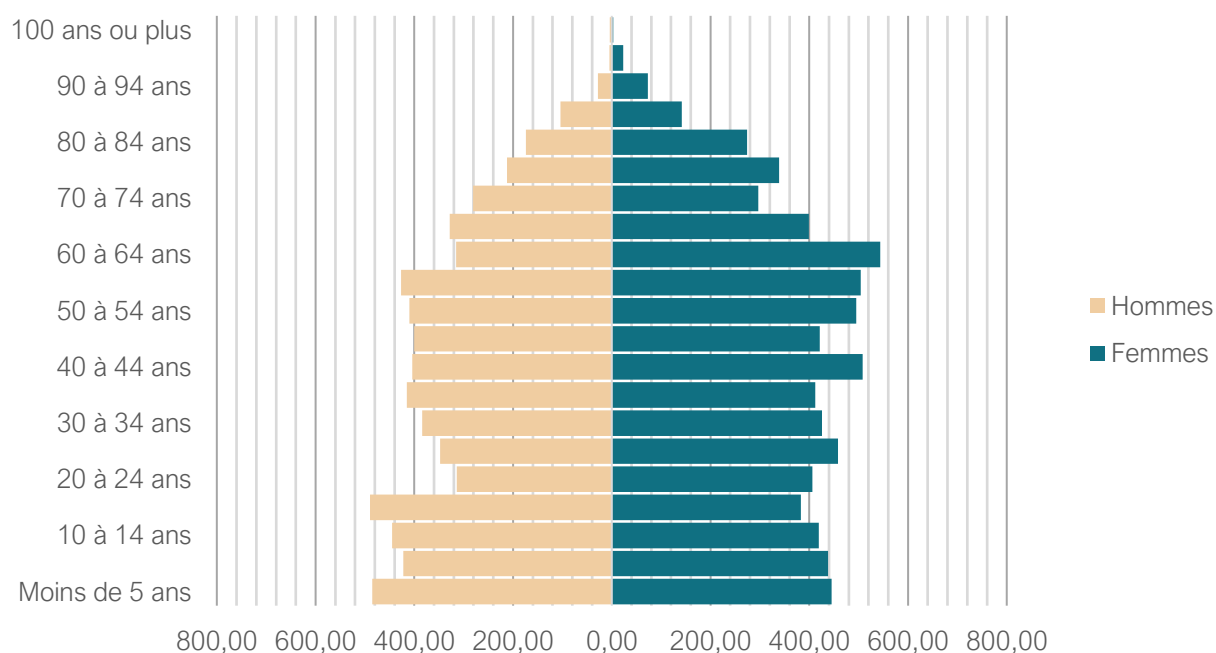
Depuis, la ville a connu une diminution lente de sa population jusqu'à l'année 2011 où semble s'installer un plateau, illustration du phénomène de rénovation urbaine dont l'objectif est « d'aérer » la ville en diminuant sa densité (démolition de bâtiments) et de la volonté municipale de stabiliser, voire d'augmenter le nombre de résidents par de nouveaux programmes d'habitats.

Nous voyons, ici, les conséquences de la rénovation urbaine dont les effets sur la densité se font majoritairement sentir sur les « grands ensembles » (le reste du territoire urbain ayant été bâti entre 1980 à nos jours par des ensembles de plus petites tailles, à l'exception des zones naturelles et paysagères).

Nous remarquons que cette concentration d'habitants est la plus élevée sur les quartiers du « Mail » (Valendons-Piscine, Chapitre-Bibliothèque) et « Herriot » (Mairie-Stade pris de manière restreinte) et ce malgré les programmes de démolitions et de réaménagements qui ont massivement déjà eu lieu (les IRIS précédemment cités sont aussi ceux qui ont vu la plus grande évolution négative de leur nombre d'habitants entre 1990 et 2014 sur la commune).

*a.ii - Un vieillissement de la population, mais des jeunes (toujours) bien présents*

### Pyramide des âges – Chenôve (2016)



Les pyramides des âges de Chenôve, Dijon Métropole et de la France en 2016 placent Chenôve dans une configuration similaire à celle de la France. Dijon Métropole affiche une particularité chez les 15-29 ans qui sont surreprésentés du fait de la présence du campus universitaire et de la concentration de lycées, notamment sur la commune de Dijon.

En regardant dans le détail les situations de la France et de Chenôve, nous voyons trois différences minimales qu'il convient de relever :

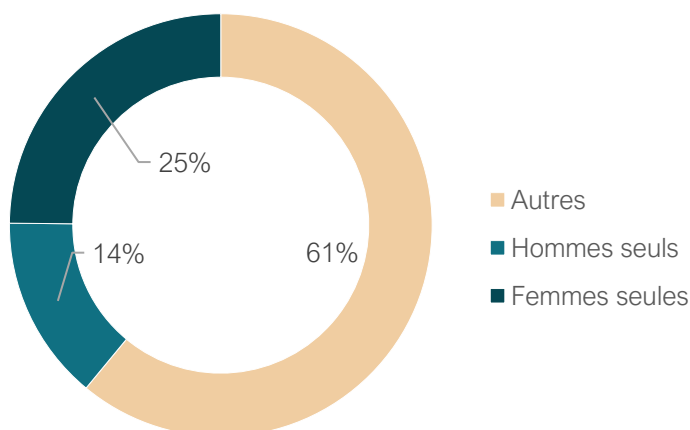
- les jeunes de 0 à 14 ans sont légèrement plus représentés à Chenôve que sur l'ensemble de la France (18,26 % en à l'échelle nationale, 19,23 % à l'échelle de la commune) ;
- les séniors de plus de 75 à 89 ans sont légèrement plus représentés à Chenôve que sur le reste de la France (9,01 % sur la commune, contre 8,10 % sur le reste du pays) ;
- la population de Chenôve est dans l'ensemble plus féminine que dans le reste de la France puisque cette part de la population est en proportion plus représentée sur l'ensemble de la population (53,67 % contre 51,61 % en France).

a.iii - Des « ménages de personnes seules », surtout âgées

Tableau 6 : Évolution des effectifs de personnes seules selon le sexe à Chenôve

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Hommes seuls	765	36,8	824	35,9	877	36,3
Femmes seules	1 314	63,2	1 469	64,1	1 540	63,7

Répartition hommes, femmes des ménages de personnes seules sur l'ensemble des ménages de Chenôve (2017)



En 2017  
2 417 (39,0 % de l'ensemble des ménages)

À Chenôve, en 2017, la part des ménages « personne seule » est très fortement composée de « femmes seules » puisqu'elle atteint presque 64 %. Au vu des données de population de 2016, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il s'agit d'abord de « femmes seules âgées », car la proportion de femmes est toujours significativement supérieure à celle des hommes dès l'âge de 60 ans (presque le double sur la tranche d'âge des 60-65 ans). Un phénomène qui s'explique par une espérance de vie supérieure de quelques années chez les femmes.

Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Habitants », cette dimension sexuée du phénomène d'isolement, et son caractère grandissant.



a.iv - Une jeunesse et une mixité plus importante sur le QPV « Le Mail »

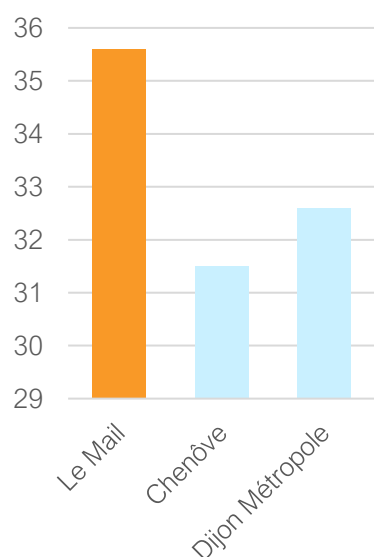
Comparativement à l'ensemble de la commune de Chenôve, le Quartier Prioritaire « Le Mail » présente quelques particularités dont notre association doit tenir compte dans sa manière d'intervenir et pour toucher ceux qui y vivent.

Tableau 7 : Composition des foyers en 2015 au « Mail », à Chenôve et à Dijon Métropole

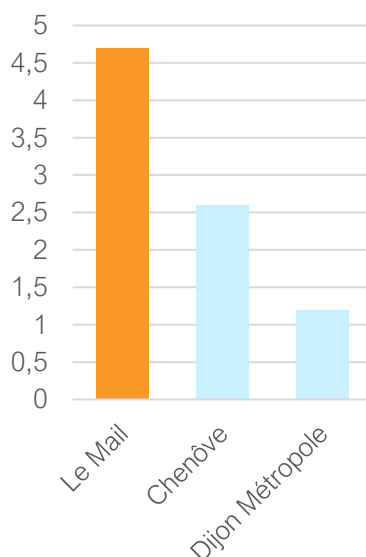
en % (2015)	0 à 24 ans	60 ans et plus	Ménages de 1 personne)	Ménages de 6 personnes et plus	Étrangers
<b>Le Mail</b>	35,6	24,3	34,3	4,7	24,3
<b>Chenôve</b>	31,5	27,7	37,1	2,6	13,5
<b>Dijon Métropole</b>	32,6	23,8	45,8	1,2	7,1

**Le Mail** : Valeur supérieure à celle de Chenôve et Dijon Métropole

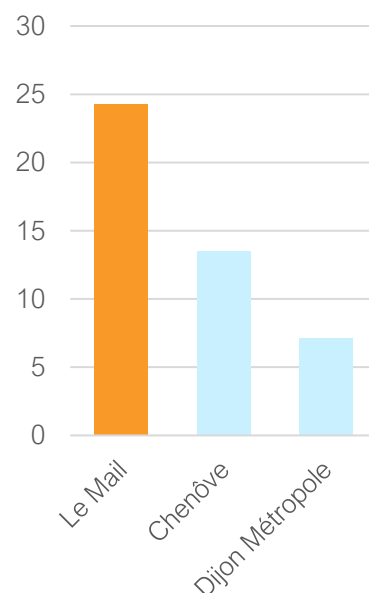
Part des 0 à 24 ans (2015)



Part des ménages de 6 personnes et plus (2015)



Part d'étrangers (2015)



La première de ces particularités est celle d'avoir une population plus jeune que le reste de la commune, puisque la part des 0-24 ans y est plus importante (35,6 % contre 31,6 % sur l'ensemble de la commune en 2015). Cette forte présence des moins de 25 ans dans le QPV en vient même à être supérieure à celle de Dijon Métropole qui pourtant, nous l'avons vu, a la particularité de subir les effets de la présence du campus universitaire qui attire une population jeune. Cette particularité est parfaitement visible sur la pyramide des âges du quartier « Le Mail » qui présente une base large, bien plus que ne l'est celle de l'ensemble de la commune.

Deuxièmement, et corrélativement à la première particularité, nous remarquons une plus forte proportion de ménages « nombreux » (plus de six personnes) sur ce quartier. En effet, 4,7 % des ménages du QPV comptent plus de six personnes, contre seulement 2,6 % pour Chenôve (valeur

augmentée par celle du QPV), et seulement 1,2 % pour Dijon Métropole. Nous pouvons faire l'hypothèse d'une plus forte présence de familles avec quatre enfants ou plus, comme nous le confirmeront plus loin les données sur la composition des ménages avec familles selon le nombre d'enfants.

Enfin, la troisième particularité sur laquelle nous décidons de nous attarder montre une forte présence d'étrangers sur « Le Mail » comparativement à Chenôve et à Dijon Métropole. Le Quartier Prioritaire compte en effet près d'une personne sur quatre en tant qu'étrangère (24,3 %), alors que le reste de la commune n'en dénombre que 13,5 % (surévalués par l'effet du QPV, voir précédemment) et que la part d'étrangers à Dijon Métropole ne s'élève qu'à de 7,1 %.

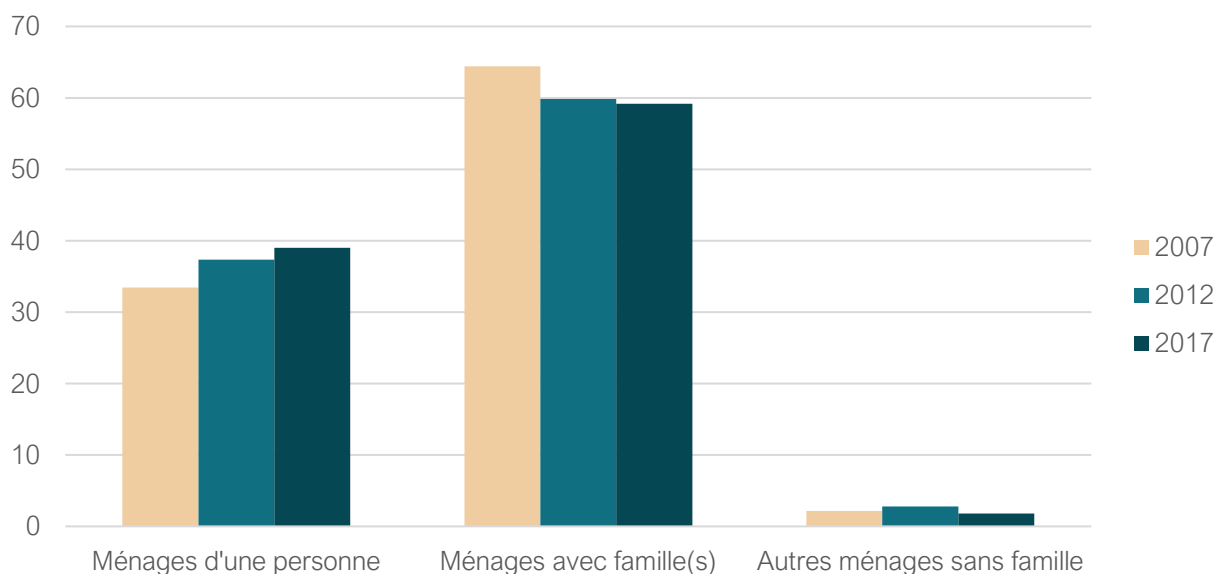
### I.1.b - Des familles avec enfants et une augmentation de la monoparentalité

*b.i - De moins en moins de personnes par foyer, des familles nombreuses plus représentées à Chenôve et au Mail*

Tableau 8 : Évolution de la répartition des types de ménages à Chenôve entre 2007 et 2017

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ménages d'une personne	2 079	33,4	2 293	37,3	2 417	39,0
Ménages avec famille(s)	4 004	64,4	3 675	59,9	3 668	59,2
Autres ménages sans famille	134	2,2	172	2,8	112	1,8

#### Évolution de la répartition des types de ménages à Chenôve



La Ville de Chenôve est composée, entre 1968 et 2017, par des foyers ayant un nombre supérieur de personnes par foyer que ceux de la France et de Dijon Métropole.

Cependant, Chenôve n'échappe pas à une baisse tendancielle structurelle notable du nombre de personnes par foyer qui s'explique par une progression des séparations et une baisse de la fécondité ces dernières décennies.

En constatant que la moyenne des personnes par foyer est plus importante à Chenôve alors que les « Ménages avec familles » y sont moins représentés qu'en France (données de 2017, voir plus bas), nous voyons que les familles nombreuses étaient et restent plus nombreuses à Chenôve qu'en France et Dijon Métropole.

Sur le quartier du « Mail », 15,1 % des ménages sont composés de 5 personnes ou plus (données de 2014). Sur Dijon Métropole, seuls 2,9 % des ménages ont cette composition. Ce taux au « MAIL » est même le plus fort des quartiers classés en QPV de l'Agglomération Dijonnaise, puis qu'il atteint respectivement 13 % ; 11,9 % ; 9,1 % ; et 8,6 % ; respectivement sur les quartiers de Dijon « Fontaine d'Ouche, les Grésilles », de Longvic « Le Bief du Moulin » et de Talant « Le Belvédère ».

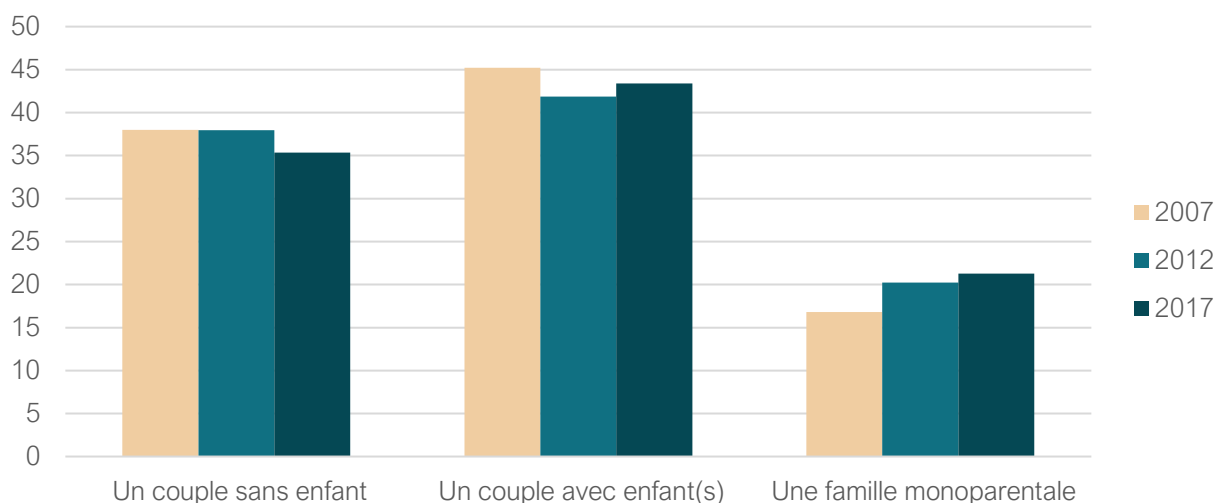
À Chenôve, de 2007 à 2017, bien qu'elle baisse continuellement depuis 10 ans, la part des ménages avec famille(s) reste la structuration prépondérante, avec plus de 59 % de l'ensemble des ménages qui le sont.

*b.ii - Une majorité de familles avec enfant(s) et une augmentation des familles monoparentales*

Tableau 9 : Évolution de la répartition des types de familles à Chenôve entre 2007 et 2017

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Un couple sans enfant	1 521	38,0	1 395	38,0	1 297	35,4
Un couple avec enfant(s)	1 810	45,2	1 538	41,9	1 591	43,4
Une famille monoparentale	673	16,8	743	20,2	780	21,3

### Évolution de la répartition des types de ménages avec familles à Chenôve



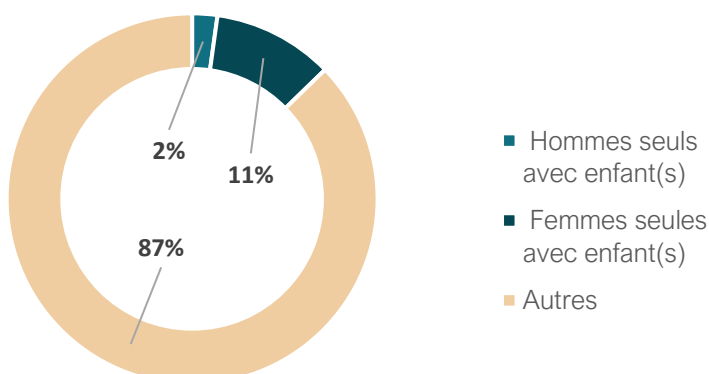
À Chenôve, en 2017 :

- la typologie des « couples avec enfant(s) », malgré des évolutions entre 2007, 2012 et 2017, reste stable et majoritaire
- il faut souligner l'augmentation importante et constante, entre 2007, 2012 et 2017, des « familles monoparentales » pour atteindre jusqu'à 789 familles et 21,3 % des ménages avec familles. Cette augmentation va de pair avec la baisse des « couples sans enfant ».

Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Familles », cette dimension « monoparentale ».

#### *b.iii - Une très large majorité de mères seules*

#### Répartition hommes, femmes seul(e)s avec enfant(s) sur l'ensemble des ménages de Chenôve (2017)



**En 2017**  
**789 familles monoparentales, soit 12,6 % de l'ensemble des ménages,**  
**21,3 % des ménages avec familles**

En 2017, à Chenôve :

- la part des familles « monoparentales » représente 12,6 % de l'ensemble des ménages (plus d'un foyer sur dix à Chenôve est une femme seule avec enfant(s)) et 21,3 % des ménages avec familles
- les « femmes seules avec enfant(s) » sont très largement majoritaires (+ 65,6 points) dans la typologie des familles « monoparentales » par rapport aux « hommes seuls avec enfant(s) »
- cependant, la proportion de ceux-ci a d'abord baissé entre 2007 et 2012, puis a augmenté de nouveau de presque 5 points entre 2012 et 2017.

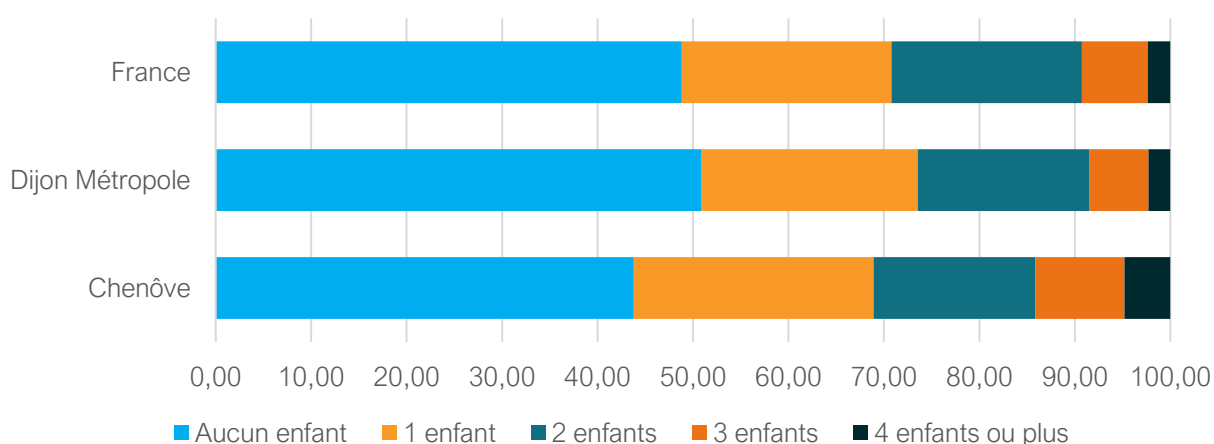
En 2015, à Chenôve, la part des familles « monoparentales » plus présente géographiquement ne se limite cependant pas à certains quartiers. Elle se répartit de manière générale sur l'ensemble de Chenôve

*b.iv - Plus de familles avec enfant(s) qu'ailleurs.*

Tableau 10 : Répartition des familles selon le nombre d'enfants à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	Chenôve		Dijon Métropole		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun enfant	1 616	43,78	32 296	50,85	8 945 007	48,83
1 enfant	928	25,14	14 406	22,68	4 023 434	21,97
2 enfants	626	16,96	11 438	18,01	3 651 613	19,94
3 enfants	344	9,32	3 915	6,16	1 268 024	6,92
4 enfants ou plus	177	4,80	1 461	2,30	429 174	2,34

Répartition de la composition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (2017)



À Chenôve en 2017, un ménage sur trois (33,5 %) compte au moins un enfant de moins de 25 ans, et un ménage sur quatre (26 %) est un ménage avec famille sans enfant.

À Chenôve en 2017, 56,22 % des ménages avec familles comptent au moins un enfant de moins de 25 ans, tandis que ce même taux tombe à 51,17 % pour la France et à 49,15 % pour Dijon Métropole.

Autre particularité de la commune, la part des familles avec 3 enfants et plus est bien plus importante qu'ailleurs, puisque cette typologie de familles représente 14,12 % des ménages avec familles de Chenôve (8,41 % de l'ensemble des ménages), alors qu'elle ne pèse que 8,46 % à Dijon Métropole (4,25 % de l'ensemble des ménages) et 9,26 % sur l'ensemble de la France (5,76 % de l'ensemble des ménages).

Le Projet Social de notre association devra donc intégrer dans sa déclinaison des actions en direction des familles :

- les dimensions « familles nombreuses » et « parentalité » (la typologie des ménages nous renseignera davantage, cf. page suivante)
- le facteur grandissant de « familles isolées »

### I.1.c - Un taux de scolarisation des adolescents sur Chenôve qui interroge

*c.i - Presque la moitié des Cheneveliers quittent la commune tous les jours pour suivre leur scolarité*

Tableau 11 : Répartition de la population scolarisée selon son lieu de résidence et son lieu d'étude

	ENSEMBLE		Scolarisée dans la même commune que le lieu de résidence		Scolarisée en dehors de la commune du lieu de résidence	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Chenôve</b>	3 369	100,00 %	1 936	57,5	1 433	42,5
<b>Dijon</b>	45 189	100,00 %	42 606	94,28	2 584	5,72
<b>Dijon Métropole</b>	67 198	100,00 %	53 254	79,25	13 944	20,75
<b>Quetigny</b>	2 366	100,00 %	1 404	59,3	962	40,7

Nous constatons que la scolarité des jeunes cheneveliers se fait pour bonne partie en dehors de la commune. En effet, 42,5 % des personnes scolarisées qui habitent Chenôve quittent la commune pour se rendre à leur lieu d'étude.

Concernant le lycée, il s'agit là d'un phénomène normal pour une ville comme Chenôve qui ne compte qu'un seul lycée (le lycée Antoine) : arrivés en seconde, les élèves doivent souvent se rendre dans d'autres communes, notamment Dijon qui concentre la plupart des lycées de l'agglomération, ou bien encore Brochon qui accueille une partie des élèves quittant le collège.

Cependant, s'agissant des années collège, nous remarquons une forte scolarisation à l'extérieure de Chenôve qui relève d'un phénomène d'évitement des établissements de la commune. En effet, la population (2016) des 10-14 ans est de 864, garçons et filles réunis. Or, les deux collèges Herriot et

Chapitre ne comptent que 562 élèves en 2019 (respectivement 292 et 270). En première approximation<sup>6</sup>, nous pouvons donc dire qu'un peu moins 300 élèves de collèges bénéficient d'une dérogation à la carte scolaire.

*c.ii - Une population de plus en plus diplômée à la faveur des études supérieures*

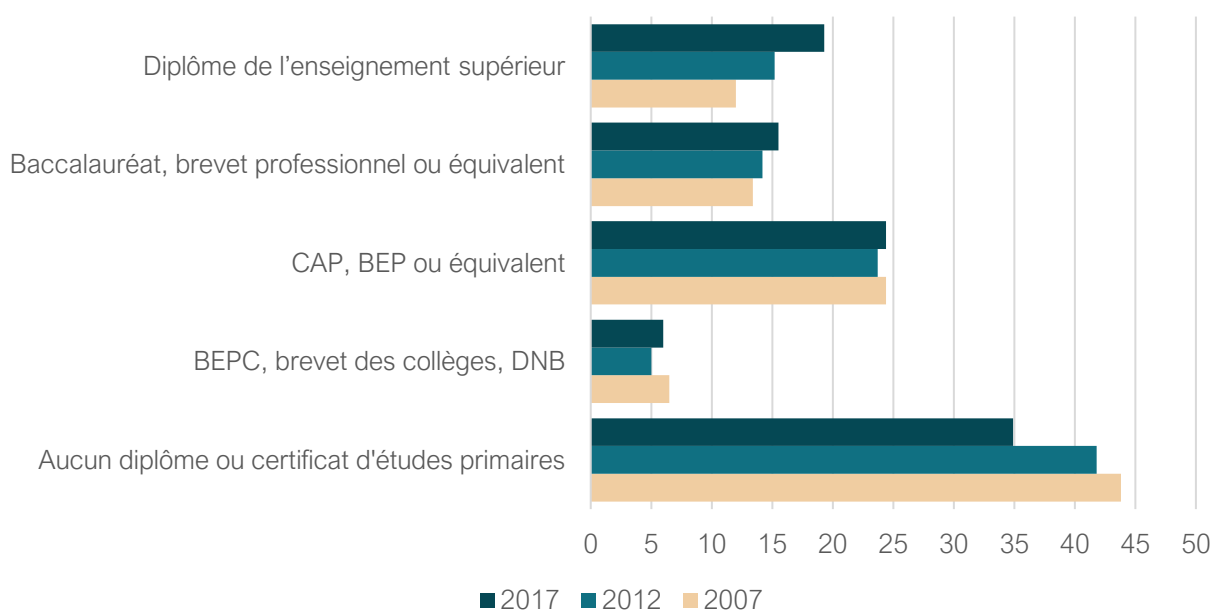
Tableau 12 : Évolution du niveau de diplôme le plus élevé des personnes de plus de 15 ans et non scolarisées à Chenôve entre 2007 et 2017

	en %	2007	2012	2017
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires		43,8	41,8	34,9
BEPC, brevet des collèges, DNB		6,5	5	6
CAP, BEP ou équivalent		24,4	23,7	24,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent		13,4	14,2	15,5
Diplôme de l'enseignement supérieur		12	15,2	19,3

De manière générale, nous remarquons que les personnes de plus de 15 ans non scolarisées à Chenôve non diplômées ou sans certificat d'études primaires sont surreprésentées (34,9 %) par rapport à Dijon Métropole (19,6 %) ou que dans le reste de la France (22,8 %), en 2017.

<sup>6</sup> Les effectifs ont pu varier quelque peu sur les trois années qui séparent les chiffres dont nous disposons.

### Évolution du niveau de diplôme le plus élevé des personnes de plus de 15 ans et non scolarisées – Chenôve



Pour autant nous observons qu'entre 2007 et 2017, les plus de 15 ans de Chenôve non scolarisés sont de plus en plus diplômés : la proportion des personnes n'ayant « aucun diplôme ou certificat d'études primaires » a diminué de 8,6 %. Deux phénomènes peuvent expliquer cette tendance. D'abord une augmentation du niveau d'études des jeunes et jeunes adultes de la commune ; puis la disparition des personnes les plus âgées dont on sait qu'elles sont, de manière générale, moins diplômées.

Sur cette même période, nous constatons que la proportion des détenteurs de BEPC, brevet des collèges, DNB a légèrement diminué, passant de 6,5 % en 2007 à 6,0 % en 2017, confirmant ainsi la tendance à voir des habitants de plus en plus formés.

La proportion des détenteurs de CAP, BEP ou équivalent est strictement restée stable sur 10 ans à 24,4 %.

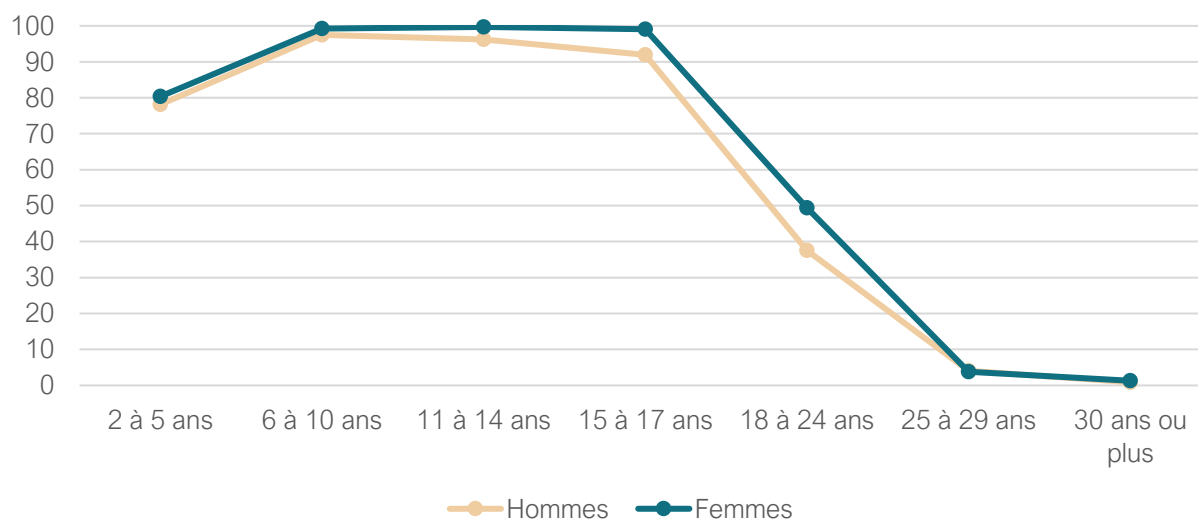
C'est en observant les catégories « Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent » et « Diplôme de l'enseignement supérieur » que nous observons les évolutions les plus significatives, puisque sur 10 ans, nous voyons respectivement une progression de +2,1 % et de +7,3 %.

#### *c.iii - Une différenciation sexuée de l'engagement dans les études : l'arrêt des*



*études d'abord chez les garçons dès la sortie  
du collège*

### Évolution du taux de scolarisation à Chenôve selon l'âge et le sexe (2017)



En 2017 à Chenôve, nous constatons que les garçons sont, pour toutes les tranches d'âges observées en dessous de 24 ans, moins scolarisés que les filles. Si la différence reste minime pour chez les plus jeunes jusqu'à 10 ans (-1,9 % de taux de scolarisation pour les garçons de 2 à 5 ans, -1,7 % pour les 6-10 ans), une tendance à l'augmentation de cette différence est observée ensuite pour les âges correspondant au collège, lycée et les études supérieures :

- 3,5 % pour les 11-14 ans
- 7,2 % pour les 15-17 ans
- 11,9 pour les 18-24 ans

La différence s'estompe ensuite pour les études longues ou les reprises d'études avec des écarts marginaux sur des effectifs qui le sont tout autant.

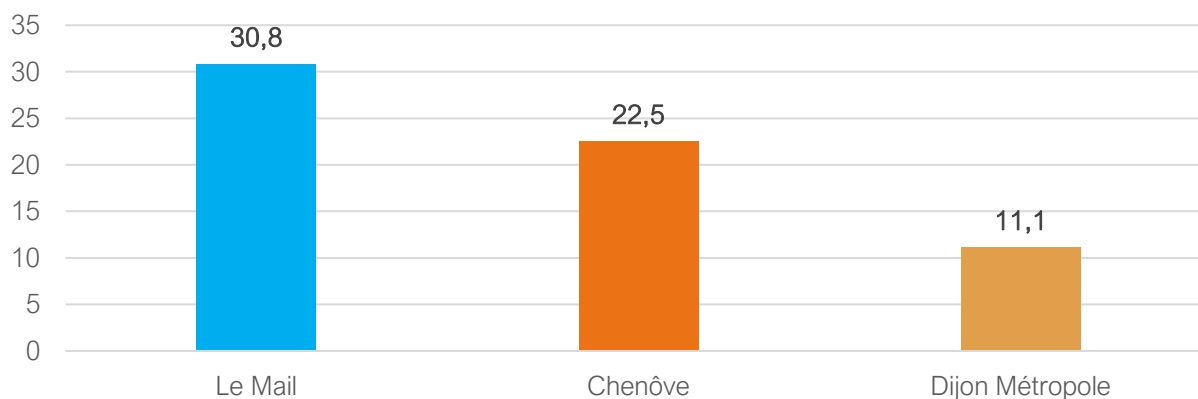
En observant ailleurs la tranche d'âges des 18-24 ans pour laquelle le différentiel est le plus important, nous constatons que la tendance est la même (les garçons sont moins scolarisés), mais que cette différence est moins prononcée : -5,2 % à Dijon Métropole, -6,0 % pour l'ensemble de la France. Chenôve voit donc un désengagement des garçons dans les études supérieures plus important qu'ailleurs.

Cependant et dans l'ensemble, les 18-24 ans de Chenôve sont moins scolarisés qu'ailleurs. Nous voyons que, même chez les filles, la déscolarisation pour ces âges est plus importante puisque celles de Chenôve sont 5,9 % moins scolarisées que celles de l'ensemble de la France (21,4 % moins que celles de Dijon Métropole), ce qui les place sensiblement au même niveau que les garçons (+0,1 % par rapport au niveau national des garçons).

## I.1.d - Un taux de pauvreté qui demeure

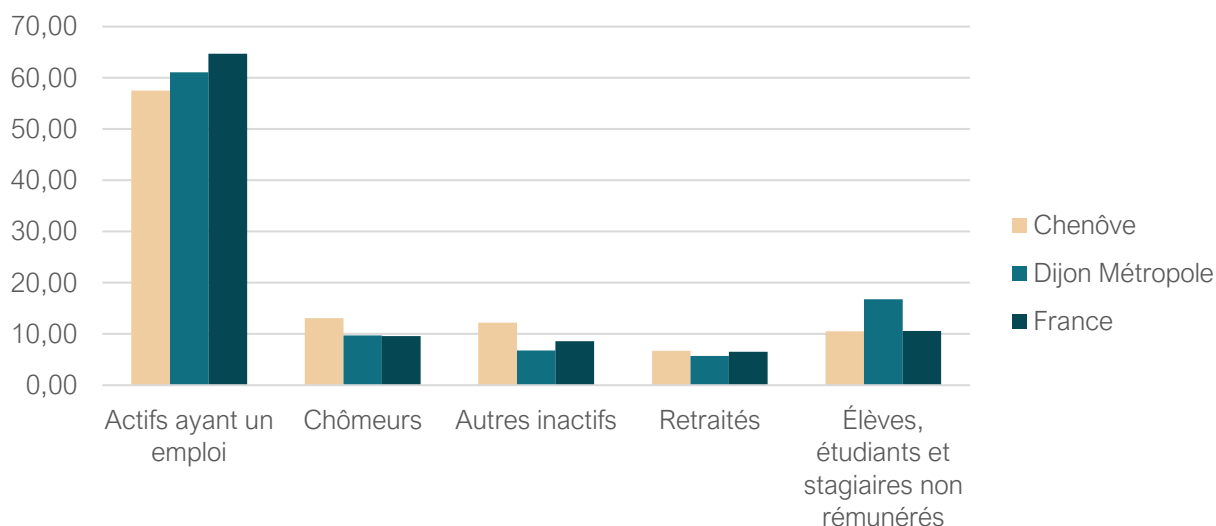
*d.i - Un accès à l'emploi plus difficile*

## Part des personnes des 16-25 ans non-scolarisées et sans-emploi (2017)



Les effets de la moindre qualification des habitants de Chenôve se font ressentir sur le marché de l'emploi, notamment chez les 16-25 ans non scolarisés. Nous voyons que la proportion de ces derniers à ne pas avoir d'emploi est bien plus grande, en 2017, à Chenôve qu'à Dijon Métropole : 22,5 % des 16-25 ans non scolarisés sont sans emploi à Chenôve contre 11,1 % à Dijon Métropole. Une différence qui s'accroît davantage encore si nous ne prenons que l'exemple du « QPV Le Mail », lequel voit sa proportion des 16-25 ans non scolarisés sans emploi monter à 30,8 %.

## Répartition de la population de 15 à 64 ans par type d'activité (2018)



De façon générale, à Chenôve en 2018, l'ensemble de la population accède moins facilement à l'emploi si l'on compare à Dijon Métropole et au reste de la France. En effet, si l'on considère les catégories « Chômeurs » et « Autres inactifs », Chenôve affiche une proportion bien plus importante avec 25,30 % de la population dans ces catégories, lorsque celles-ci ne sont que de 16,5 % à Dijon Métropole, et 18,2 % dans le reste de la France.

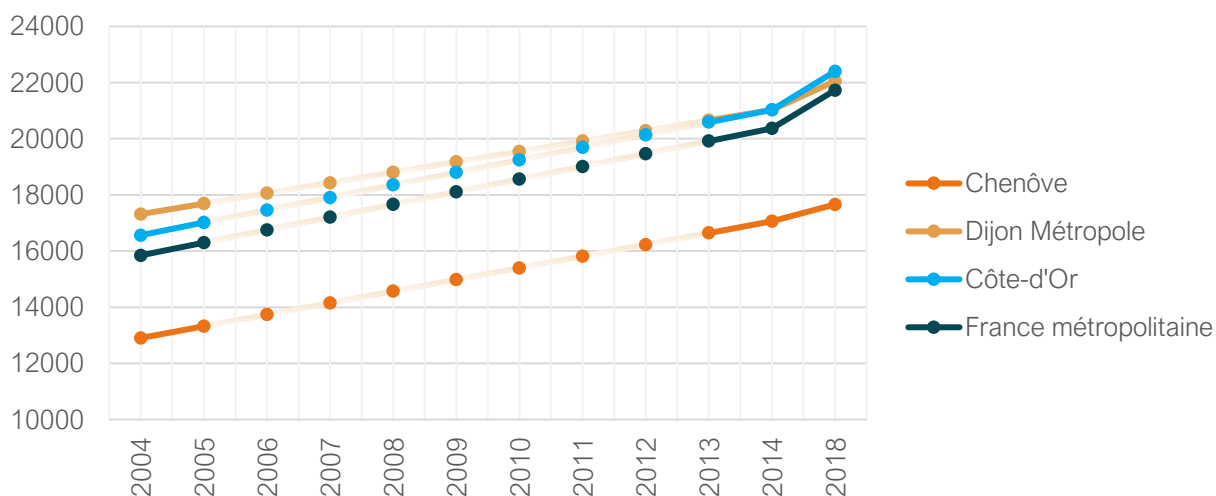
Une différence qui se constate encore au regard de la catégorie « Actifs ayant un emploi » pour l'année 2018, puisque Chenôve a une proportion de la population dans celle-ci à hauteur de 57,5 %, soit respectivement 3,6 % de moins que dans la Métropole (qui a par ailleurs plus « d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés » du fait de la présence du campus universitaire), et 7,2 % de moins que dans le reste de la France. Une différence qui ne peut être expliquée par la présence plus importante de retraités, car nous constatons qu'elle est sensiblement similaire à Chenôve, Dijon Métropole et sur l'ensemble de la France métropolitaine (les trois étant compris dans le même pourcentage).

#### *d.ii - Revenus : une précarité économique qui pèse sur tous les types de foyers à Chenôve*

À travers l'analyse qui suit des revenus des Cheneveliers, nous tentons d'évaluer l'accessibilité de notre association et de ses activités du point de vue financier, et de mettre au jour les enjeux sous cet aspect. Il s'agit de questionner la particularité ou non du territoire en termes de revenus disponibles par personne, et ainsi de construire une proposition d'activités et de leurs conditions d'accès adaptées au résultat de notre constatation.

Regardons dans un premier temps la médiane des revenus par unité de consommation (ou niveau de vie) à Chenôve et comparons-le à d'autres niveaux géographiques<sup>7</sup>.

#### Évolution de la médiane du niveau de vie



Nous constatons que la médiane du niveau de vie à Chenôve est inférieure aux autres niveaux géographiques choisis pour la comparaison. En tendance, Chenôve suit la même pente que Dijon Métropole, la Côte-d'Or, et la France métropolitaine.

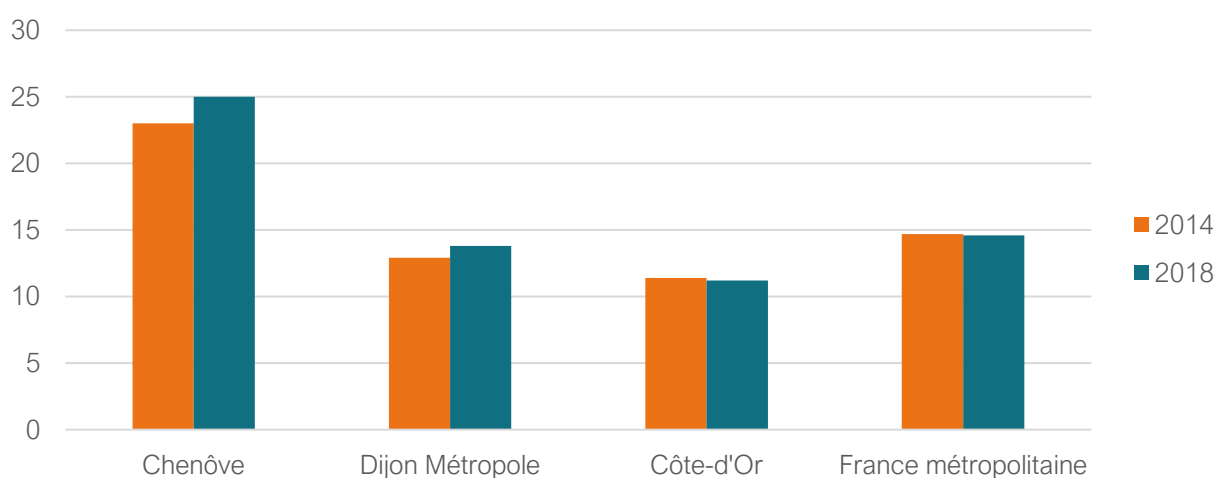
<sup>7</sup> Les données inconnues ont été projetées de manière linéaire sur le graphique afin de rendre visible la tendance de l'évolution.

Si nous nous intéressons aux valeurs, en 2004, la différence avec la médiane la plus élevée (Dijon Métropole) était de -4412,5 €, et de -4740 € en 2018 (en comparaison de la Côte-d'Or). La situation défavorisée de Cheneveliers s'est donc accentuée sur cette période puisque nous ne constatons pas de rapprochement des courbes.

#### d.iii - Un taux de pauvreté en augmentation

Ce phénomène est également visible en prenant un autre indicateur, à savoir le taux de pauvreté. Selon la définition de l'INSEE, « un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.<sup>8</sup> »

#### Évolution du taux de pauvreté



Entre 2014 et 2018, le taux de pauvreté a évolué en augmentant à Chenôve (+2 %, passant de 23 % à 25 %), et ce inversement par rapport à la Côte-d'Or et à l'ensemble de la France métropolitaine où il a très légèrement baissé (-0,2 % dans le département, de 11,4 % à 11,2 % ; -0,1 % à l'échelle du pays, de 14,7 % à 14,6 %). L'augmentation est également visible à l'échelle de Dijon Métropole, mais dans une moindre mesure (+0,9 %, de 12,9 % à 13,8 %) et en subissant les augmentations de Chenôve notamment (en sortant la commune des statistiques de Dijon Métropole, nous verrions une hausse du taux de pauvreté moins forte encore).

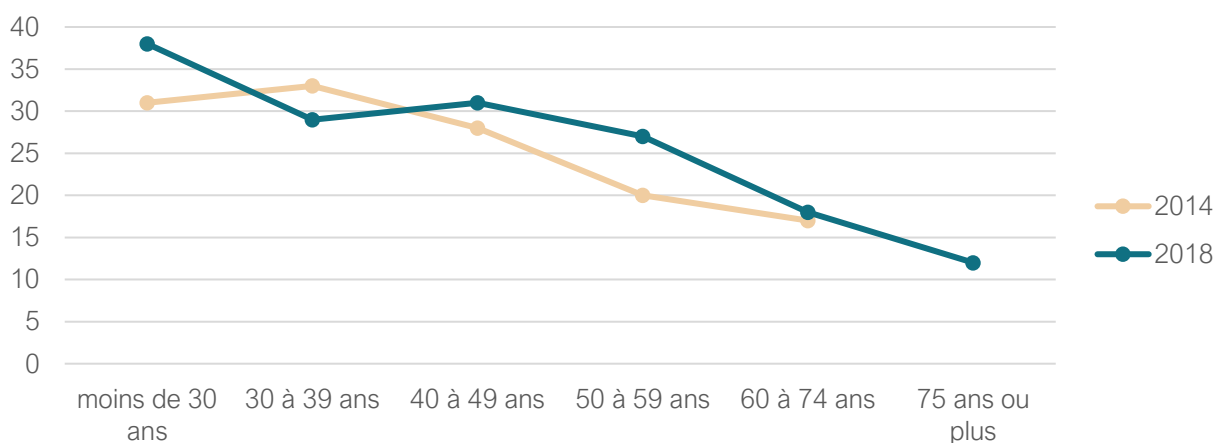
Nous pouvons raisonnablement faire l'hypothèse que l'année 2020 aura davantage encore augmenté ces inégalités par les conséquences liées à la pandémie de Covid-19. En effet, les populations les plus pauvres sont aussi celles qui subissent le plus la précarité des contrats courts et intermittents, lesquels ont été les variables d'ajustement des entreprises pour gérer l'impact économique de la baisse d'activité. Une intégration des données disponibles dans les prochains mois nous confirmera ou non cette hypothèse.

<sup>8</sup> « Taux de pauvreté monétaire », Insee.fr, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320>

*d.iv - Taux de pauvreté selon l'âge : des difficultés à sortir de la pauvreté, une jeunesse plus touchée qu'avant*

Attardons-nous quelques instants sur l'évolution de ce taux de pauvreté à Chenôve selon l'âge, et comparons les tendances entre 2014 et 2018.

### Évolution du taux de pauvreté selon l'âge - Chenôve



En 2018, à Chenôve, le taux de pauvreté a une tendance baissière avec l'avancée dans l'âge. À l'exception du passage des 30-39 ans à 40-49 ans où le taux de pauvreté augmente (+2 %, de 29 % à 31 %), tous les autres segments sont à la baisse. La pauvreté est donc un phénomène qui touche d'abord les jeunes à Chenôve.

Cependant, nous remarquons que la sortie de la pauvreté est difficile lorsque nous comparons les données de 2014 avec celles de 2018. En effet, les personnes qui étaient comptabilisées dans une tranche d'âge en 2014 ont, pour partie, constitué dans la tranche d'âge suivante en 2018. Si nous comparons par exemple les données des 30 à 39 ans de 2014 avec celles des 40 à 49 ans en 2018 (donc, dit autrement, les situations en partie des mêmes personnes à quatre ans d'intervalle), nous voyons que les taux baissent, mais faiblement :

- Moins de 30 ans 2014 à 30-39 ans de 2018 : -2 %
- 30-39 ans de 2014 à 40-49 ans de 2018 : -2 %
- 40-49 ans de 2014 à 50-59 ans de 2018 : -1 %
- 50-59 ans de 2014 à 60-74 ans de 2018 : -2 %

Ces données nous invitent à croire que la sortie de pauvreté est difficile à réaliser à Chenôve entre 2014 et 2018<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> D'autres facteurs seraient à intégrer pour une analyse plus fine, car les tranches d'âges ne correspondent pas exactement à l'intervalle de temps entre les dates des données, tout comme l'influence de la mobilité qui devrait être mesurée.

Forts de cette constatation, nous pouvons alors craindre pour la situation des moins de 30 ans de Chenôve qui subissent une pauvreté 7 % plus élevée que la même tranche d'âges en 2014 (38 % de pauvreté pour les moins de 30 ans en 2018, alors que ce taux n'était « que » de 31 % en 2014). S'il est difficile de sortir de la pauvreté, alors cette présence plus forte de la pauvreté se répercutera sur l'ensemble des tranches d'âges suivantes.

## I.2 - Une sectorisation des activités

---

Cette question est importante, car ces lieux sont aussi des espaces de rencontre et de vie sociale, des espaces permettant la mixité.

Cette situation de répartition géographique des fonctions de services de la vie quotidienne des habitants conduit à une obligation de mobilité forte au-delà du déplacement piétonnier. Elle a pour autre conséquence la spécialisation des territoires, qui n'incite pas forcément à la mixité des publics, à la rencontre.

### I.2.a - L'activité économique

Une zone accueillant une industrie pharmaceutique et plasturgique importante se situe dans le sud de la ville. On observe également une concentration forte de commerces sur cette zone.

Cependant, d'autres commerces de proximité, notamment alimentaires, sont aussi sur la commune. Ceci est vrai également pour l'électroménager ainsi que pour les services aux particuliers tels que les coiffeurs et instituts de beauté.

La restauration rapide et les restaurants se répartissent de manière plus équilibrée sur le territoire entre la zone industrielle et les autres quartiers, mais il n'est pas sûr que cela soit des services de même nature. Si l'on ajoute le quartier « ateliers SNCF », le déséquilibre réapparaît (répartition, restauration rapide/restaurants).

Ce quartier voit également la présence des services, artisans, banques, réparations automobiles. La présence des autres services publics en lien à la santé, aux services sociaux et administratifs se trouvent eux plus sur le nouveau centre-ville.

### I.2.b - Les services de santé

Les services de santé sont présents sur l'ensemble de la commune, avec une répartition géographique inégale pour les pharmacies et un seul laboratoire d'analyse. Les fonctions paramédicales et spécialités médicales sont présentes sur la commune, mais parfois regroupées en pôle. Au vu de la géographie dense du territoire, ceci n'est pas forcément une difficulté.

### 1.2.c - Les services d'actions sociales

Les services d'actions sociales sont répartis sur l'ensemble du territoire communal, dans une grande proximité des lieux de résidence.

Cette question est bien prise en compte dans le projet de réorganisation urbaine du territoire, travail conduit par la Maison du projet.

### 1.2.d - Les activités touristiques

Ces dernières sont peu nombreuses et se caractérisent par des hôtels implantés essentiellement aux abords de la rocade et de la zone industrielle et commerciale

## 1.3 - Partenariats et coordination des services à la population

---

La Commune est pourvue de nombreux services à la population : des activités commerciales aux services d'action sociale, en passant par une activité économique importante avec la zone industrielle et le quartier des Ateliers SNCF. Nous pouvons noter également une présence de nombreux dispositifs éducatifs.

### 1.3.a - Les services publics d'action sociale

Ils sont répartis entre plusieurs collectivités ou EPCI au regard de leurs compétences. La commune bien sûr par l'action des services municipaux et du CCAS, le Conseil Départemental avec l'ESCO, et maintenant la Métropole avec son service social métropolitain. Service créé au 1 janvier 2021, il est la traduction concrète de la nouvelle répartition des compétences entre le Conseil Départemental et la Métropole sur le territoire du Grand Dijon. Son arrivée a été l'occasion de préciser les complémentarités entre ces trois acteurs publics majeurs : Le CCAS intervient prioritairement sur les adultes seuls ou personnes âgées, l'Esco sur le suivi des familles (avec enfants ?) en matière d'action sociale et de protection de l'enfance et le service métropolitain présent au sein des locaux du CCAS, assure le primo accueil des personnes sans suivi social depuis plus de 12 mois, pour orientation.

Ces interventions directes sont complétées par de l'action « médiation » déléguée au milieu associatif notamment l'Association Grand Dijon Médiation (AGDM) et l'Acodège

L'AGDM, association créée à l'initiative des Villes de l'agglomération, du Grand Dijon et des bailleurs sociaux, a pour vocation de mener des missions de médiation sur Dijon, Longvic, Quetigny et Chenôve. Missions de dialogue, d'écoute, d'orientation, de recensement des actions d'amélioration du cadre de vie nécessaire, elle veille à la tranquillité publique, apaise les situations conflictuelles.

Le Service de Prévention Spécialisée fait partie du Pôle Social de l'Acodège. Les équipes éducatives de ce service vont à la rencontre des jeunes en risque de marginalisation sur leurs lieux de vie.

Le service intervient auprès des jeunes de 10 à 21 ans et, plus particulièrement, des adolescent(e)s de 12 à 18 ans fragilisés, qui ne peuvent ou ne veulent pas s'adresser aux dispositifs habituels d'intégration sociale, culturelle et économique.

Dans les Espaces de Solidarités, les habitants peuvent rencontrer des professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI) en consultation ou en rendez-vous avec leurs enfants, jusqu'à 6 ans. Les professionnels peuvent également se rendre au domicile pour suivre la grossesse d'une habitante, répondre à des questions sur la parentalité... Ces professionnels, médecins, sages-femmes, infirmières-puéricultrices œuvrent en lien avec les personnels administratifs (cadres et secrétaires).

### 1.3.b - Les services publics de l'action éducative

Le système sur Chenôve est structuré autour des établissements scolaires – écoles, collèges et Lycée Antoine – et l'action des services municipaux. L'initiative des associations complète cette offre.

On dénombre 6 groupes scolaires soit au total, 12 écoles, 1657 élèves scolarisés en 2017-2018. Quatre d'entre eux sont en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+).

Pour les six écoles maternelles, on compte 732 élèves inscrits pour 32 classes dont trois (5 ??) dispositifs spécifiques de scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Pour les 6 écoles élémentaires, on compte 925 élèves inscrits pour 50 classes. Les écoles élémentaires de Chenôve comptent 3 classes d'Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire (ULIS).

En parallèle, la collectivité a développé sur chaque groupe scolaire des accueils périscolaires qui accueillent **en moyenne 105 enfants par jour**, soit 550 enfants et un encadrement composé de 11 ETP.

**Les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)** interviennent dans les écoles primaires sur 104 cycles sportifs scolaires (aquatiques et terrestres) auprès de tous les enfants des écoles élémentaires (environ 1000 enfants sont concernés). Tous les enfants scolarisés dans les écoles de Chenôve bénéficient d'un enseignement à la natation.

Cette offre, en période scolaire, est complétée par des activités proposées durant les vacances scolaires par de nombreux intervenants :

- **l'Accueil de loisirs du Mail** pour les enfants âgés de 3 à 5 ans est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- **l'Accueil de loisirs du Plateau** pour 6 à 16 ans est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Côté Petite enfance, plusieurs structures collectives sont présentes : Le RAM, qui coordonne l'action des assistantes maternelles et la relation aux parents et deux structures multiaccueil

En 2018, on compte 358 places possibles : 96 en accueil collectif, familial, municipal, et 262 auprès des assistantes maternelles indépendantes.

Concernant le secondaire, la commune dispose de deux collèges et du lycée professionnel Antoine. Un collège est situé en REP+ et quartier Politique de la Ville.



- **Collège Herriot** : 292 collégiens (dont dispositif Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants)
- **Collège Le Chapitre** situé en REP+ et QPV : 270 collégiens
- **Lycée Professionnel Antoine** : 320 lycéens

En complément, la commune gère au sein de son Service Jeunesse Éducation trois structures d'intervention auprès des publics jeunes répondant aux missions d'animation, d'information et d'orientation :

- « **I@ Boussole** », accueil libre pour les jeunes de 14 à 17 ans, ouverte en semaine et toutes les vacances scolaires aux mêmes horaires que le mercredi. Des sorties à la journée ou en soirée sont également programmées. Des séjours flash (2 jours) et des séjours d'une semaine sont organisés durant les vacances. Les programmes d'activités se basent principalement sur le sport. Cette offre est complétée par des sorties socioculturelles extérieures sur proposition des jeunes ou de l'équipe.
- « **la Fabrique** » est un lieu d'accueil libre de jeunes et jeunes adultes de 16 à 25 ans et n'est pas une structure déclarée auprès de la DDCS. Des activités sportives sont proposées en soirée et pendant les vacances scolaires, et tout au long de l'année.
- le **Point Information Jeunesse (PIJ)**, ouvert en février 2012 est accueilli à I@ Boussole, est membre du réseau Information Jeunesse de Bourgogne-Franche Comté (CRIJ), il est pourvu d'un EPN.

La ville organise également en complément de cette offre de loisirs éducatifs de proximité, des séjours pendant les vacances scolaires pour les mineurs. Plusieurs destinations sont proposées chaque année, été comme hiver dont la base d'équitation de Ternant (8/17 ans) gérée par la ville, lieu privilégié pour la pratique d'activités de pleine nature et plus particulièrement l'équitation.

### I.3.c - Les services publics à vocation culturelle et sportive

#### *c.i - Le Conservatoire à rayonnement communal*

Le conservatoire à rayonnement communal est un établissement d'enseignement artistique en musique, danse et théâtre classé par l'État. L'enseignement est collectif et individuel. Il a aussi une mission de diffusion : 44 concerts et auditions par an. Il produit et crée aussi ses propres spectacles.

530 élèves y sont inscrits et 230 enfants au titre de l'Éducation Artistique et Culturelle (dont 3 orchestres à l'école, 2 en primaire et 1 au collège).

#### *c.ii - La Bibliothèque*

Elle propose de multiples activités en direction des publics de tout âge, et de nombreuses animations en direction des familles : véritable médiathèque proposant des espaces expositions, des activités numériques, et des projets partenariaux nombreux.

### *c.iii - Le Cèdre (centre culturel et de rencontres)*

Les projets d'action culturelle du Cèdre en direction des jeunes sont multiples pour :

- favoriser l'accès à la culture, facteur d'émancipation et vecteur de tolérance, de respect, de dépassement de soi et d'épanouissement,
- contribuer à la formation de l'esprit citoyen,
- permettre l'accès à des œuvres de qualité,
- encourager la pratique.

Chaque année scolaire, le Cèdre organise avec les enseignants, des associations ou les services municipaux de multiples animations

### *c.iv - Les activités sportives municipales (ASM)*

Ces activités accueillent près de 1200 personnes, dont environ 400 enfants et jeunes. Des activités aquatiques et terrestres sont proposées dès l'âge de 6 mois pendant la période scolaire. Des animations dans le cadre du dispositif « Une semaine, Un Sport » permettent à un large public d'accéder à des « cycles découverte » ainsi que les semaines multi activités en direction des enfants pendant les vacances scolaires par groupe d'âge 4-6 ans, 7-9 ans, 10-13 ans.

#### **1.3.d - Les services de la direction de la cohésion sociale et urbaine**

La Municipalité s'est engagée à poursuivre la transformation de Chenôve à travers un projet de territoire favorisant la cohésion sociale avec la volonté de renouveler les pratiques démocratiques en associant largement les habitants à ce projet. Dans ce cadre, la direction de la cohésion sociale et urbaine :

- participe à la mise en œuvre des orientations municipales en matière de politique de la ville (Contrat de Ville du Grand Dijon 2015-2020),
- anime la démarche et met en œuvre des actions en faveur du développement d'une ville durable notamment en partenariat avec l'association Pirouette Cacahuète
- anime les instances consultatives et participatives mises en place par la Municipalité et, plus particulièrement, le Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) et le futur Conseil Participatif des Jeunes Enfants (CPJE).

#### **1.3.e - La tranquillité publique**

Globalement, la direction de la tranquillité publique se tient à la disposition des établissements scolaires et de la direction de l'éducation chaque fois que cela est nécessaire sur le temps scolaire comme périscolaire. Elle s'incarne notamment par la présence d'un médiateur aux heures d'entrées et de sorties des deux collèges, par des présences ponctuelles dans les écoles en fonction des circonstances.

À cela, s'ajoutent les réunions partenariales écoles/direction de l'éducation/direction de la tranquillité publique. La direction de la tranquillité publique anime le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Les situations des écoles et des collèges font par ailleurs l'objet de discussions lors des Commissions Locales de Sécurité qui se tiennent deux fois par mois.

### 1.3.f - Des services publics complétés par une offre associative importante

Le tissu associatif local est composé de 147 associations :

- Associations de services et de loisirs à la population,
- Associations sportives,
- Associations interculturelles,
- Associations liées à l'économie
- Associations culturelles et artistiques
- Associations de mémoire
- Associations caritatives
- Associations liées à la défense de l'environnement.

Le territoire bénéficie d'un tissu associatif local très riche avec de nombreuses associations et clubs sportifs investis dans le champ de l'éducation, sur toutes les tranches d'âge. Ces associations bénéficient d'un soutien financier important de la ville de Chenôve. Nous allons resserrer le focus sur certaines d'entre elles, pouvant être considérées comme ayant une contribution structurante à l'action publique pour une part. Parmi elles : l'association Figure 2 Style, l'association Pirouette Cacahuète, l'association P'tit bleu P'tit jaune (ALACEP), l'association Les Pionniers, l'association Très-d'union, l'association Les Trèfles Jaunes.

#### *f.i - L'OMS, Office Municipal des Sports*

L'OMS a été créé en 1971, c'est une association de type loi 1901 qui a pour objet de faire l'interface entre les clubs et la Municipalité notamment en proposant la répartition des subventions accordées par la Ville, mais également pour toute autre demande concernant les installations sportives en lien avec le service des sports

L'OMS regroupe donc en son sein les 19 clubs sportifs qui ont leur siège social dans la Ville et qui proposent environ 35 disciplines sportives dans les installations municipales, en compétition ou en loisirs, pour environ 3300 licenciés

#### *f.ii - l'OMC, Office Municipal de la Culture*

« L'Office Municipal de la Culture de la Ville de Chenôve, créé en 2006, est une structure de concertation et de proposition dans tous les secteurs de la vie culturelle et artistique de la cité. C'est donc d'abord un lieu privilégié d'échanges, de rencontres et un organe fédérateur.

Véritable organisme de la vie culturelle et reflet de la population de notre cité, cet office accueille en son sein :

- des représentants des associations culturelles de Chenôve,
- des représentants du Conseil Municipal
- des personnalités reconnues pour leur compétence dans l'un des domaines de la vie culturelle et artistique.

En un mot, un lieu où peut s'exprimer à propos de la vie culturelle, un grand nombre de points de vue, de sensibilités et d'expériences.

Les missions de l'Office Municipal de la Culture de Chenôve s'inscrivent dans l'ensemble de la politique municipale, dans le but de réfléchir et d'agir pour développer dans la commune les meilleures pratiques possible de la vie culturelle.

Association Loi 1901, l'Office Municipal de la Culture a pour objet :

- de soutenir et d'encourager toute initiative tendant à diffuser et à développer des projets culturels sur la Ville,
- de permettre aux associations d'avoir un lieu de dialogue privilégié afin d'améliorer leurs connaissances mutuelles et leur capacité à mettre en œuvre une réflexion pouvant déboucher sur des projets communs,
- de mettre en œuvre des synergies permettant l'accès à la culture à tous les citoyens.<sup>10</sup> »

### 1.3.g - Les fédérations d'Éducation Populaire viennent compléter cette mobilisation

La Ville voit l'intervention de nombreuses fédérations d'Éducation Populaire sur son territoire sur des thèmes complémentaires : insertion professionnelle, politique enfance jeunesse, l'accompagnement à la scolarité, la formation des bénévoles : La Ligue de l'Enseignement, Les Francas, L'AFEV, L'UNICEF, L'AOREVEN, l'école des parents et des éducateurs, la fédération régionale des MJC.

2021 verra l'arrivée de la fédération Léo Lagrange dans le cadre du dispositif « Alphas » pour l'insertion professionnelle des 16/25 ans dans le cadre du projet Tiers-lieux à Dionysos.

### 1.3.h - Les dispositifs et politiques publiques

#### *h.i - Le Contrat de Ville*

L'objet de ce contrat est de réduire les inégalités en matière économiques, sociales et urbaines entre les territoires au sein de Dijon Métropole. Contrat unique, il lie la dimension humaine d'accompagnement social et la dimension urbaine du **Nouveau Programme Nationale de Rénovation Urbaine** (NPNRU) ; il est global, parce que les partenaires s'engagent à agir de concert, dans les

---

<sup>10</sup> « Présentation de l'OMC », omc-chenove.fr, <http://www.omc-chenove.fr/presentation.html>

quartiers prioritaires et de veille de la Politique de la Ville, à partir des axes transversaux définis par l'État :

- assurer la **cohésion sociale**,
- améliorer le **cadre de vie des habitants** et poursuivre la **rénovation urbaine**,
- promouvoir le **développement de l'activité économique, l'emploi et l'accès à la formation**.

Des enjeux transversaux ont été formalisés et servent de fil directeur : la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme, la jeunesse, les valeurs de la République et la citoyenneté...

Les signataires sont l'État, la Région Bourgogne Franche-Comté, Dijon Métropole, les communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quétigny et Talant, les bailleurs sociaux, la CAF 21, Pôle Emploi. Mais également, le Rectorat, la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence régionale de santé et surtout des représentants des habitants qui siègent désormais dans les instances de pilotage de suivi et d'évaluation du Contrat de Ville.

**Le quartier du Mail à Chenôve fait partie des cinq quartiers** retenus comme quartiers **prioritaires**. Il est éligible comme le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon au Nouveau Programme Nationale de Renovation Urbaine (NPNRU).

### *h.ii - Les dispositifs éducatifs*

**Le Programme de Réussite Éducative (PRE)** a été créé en 2005. Il a pour but la prise en charge individualisée, entre 3 et 16 ans, d'enfants en « fragilité » repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux). Il étend son action de l'école maternelle au collège. Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et d'amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

L'équipe pluridisciplinaire de soutien, composée de partenaires du territoire, sur laquelle le PRE travaille principalement sur 4 axes : « identification précise des difficultés de l'enfant, établissement d'un diagnostic de la situation, proposition d'un parcours éducatif adapté, suivi et évolution de l'enfant ». Quelques chiffres : 100 entrées dans le dispositif en 2017 : 46 en maternelle, 17 en élémentaire, 37 au collège.

**REP+** : Dispositif piloté par l'Éducation Nationale, il a pour objet de développer une action concertée avec les partenaires afin de soutenir le développement des compétences des élèves et notamment leur réussite scolaire. 5 établissements sont concernés :

- Collège « Le Chapitre »,
- Groupe scolaire « Les Violettes »,
- Groupe scolaire « En Saint-Jacques »,
- Groupe scolaire « Gambetta »,
- Groupe scolaire « Bourdenières »,

**L'école de la deuxième chance**. Située à Chevigny, elle est animée par la Ligue de l'enseignement et accueille quelques jeunes de Chenôve.

**Z'ateliers du mercredi matin.** Au total, une vingtaine d'activités sont proposées sur des thématiques variées : sportives, scientifiques, musicales, artistiques, culturelles, théâtrales, civiques, numériques et environnementales. Ces ateliers ont été installés en 2018 suite au retour à la semaine de 4 jours.

**Cité Éducative.** Dispositif national animé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, depuis 2019, situé dans le quartier du Mail, la Cité Éducative de Chenôve regroupe les deux collèges et les 6 groupes scolaires. 3 établissements sont associés à la Cité : le Lycée professionnel Antoine, le Lycée Liégeois de Brochon et l'Université de Bourgogne.

La ville de Chenôve est officiellement labellisée comme Cité Éducative depuis septembre 2019. Cette labellisation vient appuyer et conforter la démarche engagée en 2018 par l'équipe municipale pour mettre en place un Projet Éducatif Global (PEG) qui a pour vocation de s'adresser à un public élargi : les enfants et les jeunes du territoire âgé de 0 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents. La Cité Éducative a l'ambition de garantir la continuité et la cohérence éducative sur le territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs (institutionnels, associatifs, parents, enfants...).

Ce label permet d'améliorer la coordination, de conforter et renforcer les dispositifs existants. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, de la petite enfance à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et les espaces de vie des enfants et des jeunes.

**L'arrivée de la nouvelle convention territoriale globale :** Les contrats enfance jeunesse et petite enfance arrivent à leur terme, sur Chenôve. Les années 2021 et 2022 vont être l'occasion pour la CAF et la ville de piloter l'élaboration de la nouvelle convention territoriale globale. Cette nouvelle forme de contractualisation repose sur une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire sur l'ensemble des compétences de la CAF.

Elle verra le jour en parallèle du renouvellement de l'Analyse des Besoins Sociaux, repère pour l'action sociale de la commune.

## II - Mise en perspective

---

### II.1 - Notre proposition en trois Axes sur la notion de « confiance »

---

Le choix que nous avons fait pour présenter l'ensemble du diagnostic et de notre analyse a été de s'appuyer sur la notion de **confiance**. Celle-ci, prise à trois niveaux différents, à savoir la **confiance en les autres**, la **confiance en soi**, et la **confiance en nous**, nous a semblé permettre de traiter l'éventail des réalités et des problématiques que nous souhaitons aborder pour les années à venir. Quelques précisions sur ce choix.

Sur la notion de confiance elle-même, d'abord. Elle nous est apparue comme un préalable, un besoin transversal partagé entre de multiples acteurs pour que les actions soient possibles. Nous avons entendu les professionnels nous parler de leurs doutes ; les habitants parler de toutes ces portes fermées et du bonheur qui était le leur lorsque l'une d'entre elles restait ouverte ; nous avons vécu cette année 2020 durant laquelle tous les repères et certitudes ont été bouleversés et à cause de laquelle l'avenir semblait incertain. Une période confuse donc, un terreau fertile à toutes les interprétations, jugements hâtifs et les récupérations, dans laquelle le réel se mêle au fantasme, et inversement. Pour ces différentes raisons, nous avons été convaincus que le rétablissement de la confiance, vue au sens large, devait être la direction à prendre par l'ensemble de l'équipe professionnelle et bénévole, et que ce devait être l'effet de notre présence au sein de la commune. Notre volonté partagée, à ce moment de la réflexion, était bel et bien de redonner un sens à l'action de notre structure en direction de la stabilité, du prévisible, de l'équilibre, bref, vers un climat de confiance propice à l'émergence de projets individuels et collectifs.

Bien sûr, nous devons encore préciser ces « degrés de confiance », si nous pouvons l'exprimer ainsi. Car si les doutes peuvent exister à bien des niveaux, il en va de même des réponses qui leur sont apportées. C'est ainsi que les trois Axes d'intervention que nous avons choisis comme trame pour présenter notre Projet Social, ont été définis.

**Le premier de ces Axes** a été désigné comme étant la « **confiance en les autres** ». Le « **les autres** », tel que nous l'entendons, inclut tous les acteurs du territoire, associatifs et institutionnels. Cette expression revêt plusieurs acceptions que nous voulons détailler dans la suite de notre document, mais que nous présentons succinctement ici. D'abord, la « confiance en les autres », « les autres acteurs » du territoire, confiance en chacun et entre nous, pour une coopération et coordination opérante et effective. La « confiance en les autres » du point de vue de l'habitant aussi, pour que le franchissement de nos portes ne soit pas une épreuve, une source de questionnements, une crainte... Bref, que le passage du seuil puisse se faire en toute confiance là encore. La « confiance » enfin en tant que professionnels, sur la légitimité de notre travail au sein d'une commune avec l'affirmation forte de notre rôle.

L'Axe suivant, « **la confiance en soi** », sera l'occasion de développer le propos sur la façon d'accompagner la personne dans sa propre affirmation. Avoir « confiance en soi » donc, dans ses capacités, sa place dans la société, sa famille, son couple ou son travail, pour aller à la découverte de ses aspirations profondes et vers leur réalisation. Nous verrons plus particulièrement dans cet axe

l'effet sur l'individu que peuvent avoir des actions de médiation, d'expérimentation, la Culture au sens large et les moyens d'expression. Il s'agira dans cet axe d'opposer à la phrase maintes et maintes fois entendue « Ce n'est pas pour moi ! », celle de « Et pourquoi pas ? »

Enfin, nous terminerons avec un Axe troisième, « **la confiance en nous** » dans lequel prévalera la question du collectif. Nous souhaitons ici appréhender les enjeux de la pluralité des profils des habitants de Chenôve, et déceler dans celle-ci les leviers d'action qui sont ceux d'une MJC Centre Social pour soutenir le sentiment du commun, du nous « société » : partager une cage d'escalier, un quartier, une ville, une activité voire une passion, une envie d'aider ou un engagement...

## II.2 - Un déroulé selon un idéal type, celui du parcours de l'habitant

---

L'enchaînement des Axes que nous avons ainsi définis nous semble avoir également son importance. En effet, leur succession reflète le parcours le plus fréquent de l'habitant, de son entrée dans une structure comme celle de notre association, de son encapacitation ensuite à travers les processus qu'il y conduira, et enfin son engagement dans le collectif au moment où, conscient des capacités qui sont les siennes, il exerce son droit à les soumettre à la collectivité. Ainsi, l'Axe 1 sur la « confiance en les autres » peut être vu comme l'étape de l'accueil, le moment où il s'agit de franchir une porte et d'être entendu par ceux qui nous la tenaient ouverte. L'Axe 2, « confiance en soi », nous renvoie à toutes les activités qui nous permettent de nous découvrir et d'avoir une propre réflexivité sur sa situation, de la soulager, la vivre mieux et d'en être acteur. Rendu disponible par cette évolution individuelle décrite dans ce deuxième Axe, c'est alors dans le troisième que nous introduisons la notion du collectif.

Nous comprenons que le choix que nous avons opéré dans l'enchaînement des axes ne reflète pas toutes les réalités, les expériences vécues avec la MJC Centre Social : certains entreraient d'abord par une action collective qui les emmènerait ensuite vers des pratiques culturelles individuelles ; d'autres encore ne parcoureraient pas tout l'éventail décrit plus haut. Cependant, conscients de cette limite, le parcours que nous avons choisi pour le déroulé de notre exposé relève davantage de l'idéal type, celui de l'habitant dit « éloigné » (avec toute la diversité derrière ce terme) vers l'habitant « engagé », qui se sent « concerné ».

## II.3 - Un retournement hiérarchique des données pour notre enquête

---

Nous devons enfin avertir le lecteur sur un choix audacieux quant à la présentation des résultats de notre enquête. Le choix primordial que nous avons fait a été celui de donner la plus haute importance aux gens eux-mêmes, habitants, professionnels ou engagés associatifs. Ce document propose de nous imprégner des situations concrètes, brutes, vivantes, concernant nos thèmes, à l'aide des témoignages d'habitants et de professionnels. Nous ne prétendons ici ni à l'exhaustivité, ni à la représentativité de ces témoignages, mais nous avons cependant cherché à trouver un certain équilibre dans ce qu'ils pouvaient raconter, en alternant paroles d'habitants et de professionnels. Il y a des constats durs et d'autres plus encourageants, des rebonds et des liens entre ce que chacun dit, qui constituent pour nous une manière de se stimuler, d'essayer de se poser de bonnes



questions, tout du moins des questions qui ne sauraient surgir de la simple observation des données sociales et des statistiques. En engageant notre réflexion dans cet ordre-là, du témoignage personnel, parfois intime, en passant par des échanges collectifs pour, enfin, s'intéresser à des données plus abstraites, il nous semble que nous proposons une certaine hiérarchie concernant les données exploitées, qui n'est pas sans incidences, ni sur la lecture, ni sur les propositions que nous pouvons faire. C'est ici le pari que nous entreprenons.

Dans cette partie, le lecteur trouvera des mentions vers certains propos que nous avons recueillis dans notre phase exploratoire. En annexe, l'intégralité des passages mentionnés ici est disponible pour contextualiser la discussion et mieux saisir l'essence des propos. Cependant, il est important de noter que même ces discussions mises en annexes n'en proposent qu'une partie tronquée et celles-ci ont été choisies selon leur capacité à illustrer des phénomènes saillants du territoire.

## I - Axe 1 : Confiance en les autres

---

### I.1 - Une identification complexe du Centre Social

---

**F.** : MJC Centre Social de Chenôve

**S.** : Retraitée. Vit seule. Habitante de Chenôve depuis 2019. Ancienne travailleuse du champ de la petite enfance.

**F.** : *Pour vous un « Centre Social » ça rime avec quoi ? C'est quoi, comment vous imaginez un Centre Social ?*

**S.** : *Il ne devrait pas s'appeler comme ça. Pour moi ça fait travailleur social. Ça fait personne(s) qui sont, qui est, ... en dessous du niveau, enfin vous voyez... Sous l'eau ou en difficulté. Alors que « Centre de vie » vous voyez ? [...] Ce que j'attendrai d'un Centre Social ? Et bien un endroit de rencontres, justement. Sur des propositions qui regroupent des gens<sup>11</sup>.*

Lorsque nous avons entamé la démarche qui fut la nôtre de concertation pour l'écriture de ce Projet Social, la première et non la moindre des difficultés auxquelles nous avons dû faire face a été de faire comprendre notre démarche. En effet, il a semblé inhabituel pour les habitants, et peut-être aussi pour les partenaires, d'être invités aux tables des concertations pour l'écriture du projet futur d'une structure dont on délimitait mal les contours.

Car ce fut bien là le préalable aux discussions. À quoi allait nous servir cette concertation ? Mieux encore, qu'allait-il en ressortir concrètement ?

Tel a été notre premier constat : l'identification de la structure Centre Social reste floue, imprécise, sujette à des représentations tronquées qui n'englobent pas l'ensemble des réalités de ses missions. L'historicité du Centre Social à Chenôve, et sa reprise récente par la MJC dans un contexte social confus (avec des repères organisationnels chamboulés durant l'année 2020 par la crise sanitaire) expliquent pour partie cette confusion. Le souvenir pour certains habitants des plus anciens du Centre Social Armand Thibaut, alors géré par la CAF à une époque où les visages de la ville étaient bien différents ; l'empreinte forte du « Tremplin » alors porté par le CCAS de la commune, et emprunt d'une touche propre au travail social ; le Centre Social encore anonyme et nouveau, repris par la MJC, association reconnue sur le territoire pour ces actions, mais dont le contour organisationnel et structurel n'est pas toujours clairement identifié (parfois associé à un service municipal, aux travailleurs sociaux, etc.).

Le constat que nous faisons ici nous invite à engager la réflexion et les actions pour une identification plus ferme et lisible du Centre Social et de ses missions, du lien qui le lie à l'association historique de

---

<sup>11</sup> Voir annexe « I.2 - Les représentations d'un « Centre Social » »

la MJC, le tout dans le souci constant d'aider partenaires et habitants à mieux saisir les occasions de le fréquenter.

## I.2 - Le sentiment des professionnels du territoire de devoir se rencontrer davantage et redéfinir du sens commun

**V.** : Environ 45 ans. Travailleuse sociale à Chenôve.

**W.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**W.** : *Quelles sont les situations où tu as le sentiment que le travail est bien fait ?*

**V.** : *Moi, ce que j'appelle le travail bien fait, c'est quand on a un bon partenariat, que, du coup, les familles ne viennent pas vers nous parce qu'il y a une information préoccupante, un signalement, parce que là, l'histoire elle commence déjà mal... Mais c'est quand même 80 % des situations. [...] Dans les faits, les gens qui viennent chez nous sont des gens qui ont souvent des problèmes monstrueux, de partout ! Financiers, d'enfants qui vont mal...<sup>12</sup>*

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve

**V.** : *[...] Donc on essaie, enfin... l'infirmière, [...] dans les écoles, elle est conseillère technique de toutes les directions d'école. Voilà, moi, les textes dont j'entends parler, je les transfère, voilà, à mes directions d'écoles, mais il faut une volonté généraliste pour mettre, comme je le disais, le « Parcours éducatif de santé », où elle aura un rôle de pivot. Mais elle ne pourra pas faire toute seule toutes les interventions.*

**F.** : *Bien sûr, c'est tout le monde<sup>13</sup>.*

**A.** : Environ 35 ans. Employée de la Ville.

**E.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**E.** : *Tu es passée de la médiation à l'animation ?*

<sup>12</sup> Voir annexe « I.1 - V., travailleuse sociale »

<sup>13</sup> Voir annexe « I.12 - Le dépassement des parents face aux enjeux de santé de leurs enfants »

**A.** : *Il a fallu que je fasse ma place dans mes nouvelles fonctions et c'était pas évident parce qu'avant, en tant que médiatrice, j'ai beaucoup eu cette image de « balance », et c'est clairement une des raisons qui a fait que je n'ai pas voulu rester dans le service « Tranquillité publique ». Non seulement tu as cette identité de « Ouais, t'es quelqu'un qui travaille avec la police, donc on ne va pas te faire confiance<sup>14</sup>... »*

**F.** : MJC Centre Social de Chenôve

**S.** : Retraitée. Vit seule. Habitante de Chenôve depuis 2019. Ancienne travailleuse du champ de la petite enfance.

**F.** : *Et si je peux me permettre, vous avez des partenariats avec des structures comme un Centre Social ou un lieu d'accompagnement de famille ? Vous faites ça avec qui ?*

**S.** : *Je fais cela avec mes ex-collègues de Relais Assistance Maternelle, en fait, c'est par réseau, en fait. Parce que je ne voulais pas trop développer cela, « Groupe de parole », c'est plutôt « Analyse de la pratique professionnelle. » Un groupe de parole, vous allez dire, bah, aujourd'hui, voilà ce qui vous passe par la tête. « Je viens de me disputer avec mon fils, avec mon mari. Il y en a marre, il me fait chier. » Ça, c'est un groupe de parole. Groupe d'analyse de la pratique, c'est : « Voilà, avec tel usager, j'ai rencontré tel problème. Par exemple, ce parent-là, elle vient chercher son enfant, les soirs, toujours en retard. Qu'est-ce que l'on peut proposer en groupe ? Qu'est-ce qu'ont pu vivre les autres qui me permettra d'améliorer ma pratique ? » Ça, c'est un groupe d'analyse de la pratique. C'est pas pareil qu'un groupe de parole<sup>15</sup>.*

L'écoute des professionnels et des bénévoles associatifs nous révèle la nécessité d'une meilleure interconnaissance et d'une redéfinition du sens commun de l'action sur le territoire.

Comme nous l'avons constaté<sup>16</sup>, Chenôve est riche en termes d'acteurs, quel que soit le domaine. Une richesse dont il faut évidemment se féliciter tout en restant lucides sur quelques effets pervers. Parmi eux, celui exprimé par les acteurs eux-mêmes et que nous comprenons comme une segmentation de l'action dont on constate la fatigue et l'usure qu'elle induit. Méconnaissances des partenaires, coordinations difficiles, missions incomprises, prises en charge tardives et passerelles difficilement établies, nous sentons une certaine lassitude, un déphasage entre un engagement professionnel ou bénévole sincère et une réalité de terrain qui se complexifie, un écosystème dont les acteurs perdent la compréhension, le sens. Dans cette multitude, le premier souci devient la solitude.

En outre, nos échanges ont pointé un problème connexe, celui de l'image véhiculée par une partie des professionnels : comment, en effet, soutenir cette jeunesse, ces familles et particulièrement ces

<sup>14</sup> Voir annexe « I.3 - Les ajustements de ses postures professionnelles »

<sup>15</sup> Voir annexe « I.2 - Les représentations d'un « Centre Social » »

<sup>16</sup> Voir annexe « II - Les actions et dispositifs présents sur le territoire »

jeunes garçons lorsque l'on est considéré comme une « balance » (les médiateurs), ou bien lorsque l'on fait honte, voire peur (les services d'action sociale), ainsi que le rappellent les professionnels que nous interrogeons. Comment gérer une image aussi négative, alors qu'il s'agirait, de l'aveu des professionnels, d'intervenir le plus tôt possible et non en situation de crise totale, lorsque la famille a le sentiment « d'avoir tout essayé » ?

Il nous semble donc, au vu de ces éléments, que le décrochage ne sera pas que le fait d'élèves, de familles, de parents, mais qu'un certain nombre de professionnels décrochent eux aussi, et renoncent à une partie de leur mission, d'une manière ou d'une autre. Qu'il s'agisse d'une surorientation des élèves les plus difficiles vers des classes spécialisées, d'un usage abusif du renvoi au domicile dans les collèges, ou de l'arrêt prématuré d'un suivi par un éducateur, on ne compte plus les situations dans lesquelles ce qui faisait figure de mesure d'exception semble se généraliser. Plus que d'un manque de professionnalisme, il nous semble que cela témoigne d'une forme d'usure et de découragement, corroborée par de nombreux propos tenus par des enseignants et des travailleurs sociaux de manière informelle, mais dont la plupart des professionnels du collectif ont tous, à titres divers, été témoins.

### I.3 - Un écosystème riche, mais qui semble sous-sollicité

**V.** : Environ 45 ans. Travailleuse sociale à Chenôve.

**W.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**C.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**V.** : *L'idée qu'on donne de l'argent, c'est très réducteur...*

**C.** : *Mais c'est l'image qu'on a du travail des assistantes sociales.*

**V.** : *Mais l'argent qu'on va donner, ce n'est pas grand-chose, et nous ce qu'on veut c'est surtout faire un accompagnement. En fait, une personne arrive avec plein de problèmes, et peut-être qu'elle va juste demander de l'argent. Mais en dessous, elle a un problème de santé, un problème avec sa mère, avec sa sœur, ses enfants, voilà... On a des gens qui arrivent avec des problèmes de partout... Et le boulot de l'assistante sociale, c'est de se poser avec la personne, de créer une relation humaine de confiance et de dire « On va voir un à un tous vos problèmes ; on va orienter vers tel et tel partenaire... » On va déjà aider quelqu'un à se poser et à faire le tri. Parce que les personnes qu'on voit, elles ont des problèmes, parfois, c'est désespéré, c'est à pleurer...*

**C.** : *Ce sont autant des problèmes matériels que psychologiques ?*

**V.** : *Sauf que les gens qui viennent chez nous ont tous des problèmes matériels. Parce que dans les classes moyennes ou riches, il y a aussi beaucoup de problèmes de parentalité et d'enfant, il y en a tout autant, mais c'est étouffé, ils les traitent autrement. Nous on voit exclusivement des gens qui ont*

*des problèmes financiers, parce que c'est une honte de faire appel aux services sociaux pour beaucoup<sup>17</sup>...*

**C.** : Environ 50 ans. Directrice d'établissement scolaire.

[Questionnement sur l'investissement des habitants dans les structures, activités et associations locales]

**C.** : *Et on ne peut pas dire que c'est une question de moyens, car les tarifs sont vraiment super accessibles. Quand j'étais [dans un établissement hors QPV] je ne le voyais pas. Presque tous les élèves allaient au Conservatoire parce que c'était [pas loin] et puis pratiquement tous les enfants pratiquaient une activité sportive, faire du vélo, du basket... [Dans un établissement en QPV], très peu d'enfants font des activités. Lorsque l'on repère des aptitudes d'enfants sur certains sports, on en parle aux enfants qui nous disent « Ah, oui, oui ! », mais peu font la démarche d'inscrire leurs enfants ensuite. Il y a très peu de pratiques extérieures. Il doit y avoir deux élèves qui vont au Conservatoire. Peu font du sport, du foot. Avant, on avait un partenariat avec le Basket Club de Chenôve. Une animatrice venait et proposait des cours sur le temps scolaire et cela facilitait les inscriptions des enfants vers ce club. Mais sinon, il y a peu d'inscriptions<sup>18</sup>.*

**K.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**ME.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**M.** : Environ 70 ans. Présidente d'une association investie sur Chenôve. N'habite pas la ville.

**A.** : Environ 50 ans. Professionnelle d'un établissement de santé implantée à Chenôve. N'habite plus à Chenôve.

**K.** : *Que font les gens de leur temps libre ?*

**M.** : *Moi je pense qu'ils ne savent pas réellement profiter de toutes ces offres de service.*

**A.** : *Je rejoins par rapport à la Maison des sports, j'ai appris récemment, c'est qu'en fait les habitants de Chenôve peuvent s'inscrire aux activités jusqu'à une certaine date (avec un certain tarif d'ailleurs, parce que c'est plus cher pour les autres), et après c'est toute l'agglomération qui peut bénéficier des activités, résultat il y a quand même beaucoup de personnes de l'extérieur qui viennent.*

**ME.** : *Est-ce que, du coup, les gens savent utiliser les équipements de Chenôve, ou les connaissent ?*

<sup>17</sup> Voir annexe « I.1 - V., travailleuse sociale »

<sup>18</sup> Voir annexe « I.8 - Directrice d'école »

**M.** : *Je pense que la classe moyenne sait utiliser, organiser ses loisirs, mais ça ce n'est pas qu'à Chenôve, je parle dans toute la société, hein ! Ceux-là savent profiter de ce qu'on leur offre, et toute une catégorie sociale estime ne pas être concernée par cette offre culturelle, même socio-culturelle*<sup>19</sup>.

« Il n'y a rien pour nous. » « Il n'y a rien pour les jeunes. » Ces phrases, nous les avons entendues à maintes reprises. « Il y a tout à Chenôve. » « On peut tout faire à Chenôve. » Ces phrases, nous les avons tout autant entendues.

Nous connaissons les histoires à propos des « professionnels des aides<sup>20</sup>. » Nous identifions aussi, dans nos publics, les habitants que nous retrouvons à toutes les occasions, investis de toute part. Nos discussions soulèvent pourtant un paradoxe selon lequel une partie de la population regrettant l'absence de propositions pour les loisirs, la culture, les aides diverses, etc., ne saisit pas l'offre qu'objectivement nous ne pouvons que qualifier de foisonnante à Chenôve. Les explications qui nous ont été données avancent une honte, un décalage, une méconnaissance, une question économique, un manque de volonté, des aspirations en dehors de ces propositions... Et effectivement, rappelons-nous des difficultés auxquelles nous pouvons faire face pour remplir une fiche d'inscription d'un événement quelconque, de l'énergie à dépenser pour mobiliser à une date, ou encore les ateliers qui ne peuvent se faire dans les conditions prévues parce que le public n'est pas au rendez-vous.

Avant de nous attarder ci-après<sup>21</sup> sur les conditions matérielles que nous avons identifiées pour expliquer cette mobilisation difficile, il nous semble opportun de rappeler ici la nécessité de multiplier les rencontres entre acteurs du territoire et habitants. Rencontre entre les acteurs, rencontre entre acteurs et habitants, rencontre entre habitants. L'exemple de cette chef d'établissement qui fait entrer un club sportif montre que l'extension des surfaces de contact apporte des réponses. Alors même qu'elle regrette ne pas voir ses élèves pratiquer davantage d'activités, elle propose en même temps la solution au problème.

Les initiatives du « Aller-vers », des animations en pied d'immeuble et dans la rue sont des solutions avancées par les professionnels et appréciées des habitants. Après des phases de confinement et le développement de « syndrome de la cabane<sup>22</sup> », il semble nécessaire plus que jamais de favoriser la rencontre et de multiplier les zones de contact qui, de toute évidence, ne suffisent plus lorsqu'elles sont entre quatre murs.

---

<sup>19</sup> Voir annexe « I.6 - Question des finances, ne pas se sentir « légitimes » »

<sup>20</sup> « *Alors là, on a des clients abonnés... Voilà, eux, on fait partie de leur système de débrouille. C'est-à-dire qu'il y a des familles qui connaissent tout : le Secours catholique, le Secours populaire, l'ESCO et elles savent demander de l'argent, elles ont tout un système de débrouille, c'est des pros.* » Voir annexe « I.1 - V., travailleuse sociale »

<sup>21</sup> Voir ci-après « I.4 - Une accessibilité questionnée »

<sup>22</sup> « Le syndrome de la cabane est une expression utilisée par certains médias en mai 2020 pour désigner la peur sociale ou l'angoisse de sortir de chez soi, en particulier après une période de confinement. » « Syndrome de la cabane », Wikipedia.org, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndrome\\_de\\_la\\_cabane](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndrome_de_la_cabane)

Dans un tel contexte, quelle pourrait être la place d'une MJC Centre Social ? Cette dernière jouissant jusqu'ici d'une image positive — car non adossée au travail social « pur » — comment peut-elle alors prendre sa part dans l'effort collectif de soutien aux familles et à leurs enfants ? Comment peut-elle convaincre chacun qu'il y a une place pour lui qui l'attend dans une activité, un spectacle, une association, un engagement... ?

#### I.4 - Une accessibilité questionnée

**B.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve depuis 25 ans.

**B.** : [...] Après, ce qu'il y a, c'est que chacun assumera sa vie, il viendra pas me dire que c'est de ma faute, parce que moi, il y a plein de choses où je dis à mes parents... tu sais... je leur en veux pas, mais y a plein de choses, je me dis « C'est à cause d'eux »... Tu sais, je leur dis pas, mais... Moi, je veux pas que mes enfants aient des regrets... Voilà, quoi... Mon père ne travaillait pas, il pouvait pas il était malade. Du coup, c'est ma mère qui travaillait, et tellement elle galérait, tu voulais pas qu'elle paie pour toi, je me disais : « Moi je ferai pas d'études, j'ai envie de travailler. » Moi, j'avais ça dans la tête, j'avais pas envie de faire payer ma mère... Ne serait-ce que le ticket de bus ou la cantine... J'allais pas à la cantine, je mangeais pas... Tu vois... Je ne voulais pas qu'elle paie la cantine... Je me rappelle, j'étais avec... (rires)... Et... Elle mangeait à la cantine, des fois elle nous ramenait du pain... Tu sais, elle galérait, elle se levait à 4 h du matin, elle faisait le ménage dans un bâtiment, après elle allait à l'usine, elle finissait l'usine à 17 h et elle allait dans une autre usine pour faire le ménage... T'imagines le truc ?... Et... pour qu'à la fin ses enfants ils arrivent à Chenôve... et... euh... Eux aussi, attention... ils sont pas méchants ; tu les connais... l'argent facile... Ah oui, on a souffert<sup>23</sup>...

Entretien collectif réalisé en ligne durant le confinement du printemps 2020.

**K.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**D.** : Lycéen. Habitant de Chenôve, scolarisé à Dijon. Adhérent de la MJC Centre Social de Chenôve.

**K.** : Alors, les garçons... Si je me souviens bien, vous êtes en seconde et en première, il n'y a pas de terminale encore parmi vous. Mais du coup, ce confinement, quand il a été annoncé le 16 mars, comment ça a... comment ça a été perçu de ce côté-là, de votre regard de lycéens, de se dire que là, tout allait être bouclé ? Quel a été votre ressenti ? Qui veut commencer ?

<sup>23</sup> Voir annexe « I.18 - « 99,1 % » »



**D.** : *Et bah, go ! Alors moi, ça a été une joie, personnellement. Une joie, parce que bon... ça permet beaucoup de choses, le fait d'être confiné chez soi. Donc moi, je l'ai plus pris plutôt du côté de la joie.*

**K.** : *Donc ça, c'est au moment de l'annonce, hein, on est d'accord, de se dire « Ah, c'est cool, ça va fermer, euh... [rires] Plus de lycée... Moins de contraintes ! » Ça a été le ressenti que tu as eu, en tout cas au début, c'est ça ?*

**D.** : *Oui, exactement.*

**K.** : *D'accord, OK... Et euh... De la joie par rapport à quoi, du coup ? C'est-à-dire, qu'est-ce qui avait pu te manquer et qu'est-ce que tu as pu penser pouvoir faire ?*

**D.** : *Alors, déjà, le... le temps de transport qui disparaît. Quelque chose qui est quand même... assez bien, parce que moi ça me retire, bah, du coup, deux heures en moins dans la journée.*

**K.** : *D'accord. Parce que, on rappelle, donc, tu habites à Chenôve, mais tu vas au lycée à Dijon, c'est ça ?*

**D.** : *Oui, bah, de toute façon, on est tous à habiter, enfin, à aller dans un lycée un peu loin, où ça nécessite un temps de trajet à chaque fois.*

**K.** : *Un temps de trajet qui se fait comment d'habitude ? Tu y vas comment ?*

**D.** : *Tram.*

**K.** : *En tram, OK. D'accord, donc déjà du temps libéré par rapport au temps de transport, c'est ça.*

**D.** : *Ouais, déjà ça, oui<sup>24</sup>.*

Les récits que nous avons récoltés indiquent quelques pistes pour saisir les difficultés à passer la porte de structures comme la nôtre.

Mentionnons d'abord une réalité matérielle de la vie quotidienne des habitants de Chenôve dont on a remarqué la fragilité économique<sup>25</sup>. Les activités de loisirs, culturelles, sportives peuvent très vite devenir insupportables économiquement dans le budget des foyers. Au-delà des questions d'envie, de connaissance des propositions ou des aides, des barrières de langues ou quoi que ce soit d'autre, nous devons remarquer que la question économique s'impose quand nous évoquons l'accessibilité de notre association.

Les éléments dont nous disposons indiquent que les familles nombreuses sont également celles dont les revenus sont les plus modestes, comme l'atteste la surreprésentation des foyers de plus de

<sup>24</sup> Voir annexe « I.7 - D., lycéen qui n'a pas le temps »

<sup>25</sup> Voir annexe « III.4 - Revenus : une précarité économique qui pèse sur tous les types de foyers à Chenôve »

5 personnes sur le quartier du « Mai<sup>26</sup> », et que les familles monoparentales sont également plus vulnérables de ce point de vue<sup>27</sup>. Cette donnée nous invite à prêter une attention particulière à l'accessibilité de nos activités à cette typologie de public pour qui la multiplication des coûts et la faiblesse des revenus sont un véritable empêchement.

Il convient d'intégrer au Projet Social de notre association la réflexion à la création d'une adhésion « Famille ». Jusqu'alors, les adhésions individuelles obligent les familles à déboursier des sommes parfois trop importantes si elles souhaitent inscrire leurs enfants à une activité. En effet, l'adhésion à la saison qui est obligatoire s'élève à 8 € pour les mineurs et 15 € pour les adultes. Une somme qu'il faut donc multiplier par le nombre de personnes qui adhèrent, et ce, même si la famille n'inscrit finalement les enfants qu'à une seule activité au cours de l'année. Une adhésion familiale permettrait donc de réduire les coûts pour les familles nombreuses qui sont aussi, sur Chenôve, celles dont les moyens sont les plus modestes : l'adhésion couvrirait les activités de toute la fratrie.

Par ailleurs, et comme nous l'avons dit précédemment, nous aurons à entretenir les liens avec les partenaires, Conseil Départemental et CAF notamment, dont les missions d'accompagnement et d'aides financières auprès des familles permettent à ces dernières d'accéder aux activités organisées par des structures comme la nôtre.

Attardons-nous également sur ce que nous ont exprimé certains jeunes à propos de leur quotidien, et leur expression d'une certaine surcharge journalière. Les professionnels et bénévoles des associations et des structures d'accueil de jeunes regrettent assez unanimement une baisse de fréquentation du jeune public à la sortie du collège. Ce que ces derniers ont pu nous rappeler justement est que leur journée est bien remplie, et finalement leurs temps libres assez peu nombreux. Les chiffres rappellent que près d'un jeune scolarisé sur deux de Chenôve l'est dans un établissement qui n'est pas dans la commune<sup>28</sup>. Un fait très concret qui rajoute aisément une heure ou deux de transport dans la journée des lycéens, apprentis ou stagiaires. Ajoutons à cela les heures de travail personnel en dehors de celles de cours, et peut-être avons-nous là un début d'explication sur l'absence regrettée des plus de 15 ans dans nos activités.

Si nous prenons un peu de hauteur sur cette situation, il s'agit tout simplement de poser la question de nos horaires d'accueil, de notre disponibilité. Ouverture en soirée, le week-end, s'adapter aux disponibilités des gens engagés dans les activités, donc être flexibles, mettre les moyens suffisants et adopter une organisation efficace qui permettent tout ceci... Autant de conditions attendues, exprimées et conscientisées par les acteurs du territoire, ainsi que les bénévoles et salariés de notre association.

---

<sup>26</sup> Voir annexe « III.2.a - De moins en moins de personnes par foyer, des familles nombreuses plus représentées à Chenôve et au Mail »

<sup>27</sup> Voir annexe « III.4.g - Les familles monoparentales proportionnellement plus touchées par la pauvreté »

<sup>28</sup> Voir annexe « III.3.a - Presque la moitié des Cheneveliers quittent la commune tous les jours pour suivre leur scolarité »

Terminons enfin par une particularité sociologique de Chenôve qui est d'accueillir une mixité d'habitants extrêmement riche, d'horizons très variés et de nationalités diverses<sup>29</sup>, et qui du point de vue du saisissement des activités ou services peut se révéler être un frein. Problème de langue, de compréhension des mécanismes de fonctionnement des dispositifs, associations, services ; discrétion que s'imposent eux-mêmes les habitants ; question de légitimité... Les témoignages sont nombreux de la gêne ressentie par ces publics lorsqu'il s'agit de franchir une porte et de ne pas réussir à correctement formuler sa demande parce que la langue française leur pose encore quelques difficultés. Notre association doit donc prendre acte de cette diversité et des difficultés de communication et de compréhension qu'elle engendre, pour mettre en œuvre les moyens de les résorber, de les lisser, autant que possible.

### I.5 - La présence de lieux neutres et d'écoutes très appréciée : un grand besoin de respiration

**S.** : Environ 40 ans. Mère de quatre enfants âgés de 19, 18, 14 et 12 ans, elle est en invalidité depuis 2012. Son mari cumule cinq emplois. Cette famille est arrivée à Chenôve en 2002 et confrontée à de très nombreux problèmes éducatifs. La maman vient quelques jeudis au Centre Social jouer aux cartes avec d'autres dames.

**W.** : Agent d'accueil à la MJC Centre Social de Chenôve.

**W.** : *La dernière fois, on a discuté à l'accueil et j'ai trouvé intéressant ce que tu as dit sur A. ? Est-ce que ça s'est calmé... ?*

**S.** : *A., c'est un menteur... On en a deux qui mentent, A. et Y. A. s'est inscrit à la Mission Locale. Il attend que la Mission Locale l'appelle pour lui trouver un travail. Mardi, mon mari a vu [un élu], il lui a dit : « Ramène-moi ton fils. » Mon mari lui parle, ça passe par là et ça sort par là. On lui fait tous les jours un sermon. On lui dit « 19 h, t'es à la maison ! » Il rentre à 2, 3 h du matin. Mon mari ne dort pas et il doit se lever pour travailler à 5 h 30 du mat', et moi aussi je ne dors pas. Son père ensuite lui fait un sermon. [...]*

**W.** : *Il a quelque chose, un BAC, un diplôme ?*

**S.** : *Il a un BEP.*

**W.** : *C'est bien, ce n'est pas mal...*

**S.** : *Oui, mais il va faire quoi avec un BEP. On voulait plus qu'il continue, il a redoublé sa première et il voulait passer en terminale direct, sur son dossier c'était marqué « Redouble » donc il ne pouvait pas. Il a commencé l'école à partir d'octobre, car aucun établissement voulait de lui. Son dossier il*

<sup>29</sup> Voir annexe « III.1.h - Une jeunesse et une mixité plus importantes sur le QPV « Le Mail » »

*est noir, il a soixante-quinze absences dans l'année, un mauvais comportement, car il répond et tout ça !... Les notes, elles sont de 5, 6, pas au-dessus, alors ils ont refusé son dossier.*

*Là, il ne sait pas ce qu'il veut faire, il attend que la Mission locale l'appelle pour un boulot. Je lui dis « Ils ne vont jamais t'appeler. » Ils lui ont proposé pompier ou policier. Mon mari leur a dit non, car il a un casier judiciaire. Il s'effacera au bout de trois ans. Il est sous contrôle judiciaire. Il avait plusieurs rendez-vous, il n'y a pas été.*

[...]

*A. est suivi pas un éducateur de la ville, il ne lui parlait pas. L'éducateur m'a dit « Je ne vois pas l'intérêt de le suivre, car il ne veut pas se confier. » Après, il était avec Mme. F du Conseil Départemental, elle venait une fois par mois à la maison, elle le sortait pour aller boire un verre, faire un tour pour discuter avec lui, et il ne parlait pas. Du coup, elle a laissé tomber. Là, on a reçu un courrier parce qu'ils veulent faire, euh... le mettre dans un foyer... Ils veulent faire... euh... une procédure éducative. Ils veulent le mettre avec un éducateur de la justice, car les parents de l'enfant à qui il a volé les [écouteurs sans fil] ont porté plainte, car il ne les a pas rendus. Le 5 mars, on a rendez-vous au tribunal, il va être jugé.*

[...]

*Il y a aussi l'histoire de le placer dans un foyer. Mon mari me dit « S'ils veulent le placer, ils le placent ! »*

**W.** : *Sinon, Y., A., et les deux autres, ils font un peu d'activités sportives... etc. ?*

**S.** : *J'ai emmené N. à l'Accueil Liberté et ils attendent qu'il fasse tous ses vaccins pour l'inscrire. Là, il grossit, il a 12 ans, 67 kg, pour 1,67 m. Le docteur lui a dit qu'il a pris du poids. Parce qu'il reste trop devant la PS4. Il va au frigo, il va manger, il va retourner jouer... voilà.*

**W.** : *Il est sédentaire, il reste combien d'heures devant la PS4 ?*

**S.** : *Samedi, il reste du matin au soir, toute la journée.*

**W.** : *Oui, c'est beaucoup.*

**S.** : *Il n'y a personne pour le guetter.*

[...]

**W.** : *Et par rapport aux frères et sœurs, ça se répercute comment tout ça ?*

**S.** : *Le petit et L. Bah, L dit « Maman, je fais une dépression à cause de vous, car tous les jours vous parlez à A., à lui faire la morale et moi ça me casse la tête ! Laissez-le, il ne veut pas vous écouter. Laissez-le faire. Il se débrouille, c'est un menteur, il fait n'importe quoi ! » Elle me dit : « Maman, tu es malade à cause de ça. Tu ne dors pas la nuit, tu attends qu'il rentre, ne t'occupes pas de ça, vas dormir ! Laisse-le, pense à toi... » Moi, je ne peux pas, même s'il fait des conneries, c'est mon fils, je ne peux pas. Il en manque un à la maison, je ne peux pas dormir, du coup je ne dors pas jusqu'à 3 h, 4 h du mat'.*

[...]

*Avant, avec L. on sortait ensemble, on rigolait, et maintenant plus rien. Maintenant, il y a les copines, il y a la tata, la belle-sœur de mon mari, soit elle me dit qu'elle est en dépression et elle va parler à ma sœur tous les vendredis. Je lui dis « L., tu te moques de moi, tu n'es pas en dépression !... En dépression, tu es enfermée dans ta chambre, tu ne te maquilles pas, tu ne sors pas ! » Je lui dis « C'est moi qui devrais être en dépression ! »*

**W.** : *Tu trouves qu'elle a pris beaucoup de distance avec toi ?*

**S.** : *Oui, beaucoup, elle ne se confie pas à moi, elle se confie plus à sa tante, elle lui pose beaucoup de questions. Je lui dis : « Mais pourquoi on ne parle pas comme avant et tout... ou on ne sort pas comme avant ? » Quand je lui propose elle me dit qu'elle a autre chose<sup>30</sup>.*

Au décrochage scolaire évoqué ici par cette mère au sujet de deux de ces fils, et pour lequel les écrans jouent parfois un rôle prépondérant, répond de manière peut-être plus questionnante encore un décrochage des relations : si l'écran prend la place du sommeil, il prend également la place de personnes et peut tout à la fois faire office de nounou et, plus largement, de ressource qui peut « contenir » et se substituer à d'autres relations (comme ces mamans qui sont absorbées par leurs écrans<sup>31</sup>).

C'est ainsi qu'on peut s'intéresser aux cadres relationnels des différents enfants de notre maman « dépassée » : son plus jeune fils est en train, lentement mais sûrement, de faire de la Playstation sa meilleure amie. Sa fille qui ne lui parle plus, va — elle — systématiquement voir sa tante et semble en faire une nouvelle figure d'attachement. Ici, on peut pointer l'ambivalence du constat : il y a en effet une relation mère-fille qui semble se déliter, mais il y a également, pour cette adolescente, un tiers de confiance dans la famille, un être social en chair et en os, comme alternative aux parents. Cette ressource peut paraître d'autant plus précieuse, lorsqu'on la compare à celles qui sont recherchées pour le plus grand des fils — un éducateur puis une assistante sociale — deux professionnels qui finissent par jeter l'éponge, parce que ce jeune ne leur accorde rien, ni de son temps ni de sa confiance.

Ici encore, comme le pointe notre collectif, l'équation semble radicalement différente selon qu'on s'adresse aux filles ou aux garçons, lorsque l'on considère que ces dernières sont les premières à s'engager dans les projets associatifs, mais également celles qui insistent davantage dans la carrière scolaire<sup>32</sup> comme dans le monde du travail, portées par un rapport aux institutions qui semble bien plus positif que celui des garçons.

Nous souhaitons mettre en évidence ici, au regard de cette situation confiée par cette mère et qui nous en rappelle d'autres, l'importance pour tous les membres d'une famille, en souffrance ou non,

<sup>30</sup> Voir annexe « I.4 - S., mère de 4 enfants »

<sup>31</sup> Voir annexe « I.13 - Des parents présents, mais absents »

<sup>32</sup> Voir annexe « III.3.f - Une différenciation sexuée de l'engagement dans les études : l'arrêt des études d'abord chez les garçons dès la sortie du collège »

de trouver des lieux de respiration qui maintiennent le tissu relationnel des individus. Lorsque le quotidien devient trop pesant, que la communication entre les membres d'un foyer devient inaudible, complexe, voire impossible, nous voyons les stratégies de chacun pour trouver refuge. Celles-ci semblent constructives lorsqu'il s'agit d'accorder sa confiance à une oreille attentive et bienveillante — laquelle d'ailleurs ne sera pas nécessairement le réceptacle des souffrances quotidiennes, mais parfois simplement une présence réconfortante — et interrogent lorsqu'au contraire elles s'accompagnent d'un repli, d'un éloignement de ses semblables et d'une rupture des communications. Nous trouvons là, nous semble-t-il, l'expression du besoin d'accéder à des lieux où chacun peut entrer en toute confiance pour obtenir cette respiration nécessaire afin d'éviter le débordement d'un quotidien parfois trop difficile. N'est-ce pas là, finalement, ce que fait exactement cette mère qui, en venant régulièrement au Centre Social pour une activité ludique, a trouvé un tiers de confiance en la personne d'un professionnel de notre association ?

## II - Axe 2 : Confiance en soi

**D.** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Travaille régulièrement avec la MJC Centre Social de Chenôve. N'habite pas Chenôve.

**D.** : *Ce qui est formidable, ici, c'est qu'ils me font confiance et qu'on peut partir sur des choses où on ne sait pas où on va atterrir, mais on prend le risque de le faire ensemble. Cela nous amène vers des horizons extraordinaires<sup>33</sup> !*

### II.1 - Un isolement grandissant qui affecte les forces vives

Pour continuer notre diagnostic avec cet Axe 2 dont la thématique centrale, nous le rappelons, est de savoir comment accompagner la personne dans sa propre affirmation, nous souhaitons commencer en évoquant certains aspects limitants apparus au cours de notre exploration. Celui que nous relevons comme prédominant parmi eux est le phénomène d'isolement qui revêt plusieurs facettes que nous décrivons ci-dessous.

De manière générale, nous entendons l'isolement comme étant une déperdition de la richesse des relations sociales qu'une personne peut entretenir, et qui a pour conséquence, le plus souvent, l'érosion de la confiance qu'un individu s'octroie – dit autrement, un délitement de l'estime de soi. Mise en retrait de la vie sociale, la personne isolée n'accédera que plus difficilement aux possibilités de reconnaissance par les pairs, et ne pourra prendre conscience de ses capacités.

#### II.1.a - Vieillesse et veuvage, un isolement lié à l'âge

Les données statistiques de Chenôve nous montrent un vieillissement de la population ces dernières années<sup>34</sup>, malgré une présence de la jeunesse plus forte qu'ailleurs. Ce vieillissement apporte ses problématiques, dont l'isolement des personnes peut faire partie.

##### *a.i - Un isolement physique à surmonter*

Lorsque nous écoutons cette habitante âgée nous raconter la période de confinement<sup>35</sup>, nous entendons la solitude qui est la sienne face à la situation exceptionnelle que nous avons tous vécue. Bien que très active d'ordinaire, les mesures de limitation de la pandémie ont exacerbé l'isolement qu'elle arrivait jusque-là à surmonter par le dynamisme dont elle faisait preuve. Obligée à

<sup>33</sup> Voir annexe « I.11 - La « Force » des pratiques culturelles »

<sup>34</sup> Voir annexe « III.1.c - Un vieillissement de la population, mais des jeunes (toujours) bien présents, ainsi que III.1.d - Une population en diminution et vieillissante ces vingt dernières années »

<sup>35</sup> Voir annexe « I.24 - Isolement des personnes âgées »

l'enfermement, ce sont les contraintes physiques de sa condition qui ont été un danger pour elle : solitude dans l'appartement, mobilité réduite, crainte sanitaire. L'isolement subi par cette habitante et les conséquences qu'elle nous décrit en cette situation exceptionnelle doivent nous alerter aussi sur ces mêmes effets pour d'autres, mais qui eux les vivent de manière ordinaire, hors période de confinement. En effet, le veuvage, l'éloignement familial ou encore les difficultés liées à la mobilité peuvent être des causes d'isolement subi, et donc de mal-être pour les individus.

Une identification des personnes isolées par les professionnels de la MJC Centre Social doit faire partie intégrante des missions que se donne notre association. Des pistes comme la rencontre par porte à porte sont déjà envisagées, tout comme la continuité et le renforcement des actions intergénérationnelles menées par notre structure. Les tables rondes, entretiens, et les retours d'expériences nous confortent dans l'idée d'une utilité sociale à ce genre d'actions.

#### *a.ii - Une mobilité réduite*

Les personnes âgées nous décrivent également les difficultés liées à la mobilité, qu'il s'agisse d'avoir accès à un véhicule, d'être en capacité financière d'en acquérir un<sup>36</sup>, en capacité physique de le conduire, et s'il y a absence de moyen de locomotion personnel, de trouver dans l'environnement proche et accessible l'ensemble des services répondant aux besoins quotidiens. Il en va ainsi de l'accès aux transports en commun, aux commerces, aux administrations, aux espaces de culture et de loisirs, à l'environnement social.

Nous avons entendu souvent que le bâtiment de la MJC était excentré par rapport au lieu de densité de population de la commune. Il est vrai qu'en comparaison d'autres structures, ce bâtiment peut paraître éloigné de ce public qui rencontre des difficultés à se déplacer. Nous devons voir l'opportunité des bâtiments du Centre Social et de la Boîte à vélos pour répondre à cette demande de proximité légitime du public vieillissant. S'il devient compliqué aux habitants âgés de se déplacer, notamment pour se rendre aux animations proposées par notre association, des solutions doivent être pensées. En déplaçant certaines animations pour aller à la rencontre de ce type de public, ou en proposant des moyens de locomotion adaptés, nous prendrons en compte cette contrainte liée à l'avancée dans l'âge. La répartition géographique des services présents sur la commune pourrait être une des raisons principales pour la mise en place d'une navette (minibus de la MJC Centre Social) pour que les personnes âgées continuent à avoir une vie sociale, par exemple en bénéficiant

---

<sup>36</sup> La population âgée de Chenôve montre plusieurs fragilités financières qui peuvent impacter l'acquisition d'un véhicule personnel. Notons d'abord que l'arrivée à la retraite est souvent synonyme de perte de revenus, notamment à Chenôve où les catégories socioprofessionnelles à bas revenus sont surreprésentées (voir annexe « III.4 - Revenus : une précarité économique qui pèse sur tous les types de foyers à Chenôve »). Ajoutons à cela que les personnes âgées sont le plus souvent des femmes à Chenôve (voir annexes « III.1.f - D'abord des femmes seules »), lesquelles sont, pour ces générations, plus souvent que les hommes concernées par les carrières incomplètes. Enfin, le veuvage qui touche la population vieillissante s'accompagne généralement d'une baisse de revenus puisque, même bénéficiant de pensions, les charges fixes du foyer ne diminuent que très peu avec la disparition d'un individu (loyer, factures d'accès à l'énergie, eau et chauffage, assurances...).



des accueils et activités de partenaires œuvrant dans le domaine du troisième et quatrième âge : le CCAS avec la Maison des Aînés, l'OMPA, l'association « La Chenevelière ».

Mais le transfert très récent de certaines compétences liées aux personnes âgées, d'une part de l'échelon communal vers l'Agglomération, puis de cet échelon vers le Département, va rebattre les cartes entre les différents acteurs.

#### *a.iii - Des problématiques liées à la dégradation de la santé*

Le vieillissement s'accompagne inévitablement d'une dégradation de la santé dont on peut souhaiter qu'elle engendre des conséquences le plus tardivement possible. Les propositions de notre association en termes d'activités de bien-être peuvent être une réponse à l'enjeu du « bien vieillir » dont nous ont parlé institutions et habitants, tout comme le sont celles des structures du troisième et quatrième âge, et de santé de la commune. Il s'agit ici de répondre à la volonté d'une part importante de la population qui a exprimé, lors de nos échanges, la volonté de rester le plus longtemps possible à Chenôve, ville pour laquelle ses habitants expriment un attachement particulier<sup>37</sup>. Demeurer autant que faire se peut à Chenôve va de pair avec le maintien d'une santé solide.

#### *a.iv - Une population plus exposée aux risques pandémiques*

En lien avec la question du maintien en bonne santé pour éviter le phénomène d'isolement, nous devons considérer le contexte particulier qu'a installé la pandémie de Covid-19 depuis 2020, plus particulièrement pour la population âgée. Cette maladie ne touche pas uniformément toute la population et nous savons désormais que les personnes âgées sont exposées à des risques plus importants de développer une forme grave de la maladie. Nous devons prendre en compte ce risque pour faire en sorte de garantir un cadre sécurisé à l'ensemble des séniors qui fréquenteront nos activités.

#### *a.v - Une « dématérialisation » des services mal domptée*

Au niveau national, de nombreuses études montrent le risque d'exclusion des personnes âgées (notamment) en termes d'usage des outils numériques et d'accès aux droits. Citons par exemple l'étude menée en 2018 par l'Institut CSA pour Les Petits Frères des Pauvres, « L'exclusion numérique des personnes âgées<sup>38</sup> », qui indique que plus d'un quart des personnes de 60 ans et plus sont toujours en situation d'exclusion numérique, particulièrement les 80 ans et plus. De même, cette étude indique que le numérique est un vecteur de lien social pour les deux tiers des internautes de 60 ans et plus, ce qui incite à considérer l'efficacité de l'utilisation des outils numériques pour lutter

---

<sup>37</sup> Voir, entre autres, annexe « I.21 - Un plaisir partagé de vivre à Chenôve » ou « I.22 - Un attachement à la Commune »

<sup>38</sup> Petits Frères des pauvres, « Contre l'exclusion numérique de 4 millions de personnes âgées », petitsfreresdespauvres.fr, 24 janvier 2019, <https://tinyurl.com/y359ht3z>

contre l'isolement des aînés. Il est dit dans ce rapport que les démarches en ligne « posent problème », et que la prise en main des outils numériques est freinée par un manque d'intérêt.

En parallèle de ces difficultés décrites ci-dessus, le Chef de l'État a également annoncé une dématérialisation généralisée des démarches d'ici 2022. Ce virage assez serré pour les personnes en grande précarité numérique nous invite à proposer dès que possible leur accompagnement dans ce domaine pour garantir leur recours aux droits.

La tendance à la dématérialisation, accentuée encore par le contexte pandémique qui invite à de plus en plus de gestion à distance, laisse sur le côté de nombreuses personnes, surtout âgées. L'espace numérique à la MJC Centre Social doit être utilisé pour continuer à toucher ce public vieillissant dont les besoins en accompagnement sont grands. Au regard des problématiques citées ci-dessus, notre association doit également développer des moyens d'intervenir qui correspondent à ce public, et accentuer le partenariat avec la Médiathèque et le PIJ-EPN (Point d'Information Jeunesse et Espace Public Numérique) de la Ville qui travaillent aussi dans ce domaine.

### II.1.b - Un enfermement dans des rôles accaparants

**A.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**A.** : *La MJC était là, à côté de chez moi, mais je ne la voyais pas, pourquoi je ne la voyais pas ? Parce que j'étais comme toutes les autres personnes qui étaient occupées à travailler, à se préparer à la vie active et professionnelle, je ne voyais pas certaines choses. En janvier 2012, j'ai participé à un loto d'une école de quartier, c'était l'école de ma petite-nièce. J'y suis allée avec mes trois enfants et mon mari et ce soir-là, mon mari a gagné une sortie culturelle à la MJC. Et aujourd'hui, ce que je dis c'est qu'il m'a gagné la culture, il m'a gagné ce qui me manquait, ce que je ne voyais pas<sup>39</sup>.*

Les représentations liées à la notion d'isolement nous laissent imaginer une personne seule, souvent inactive et avec peu d'interactions sociales. Pourtant, il peut en être différemment, et malgré tout l'isolement rester aussi pesant.

Lorsque cette mère se demande pourquoi elle ne voyait pas la MJC alors qu'elle habitait juste à côté, elle met la responsabilité de cet aveuglement sur le quotidien. La multitude des choses à penser et à gérer ne laisse que peu de place à la liberté de flâner, s'ennuyer, prendre du recul et finalement approfondir la connaissance de ses désirs et voir autour de soi. Il s'agit là d'une accumulation de responsabilités qui cache l'essence même de l'individu en dessous de rôles à remplir pour maintenir une condition sociale, économique et familiale stable dans le meilleur des cas. Ce phénomène éloigne l'individu de son environnement, crée une distance entre lui et ce qui l'entoure, car alors il réagit plus qu'il n'agit, s'inscrit davantage en réaction que dans l'action.

<sup>39</sup> Voir annexe « I.9 - Le déclic pour accéder à la MJC »

Que dire alors, lorsque l'ensemble des rôles endossés devient trop lourd pour une seule personne, lorsque les difficultés surgissent dans le foyer et accaparent les individus plus que ne l'autorise leur résistance ? Peut-on aller jusqu'à parler d'une aliénation de l'individu, d'un remplacement de son être indivisible par une somme de rôles qu'il ne maîtrise plus totalement ? Les récits que notre collectif a récoltés laissent penser que oui, nous pouvons disparaître derrière les rôles que nous devons remplir. Et voici comment concrètement, malgré une vie remplie et au contact d'une multitude d'interlocuteurs, nous nous autorisons à parler d'isolement lorsque nous évoquons la situation d'une personne qui ne doit non plus « vivre », mais « gérer » son quotidien. Pêle-mêle, évoquons les difficultés familiales que rencontrent des familles avec leurs adolescents déscolarisés<sup>40</sup> ; la précarité économique qui oblige à une vigilance de chaque instant pour ne pas sombrer trop profond dans la pauvreté<sup>41</sup> ; un éloignement des services et des administrations lié pour partie à la dématérialisation et qui demande une gestion individuelle accrue ; des situations de monoparentalité qui font peser sur un seul parent au foyer la responsabilité du bon fonctionnement de celui-ci<sup>42</sup>...

Enfin, il ne faut pas oublier que, parmi les familles, celles « monoparentales » ont été une des catégories les plus touchées par la crise sanitaire liée à la COVID-19 puisque les conséquences de cette crise ne sont pas partagées au foyer : suivi de la scolarité des enfants et continuité pédagogique ; arrêt de certaines activités et systèmes de garde des enfants qui augmente le besoin de leur prise en charge par le seul parent ; baisse de revenus et fragilité économique liés au chômage partiel voire à l'arrêt de l'activité professionnelle...

Soutenir des actions de prévention, d'animation en direction des familles, mais aussi de renforcement du lien parental, pourrait être un axe de développement d'intervention pour notre association, tout en respectant le travail déjà accompli par d'autres partenaires œuvrant sur ce champ-là et surtout dans un souci de coordination des partenaires.

**R.** : Environ 20 ans. Employé aux services de la Ville. Habitant de Chenôve

**R.** : *Dans le cadre du PRE. Quand il y a eu la destruction de la Tour 12, il y a eu une concertation des habitants, auprès des enfants, écoles, petite enfance... pour que ce soit respecté. Pour que les enfants soient vecteurs, sensibilisés. On a fait venir des familles, enfants et parents. Sur les six, sept parents présents qui accompagnaient, on en avait cinq qui étaient sur leur portable. Ils ne faisaient pas attention à ce que leur enfant faisait, on leur parlait, on avait pas de réponse. Ils n'avaient aucune attention à ce que l'on faisait. On les a associés à la construction d'un hôtel à insectes. Ils sont venus taper cinq minutes avec un marteau et sont ensuite retournés à leur portable. Ils étaient là, présents sans l'être. Moi, j'ai toujours fait plein de choses avec mes parents, des sorties, même des trucs*

<sup>40</sup> Voir annexe « III.3.b - Une forte scolarisation avant 18 ans, une baisse plus marquée qu'ailleurs ensuite »

<sup>41</sup> Voir annexe « III.4.b - Un taux de pauvreté en augmentation » et « III.4.c - Taux de pauvreté selon l'âge : des difficultés à sortir de la pauvreté, une jeunesse plus touchée qu'avant »

<sup>42</sup> Voir annexe « III.2.d - Comparativement, plus de ménages avec enfants et familles monoparentales à Chenôve » et « III.4.g - Les familles monoparentales proportionnellement plus touchées par la pauvreté »

*ridicules... Et mes parents n'avaient jamais de portable entre les mains. Pour moi, c'est pas concevable d'être sur son portable quand on est avec son enfant. C'est frustrant, car je voyais les enfants s'épanouir à faire leur hôtel, à construire, et les parents ne s'en préoccupaient pas<sup>43</sup>.*

Ces phénomènes de distance semblent se manifester dans d'autres contextes, que nous aimerions évoquer ici parce qu'ils nous semblent particulièrement révélateurs : lors d'actions menées avec des mamans et leurs enfants (dans une médiathèque, à la MJC, par exemple), une majorité de mamans regardent leur téléphone portable, restent entre elles et ne s'occupent donc pas de leurs enfants ni ne partagent avec eux ce qu'ils ont en train de découvrir. Pourquoi ?

L'explication culturelle est souvent avancée — les parents n'ont pas les codes, et particulièrement ceux de l'école — et si celle-ci est réelle, elle n'est pas exclusive, d'abord parce que cela ne semble vrai que pour certains (beaucoup de parents y compris hors de France sont allés à l'école), mais surtout parce que cela ne suffit pas à rendre compte d'un phénomène encore plus complexe.

Comme le rappellent certains membres de notre collectif, sauf quelques rares exceptions<sup>44</sup>, les mères semblent les seules protagonistes de l'éducation des enfants. Or, ainsi que le souligne le professionnel de la GUSP, certaines d'entre elles sont souvent tentées de reporter cette charge et semblent à leur tour vouloir déléguer aux institutions, et à l'école en premier lieu, une très large part de cette responsabilité.

À l'instar des enfants que l'on confie à une grande sœur à peine plus âgée, de nombreux parents sont en effet particulièrement en retrait, dès lors que des professionnels semblent pouvoir s'occuper de leurs enfants, quand bien même ce n'est ni leur rôle ni leur intention.

Plusieurs hypothèses semblent ici possibles pour expliquer ces comportements : d'une part, certaines de ces familles n'ont pas les ressources financières ni familiales qui permettent à d'autres d'inscrire leurs enfants dans des formes de loisirs — notamment sportifs — qui apportent du cadre et dont la fonction essentielle est précisément de proposer un cadre éducatif par délégation, ou encore de confier les enfants à leurs grands-parents, qui découvriront, par exemple, un autre cadre, une maison familiale à la campagne le week-end, les mercredis ou pendant les vacances. En outre, pour les familles dans lesquelles les problèmes se multiplient, notamment avec les adolescents, la situation du petit dernier peut devenir relativement secondaire, au regard des graves soucis du moment, comme on le mesure avec le témoignage de cette maman « dépassée<sup>45</sup> » par ses adolescents et qui laisse son enfant devant la console.

---

<sup>43</sup> Voir annexe « I.13 - Des parents présents, mais absents »

<sup>44</sup> Nous n'avons eu qu'une seule interview avec un père élevant seul ses enfants, en concordance avec les statistiques sur la monoparentalité qui indiquent que ce sont d'abord des mères seules qui sont présentes à Chenôve (voir annexe « III.2.e - Une très large majorité de mères seules »). De même, notre propre expérience et les témoignages des partenaires nous montrent que ce sont d'abord les mères qui sont investies (parents d'élèves, animations diverses, sorties...).

<sup>45</sup> Voir annexe « I.4 - S., mère de 4 enfants »

Pour prolonger ce constat, on peut également s'intéresser à ce que rappelle la responsable d'un service social, « Les personnes qu'on voit, elles ont des problèmes, parfois, c'est désespéré, c'est à pleurer<sup>46</sup>... » et on peut alors aisément comprendre à quel point, dans les cas où se superposent des problèmes financiers, administratifs, de santé, de logement, conjugaux, que les préconisations et les « bonnes pratiques » éducatives peuvent paraître dérisoires ou accentuer la perte de confiance en soi.

Enfin, il convient peut-être de reconnaître une réalité plus simple et plus triviale, quand bien même les problèmes rencontrés ne seraient pas si insurmontables : nous savons en effet à quel point les enfants peuvent nous épuiser, encore plus lorsqu'on en a plusieurs et qu'on doit s'occuper d'eux constamment sans soutien ni relais, en ayant — qui plus est — l'ensemble des tâches domestiques à sa charge. De là, la moindre échappée, la moindre « respiration » peuvent sembler bonnes à prendre pour rompre son isolement dans l'ensemble de ses responsabilités.

**M** : MJC Centre Social de Chenôve.

**ME** : Environ 40 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**M** : [à propos des activités pratiquées par la famille] La MJC ?

**ME** : *Le cinéma, les stages... Et moi, j'y pratique mon activité sportive ! Et les semaines intergénérationnelles. C'est une grande famille, on a des relations privilégiées avec les animateurs. Et puis Lucas y a fait du théâtre. C'était super sympa, les mercredis après-midi où vous accueillez les enfants et les parents pour le temps des goûters. C'était super sympa pour créer du lien<sup>47</sup>.*

**J** : Présidente bénévole de Radio Uno, radio associative de Chenôve.

**T** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**N** : Environ 30 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**S** : Environ 40 ans. Mère de cinq enfants. Habitante de Chenôve.

**T** : *Moi je trouve que c'est pas mal, on ne se sent pas seule, déjà. On sait qu'il y a beaucoup de monde qui partage les mêmes, euh... les mêmes problèmes. Et puis, quelque part on a un soulagement parce que... On trouve des solutions aussi pour « régler le problème », entre parenthèses, parce qu'il ne sera jamais réglé. Mais, c'est pareil... Il ne faut pas... Il ne faut pas*

<sup>46</sup> Voir annexe « I.1 - V., travailleuse sociale »

<sup>47</sup> Voir annexe « I.5 - Plus que des activités »

*interdire complètement les jeux. Moi, je trouve que c'est un moyen de détente, maximum deux heures.*

**J.** : *Oui, toujours cette notion de limites.*

**S.** : *Oui c'est obligé, les limites.*

**T.** : *Oui, et pas n'importe quel jeu aussi. Pas n'importe lequel.*

**J.** : *Et pour vous.*

**N.** : *Moi, je trouve que c'est déjà très important de parler, de parler de ce... de ce phénomène. C'est ce que j'ai dit, et voilà... Trouver des solutions, voilà, le partage aussi, c'est important, et pourquoi pas faire des réunions comme ça comme quoi... quelqu'un a essayé quelque chose, à faire partager aussi... Et voilà<sup>48</sup> !*

Nous entendons ici l'expression d'une réalité simple qui est celle du réconfort trouvé auprès d'autrui dans l'adversité. L'isolement que nous avons relevé dans les discours et que les réalités statistiques de la commune affichent paraît s'estomper lorsque les rencontres se font autour d'un sujet d'accrochage, d'une pratique partagée, et que les expériences se mêlent. Il s'agit bien là d'un processus de rupture avec la représentation de notre situation qui jusque-là semblait singulière, isolée, et qui en réalité est partagée par de nombreux autres individus. S'il n'est pas garanti qu'un collectif trouve facilement les solutions à des problématiques individuelles, il est en tout cas certain qu'il est un premier pas dans la rupture de l'isolement que nous voyons peser chez certains. Ainsi, nous relevons le besoin de multiplier autant que possible les temps de rencontres et d'échanges, qui sont autant d'occasions pour tous de se savoir compris, et dans le meilleur des cas soutenus.

*In fine*, qu'advient-il de la personne qui se croyait vivre une situation isolée qu'elle ne maîtrisait plus, et qui se rend compte que d'autres partagent certaines craintes, contraintes, difficultés et questionnements ? Elle reprend confiance en elle, allégeant sa culpabilité et le jugement trop dur qu'elle avait sur elle-même, pour alors avancer de nouveau et s'extirper d'une spirale délétère.

### II.1.c - Un isolement lié aux asymétries culturelles

La ville de Chenôve affiche comparativement au reste des communes de l'agglomération, une grande mixité sociale et communautaire, qui se concentre notamment dans le Quartier Prioritaire « Le Mail<sup>49</sup>. » Le grand nombre de nationalités, les mobilités résidentielles importantes, et l'accueil des primo-arrivants favorisent le sentiment d'isolement des populations ne maîtrisant pas l'ensemble des codes culturels leur permettant une inclusion fluide dans la vie sociale, à commencer par la problématique de la maîtrise de la langue.

---

<sup>48</sup> Voir annexe « I.17 - Se conforter »

<sup>49</sup> Voir annexe « III.1.h - Une jeunesse et une mixité plus importantes sur le QPV « Le Mail » »

Le constat nous invite à la plus grande vigilance quant à l'isolement de ces personnes et à leur accompagnement pour les en sortir. Certains leviers d'action existent auprès de partenaires associatifs ou institutionnels qui ont l'expertise dans l'accompagnement de ces populations, et il est du rôle de la MJC Centre Social de savoir les repérer et accompagner d'une porte à l'autre.

Notons également les solidarités communautaires et nationales qui existent sur le territoire (associations de compatriotes, regroupement culturel et culturel...) dont nous parlent les habitants comme autant de points de repères, de lieux de solidarité et de rupture d'isolement, et qui peuvent être pour nous des alliés dans cet objectif de lutter contre l'isolement.

#### II.1.d - Des difficultés économiques qui pèsent sur l'insertion et la découverte sociale

Enfin, mentionnons l'isolement causé par les conditions matérielles de subsistance et qui, du fait d'une précarité économique importante à Chenôve<sup>50</sup>, limite les capacités d'explorations sociales des habitants.

Il s'agit ici d'une réalité simple, mais que nous devons rappeler : une précarité économique peut s'accompagner — mais ne l'est pas nécessairement — d'une limitation d'accès à des sphères sociales différentes. Plus que de mentionner ici l'isolement de l'individu lui-même<sup>51</sup>, il s'agit plutôt de relever son isolement par rapport à d'autres sphères sociales que celle dont il est issu. En effet, des conditions financières moins favorables limitent les opportunités de découvrir d'autres milieux sociaux : nous pratiquons moins d'activités (sportives encadrées, culturelles...), nous voyageons moins, le cercle professionnel est plus restreint, etc.

Le type d'isolement que nous souhaitons mentionner ici relève davantage des difficultés que peuvent rencontrer des personnes pour se construire un imaginaire et un champ des possibles. L'isolement lié à la précarité économique semble avoir pour conséquence de maintenir l'individu non pas seul physiquement, mais l'enferme plus durement dans son milieu social. Notre propos n'est pas de dire que les milieux sociaux plus favorisés rencontrent davantage de personnes de milieux sociaux différents<sup>52</sup>, simplement qu'elles ont les capacités matérielles d'une exploration plus riche, et donc d'une découverte de leurs désirs profonds plus aisée.

---

<sup>50</sup> Voir annexe « III.4 - Revenus : une précarité économique qui pèse sur tous les types de foyers à Chenôve »

<sup>51</sup> Pour nous en convaincre, nous recommandons la lecture du classique de sociologie David Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, en particulier les passages faisant mention de l'interconnaissance extrêmement riche des jeunes de quartiers populaires (en l'occurrence des « Quatre Mille » à La Courneuve, en région parisienne). Il nous semble important ici de relever que les habitants dont parle Lepoutre ne connaissent rien de l'isolement *physique* (ils parcourent le quartier en permanence en compagnie de leur groupe de pairs), mais sont isolés *socialement*, ne fréquentant qu'à de rares exceptions des personnes de leur catégorie sociale ET dans un espace géographique restreint.

<sup>52</sup> Le phénomène d'homogamie reste bien ancré, par exemple, et les cercles d'amis sont bien souvent constitués de membres de la même catégorie socioprofessionnelle.

En faisant ce constat, nous soulignons l'importance d'une médiation culturelle active et accessible qui permettra aux individus cette exploration.

## II.2 - Un avenir incertain qui décourage ou « détourne »

---

### II.2.a - Peu de sorties des situations de pauvreté, un avenir professionnel morose

**C.** : Environ 50 ans. Directrice d'établissement scolaire.

**C.** : [...] *Beaucoup d'enfants ont des TV dans leur chambre et donc, peu de contrôle parental par rapport à cela. Aussi, pour les parents, offrir c'est montrer que l'on s'en sort. Certains enfants n'ont pas de stylo ou de crayons de papier, mais ils vont avoir un hoverboard. Les priorités ne sont plus les mêmes*<sup>53</sup>.

**A.** : Environ 35 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**S.** : Environ 40 ans. Mère de cinq enfants. Habitante de Chenôve.

**S.** : *Moi, par rapport à mon expérience, j'ai grandi sans écran, j'ai grandi sans télé...*

**A.** : *Ah ouais !*

**S.** : *Voilà. On habitait dans un petit village, on avait une télé avec une batterie, qu'on rechargeait toutes les semaines. On n'avait le droit qu'à une heure de dessin animé, à la sortie de l'école, de 18 h à 19 h, et après c'est les parents qui prennent la télé pour les infos. Bah, j'ai grandi sans. Quand mes enfants sont arrivés, et bien... Ce besoin que j'avais moi... Je les mettais devant la télé, à les mettre devant les dessins animés. Les trois ! Ils ont grandi avec les dessins animés depuis bébé, quoi. Et je ne me suis pas rendue compte, c'est après... Voilà. Mais jusqu'à maintenant, moi je ne regarde pas la télé la journée, on est souvent... je travaille, et c'est le soir que j'ai besoin de regarder deux heures, trois heures avant d'aller se coucher, mais... C'est pas bon*<sup>54</sup> !

Notre diagnostic montre une fragilité économique des habitants de Chenôve qui se traduit par un taux de pauvreté plus élevé qu'ailleurs<sup>55</sup>. Davantage encore, il s'agit pour les habitants d'un manque de perspectives quant à la sortie de cette pauvreté, puisque nous voyons un maintien sous le seuil

---

<sup>53</sup> Voir annexe « I.15 - La situation dans les écoles »

<sup>54</sup> Voir annexe « I.16 - Les représentations de la réussite »

<sup>55</sup> Voir annexe « III.4.b - Un taux de pauvreté en augmentation »



de celle-ci à mesure de l'avancée dans l'âge, pire encore, une aggravation de la situation de départ des jeunes par rapport aux générations précédentes au même âge<sup>56</sup>.

Concernant l'accès à l'emploi, nous constatons un taux de chômage plus élevé qu'ailleurs sur l'ensemble de la population, lequel touche davantage encore les plus jeunes<sup>57</sup>.

Cette situation de fragilité économique subie se traduit en incertitudes au sujet de sa propre place dans la société. Il ne s'agit de rien d'autre lorsque cette mère nous explique vouloir offrir à ses enfants ce qu'elle considère être les éléments matériels ostentatoires de la réussite. Les logiques simultanées de distinction sociale et de reconnaissance par les pairs sont à l'œuvre. Si elle considère l'enfance qu'elle a vécue comme n'étant pas au niveau de ce qu'elle souhaite offrir à ses enfants, cette mère retrouvera dans d'autres modèles les éléments qui composent la panoplie qui lui est présentée comme une condition matérielle satisfaisante.

La question se pose alors de la légitimité de ces modèles vus comme signes de réussite lorsque ceux-ci valorisent une consommation outrancière, parfois au-delà des moyens des foyers, fragilisant même leur situation sur certains aspects — endettement par exemple. Apparaît alors le décalage révélé dans le discours de notre directrice d'établissement scolaire qui voit dans l'achat d'hoverboard une absurdité selon les critères de jugement qui sont les siens. Pourtant, nous sommes en droit de nous demander s'il est illogique pour une mère de vouloir montrer à ses enfants sa capacité à maintenir un train de vie dont on juge la valeur à ses possessions matérielles ? N'y a-t-il pas là une volonté, consciente ou non, de garantir à sa descendance que l'avenir est sécurisé ?

De manière plus générale, nous constatons qu'une partie des habitants de Chenôve doute d'un avenir plus favorable la concernant, et en vient à remettre en cause les canaux légitimes de réussite que sont l'école ou l'accès à l'emploi. Une remise en question qui a des effets concrets sur l'engagement dans la scolarité, la formation et les études supérieures.

## II.2.b - Peu d'engagements dans les études supérieures, notamment de jeunes garçons

**S.** : Environ 40 ans. Mère de quatre enfants âgés de 19, 18, 14 et 12 ans, elle est en invalidité depuis 2012. Son mari cumule cinq emplois. Cette famille est arrivée à Chenôve en 2002 et confrontée à de très nombreux problèmes éducatifs. La maman vient quelques jeudis au Centre Social jouer aux cartes avec d'autres dames.

**W.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**S.** : [...] Elle [sa fille] travaille vendredi, samedi, dimanche au [fast food] et elle finit à 2, 3 h du mat', je l'attends. Elle est en CDI. Du lundi au jeudi, elle ne travaille pas, elle sort. Elle travaille aussi pendant

<sup>56</sup> Voir annexe « III.4.c - Taux de pauvreté selon l'âge : des difficultés à sortir de la pauvreté, une jeunesse plus touchée qu'avant »

<sup>57</sup> Voir annexe « III.3.e - Un accès à l'emploi plus difficile »

*les vacances et quand il y a des remplacements. Elle travaille pour payer son permis. Elle doit encore 1000 € à l'auto-école, car elle se rajoute des heures, elle n'est pas confiante. L., elle bosse, elle a déposé des CV partout, elle veut changer, elle en a marre de [fast food].*

**W.** : *Ce n'est pas un travail à long terme, sauf si elle évolue en interne.*

**S.** : *Elle ne veut pas faire ça, elle attend un peu pour changer de licence, pour faire du droit, elle veut retourner à la fac. Elle me dit « Maman, j'aimerais bien faire des formations pour m'améliorer dans ce que je veux faire ! » Elle, elle a envie de travailler, elle a des projets, mais A... euh... il a rien du tout, il attend que ça lui tombe<sup>58</sup>...*

**B.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve depuis 25 ans.

**B.** : *[...] Mais le problème, des fois, t'as des phrases bizarres que j'entends souvent, c'est de dire « Tu sais, t'inquiète pas, tu sais la prison, c'est fait pour les hommes. » Comme si « Ouais, mon fils c'est un homme, il est passé en prison, ça veut dire ceux qui n'ont pas fait de la prison, c'est pas des hommes ! » En fait, quand on est arrivés, ce qu'il y avait de bien, c'est qu'il y'avait un appartement avec des éducateurs... euh... Donc les jeunes ils venaient dans l'appartement<sup>59</sup>...*

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**V.** : *Je fais de la prévention sur des classes complètes, sur le sommeil et les écrans, à la demande des écoles. Mais c'est une action de prévention sur un instant T. Il faut, quand on fait de la prévention, que ça commence, et c'est progressif toute la scolarité. De toute façon, aujourd'hui, je pense que les thématiques incontournables aujourd'hui en prévention, c'est le sommeil, les écrans. Et il y a autre chose, c'est le respect de l'autre, ce qu'on appelle l'éducation à la sexualité, mais ça c'est un autre domaine qui est obligatoire sur la relation à l'autre et le respect de l'autre. Voilà. Ça, aujourd'hui, toutes les problématiques en lien avec le sommeil, c'est les écrans<sup>60</sup>.*

Qu'il s'agisse de l'école — comme en atteste ci-dessus une directrice d'établissement ainsi qu'une maman — ou de la PMI, comme le souligne aussi dans son témoignage une professionnelle de l'action sociale<sup>61</sup>, il semble y avoir, pour ces périodes de la vie de l'enfant, une grande variété de réponses et de véritable qualité, tant sur un plan humain que pédagogique, ce que confirme lors de nos entretiens la responsable de l'École des Parents avec qui notre structure travaille.

---

<sup>58</sup> Voir annexe « I.4 - S., mère de 4 enfants »

<sup>59</sup> Voir annexe « I.18 - « 99,1 % » »

<sup>60</sup> Voir annexe « I.12 - Le dépassement des parents face aux enjeux de santé de leurs enfants »

<sup>61</sup> Voir annexe « I.1 - V., travailleuse sociale »

Outre la présence multiforme de la PMI et les effets bénéfiques évidents des classes dédoublées, on notera par ailleurs qu'une initiative telle que « Les aigles d'or » (évoquée par notre directrice d'école), renvoie aux efforts considérables d'innovation qu'une part significative d'enseignants en école primaire semble vouloir mettre en œuvre depuis quelques années, en essayant notamment de réintroduire des « pédagogies modernes » (principalement Montessori) ainsi qu'un travail important sur les groupes de pairs, en s'intéressant également à la gestion des émotions et de la vie affective, ou encore en intervenant dans les cours d'école pour y réduire les conflits et promouvoir la coopération entre élèves, via les « Boîtes à soucis » par exemple. Ces constats sont ici validés par le collectif de travail interprofessionnel réuni lors de l'élaboration du projet : s'il y a bien une période de la vie des enfants dans laquelle les familles semblent les plus disponibles et les mieux entourées, il s'agit bien de la tranche d'âge qui s'étale de la naissance jusqu'à la fin de l'école primaire.

Pour autant, certaines réalités amènent à nuancer ce propos. D'une part, le nombre de places reste insuffisant par rapport aux besoins de garde, d'autre part cette faiblesse maintient une forme d'inégalité, comme en atteste le nombre de parents, et de mères plus particulièrement, qui gardent leurs enfants elles-mêmes.

Il existe probablement des points de bascule, des moments charnières dans les trajectoires enfantines et familiales, l'entrée à l'école maternelle notamment, à laquelle certains enfants ne sont pas prêts, ce qui occasionne de véritables difficultés pour les enfants en premier lieu, pour les enseignants et pour les parents *in fine*.

D'autre part, la fin de l'école primaire (en CM1 et CM2) est un moment où l'autonomie naissante des enfants permet à une partie des parents de se mettre en retrait, et de ne plus accompagner ni aller chercher ses enfants à l'école, ce qui les éloigne de l'institution, des enseignants comme de leurs enfants. Or, comme l'affirme la responsable de l'École des Parents, c'est bien d'un rapport nourri et positif à l'institution que semblent avoir le plus besoin enfants comme parents, pour éviter de se résigner trop vite et de conclure que « l'école (et la réussite scolaire), ce n'est pas pour nous ». Il faut peut-être ici rappeler à quel point la compétition scolaire — puisqu'il s'agit bien de ça — constitue un des facteurs de reproduction sociale les plus puissants et qu'il faudra aux parents issus de milieux populaires bien plus de patience, de courage et d'optimisme que d'autres, pour supporter les orientations, les évaluations et toutes les formes de jugements négatifs qui viendront, pour la plus grande majorité d'entre eux, sanctionner le parcours de leurs enfants.

Nous savons depuis les théories de la « reproduction sociale » qu'il est difficile à certaines tranches de la population d'accéder à des études supérieures, que les explications données soient de l'ordre du déterminisme social (approche holiste) ou des possibles choix (approche individualiste méthodologique). Les données de la scolarisation à Chenôve ne contredisent pas ces théories sociologiques : elles nous montrent que les habitants de la commune sont moins formés et occupent des emplois moins rémunérés qu'ailleurs<sup>62</sup>, tandis que le taux de chômage y est plus important<sup>63</sup>.

---

<sup>62</sup> Voir annexe « III.3.b - Une forte scolarisation avant 18 ans, une baisse plus marquée qu'ailleurs ensuite », ainsi que « III.3.c - Une population qui reste moins diplômée qu'ailleurs »

<sup>63</sup> Voir annexe « III.3.e - Un accès à l'emploi plus difficile »

Cette situation se traduit dans le parcours scolaire des jeunes issus de ces classes modestes par un moindre engagement dans les études supérieures, ce qui va à l'encontre du constat positif que nous relevions précédemment à propos des écoles maternelles et primaires.

Par sa vocation éducative, nos interlocuteurs ont vu notre association comme capable de prendre en compte ces données pour ouvrir le champ des possibles aux jeunes de Chenôve. Pour cela, différentes méthodes et leviers s'offriraient à nous :

- **La découverte professionnelle, par l'accueil de stagiaires.** L'équipe professionnelle de la MJC a pour habitude d'accueillir régulièrement des stagiaires afin de leur faire découvrir le milieu professionnel, plus particulièrement le monde associatif et de l'animation. La MJC accueille également des volontaires en Service Civique, notamment européens, dont l'engagement est aussi parfois une manière d'expérimenter, de se chercher, et parfois de se trouver. Pour tous ces jeunes, les professionnels de l'association prennent le temps d'expliquer l'ensemble des missions de chacun et les spécificités de chaque espace, si bien qu'un stage entre nos murs permet de découvrir de multiples domaines. Le Projet Social doit donc intégrer pleinement l'accueil des stagiaires comme une facette à part entière de la mission globale d'accueil de la structure.
- **Le lien avec des entreprises et acteurs locaux de l'emploi.** Dans la mesure où notre association est régulièrement en incapacité de répondre positivement à toutes les demandes de stage qui lui sont adressées, et dans la continuité de ses missions d'accompagnement des familles et des jeunes, nous aurons à entretenir tant que possible les liens avec les entreprises et entrepreneurs locaux. Par ces relations, nous gagnerons en réactivité lorsque seront portées à notre connaissance des demandes auxquelles pourraient répondre des entreprises de la commune, comme notamment les demandes de stages.
- **Accompagnement des jeunes vers la découverte de formations,** d'emplois, d'acteurs locaux et partenaires du secteur de la formation et de l'emploi. Cela consistera à prendre en compte les besoins d'informations des jeunes pour s'orienter, et ainsi de jouer le rôle d'intermédiaire et de relais, notamment par un partenariat plus étroit avec le Point d'Information Jeunesse (PIJ) de la ville. Cet accompagnement pourra également se traduire par une aide personnalisée dans les démarches administratives, ou bien encore par l'organisation de rencontres entre jeunes et professionnels.
- **Lien avec les établissements scolaires.** Notre Projet Social prend en considération la nécessité de maintenir le lien privilégié de confiance qui unit notre association aux établissements scolaires de la commune, notamment les deux collèges Le Chapitre et Édouard Herriot, pour perpétuer et amplifier les actions éducatives auprès des jeunes de Chenôve. Ateliers au sein des collèges, mesures de responsabilisation, participation aux réunions de coordination et d'évaluation... Notre engagement mutuel est intégré à notre Projet Social pour la cohérence éducative sur tout le territoire.

Dans ces orientations, le Projet Social de notre association doit donc intégrer la facilité plus grande qu'ont les garçons des familles de Chenôve à quitter les études. Les récits des familles et des partenaires laissent supposer que les garçons sont sujets à d'autres aspirations que les études. Il peut être question d'une forme de responsabilité à devoir « gagner sa vie » le plus tôt possible en intégrant la vie active, et ce, le plus souvent, dans des métiers à bas niveau de qualification, ou pour

des raisons moins positives dans lesquelles la socialisation de ces garçons les implique dans des relations où la reconnaissance ne dépend pas de la réussite dans les études. Pour ces derniers, et davantage encore que sur les filles comme l'ont souligné beaucoup, des pressions externes de pairs peuvent guider ces jeunes hommes directement ou indirectement à la déscolarisation. Directement en les intégrant dans des activités, parfois illégales, qui permettent de subvenir aux besoins sans nécessiter le passage par les études (et qui décrédibilisent le discours sur « l'ascenseur social » vu par bon nombre des habitants des quartiers populaires comme un mythe), ou indirectement en les incluant dans des pratiques qui favorisent l'échec scolaire (manque de sommeil, virées tardives, voire nocturnes, désengagements des apprentissages...).

Prenant en compte cet état de fait, la vigilance des professionnels de notre association devrait donc être d'autant plus vive lorsqu'il s'agira d'accompagner des familles qui rencontrent des difficultés avec la scolarité de leurs enfants. Il pourra s'agir :

- d'apporter un soutien adapté aux parents avec des rencontres personnalisées qui permettent de cerner une problématique et de proposer une réponse conjointe avec les partenaires du territoire (notamment lorsque le problème est hors des compétences de la MJC Centre Social)
- d'accompagner également les enfants et les jeunes repérés par nos soins ou les partenaires et avec l'aide des familles pour diminuer la probabilité de déscolarisation (favorisation d'un cadre d'apprentissage, découverte de milieux divers et d'activités variées, ouverture culturelle et professionnelle...)
- d'aider les enfants d'une fratrie dont l'un des membres peut accaparer négativement l'attention des parents, ce qui a pour conséquence de nuire à leur propre scolarité.

Pour prétendre réaliser ces ambitions, la MJC Centre Social devra travailler en partenariat étroit avec les services de la Commune chargés du Programme de Réussite Scolaire (PRE) et du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), ainsi qu'avec les associations engagées dans l'accompagnement à la scolarité.

## II.2.c - Des comportements d'évitement et d'enfermement (addictions diverses) qui peuvent créer des tensions dans les familles

**F.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**T.** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**V.** : Infirmière en promotion de la santé, Éducation Nationale, sur le secteur de Chenôve.

**A.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**B.** : Environ 20 ans. Habitant de Chenôve.

**F.** : *Qu'est-ce qui t'est arrivé ?*

**B.** : *En gros, tellement que je jouais, je pouvais passer 35 h par semaine... non stop, sur la console...*

Plusieurs : *Oh...*

**B.** : *Et à force... J'ai commencé à partir de six ans, jusqu'à mes dix-sept ans, je faisais que du non-stop, que du jeu vidéo, j'avais pas de limite. Et un jour, l'année dernière... ou y'a deux ans, je ne sais plus, y'a... J'ai tellement pété un câble, j'ai commencé à étrangler ma mère... Et je suis complètement, à La Chartreuse [Hôpital psychiatrique] pour dépression... Des trucs comme ça... Tentative de suicide... C'est moi qui a demandé de l'aide. J'ai demandé euh... Au CMPP... qui est à Marsannay, je ne sais plus...*

**F.** : *Oui, peu importe, d'accord, donc tu as demandé...*

**B.** : *Oui, voilà. Et un psychologue. J'ai demandé aussi une éducatrice aussi... à l'assistance...*

**F.** : *C'est toi qui as fait la démarche ?*

**B.** : *J'ai fait la démarche moi-même, oui, voilà.*

**V.** : *Mais vous étiez scolarisé ?*

**B.** : *J'étais sco... Euh, non, je n'étais plus scolarisé.*

[...]

**B.** : *Du coup, vers le milieu de la terminale, au mois de janvier, je commençais à en avoir marre, du coup j'ai demandé, comme je suis suivi, ma mère est suivie par une assistante sociale à Chenôve, du coup je leur ai demandé si c'était possible d'avoir un éducateur...*

**V.** : *Ah, c'est bien ! C'est courageux.*

**B.** : *... Pour venir m'aider à... Déjà, à réduire, voir quel est le souci, pourquoi je suis accro ? Déjà, avant de... de donner des limites à des jeunes, c'est bien de donner des limites, mais il faut savoir pourquoi...*

**A.** : *Pourquoi, oui.*

**B.** : *... pourquoi ils sont accros, pourquoi ils sont là. Moi, on m'a toujours dit, on ne m'a jamais posé la question de pourquoi j'étais tout le temps sur le truc. En fait c'est juste que, comme je me faisais harceler à l'école, je me faisais racketter, des trucs comme ça, du coup... Pour moi c'était un autre monde, je m'évadais dedans en fait...*

Plusieurs : *(acquiescements)*

**B.** : *... Je ne pensais plus à rien, en fait. Une fois que je rentrais dedans, c'était<sup>64</sup>...*

---

<sup>64</sup> Voir annexe « I.14 - Lutter contre l'addiction (jeux vidéo) »

Lorsque la condition sociale initiale ne nous place pas dans une situation favorisée, et que les perspectives d'avenir en termes de formation et d'emploi ne laissent que peu d'espérance selon l'expérience de notre environnement proche, comment ne pas comprendre la situation de ce jeune qui nous explique avoir trouvé refuge dans des univers virtuels dans lesquels il trouvait le contrôle, la maîtrise, la puissance ?

De manière plus globale, et comme le montre certains sondages fréquents, l'ensemble de la société elle-même n'est que peu confiante en l'avenir<sup>65</sup>. L'accumulation de défis colossaux, qu'il s'agisse de la lutte contre et de l'adaptation au changement climatique, du ralentissement de la perte de biodiversité, de la réduction des pollutions diverses, de la résilience face aux soubresauts d'un système économique et productif qui atteint ses limites et cherche les moyens de sa survie, de la quête de sens dans une société à la merci de la « post-vérité »... Tout ceci donne une impression d'impuissance, d'une complexité trop importante pour réussir à en démêler les imbrications, et il est difficilement blâmable, d'autant plus lorsque par ailleurs nous sommes en situation de fragilité, de vouloir se protéger par quelques moyens que ce soit d'un monde qui nous blesse.

Ainsi nous entendons le témoignage de ce jeune, et de tous les autres que nous avons recueillis qui nous racontent une sorte d'enfermement volontaire dans des pratiques divertissantes<sup>66</sup>, addictives, réconfortantes, et à contre-courant des schémas de réussite véhiculés par la société à laquelle ils n'adhèrent pas.

Entendons également le questionnement inquiet de parents qui voient leurs enfants s'éloigner petit à petit dans des pratiques qu'ils ne connaissent pas, ne maîtrisent pas, et sur lesquels ils ne peuvent avoir aucun dialogue. Prenons l'exemple maintes et maintes fois répété des écrans, ouverture vers un monde fictif et imaginaire dans lequel il est réconfortant de se protéger, et qui devient une barrière entre les générations et les semblables. Comment prévenir ce basculement d'une pratique raisonnée, ludique et partagée de ce qu'offrent ces outils, vers une pratique délétère, conflictuelle au sein des familles, et néfaste pour la santé même des enfants ?

Les discours entendus de la part des habitants et des professionnels, s'ils ne s'accordent pas nécessairement sur les solutions, montrent une inquiétude bienveillante sur la jeunesse de Chenôve. Nous voyons en elle l'expression d'une incapacité à envisager l'avenir sur le temps long, comme si la prévisibilité des événements devenait impossible. Ne resterait alors que des solutions d'ajustement, de court terme, sur lesquelles l'énergie est grandement dépensée sans réussir à estimer l'efficacité concrète des mesures appliquées.

---

<sup>65</sup> En mai 2021, le « Baromètre de la confiance » réalisé par le CEVIPOF indiquait que l'état d'esprit des Français était à la « lassitude » (40 %), la « morosité » (27 %) et à la « méfiance » (23 %), ces trois sentiments arrivant en tête des propositions (plusieurs réponses étaient possibles). Au moment de pronostiquer la situation future de leurs enfants, les répondants ont indiqué majoritairement celle-ci sera « moins bonne » que la leur (note de 4,8 sur 10 en moyenne, 25 % de réponse « moins bonne » contre 19 % de réponses « meilleure »). Voir Science Po, CEVIPOF, « En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? - Le baromètre de la confiance politique », sciencespo.fr, Vague 12 b Mai 2021, <https://tinyurl.com/3n3xs7yr>

<sup>66</sup> « Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser. » Blaise Pascal, *Pensées*, 1670.

La place de notre association, inscrite dans la tradition de l'Éducation Populaire, a toujours été d'offrir des espaces de découverte et d'expérimentation à la jeunesse, avec la particularité qui nous est propre d'envisager ce travail dans le domaine culturel. Redonner des imaginaires, favoriser l'accès aux récits qui font sens, établir ou rétablir des passerelles de dialogue pour déjouer les isolements, autant de rôles que notre collectif s'accordent à endosser au regard des problématiques qui ont été exprimées. Par ce travail, c'est modestement, mais sûrement le pouvoir de s'imaginer un avenir que nous souhaitons voir grandir chez cette jeunesse de Chenôve.

### II.3 - Une importance accrue de l'accès à la culture pour l'épanouissement personnel

---

**A.** : Environ 25 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve

**A.** : *Au sein de la MJC on fait la connaissance de personnes dont on n'aurait jamais imaginé : des présidents, des délégués, les maires, des conseillers départementaux ; des gens que tu ne vois qu'à la télé !*

*Et ça m'a mis une claque, car je n'aurais jamais imaginé que la Maison des Jeunes et de la Culture pouvait être un lieu de rencontre ultra-large, il y a divers publics, il y a de tout<sup>67</sup> !*

**C.** : Environ 55 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**C.** : *[...] On a fait l'opéra grâce à la MJC, pour moi c'était le charabia, je ne connaissais pas du tout les notes de chant, rien du tout. À chaque fois que j'y allais j'étais perdue, je ne me sentais pas capable. On s'est dit « Est-ce qu'on est capable de faire ça ? », on s'est posé beaucoup de questions, mais on est quand même arrivés à monter sur scène ! Nous on chante faux à côté des professionnels (rires).*

*Mon message, c'est déjà de dire que nous ne sommes pas du tout des professionnels, nous sommes presque toutes arrivées sans jamais avoir fait de théâtre, rien du tout. Moi, je n'arrive pas à parler très fort, mais j'essaie, je donne tout ce que je peux donner. Sur scène je me sens valorisée, je peux faire un petit clin d'œil à ma culture, je suis vraiment fière d'avoir pu parler ma langue, d'avoir pu danser.*

*[...] Mais c'était un honneur, on a eu de la chance !*

---

<sup>67</sup> L'ensemble des extraits de cette sous-parties, ainsi que d'autres dont nous invitons à la lecture) se retrouvent en intégralité dans l'annexe « I.11 - La « Force » des pratiques culturelles »



**A.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve

**A.** : *Avec la MJC, nous étions allés voir un spectacle de danse contemporaine à Aix en Provence et ce soir-là, j'ai été happée par les applaudissements, je suis sortie les larmes aux yeux et les mains sur les oreilles et je disais à F. « Je ne sais pas ce qui m'arrive ! ». Je ressentais toutes les sensations du public et je réalisais la chance que j'avais d'être là, à ce spectacle. Ce week-end-là était comme un cadeau pour moi, car je partais avec le collectif, on partait toutes à l'aventure voir de la danse contemporaine, à l'opéra, un endroit magnifique.*

*J'appréciais ces moments-là, avec la routine de tous les jours : le travail, les enfants, la maison, la cuisine, l'administratif, on ne se rend plus compte qu'il y a de belles choses à côté de soi. Je recevais beaucoup et je mets bien trois voire quatre jours avant de redescendre, de ne plus parler de ça à la maison, de dire à mon mari « Tu te rends compte comme c'est beau ce que j'ai vu ! »*

*[...] Parfois on passe à côté de certaines choses, à côté des mots, des personnes qui ont des choses à dire et on ne prend pas assez de temps. Moi mon engagement c'est justement de dire aux gens « prenez du temps, écoutez les gens. »*

*[...] Finalement, j'ai découvert que j'étais une passionnée, j'avais des passions que je ne développais pas, comme enfouies à l'intérieur et plus j'allais voir des spectacles, plus je rencontrais des gens et plus j'avais envie d'y retourner !*

*Monter sur scène a été un très beau cadeau, à l'heure d'aujourd'hui je n'aurais jamais imaginé que j'aurais fait tout cela : que j'aurais poussé toutes ces portes, que je serais restée debout, que j'aurais tout ce courage pour affronter la peur, la timidité, l'appréhension du public.*

**D.** : Environ 50 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve

**D.** : *L'art du spectacle vivant et du théâtre nous permet cela à toutes et c'est une école de la vie : c'est extraordinaire, c'est un exutoire, c'est un confessionnal, c'est thérapeutique, c'est élévateur, c'est beau, c'est le partage avec le lieu, avec l'ambiance, avec les lumières, avec les artistes, avec le collectif, avec le public, avec un état d'être.*

*On ne vient pas au spectacle au hasard, on ne monte pas sur scène au hasard non plus, c'est un chemin qui est à explorer et à partager et c'est ça qui m'intéresse au-delà de la dimension individuelle, c'est toute cette dimension de partage<sup>68</sup>.*

Les quelques extraits de témoignages que nous avons placés à cet endroit illustrent parfaitement et sans détour le propos que nous voulions mettre en avant maintenant. Nous terminons l'Axe II de notre diagnostic avec le vécu de ces femmes, leur expérience dans notre association, et qui reste

<sup>68</sup> Voir annexe « I.11 - La « Force » des pratiques culturelles »

pour nous la voie privilégiée de notre action : celle de dire à chacun, quelle que soit sa situation, qu'il est *capable*.

Si la lecture de cette partie du document a pu être difficile, car elle révélait des situations qui ont pu paraître inextricables, nous souhaitons terminer en mettant en avant le vécu de personnes qui ont trouvé en elles des ressources créatives insoupçonnées. Nous comprenons donc avec elles que la place de notre structure MJC Centre Social est aux côtés de ces personnes pour explorer leur propre potentiel et le révéler à la collectivité.

## III - Axe 3 : Confiance en nous

### III.1 - Un attachement à la commune extrêmement fort malgré les difficultés

Après avoir porté notre diagnostic sur les parcours des individus, nous invitons le lecteur à prendre un peu de hauteur au-dessus de la ville pour y aborder les aspects de vie en collectivité.

L'histoire du peuplement et de l'urbanisme de la commune est singulière en comparaison de ce qui s'est passé à Dijon Métropole sur la même période. Celle-ci a plusieurs conséquences qu'il est important de noter pour le Projet Social de notre association.

#### III.1.a - Croissance démographique forte qui marque l'identité de la Ville

**M.** : Environ 70 ans. Présidente d'une association investie sur Chenôve. N'habite pas la ville.

**A.** : Environ 50 ans. Professionnelle d'un établissement de santé implanté à Chenôve. N'habite pas Chenôve.

**M.** : *C'est quand même considéré comme une grosse commune, pour le département. Je ne sais pas ! (rires) Bon, sur Dijon, je crois qu'on est à 160 000 et quelques... Moi, j'habite Dijon. (hésitations) Au moins 50 000. (rires)*

**A.** : *Mais alors, moi, franchement aucune idée ! Je sais pas, je dirai... je vais vraiment dire au hasard ! Peut-être moins de 50 000 alors, peut-être 35, 30 000...*

**K.** : *En fait, il y en a un peu moins de 15 000.*

**M.** : *Oh, c'est dingue ! On a vraiment l'impression d'une concentration plus importante !*

**A.** : *Du coup, une population plutôt visible ! Alors, Chenôve est d'autant mieux équipée maintenant qu'on sait qu'il y a 15 000 habitants ! (rires) Encore plus<sup>69</sup> !*

Lorsque ces deux personnes (qui n'habitent pas à Chenôve) rencontrées dans le cadre des tables rondes évaluent à plus de quatre fois la population de la commune, nous y voyons le reflet d'une représentation de celle-ci marquée par les politiques d'urbanisme des années 60 et 70 durant lesquelles les densités de population ont considérablement augmenté dans les banlieues des villes. Ce fut effectivement le cas à Chenôve qui a connu une multiplication par presque quatre de sa population dans un court laps de temps, avec un maximum à 21 448 habitants en 1975<sup>70</sup>, puis une

<sup>69</sup> Voir annexe « I.20 - Une certaine perception de la ville... »

<sup>70</sup> Voir annexe « III.1.a - Une ville qui perd des habitants, la marque d'un développement urbain historique rapide et lentement revu »

décroissance constante ensuite du fait des renouvellements urbains conduits par la volonté politique de « dédensifier. »

Comme nous l'avons entendu de la bouche même des habitants ou de ceux qui y travaillent, cette évolution atypique crée un trait identitaire propre à la commune. Chenôve fait partie de ces villes denses, ces « banlieues », ces « zones » en périphérie des villes qui ont connu une explosion démographique et qui aujourd'hui encore, malgré les transformations, sont marquées de cette histoire.

### III.1.b - Une expérience partagée du renouvellement urbain

**C.** : Environ 75 ans. Habitante de Chenôve

**H.** : Environ 80 ans. Habitante de Chenôve

**N.** : Environ 70 ans. Habitante de Chenôve

**F.** : MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : [...] C'est vrai qu'il y avait une... pas une concentration d'immeubles, mais on a connu quand même une... Là, on peut reconnaître quand même que c'est plus ouvert, plus...

**C.** : Oui, ça commence, un peu. Alors, je suis désolée pour les personnes qui y habitent, mais les grands immeubles à sept, huit étages, il faut enlever ça, c'est pas possible...

**H.** : Ah, non ! (rires de tout le monde) Ah, non ! Quelles tours ? On ne peut pas tous habiter avec un petit jardin et puis... Il faut monter...

**C.** : Non, non, non, mais... des choses comme ça, là, ce n'est pas possible.

**H.** : Bah, moi j'habite un « truc comme ça » et j'y suis très bien. C'est une question de point de vue.

**F.** : Oui, bien sûr. [À propos des démolitions liées au renouvellement urbain] Et puis, il y a comme ça, quelque chose qui se diffuse comme depuis plusieurs années, comme si c'était une invasion personnelle, quoi, tout ça... On enlevait le récit et l'histoire de Chenôve.

**H.** : Ah oui ! Les gens sont tristes, hein<sup>71</sup> !

L'histoire particulière de Chenôve en termes d'habitat, d'urbanisme et de peuplement a eu pour conséquence la constitution d'une mémoire collective solide. Cette mémoire est proche de la nostalgie parfois lorsque les programmes d'urbanisme viennent à revoir la structuration entière d'un

<sup>71</sup> Voir annexe « I.21 - Un plaisir partagé de vivre à Chenôve »

quartier (Saint-Exupéry, Chapitre, Piscine-Valendons, etc.). Ces restructurations paraissent chez les habitants comme autant d'étapes dans leur vie, et dont chacune marquait un changement de résidence, d'habitudes, de voisinage, d'amis, d'école, d'ambiance, etc. Bien que les efforts soient importants pour associer désormais les habitants dans ces transformations, nous décelons dans ces évocations émouvantes du passé des regrets d'avoir parfois regardé de loin ces changements.

De l'avis des personnes rencontrées pour notre diagnostic, notamment chez les partenaires institutionnels, le Projet Social de notre association devra donc intégrer cette dimension pour accompagner au mieux les habitants vers les problématiques contemporaines de transformations urbaines, notamment par l'accompagnement du Conseil Citoyen et l'entretien d'une relation étroite avec les partenaires chargés de ces questions (Maison du Projet par exemple).

Pour les habitants, il semble important de valoriser les lieux qui se transforment, qui disparaissent. Il s'agit de constituer une mémoire mettant en avant les pratiques sociales liées à ces endroits, avec pour objectif de reconnaître leur histoire et la place légitime qu'elles occupent. Par cette reconnaissance, c'est un regard vers l'avenir plus apaisé qui peut être porté.

### III.1.c - Prédominance du grand habitat collectif

Nous dénombrons au moins cinq types d'habitats (Vieux Chenôve, individuel ancien, grand collectif, petit collectif, neuf) qui correspondent chacun à une histoire de la ville<sup>72</sup>, une esthétique particulière, des usages et des manières d'habiter différentes, enfin à des représentations qui leur sont propres. Le projet de notre association doit donc tenir compte de ces différences dans la manière de rencontrer le public et d'animer la vie des quartiers.

Cependant, et ce malgré les transformations en cours, l'habitat collectif reste le principal mode de résidence des Cheneveliers<sup>73</sup>.

La forte présence de ce type d'habitats aura, de l'aveu même des personnes qui y demeurent, une incidence sur la façon de se représenter la ville et sur le quotidien. Il paraît trop simple de dire que la proximité des habitations rapproche leurs occupants puisque bon nombre d'entre eux nous ont avoué ne pas connaître leurs voisins, ou bien se contenter de relations cordiales distantes. Cependant, lorsque la relation existe, qu'elle soit positive ou négative, cette proximité semble jouer un rôle exacerbant. En d'autres termes, lorsque les relations de solidarité et d'amitié se mettent en place, les habitants les décrivent comme extrêmement fortes et importantes. Au contraire, celles-ci deviennent très vives et parfois violentes lorsqu'elles entrent dans la conflictualité.

Dans tous les cas, cette forte présence d'habitats collectifs sur la ville renforce l'utilisation des espaces publics, notamment par les familles et par les jeunes pour les zones de jeux. L'absence de

<sup>72</sup> Voir « Carte 6 : Histoire du développement urbain de Chenôve »

<sup>73</sup> Voir annexe « III.1.b - Une évolution inégalement répartie sur le territoire », notamment « Tableau 15 : Évolution de la population de Chenôve par IRIS de 1990 à 2014 » dans lequel nous voyons une très large partie de la population habitée dans les IRIS composé quasi essentiellement d'habitat collectif (en l'occurrence Piscine-Valendons, Pétignys-Chaufferie, Chapitre-Bibliothèque, Saint-Exupéry).

lieux privés de respiration et de détente en extérieur augmente la fréquentation et l'importance de ceux publics. Les habitants y voient des endroits de partage, mais aussi de confrontation d'usages.

### III.1.d - Regroupement communautaire, intercommunautaire et social

**B.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve depuis 25 ans.

**H.** : MJC Centre Social de Chenôve

**B.** : *Je me dis « Chacun assume son truc » J'ai dû aller une ou deux fois au parloir... Parce que voilà... Tu sais, je suis quelqu'un de très froid à la base (rires)... Tu sais « Tu as tourné autour, tu es tombé, bah tu assumes ! »... Moi, je suis comme ça... Mais euh...*

**H.** : *Ils te l'ont pas reproché après ?*

**B.** : *Non, voilà, on s'écrivait, non, non parce que c'est pas... Parce qu'en fait, la mentalité dans notre culture, je sais si... Quand tu en as un qui va en prison, bah t'as toutes les mamans du quartier qui viennent voir la maman... Tu vois... Elles viennent te voir pour te dire « On te soutient... C'est gentil... » Et quand il sort, on vient pour te dire « On te soutient, tout ça... » Tu sens que t'es pas tout seul dans ton problème, ça fait plaisir<sup>74</sup>...*

Nous voyons que la présence importante d'une population étrangère caractérise la ville, et plus particulièrement le quartier prioritaire « Le Mail<sup>75</sup>. » Nous savons par nos rencontres et par l'expérience de notre équipe professionnelle qu'il y existe de façon non anecdotique une part d'étrangers résidant depuis de nombreuses années en France. Comme il nous l'a été dit et comme nous l'observons, les tendances à reconstruire les communautés sur des bases ethniques, religieuses, patriotiques et sociales sont à la fois puissantes et naturelles, source de réconfort pour les personnes expatriées, mais également de tensions lorsque les coutumes des uns se heurtent aux jugements et à l'incompréhension des autres. Nous considérons en tant qu'acteurs de l'Éducation Populaire et défenseurs de la tradition de l'Universalisme républicain que cette diversité est une richesse tant qu'elle ne signifie pas la division. Notre capacité à faire collectif est une conséquence de celle à nous comprendre, et non l'inverse. Dans le Projet Social de notre association, il convient d'affirmer ces valeurs, donc de donner aux *habitants* ces espaces d'expression qui nourrissent la fierté de sa singularité, et de faciliter les rencontres qui rassemblent au-delà des considérations ethniques, religieuses, sociales. Il en est ainsi d'actions telles que le « Collectif de femmes de Chenôve » dans lesquelles individus, personnalités et cultures s'affirment en même temps qu'elles se nourrissent mutuellement, ou encore à travers l'engagement bénévole qui unit dans une même

<sup>74</sup> Voir annexe « I.18 - « 99,1 % » »

<sup>75</sup> Voir annexe « III.1.h - Une jeunesse et une mixité plus importantes sur le QPV « Le Mail » »

perspective les aspirations de personnes aux horizons variés. Sur « Le Mail » plus qu'ailleurs donc, nous devons affirmer notre engagement pour une société libre, égalitaire et fraternelle.

Ce sont aussi de nouveaux arrivants, immigrés depuis peu, qui viennent s'installer dans ces quartiers, attirés notamment par les coûts d'installation moindres qu'ailleurs notamment. Pour ces derniers, nous savons les difficultés d'inclusion qui peuvent être les leurs, qu'il s'agisse de la barrière de la langue, de difficultés économiques, ou encore de la nécessaire acculturation à des habitudes de fonctionnement qui ne sont pas celles de leur pays d'origine et de leurs us. Autant de raisons qui nous imposent d'adapter nos approches pour gagner ce public éloigné, notamment par une personnalisation des rencontres et de la communication, ou encore par un rapprochement auprès des partenaires accompagnant ce type de public.

### III.2 - Une importance forte des « personnes-ressources » de quartiers, des cages d'escaliers, dans l'ambiance du territoire de vie

**C.** : Environ 75 ans. Habitante de Chenôve

**H.** : Environ 80 ans. Habitante de Chenôve

**N.** : Environ 70 ans. Habitante de Chenôve

**M.** : MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : *Des initiatives, comme les fêtes des voisins, ou...*

**H.** : *Chez nous, pas !*

**C.** : *Bizarrement, ça ne fonctionne pas beaucoup. Par contre j'avais fait la fête d'Halloween pour les gamins, dans les sous-sols. Ça a très bien marché.*

**N.** : *C'est bien !*

**C.** : *Puisqu'on a un grand sous-sol, avec un grand espace. Donc on a mis des ballons, on a mis des choses et on a fait des jeux. Ça, ça a mieux marché que... que la Fête des voisins<sup>76</sup>.*

<sup>76</sup> Voir annexe « I.23 - Des relations de voisinage à entretenir »

**J.** : environ 80 ans. Habitante de Chenôve vivant seule dans une tour du QPV. Entretien réalisé durant la période de confinement du printemps.

**K.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**J.** : *J'avais des provisions pour trois jours. C'est le besoin qui m'a fait appeler mes amis. Mais c'est le besoin qui m'a fait appeler « Au secours » ! Tu veux bien faire, mais comment ? C'est qui et comment faire les courses, ça c'est la survie physique, qui va faire les courses ? La peur de déranger quand vous sollicitez quelqu'un, On arrive dans sa vie avec ses problèmes, ça va faire augmenter les siens, c'est difficile d'aller quémander une aide.*

**K.** : *Quelle aide as-tu eue ?*

**J.** : *Ma voisine qui s'appelle Cl., je la remercie, c'est une personne plus jeune que moi, très dynamique. Elle a pris la décision de frapper aux portes et d'aller demander aux personnes seules. Ça, c'est quelqu'un qui a su par son geste, son cœur. Elle n'a pas attendu qu'on lui demande, elle a offert ses services.*

**K.** : *Tu la connaissais ?*

**J.** : *Je la connaissais, c'est ma voisine de l'étage en dessous. Je ne la rencontre même pas. Dans la tour, il y a deux ascenseurs, pair, impair. C'est comme si il y avait deux villages qui se côtoient, mais qui ne communiquent pas<sup>77</sup>.*

**CH.** : Environ 75 ans. Habitante de Chenôve

**C.** : Environ 50 ans. Habitante de Chenôve

**P.** : Environ 65 ans. Habitant de Chenôve

**H.** : Environ 80 ans. Habitante de Chenôve

**F.** : MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : MJC Centre Social de Chenôve

**F.** : *Comment vous le vivez votre voisinage, vous, C. ?*

**C.** : *Bah, là, je ne travaille plus, j'ai été licenciée économique, euh... Je n'ai pas beaucoup de... de contacts avec les personnes du 17...*

<sup>77</sup> Voir annexe « I.24 - Isolement des personnes âgées »



**C.** : *Alors, oui, effectivement, il y a des cages qu'il faut ouvrir, à la discussion. Sa cage en fait partie.*

**F.** : *Et vous, C., vous avez quand même cette relation avec C. ?*

*: Oui, oui !*

**F.** : *Vous avez cette relation avec d'autres ?*

**C.** : *Et bah... Oui, avec les personnes qui fréquentent ici, le Centre Social.*

**F.** : *Donc il y en a, dans la même barre que vous, qui viennent ici, et qui...*

**C.** : *Euh, je ne sais pas.*

**F.** : *Je parlais de vos voisins.*

**C.** : *Ah ! Mes voisins, je ne pense pas qu'ils viennent.*

**F.** : *Vous avez de bonnes relations avec eux ?*

**C.** : *Oui... Bah, enfin... C'est très succinct.*

**M.** : *Hmm... « Bonjour, au revoir », et...*

**F.** : *Et vous, votre voisinage ?*

**P.** : *Hmm... Les gens ne vivent trop que pour eux !*

**CH.** : *Oui. Individuels.*

**P.** : *Oui, enfin c'est mon ressenti. Finalement, je me rends compte, on est dix dans la copro, enfin dans la cage, et bah, si on ne va pas au-devant de certains, rien que le « Bonjour », on se croise des fois dans l'escalier, y'en a certains c'est (regarde ses souliers).*

**F.** : *Ah ouais...*

**P.** : *C'est dommage ! C'est dommage, on est dix, autant se rendre service. Enfin, moi je le vois comme ça. On est cinq, vraiment à se... s'entraider, façon de parler, mais... On a besoin les uns des autres, et bien...*

**CH.** : *Il faut aux gens, et... Ça dépend des caractères.*

**M.** : *Et... Est-ce que ces cinq, tu penses que c'est la même génération, ou est-ce que tu penses que ce n'est pas une question de génération ?*

**P.** : *Si, c'est la même génération.*

**M.** : *Et les cinq autres, ils sont plus jeunes ?*

**CH.** : *Ça peut être inter-génération, parce que nous, dans notre bâtiment on est vingt, et on s'entend tous très, très bien, mais vraiment très, très bien. Mais parce que...*

[...]

**H.** : Non, je voulais dire, vous dites, vous parlez de petites copropriétés c'est bien. Moi je suis dans un immeuble de quatre-vingt-dix appartements. Donc il y a déjà un mouvement de déménagements, emménagements. Mais il y a quand même une base, même des personnes qui sont là depuis la création du bâtiment, de l'immeuble. Donc quarante, quarante-cinq ans, peut-être plus. Donc un mélange d'âges... Il y a ces gens qui, bon, évidemment, sont âgés, des gens qui travaillent, des gens en couple, comme il y a des petits studios, des jeunes, je suppose étudiants, enfin j'en sais rien... Mais je trouve que... quand on se croise, euh... Tout le monde a un mot aimable, « Bonjour »... Enfin, je trouve qu'il y a une ambiance...

**M.** : Ça cohabite bien.

**H.** : Moi, je pense. Et puis quelques personnes qui font... qu'on connaît un peu plus.

**P.** : Oui, bien sûr, il faut causer.

**CH.** : Il faut oser s'ouvrir aux gens, tout le monde ne peut pas, hein !

**M.** : Bien sûr, bien sûr, et...

**H.** : Moi je trouve que l'ambiance est bien.

**CH.** : Si vous n'y allez pas, bon bah, les gens ne vont pas vous répondre, forcément. Il faut un peu forcer.

[...]

**M.** : [...] Il y a la suite de la question qui est en lien, c'est : « Quel type de moments vous partagez avec vos voisins ? » Alors, justement, Ch. elle a beaucoup de...

**CH.** : Alors, j'ai beaucoup de moments, en fait. Tout dépend s'il s'agit des enfants, par exemple. « Vous pouvez me garder mes enfants pendant que je vais faire une course ? »

**M.** : Ah, super ! Donc il y a vraiment de l'entraide aussi ?

**CH.** : Ah oui, dans notre bâtiment. C'est pourtant la même copro, et... Je suis assez bavarde et ouverte, donc forcément je vais frapper à la porte des gens et je les bouscule. Et ça fonctionne. [...]

**M.** : Il y a une vraie vie de copropriété.

**CH.** : Oui, je pense que petit à petit, c'est ce que j'essaie d'insuffler dans les autres cages. Parce qu'il y a huit cages, nous sommes huit cages, donc c'est une copropriété de cent appartements. Donc nous avons un bâtiment qui est identique au nôtre où il y a une ambiance, mais alors... À mourir !

*Les gens se... s'entre-tuent ! C'est effrayant ! Il se passe des choses pas possibles. Donc pour bouger ça, c'est un travail de longue haleine, il faut prendre les gens les uns derrière les autres<sup>78</sup> [...]*

Les témoignages d'habitants que nous venons de lire montrent que la densité de population, qu'elle soit élevée ou non, n'est pas synonyme de bien-être ou de mal-être. Il semble apparaître que certains types d'habitats parmi les plus imposants (barres et tours) sont l'objet de représentations bien marquées, à la fois positivement et négativement. Pour les intervenants associatifs et institutionnels ne résidant pas Chenôve, pour les familles d'habitants qui vivent dans d'autres communes, ou pour d'autres habitants dont le logement se situe dans des zones moins denses, les « grands ensembles » ont une tendance à dégrader les représentations et l'image de la commune. Mais, dans le même temps, nous constatons cet attachement à ce type d'habitats qu'évoquent en partie ceux qui y résident, et en contraste les difficultés que d'autres expriment alors qu'ils n'y vivent pas<sup>79</sup>. Donc, aucune corrélation évidente ne ressort de nos rencontres lorsqu'il s'agit d'établir le lien entre la densité de population et l'appréciation de son cadre de vie.

Ces diverses « ambiances » nous sont apparues comme relevant majoritairement des initiatives des habitants eux-mêmes dans leur environnement proche et dans leur capacité à entreprendre des actions d'entre-aide, d'animation et de solidarité. Nous constatons dans les discours de ceux qui ont participé à nos échanges qu'une seule personne peut faire la différence dans la vie d'un immeuble, d'un quartier. Celles-ci ne sont pas nécessairement visibles et connues de nos structures, car leur engagement est anonyme, en dehors de toute officialité, ponctuel et ciblé vers quelques individus de leur entourage proche. Pourtant, les attentions régulières, les discussions en bas de l'immeuble ou sur le pas de la porte, ou encore les actions de solidarité et d'entraide entre voisins font la différence dans le quotidien. Ces « porteurs de positivité » peuvent être des alliés dans les missions qui sont celles d'une MJC Centre Social, car ils ont une connaissance fine d'un secteur d'actions qui est le leur (cage d'escalier, immeuble, quartier...). Notre diagnostic montre donc un fort intérêt pour les professionnels de notre association à identifier ces personnes-ressources sur lesquelles nous pouvons espérer nous appuyer pour agir au plus près des besoins des habitants et par les moyens les plus efficaces pour les atteindre.

Les témoignages récoltés indiquent également un fort attachement à la commune : une grande partie des personnes semblent vouloir rester à Chenôve lorsque se présente l'occasion d'un déménagement. Pour ces personnes qui « naviguent » de quartier en quartier selon la trajectoire laissée en filigrane sur les cartes<sup>80</sup>, des liens persistent parfois avec les anciens voisins. Pour notre association, il semble intéressant de travailler à identifier ces personnes dont la connaissance du territoire et de ses habitants, du fait même d'avoir habité plusieurs quartiers, est un atout.

---

<sup>78</sup> Voir annexe « I.23 - Des relations de voisinage à entretenir »

<sup>79</sup> Voir annexe « I.23 - Des relations de voisinage à entretenir »

<sup>80</sup> Voir annexe « III.1.g - Des quartiers, des âges et des fractures ? », notamment l'enchaînement des cartes de la répartition géographique des habitants par tranche d'âges, et leur commentaire.

### III.3 - Le ressenti d'une mauvaise image de la ville à l'extérieur

---

**D.** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Travaille régulièrement avec la MJC Centre Social de Chenôve. N'habite pas Chenôve.

**D.** : *Dans un contexte où il se passe beaucoup de choses à Chenôve qui sont parfois tristes, violentes, et désagréables, c'est une grande chance pour nous de pouvoir proposer un nouveau regard, un regard meilleur sur les habitants de Chenôve, changer l'image de Chenôve cela fait partie des messages<sup>81</sup>.*

D'après les dires des personnes interrogées, Chenôve souffrirait d'une image dégradée à l'extérieur. L'entourage des personnes avec qui nous avons échangé ne tarirait pas de remarques inquiètes et désobligeantes, par exemple lorsqu'elles disent travailler dans cette commune, pire encore si elles y habitent.

Plus inquiétant cependant, il nous a été partagé les difficultés et discriminations dont peuvent souffrir les habitants lorsqu'ils disent habiter Chenôve. Pour illustrer ceci, évoquons la nécessité pour le chef d'établissement d'un des collègues d'appeler directement les entreprises pour qu'elles daignent accueillir en stage l'un de ses élèves. Une difficulté qui, selon lui, est à imputer à l'a priori sur les jeunes de Chenôve. Une confrontation aux obstacles qui s'impose donc bien vite aux habitants, et qui est due à une certaine représentation négative de la ville. Lorsque les difficultés injustes arrivent si tôt dans la vie d'une personne, il faut craindre que celles-ci n'en viennent à nourrir un manque de confiance en elle. Alors, c'est le sentiment de légitimité à agir individuellement et collectivement qui s'en trouve réduit.

À la suite de ces témoignages, nous voyons le besoin de donner une image autre vers l'extérieur, notamment par la diffusion des initiatives positives et des créations des habitants. Lorsque nous écoutons les personnes ayant franchi le pas de devenir ambassadrices de leur domaine, elles ne cessent de rappeler leur fierté à montrer qu'elles en étaient capables. Et comment pourrait-il en être autrement lorsque les représentations d'une bonne part de la société jouent contre nous ?

---

<sup>81</sup> Voir annexe « I.11 - La « Force » des pratiques culturelles »

### III.4 - Un espace public moins investi, des temps de rencontres moins fréquents et un individualisme plus présent

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**F.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**A.** : Environ 35 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**D.** : Environ 35 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**D.** : *Moi, je risque de me faire taper sur les mains, mais dans les jeux [vidéo], ce que vous... sur l'écran, tout ça, je ne vois pas que du négatif, quand même.*

**V.** : *Ah non, mais... Tout à l'heure j'ai dit qu'il y avait de bonnes choses, enfin...*

**F.** : *En quoi tu vois de bonnes choses... ?*

**V.** : *Il y a des choses qui sont bien.*

**D.** : *Parce que, moi j'ai mon grand, dix-sept ans, il joue énormément ! Je suis toujours en guerre avec lui... [...] Et des fois, souvent, je préfère qu'il reste à la maison... Et... savoir qu'il soit à la maison en train de jouer, plutôt que savoir qu'il soit à l'extérieur, qu'il peut rencontrer n'importe qui, ou le danger.*

**V.** : *À l'extérieur ?*

**D.** : *Oui, voilà. Je préfère qu'il reste à l'intérieur.*

**F.** : *Donc c'est un lieu de sécurité quelque part ?*

**D.** : *Oui, voilà.*

**A.** : *Moi, pour le grand je préfère qu'il reste à l'intérieur à jouer à la console<sup>82</sup>.*

Comme le souligne cette mère qui préfère voir son enfant rester « à l'intérieur » plutôt que d'investir l'espace public, ce dernier est parfois considéré comme un environnement hostile dont il faut se préserver. En effet, l'image dégradée de la ville qui nous a été partagée est également évoquée par les habitants eux-mêmes, ce que nous voyons comme le signe d'une méfiance des habitants vis-à-vis de leur environnement proche. Une situation qui se remarque dans les villes et quartiers populaires de manière générale. Dans ceux-ci — et aussi à Chenôve — émerge le paradoxe de la cohabitation d'un fort attachement à la commune — effet d'une vie sociale riche — et d'une méfiance

<sup>82</sup> Voir annexe « I.10 - De la défiance envers l'extérieur, la tentation de l'isolement »

des habitants vis-à-vis de l'espace extérieur dans lequel se répandent parfois plus qu'ailleurs des comportements délinquants et des activités illicites.

Ainsi, le diagnostic invite à penser les manières de réappropriation, de rassurance quant à l'investissement de l'espace public. Certains moyens d'y parvenir ont été mis en avant.

#### III.4.a - Le « Aller vers »

L'animation de l'espace public, le « aller-vers », par des rendez-vous et des rencontres régulières dans les différents quartiers favorisera l'interconnaissance dans le voisinage. Plusieurs ont exprimé l'aspect positif de connaître ses voisins, d'avoir une relation cordiale avec eux, voire de tisser des liens d'amitié qui permettent une entre-aide efficace pour mettre en actes la solidarité. À l'inverse, d'autres regrettent ce manque de relations lorsque des déménagements surviennent et que la rencontre ne se fait pas avec les nouveaux venus, par exemple. Prendre le temps, aménager ces moments d'échanges directement auprès des habitants sera l'une des façons d'intervenir que nous nous donnons et que les personnes qui ont participé à notre diagnostic semblent vouloir privilégier.

Le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 ne facilite pas ce mode d'intervention pour les professionnels de la MJC Centre Social, à la fois pour garantir la sécurité de ceux-ci, mais également pour celle des habitants. Ce contexte nous invite donc à être inventifs pour organiser ces rencontres.

#### III.4.b - L'accompagnement à la (re) découverte des alentours

La facilitation de la découverte des alentours (espaces naturels de Chenôve, l'agglomération...) par les habitants est mise en avant dans les propos que nous avons recueillis. Ainsi, certains appellent à accompagner les publics qui le souhaiteraient, mais qui n'en ont pas l'habitude ou la possibilité, pour sortir d'un cadre urbain parfois lourd à supporter. Il s'agirait là aussi d'un moyen pour (re) créer un sentiment d'unité « géographiqu(e) » de la commune en opposition à celui de morcellement qui a pu nous être rapporté.

#### III.4.c - Les moments interquartiers

La promotion du « vivre ensemble » et du « vivre à côté » en organisant des temps d'échanges et de rencontres interquartiers, voire intercommunaux, a été vue comme un levier intéressant à activer pour densifier l'environnement social des habitants. Notre association organise ce type de moments lors de spectacles, de séances cinéma, d'activités régulières, etc., qui sont apparus dans nos échanges comme des occasions renouvelées pour les habitants de côtoyer des personnes en dehors du cercle familial, professionnel, et du voisinage proche.

### III.5 - Des incompréhensions entre générations qui conduisent à des tensions (dans les familles, dans l'espace public)

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**A.** : MJC Centre Social de Chenôve.

**N.** : Environ 30 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**Y.** : Environ 50 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve

**Y.** : *J'ai essayé de retarder au maximum l'achat de portable malgré que c'était les seuls à ne pas avoir de portables...*

Plusieurs : *Ouais (rires)*

**Y.** : *Mais finalement, une fois qu'ils ont, c'est vrai... C'est vraiment la galère. C'est souvent, on se culpabilise de ne pas être assez autoritaire, de leur interdire... Et puis aussi, après, j'ai pensé, je regarde ce qu'ils regardent, les vidéos qu'ils regardent, les chansons qu'ils écoutent, mais ils... Ils ne regardent plus la télé. C'est dans leur téléphone. Ils regardent des vidéos. Bon, des fois c'est des matchs de rugby ou je ne sais pas quoi, mais il y a aussi, ils regardent des vidéos... Pour eux c'est drôle, mais moi, ce que je dirai c'est... Tous les gens qui font des vidéos, ou bien même...*

**N.** : *Des youtubeurs !*

**Y.** : *... des chanteurs de rap, ils ont... Ils ont une responsabilité énorme parce que... Ils savent qu'ils sont très suivis par la jeunesse, et ils devraient faire très attention quand ils font ces vidéos.*

**V.** : *À ce qu'ils véhiculent, oui.*

**Y.** : *Voilà. Donc, j'ai dit : « Écoute, maintenant que vous êtes bien connectés, peut-être que vous n'avez pas trop besoin de moi, si un jour je déménage, vous avez aussi les recettes... »*

Plusieurs : *(rires)*

**Y.** : *... comme ça, vous allez préparer votre cuisine, vous êtes autonomes grâce à internet ! (rires)*

**A.** : *Génial.*

**Y.** : *Et moi, "Ciao !" » (rires de tous)<sup>83</sup>*

Nous savons que l'arrivée à l'adolescence reste une période sensible dans la vie d'un individu, et qu'elle est souvent synonyme de frictions au sein des familles, de dialogues difficiles. Période durant

<sup>83</sup> Voir annexe « I.12 - Le dépassement des parents face aux enjeux de santé de leurs enfants »

laquelle les enfants testent leurs propres limites et se construisent une identité d'adulte qui se veut indépendante de celles des adultes référents, tout ceci se passe souvent dans l'opposition.

Le phénomène que nous décrivons ici n'est pas nouveau, et ne dure bien heureusement que le temps d'une période transitoire.

Cependant, les mécanismes de transmission (de valeurs, de repères, de normes...) d'une génération vers la suivante ont été décrits comme plus difficiles encore aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant. Les causes peuvent en être multiples, mais c'est bien souvent la communication rompue entre enfants et parents qui a été pointée comme en étant l'origine. Les écrans, les outils numériques, les différences d'usage et de langage constituent une source importante d'incompréhensions entre les générations.

De ce point de vue, notre collectif comprend qu'il devient nécessaire de renforcer les passerelles entre les générations, c'est-à-dire d'intégrer la dimension intergénérationnelle dès que cela est possible. Il peut s'agir bien évidemment de temps partagés, de rencontres, mais également d'une médiation qui favorise le sentiment du commun malgré les différences d'âge. À ce titre, les témoignages de ceux qui ont participé à ce type d'actions — comme Générations-ciné — démontrent leur importance, car ensuite jeunes et moins jeunes se reconnaissent dans l'espace public et le partagent de manière apaisée.



## Partie 3 : Les enjeux et axes de développement du projet

### I - Les enjeux

---

Construire le Projet Social nécessite qu'au regard des éléments saillants ressortant du diagnostic, nous puissions situer les enjeux sociaux, éducatifs et culturels sur lesquels il est important d'agir. Réponses aux besoins fondamentaux non assouvis, respect de la dignité humaine, perspectives de réalisation pour des jeunes face à un ascenseur social difficile à intégrer et construction d'une communauté humaine territoriale inclusive, sont autant d'éléments de contextes de vie des populations dans lesquels nous devons inscrire notre intervention.

Pour cela, il est proposé de structurer le projet autour de **quatre enjeux** en réponse aux besoins exprimés par les acteurs. Expressions auxquelles il nous faut répondre, au risque sinon de décevoir, de perdre la confiance.

Nous avons retenu quatre enjeux pour les années à venir :

- **AGIR** pour une compréhension par tous des transitions en cours au sein de notre société, une amélioration de la vie quotidienne et le bénéfice d'une qualité de vie meilleure : nutrition, santé, mobilité, consommation solidaire...
- **RÉDUIRE** les tensions au sein des familles en s'associant aux parents, en agissant également avec les jeunes, en tentant de dépasser les modèles économiques qui s'affrontent entre les générations, en soutenant mieux les stratégies de reconnaissance sociale, en accompagnant les aspirations des jeunes,
- **LUTTER** contre l'invisibilité, les précarités, les exclusions par une mission d'orientation (accès au droit) d'écoute (adaptation des activités), d'émergence et de relais de la parole (en tant que corps intermédiaire)
- **TRANSFORMER** les représentations, mieux se connaître et se reconnaître pour faire société, pour l'émancipation de tous

Ces enjeux devront inspirer le sens de chaque action du Projet Social.

Le projet de développement se structurera autour de trois volets : l'inscription de la structure dans la vie sociale, sa contribution à l'animation de la vie sociale et à l'animation collective familles. Sur ce dernier volet, il nous a semblé important de préciser en amont trois définitions sur lesquelles nous avons choisi de nous appuyer, car elles éclairent les choix que nous proposons d'expérimenter ou de renforcer : la coéducation, la parité dans l'intervention sociale, le soutien au développement harmonieux et à l'émancipation.

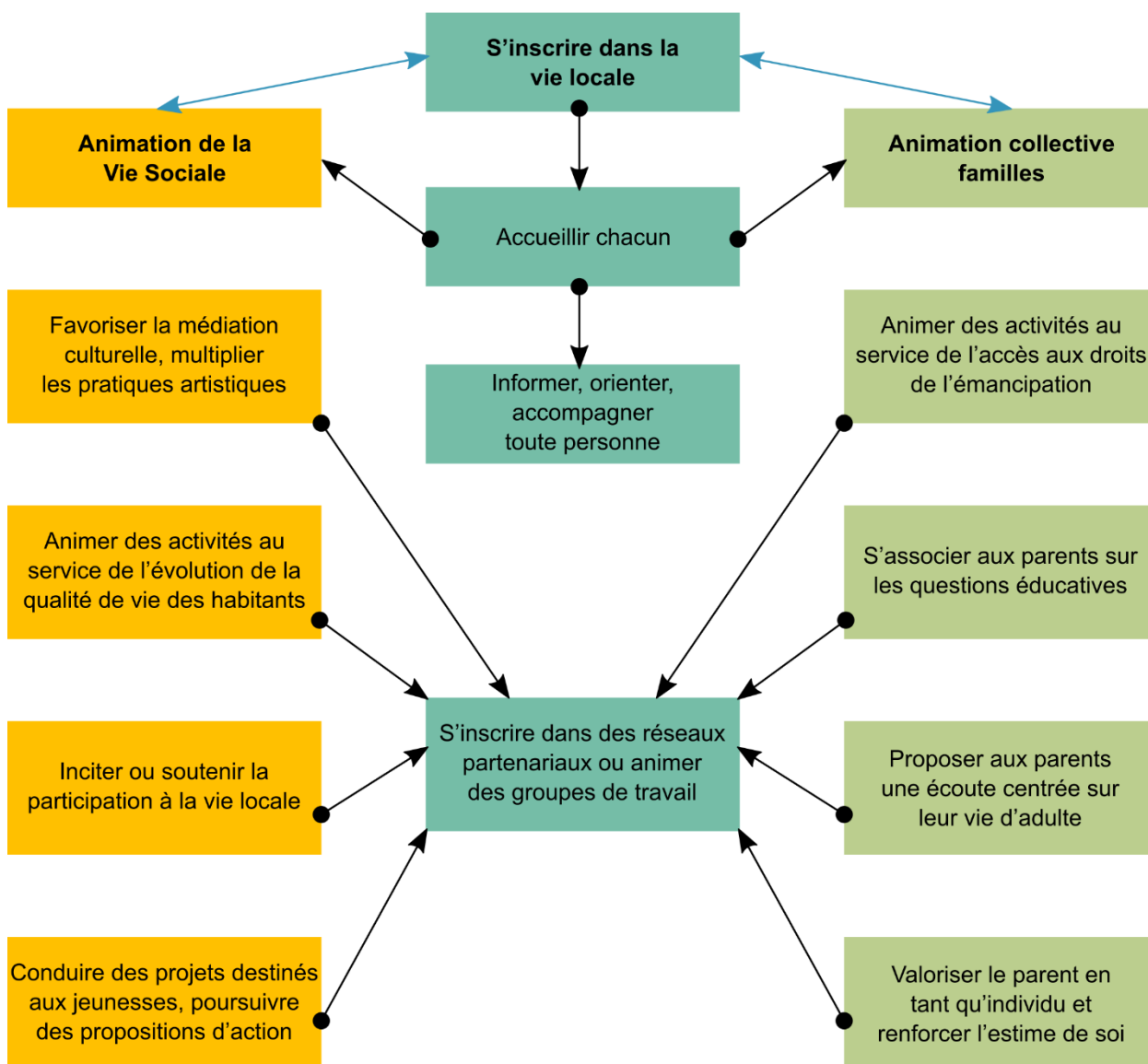
- **La parentalité** : lien entre un adulte et un enfant dans le but d'assurer le soin, l'éducation et le bien-être de l'enfant. Ensemble de fonctions et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives et culturelles) au-delà du statut juridique de l'autorité parentale.
- **La famille** : INSEE : une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Évolution et changement dans les types de structures familiales et leurs conséquences
- **L'éducation** : l'éducation c'est l'ensemble des influences d'origines et de natures diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de sa personne. De ce fait, l'éducation est globale et continue. Toute action éducative consciente, volontaire et finalisée, n'est qu'une contribution qui s'inscrit dans la globalité et la continuité de l'éducation<sup>84</sup>.

---

<sup>84</sup> Travaux réalisés par les Francas.

## II - Les axes de développement du Projet Social : animation globale

Les axes de développement précisent les progrès attendus et les leviers sur lesquels nous allons peser par les actions proposées :



### II.1 - Inscrire la structure dans la vie sociale

#### II.1.a - Accueillir chacun

La mission d'accueil sera caractérisée par trois aspects dans le projet :

- consacrer du temps dans les missions de chacun à cette fonction,
- aller à la rencontre sur l'espace public au travers d'animations,

- aménager les espaces dans les trois lieux d'accueil.

Aller vers l'autre est un signe de connaissance et de reconnaissance, il permet également de mieux identifier les besoins des publics. Cette fonction centrale dans les missions du Centre Social sera animée par les référents d'accueil, mais aussi par l'ensemble de l'équipe permanente.

Cette fonction sera l'occasion de prolonger des animations telles que la « Rue aux enfants », les divers trocs ou le jardin du Centre Social

### II.1.b - Orienter accompagner chaque personne

Cet axe doit permettre de préciser notre conception dans la manière de gérer l'orientation et l'accompagnement des personnes vers les différents services adaptés (pour l'accès aux droits) ou la participation à des animations (sur les questions de développement de compétences ou de socialisations nouvelles).

Cette fonction sera animée à partir de deux volets : veiller à une bonne compréhension de la demande, à l'écoute des questions parfois multiples, puis à l'accompagnement jusqu'au « bon interlocuteur ». Ceci suppose une actualisation permanente des connaissances des partenaires et des intervenants par la création d'un outil-ressource de l'action publique et associative présente sur le territoire. Une intervention des médiateurs socioculturels et agents d'accueil sera dédiée à ces missions. Pour cela, il faut également une organisation de l'équipe pour animer les relations quotidiennes avec les partenaires, et un accompagnement présentiel.

### II.1.c - S'inscrire dans les réseaux partenariaux

Les permanents et les bénévoles de la structure, chacun à leurs niveaux et au regard de leurs missions poursuivront et développeront leur participation aux réseaux ou commissions de travail existants - parentalité, CLAS, Livres à Soi,... Mutualiser nos pratiques et nos domaines de compétences pour trouver des solutions les plus adaptées possible aux situations est indispensable dans le contexte. Cela permet de nourrir la connaissance interindividuelle des intervenants, facilitatrice dans les situations d'urgence, et d'alimenter une réflexion commune sur les pratiques et l'éthique de l'intervention sociale.

- Partager nos différents regards de professionnels.
- Mieux se connaître pour mieux orienter en fonction des situations que les familles rencontrent et non en fonction de catégories de population.
- Mettre en place des actions communes avec les partenaires suivants favorise cette mise en réseau.

## II.2 - Participer à l'animation de la vie sociale.

---

### II.2.a - Favoriser la médiation culturelle.

La médiation culturelle et la pratique artistique sont des leviers de l'émancipation des personnes, d'enrichissement de la vie sociale, de construction d'un vivre ensemble, de compréhension de l'autre par le dépassement de soi, de tolérance, d'évolution des représentations. Pour cela, nous poursuivrons les initiatives prises depuis de nombreuses années, avec de nouveaux projets par :

- la transmission des savoirs par l'accès à la pratique artistique et culturelle : pratique amateur, diffusion, création, formation ;
- le développement de nouveaux ateliers permettant la compréhension, l'initiation aux débats, le développement de l'argumentation et de l'esprit critique ;
- l'expérimentation d'ateliers de culture scientifique dans la poursuite des enseignements de la Boîte à Vélos ou de la convention « jeux vidéo » ;
- l'accompagnement des familles dans les transitions écologiques en œuvre dans la gestion du territoire : la mobilité notamment.

### II.2.b - Animer des activités au service de l'évolution de la qualité de vie des habitants

Les réponses aux besoins passent aussi par la pratique d'activités collectives, avec des pédagogies différenciées parfois. Elles permettent aussi de participer à la production de savoir-faire servant un projet collectif. Elles sont également des réponses à l'évolution des conditions de vie, d'accès pour tous :

- aux droits
- à la santé
- à un territoire de vie élargi.

### II.2.c - Inciter et soutenir la participation à la vie locale

Le Centre Social se doit de soutenir les initiatives de projets collectifs, quels que soient leurs niveaux sur l'échelle de la participation : de la recherche d'informations à la concertation, il doit d'ailleurs être vigilant à bien adapter son accompagnement à ses différents niveaux.

Pour cela, l'équipe du Centre Social devra au travers de ses propositions s'appuyer notamment sur l'animation :

- du Conseil Citoyen,
- de temps festifs sur le territoire,
- de temps d'appropriation des transformations de Chenôve, des questions de société.

## II.3 - Contribuer à l'animation collective familles

---

### II.3.a - S'associer aux parents sur les questions éducatives

Il est important sur cette question d'installer une relation de parité, pour que les parents osent exprimer leurs valeurs et principes éducatifs, souvent implicites, sans se sentir jugés. L'équipe devra alors permettre de décoder les ressorts des systèmes de socialisation notamment au sein de l'école, les écarts éventuels avec leurs conceptions éducatives, les transmissions culturelles qu'ils veulent poursuivre. Les médiateurs devront alors accompagner les parents à prendre pleinement leur place dans l'interlocution avec chaque éducateur et leurs enfants. Ce travail sera animé par la référente « familles » à partir de plusieurs types d'activité : Cafés des parents, les balades hebdomadaires, les activités partagées parents/enfants, les Livres à Soi, les séjours familles... Ce travail devra également être inscrit dans la réflexion des collectifs partenariaux.

Nous serons particulièrement mobilisés sur le développement d'un projet sur les usages numériques avec les parents des 8/15 ans, que ce soit autour des réseaux sociaux ou des jeux vidéo. Ce travail sera basé sur un usage par les adultes de ses outils. Nous utiliserons également la « Mallette numérique » ayant déjà fonctionné sur le développement de projets avec les jeunes 12/18 ans et les enseignements de la démarche « convention « jeux vidéo. » L'enjeu est d'aider les parents à construire leur propre référentiel familial sur les pratiques numériques à la maison par l'expérience. L'enjeu est alors de dépasser les préconisations et la culpabilité souvent exprimées, les conflits intrafamiliaux.

### II.3.b - Créer des lieux de vie et des temps d'activités collectives partagées en famille

Ces temps d'accueil de plusieurs membres de la famille autour d'activités permettront le partage d'activité adulte/enfant dans d'autres lieux que l'espace privé. Elles permettent aussi l'inclusion dans un réseau de pairs pour chacun.

Ces rendez-vous sont aussi des espaces pour construire et interagir sur les principes éducatifs de chacun : dialogue adultes/adultes et adultes/enfants sur les conditions de réalisation d'une activité collective, les tolérances, les limites de chacun : sorties familles, spectacles, jeux, balades... Ils seront aussi propices à la prise de recul, au regard décalé sur l'autre membre de sa propre famille : le référent famille a une fonction de médiation

### II.3.c - Animer des activités au service de l'accès aux droits, à l'émancipation.

Ce travail sera essentiellement construit autour de quatre points :

- des temps co-animés avec les partenaires pour faciliter la rencontre, la transition d'un espace à l'autre. Les temps proposés seront donc ponctuels et fréquents, en petits effectifs et thématiques au fur et à mesure des questions posées par les personnes à l'accueil.
- des permanences administratives des médiateurs pour une première aide (inscriptions scolaires, prises de rendez-vous médicaux...).

- des ateliers apprentissage de la langue articulés avec des temps d'animation visant le développement de son réseau personnel, la construction d'une vie sociale.
- des ateliers d'échange de pratiques d'activités quotidiennes telles que la couture, la cuisine, le jardinage...

#### II.3.d - Proposer des espaces dédiés à l'adulte-

Comme nous l'affirmions précédemment, le bien-être du parent est un élément-clé du bien-être de l'enfant. Le Centre Social doit être un lieu de respiration, de parole libérée, de qualité d'écoute et d'accueil, de confiance et de dignité. Toutes ces dimensions se tissent au cours des activités proposées, dans les temps plus informels lors de balades ou autour d'un café, par les relations installées par les intervenants. Ceci pourra se vivre au travers d'ateliers de sophrologie, d'ateliers bien-être...

#### II.3.e - Valoriser le parent en tant qu'acteur social et renforcer l'estime de soi

La médiation culturelle au service du développement de nouvelles compétences, de l'estime de soi, est un objectif que nous nous efforcerons d'atteindre. L'expérience de la vélo-école, des expositions, des ateliers « couture collective » ou de la création de spectacles avec les habitants, sont autant d'actions qui nous ont permis de développer une démarche d'intervention. Observer les résultats montre la pertinence de ce type de projet par les incidences positives sur les adultes vivant ce type d'aventures collectives : émergence des potentiels, confiance en soi, compétences révélées et nouvelles, enthousiasme...

Un enjeu de ce travail porte sur notre capacité à ce que ces personnes deviennent à leur tour garantes et dépositaires de pratiques éducatrices. Elles donneront envie à de nouvelles personnes de s'engager dans ces aventures : elles deviennent des ambassadrices des enjeux du vivre ensemble, de ses évolutions sur le territoire.





## Partie 4 : Six projets structurants

### I - L'accueil, l'information, l'orientation au cœur des pratiques d'intervention

---

Les axes de développement présentés précédemment seront mis en œuvre à partir de projets structurants. Ceux-ci ont pour vocation de donner la direction et d'illustrer d'actions concrètes les domaines et leviers sur lesquels nous allons agir. Ces projets structurants seront agrémentés d'actions complémentaires au fil de la mise en œuvre du projet.

#### I.1 - Les éléments clés du diagnostic — les enjeux

---

Les échanges animés avec les différents acteurs nous ont renseignés sur les besoins auxquels le Centre Social doit mieux répondre dans sa mission d'accueil. Le recensement des situations de précarité et l'arrivée régulière de public issu d'un parcours migratoire, de rapprochements familiaux nous indiquent trois types de services auxquels ces publics doivent accéder : s'orienter sur le territoire pour pouvoir accéder à leur droit, comprendre le fonctionnement des services administratifs qui les accompagneront, éviter l'isolement dès les premiers mois par une mise en réseau dans la vie sociale. L'inscription des enfants des nouveaux arrivants dans le réseau des acteurs éducatifs est une préoccupation très forte des familles. Elles ne savent pas toujours comment s'y prendre, ont du mal à identifier la complémentarité de l'offre ou n'osent pas toujours faire le premier pas de peur d'être jugées.

La question des publics non concernés par l'action sociale et qui pourtant serait une ressource pour eux demeure. Difficilement dénombrables par nature, les expressions et l'arrivée fortuite de personnes lors des activités sur l'espace public, nous laissent à penser qu'il nous faut poursuivre l'attention à ces situations non détectées aujourd'hui.

Enfin la représentation de la fonction des travailleurs sociaux demeure un frein à l'accès aux droits pour certaines familles. Cette situation est exprimée par les travailleurs sociaux eux-mêmes et par l'observation que l'on peut faire dans les échanges que nous avons avec les participants aux activités. Ce travail de déconstruction des représentations, de mise en confiance et d'accompagnement doit être mieux pris en compte dans le Projet Social : ces questions renvoient à des postures adaptées, un travail de médiation, et un travail cohérence permanente entre les différents intervenants.

L'évolution ces dernières années de la sociologie sur la commune, avec un vieillissement de la population, et une présence de personnes seules au sein des foyers, nécessite également une prise en compte particulière. Le CCAS a engagé un travail de fond sur cette question, le Centre Social pour sa part doit pouvoir soutenir une fonction de premier accueil et d'orientation quand il repère des

personnes susceptibles d'être concernées et poursuivre le développement d'actions partenariales intergénérationnelles.

Les notions d'écoute, de respect des personnes, de disponibilité sont des qualités primordiales au cœur des missions du Centre Social. Le Projet Social doit faire de cette mission d'accueil et d'orientation une priorité. Elle est la mission première du référent accueil, mais elle doit être au cœur du mode d'intervention de l'ensemble de l'équipe professionnelle. Cette fonction doit être investie par tous.

Pour mettre en œuvre cette mission, le Centre Social doit être identifié par le plus grand nombre, recevoir chacun et aller à la rencontre de tous et il doit aussi créer les conditions pour pouvoir assumer une fonction de première information, animer un réseau partenarial extrêmement diversifié.

Enfin, l'histoire des Centres Sociaux sur Chenôve, leurs localisations en plusieurs lieux et les changements de gestionnaires, ont eu un impact sur la perte de repères de la population sur ce lieu et ses missions. Ces transformations de l'organisation de l'action sociale pour aller vers une structuration plus adaptée nécessitent qu'un travail de communication soit conduit tant pour les partenaires que pour les habitants. Le travail entamé depuis plusieurs années, avec une véritable stratégie de construction d'un centre urbain, d'une rupture des sectorisations des fonctions logement/services publics/restauration/commerces/zone artisanale/Culture/santé/tourisme... vise une nouvelle mobilité des populations et une incitation à une vie sociale renforcée sur le territoire communal. L'action de l'association sur trois lieux peut accompagner cette dynamique, si l'on conçoit l'animation de ces trois structures comme un maillage du territoire, une fonction de relais d'information, d'animation de proximité, en veillant à ne pas se spécialiser dans les publics accueillis.

## I.2 - Les objectifs

---

### I.2.a - Être identifié

Créer une véritable identification de la MJC Centre Social.

- Créer un visuel : panneau d'information, heures d'ouvertures des trois sites (MJC, Centre Social et Boîte à Vélos), fresques.
- Associer les habitants à la démarche d'identification : choix du nom, *baseline* à partir de leurs expressions...
- Associer les habitants à la définition et l'appropriation des espaces d'accueil.

### I.2.b - Aménager les espaces

L'aménagement de l'espace doit être un moyen d'identification de notre mission et de sa spécificité.

- Un aménagement de l'espace accueil :
  - aménagement d'un endroit convivial (canapé, petite table, thé, café...) utilisable sans demande précise ;

- endroit de confiance où l'on se sent à l'aise pour s'exprimer librement et être écouté ;
- un lieu plus confidentiel à proximité pouvant permettre de glisser facilement sur une conversation plus confidentielle et approfondir les échanges, soit avec la référente famille, ou un autre accueillant.
- Un espace d'information :

L'accueil doit être un lieu d'information, un espace doit être créé à cet effet. Les informations doivent être accessibles, lisibles et attractives pour tous. Des images, des écrits simples, des flyers, journaux, programmes divers, documentations sur les différentes structures doivent être à disposition des habitants. Les personnes pourront identifier le Centre Social comme un lieu ressource.

- Une fonction d'orientation :

L'accueil de la MJC Centre Social doit être organisé de manière à ce que chaque personne qui s'y adresse ait une réponse adaptée à sa situation, qu'une réorientation soit possible vers des partenaires spécialisés. Chaque personne doit être reçue dans de bonnes conditions et prise en considération, quelle que soit sa situation personnelle. L'agent d'accueil sera en charge d'orienter en interne et en externe, en fonction des besoins qu'il aura identifiés ou des projets exprimés, vers les acteurs socio-économiques et institutionnels compétents.

### I.2.c - Créer des processus et outils communs

Un processus identique devra être décrit sur les trois sites dans un premier temps. Cela permettra une cohérence de nos réponses aux demandes, une compréhension plus rapide et un gain de temps lors d'absence. Un outil recensant les bons interlocuteurs dans les différents services publics ou associations devra être établi. Celui-ci devra s'étoffer au fur et à mesure, sur des missions les plus diverses possible.

L'objectif de cette démarche est multiple :

- Actualiser en permanence la connaissance des acteurs du territoire. Elle doit donc servir la construction des partenariats locaux, et permettre d'identifier des interlocuteurs référents afin de pouvoir suivre et orienter le public
- Référencer par un outil interne et confidentiel les contacts des services de la ville et de tous les partenaires du territoire :
  - Bien vieillir
  - Éducation/scolaire,
  - Précarité/logement/emploi,
  - Psychologie/santé,
  - Loisirs
  - Autres :
- Créer les outils nécessaires à l'ensemble des salariés de la structure. Actualiser sans cesse ces outils.
- Donner une réponse adaptée à la situation, en fonction des besoins ou des projets du bénéficiaire, vers les acteurs socio-économiques et institutionnels compétents.

- Accompagner la personne vers son interlocuteur pour sécuriser ce début de parcours.
- Homogénéiser les méthodes de travail avec les autres acteurs réalisant des fonctions de premier accueil et sur nos trois sites d'animation.
- Une actualisation de l'arborescence des dossiers sur le réseau doit être aussi commune. Elle permettra aussi un gain de temps et un accès à l'information par toute l'équipe.

#### 1.2.d - **Faciliter une première autonomie dans les démarches administratives**

- Organisation de permanences administratives proposées par la référente familles avec ou sans rendez-vous.
- Animation d'ateliers permettant de converser en français en complément d'ateliers FLE avec les partenaires qualifiés.
- Mise en accessibilité d'ordinateurs pour de premières démarches accompagnées ou non par les permanents du Centre Social.

#### 1.2.e - **Transmettre les informations sur la vie locale, permettre l'accès aux droits, orienter vers les structures adéquates, selon les besoins de chacun**

- Établir une fonction de veille sociale animée par un des permanents.
- Recueillir les demandes relatives à des problématiques individuelles et/ou familiales et vérifier l'existence des réponses.
- Professionnaliser le diagnostic initial par l'accès aux bons interlocuteurs et aux outils adéquats pour permettre une bonne orientation tels que l'utilisation de la plate forme « VIA du CESAM »
- Élargir le réseau de nos partenaires en se faisant connaître et en parlant de nos actions.
- Créer des coopérations de long terme pour ainsi accueillir plus de familles et les accompagner sur différentes problématiques.

#### 1.2.f - **Donner l'envie de participer à la vie sociale**

Nos méthodes de travail pour établir des processus dans les trois lieux d'accueil.

- Repérer les idées des projets collectifs pour les transmettre au reste de l'équipe.
- Aller à la rencontre des habitants.
- Avoir une fonction de veille sociale.

#### 1.2.g - **Développer la coopération interacteurs**

- Élargir le réseau de nos partenaires en se faisant connaître et en allant à la rencontre des autres acteurs.
- Créer des coopérations sur le long terme en distinguant les niveaux de partenariat.

I.2.h - **L'espace public, premier lieu d'accueil pour donner envie de participer a la vie sociale**

- Animer des espaces de voisinage ou partagés : zone de gratuité, troc... jardin du Centre Social
- Relancer le projet « Rue aux enfants »
- Aller à la rencontre des habitants, poursuivre le « Aller vers » et l'itinérance des activités

## II - Mieux vivre sa ville, participer à la vie locale, parier sur la construction commune

---

### II.1 - Éléments-clés du diagnostic — enjeux de société — enjeux éducatifs

---

Les différentes expressions des habitants durant les ateliers diagnostics ont montré l'attachement important que les Cheneveliers portent à leur ville. Dans le même temps, ils sont conscients de l'image négative de la ville à l'extérieur. Les tensions dans l'espace public ou dans les relations de voisinage ressortent également. Les expressions sur cette question de la vie sociale quotidienne ont été très présentes.

Ces ressentis, croisés avec la politique de rénovation urbaine dans laquelle la Ville s'est lancée dans le cadre du plan de rénovation urbaine et sa volonté d'animation de la contribution des habitants à ces transformations, donnent une forme d'obligation à tous les intervenants sociaux. Obligations d'animer l'expression, la parole de chacun, d'animer la médiation entre les attendus et représentations de chaque acteur. Il faut également gérer les interactions issues de parcours de vie très hétéroclite, de représentations des fonctions de l'espace social, de la place de chacun dans celui-ci... Autant d'exigences dans la qualité de l'action qui sont tout sauf d'une seule et unique évidence !

Dans les attachements exprimés par les Cheneveliers, la famille, et plus particulièrement l'action éducative en direction de leurs enfants sont en bonne place. Mais elles sont souvent décrites comme des services rendus et peu comme des projets auxquels ils participent. Il est important que la vigilance soit plus grande sur la prise en compte des destinataires de l'action : que ce soient en termes de réalisation, de définition du projet ou d'information sur ces objectifs. Ces différents constats nous conduisent à préciser les enjeux et conditions d'une politique sociale progressiste à long terme : une transformation des conditions de vie des populations et leurs capacités à agir par elles-mêmes sur celles-ci. Que ce soit par leurs capacités à exprimer leurs besoins, leur avis sur une question locale, leurs capacités à s'émanciper par leur accès aux droits, à conserver une dignité humaine pour eux et leurs familles, à trouver la place qu'ils souhaitent dans la vie sociale et non celle qui leur est assignée.

Pour cela, apprendre à jongler avec les codes sociaux, travailler sur la compréhension des codes de la vie démocratique et républicaine, s'appuyer sur l'expérience de la vie sociale de chacun, quel que soit son parcours de vie, son expérience de projet collectif, ainsi que la conduite de projets d'habitants, sont des objectifs importants dans un projet de développement de la vie sociale locale. La diversité des origines sociales, le nombre important d'habitants ayant des parcours de migration sur Chenôve, nécessite alors de travailler sur la qualité des projets. La systématisation des démarches de participation, quels que soient les projets et la qualification de tous les acteurs sur les enjeux pédagogiques, éducatifs et politiques sont des gages de cette qualité : pertinence de l'action proposée par l'adéquation entre les attentes et les réponses apportées.

Travailler sur la participation à la vie sociale ne suffit pas à conduire une activité de qualité, nous devons forcément aborder la question des activités genrées. L'émancipation passe par les évolutions individuelles au fil des interactions avec ses environnements.

Pour exemple, si l'on regarde le travail réalisé depuis plusieurs années sur l'atelier « couture » du Centre Social, il est intéressant de le resituer dans le contexte social. Bien que la place de renommée en haute couture soit principalement occupée par des hommes, et que les ateliers professionnels de couture peuvent être essentiellement masculins, on peut voir que les ateliers loisirs et la pratique dans la sphère privée sont souvent composés exclusivement de femmes.

Ces rencontres informelles aux échanges conviviaux, autour du « prétexte couture », participent à aider des femmes à atteindre leurs objectifs personnels.

Pendant les 30 glorieuses, avec la vague importante d'immigration, ces ateliers en centre sociaux ont permis de rassembler de nombreuses femmes ne maîtrisant pas la langue française au départ. Par ce biais, elles se sont inscrites dans une activité structurante, qui leur a permis de sortir de chez elles et de développer des relations sociales.

On peut constater que cette activité aux représentations féminines dans la sphère privée et/ou occidentale, la femme qui coud ses propres vêtements, pour son mari, pour ses enfants...), est « acceptable, acceptée » pour les femmes empêchées, invisibles, éloignées de toutes activités culturelles.

Aujourd'hui ce schéma de parcours dans la vie sociale, par l'activité d'une primo arrivante est encore valide. Mais l'enjeu de ces ateliers est d'adapter l'activité du Centre Social aux besoins d'une population en manque de lien, mais également d'en faire un projet au service de l'émancipation, de l'inscription dans la vie sociale. Il est donc nécessaire que ces ateliers poursuivent une démarche de création collective, judicieuse articulation des objectifs de chacune, des démarches pédagogiques vers un projet co-construit. Mais elles doivent aussi permettre l'intégration dans la vie sociale, et donc la recherche de la mixité sociale et de genre sera indispensable dans les démarches.

## II.2 - Les objectifs éducatifs et sociaux

---

- Développer des projets d'animation en phase avec les besoins des habitants en s'appuyant sur des démarches participatives
  - susciter des initiatives,
  - développer des projets collectifs
  - Fédérer autour de création collective
- Permettre l'inscription des habitants dans la vie sociale locale :
  - Permettre l'expression et la participation des habitants sur les évolutions de la rénovation urbaine
  - Animer des espaces de médiations articulant les attendus des habitants, les enjeux institutionnels et un territoire.
  - Créer du lien social : Faciliter l'insertion sociale des primo-arrivants — Permettre l'échange entre pairs
  - Favoriser l'implication « des personnes apprenantes » de la langue française

## II.3 - Des actions types

---

### II.3.a - Le Conseil Citoyen

Un Conseil Citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la Politique de la Ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. Le Conseil Citoyen est composé, d'une part, d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux. Ces Conseils Citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville.

À travers le Conseil Citoyen, la loi pose un cadre formel de participation des habitants. Le Conseil Citoyen est un support pour promouvoir cette dynamique. Son rôle est de faire part de son expertise d'usage sur les questions qui occupent la commune. Ainsi, le Conseil aura un avis important et une légitimité à le donner sur les différents projets d'urbanisme, d'aménagement, et sur les questions telles que la tranquillité publique ou la mobilité par exemple. C'est un acteur essentiel du processus décisionnel.

Chenôve a mis en place son premier Conseil Citoyen durant l'année 2016, sur le quartier prioritaire du Mail. Il a décidé d'étendre la démarche aux autres quartiers de la ville avec les « Conseils Participatifs ». Ainsi, un tirage au sort s'est déroulé en février 2016 d'après les listes électorales et sur base de volontariat, en présence des habitants de Chenôve. Le Conseil est constitué de 20 membres : 14 habitants du Mail, 3 représentants associatifs et 3 acteurs économiques.

Le renouvellement de celui-ci vient d'être lancé à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2021.

Pour accompagner au mieux les habitants dans leurs travaux, leurs débats et leurs décisions, la Mairie a souhaité confier l'animation de ce collectif à la MJC Centre Social. Il est donc animé par un médiateur social, un adulte relais, dont les missions sont :

- d'aller à la rencontre des habitants du quartier prioritaire de la Politique de la Ville ;
- d'animer le Conseil Citoyen sur le territoire de Chenôve, son développement ;
- d'assurer des actions visant à favoriser le dialogue et les échanges sur l'espace public ;
- de favoriser la mise en place d'initiatives culturelles et sociales facilitant l'implication des habitants ;
- d'être un intermédiaire entre habitants, partenaires et services municipaux présents sur le territoire ;
- d'être relais de la Maison du Projet, partenaire incontournable du Conseil Citoyen, pour tous les sujets de rénovation urbaine et du cadre de vie.

Les principes d'animation :

- Créer les conditions de la convivialité.
- Organiser la tenue de l'ordre du jour avec les participants, la mise en place de planning commun (réunions, rencontres, évènements).
- L'écriture d'un compte-rendu par l'animateur.



- Mettre en place des plans de formation à mesure de l'expression des besoins.
- S'appuyer sur l'expertise d'usage.
- Participer aux différents événements (formels et informels) sur le territoire.
- Construire des propositions : aménagement urbain, vie sociale, vie culturelle, action éducative, temps de rencontres avec des partenaires, connaissances du territoire, consultations des habitants.
- Réaliser des productions collectives à destination du territoire : propositions, réactions, avis...

### II.3.b - Prolonger les ateliers Français Langue Étrangère

Comme nous l'avons vu précédemment, l'apprentissage de la langue est fondateur de l'intégration dans la vie sociale du territoire des primo-arrivants.

Les médiateurs et les référents-familles devront :

- Inscrire des initiatives en concertation avec les formateurs des ateliers FLE.
- Créer des passerelles entre les ateliers et des actions existantes au Centre Social permettant de rencontrer d'autres habitants
- Accompagner des initiatives émergentes dans les ateliers FLE trouvant leur prolongement sur d'autres temps de vie sociale

### II.3.c - Des animations festives sur le territoire

Comme en témoignent les entretiens, l'organisation de fêtes populaires, d'animations sur l'espace public sont vécus comme des temps importants de la vie sociale. Ils la rythment, ils participent de la construction de souvenirs partagés, de l'identification au territoire.

L'association devra poursuivre les initiatives qu'elle a construites ces dernières années, en prendre de nouvelles dans ce sens avec les habitants et participer aux dynamiques proposées par les autres acteurs du territoire.

## II.4 - En images

---



## III - La Boîte à vélos : boîte à outils, support de lien social, d'émancipation

---

### III.1 - Éléments clés du diagnostic — enjeux de société, éducatifs

---

Une ville comme Chenôve, de 14 000 habitants sur un périmètre de 1,5 kilomètre de long et de large, est ce qu'on appelle un territoire dense. Elle comprend tous les commerces et infrastructures accessibles à quelques centaines de mètres les uns des autres même si nous avons vu la tendance historique à la spécialisation des espaces. Le travail engagé depuis plusieurs années par la ville, de transformation avec un véritable projet urbain et d'évolution du cadre de vie, intègre également la question des déplacements. Mais ceci ne se fait pas sans un travail sur les évolutions des usages des habitants. Il est explicite que la population de la commune, y compris les plus modestes, est marquée par les habitudes et la culture de la voiture, du scooter ou de la moto et fait que les déplacements doux sont ringardisés. Tout le monde sur la commune pointe des pratiques déviantes dangereuses en termes de circulation routière, vitesse excessive, feux grillés, nombreux accidents, qui excèdent la population et créent un climat de tension. Pas une discussion entre habitants sans qu'en quelques minutes, la circulation entre dans la conversation.

Trop souvent, des parents disent avoir peur que leurs enfants jouent dans la rue, ou prennent leur vélo pour aller à l'école. Les rues de cette petite ville sont devenues des routes, où circulent des voitures à vive allure. Des représentations sont à changer en termes de mentalités.

Les questions de reconnaissance sociale, d'appartenance sont en jeu dans le quotidien des familles et les biens de consommation en sont des traductions visibles. Pour autant les questions de la transition écologique sont de plus en plus des sujets des catégories sociales les plus aisés et donc un marqueur social sur lequel l'inclusion peut être assez aisée. Mais pour cela il faut que cette démarche soit valorisante, empreinte de démarche non distinctive, et en phase avec l'action publique.

Nous avons également noté dans l'expression des acteurs de forts enjeux sur les questions de santé et de malbouffe. Être en bonne santé est un des enjeux cruciaux de nos jours, qui concerne tous les publics. On l'a vu encore dernièrement avec la crise de la Covid-19 où les formes graves de la maladie concernent en outre les personnes en surpoids. Le vélo a été vu longtemps comme uniquement sportif. Aujourd'hui c'est un moyen de déplacement qui permet pour autant de « bouger », de se mettre en mouvement, de dépenser des calories. Se déplacer à vélo participe à lutter contre l'obésité. Son utilisation permet de sécréter de la dopamine (« hormone du bonheur »). Les études ont montré qu'un salarié qui arrive au travail à vélo le matin est bien plus efficace, productif, et cela avec un entrain positif. Développer l'usage du vélo utilitaire, du vélotaf, auprès de tous les publics, y compris les plus éloignés de ces pratiques est important. C'est là une notion d'Éducation Populaire de notre XXI<sup>e</sup> siècle.

Les premières expériences de vélo-école permettent également d'alimenter ces analyses. De nombreuses femmes du Cœur de vVille, participent déjà à la vélo-école et prennent des cours pour

savoir faire du vélo. En effet, la plupart des femmes adultes de cette population ne savent pas du tout rouler à vélo. En parallèle de l'aspect savoir se déplacer, c'est aussi la confiance en elles et l'affirmation de leurs capacités qui les stimulent. Une fierté de se dépasser et de progresser. Multiplier ce type d'actions, c'est aussi soutenir une forme nouvelle d'émancipation de la personne, très en phase avec leurs besoins quotidiens, l'élargissement de leur territoire de vie et qui permet en même temps de transformer le regard des autres (proches et moins proches) sur leur autonomie.

Plus de déplacements à vélos pour toutes les catégories de population, c'est aussi une incitation à l'acceptabilité par la population des aménagements mis en place, plus de réflexion, plus de prise de conscience, plus de pratique. Corps intermédiaire, il est essentiel que le Projet Social porté contribue activement à ces réflexions en mettant en place via la Boîte à Vélos des actions concrètes, régulières et transversales qui auront pour but de participer à transformer les rues et la façon dont les habitants se les approprient. — le vélo pour se déplacer : la mobilité active, support d'autonomie, améliorer l'environnement : participer à retrouver des rues apaisées, à réduire le flux d'automobiles, notamment dans des quartiers sensibles, à redorer le blason des mobilités douces, encore trop normées sociologiquement.

Le Centre Social de Chenôve aura l'opportunité de s'appuyer sur la Boîte à Vélos comme vecteur de ces transformations sociales pour être dans l'ère du temps. Permettre aux habitants de se déplacer rapidement et efficacement à vélo, d'avoir une autonomie de déplacement sur la commune, tout en se familiarisant aux risques liés à la pollution automobile, en lien avec sa propre santé, c'est l'objectif que le Centre Social pourra se donner.

Au-delà des enjeux de transition écologique, on constate aussi dans les quartiers populaires que les modes de consommation sont encore trop tournés vers l'achat de produits neufs, de mauvaise qualité et mal manufacturés. Transformer les mentalités, prendre la distance sur les pressions sociales et aussi celles des enfants sur les achats au sein du foyer est une tension de tous les jours pour les parents, dans une société du paraître, de l'image. Sensibiliser les habitants à la réutilisation, au recyclage de matériels, à ce que l'on appelle l'économie circulaire est un objectif que le Projet Social doit poursuivre. Le Centre Social se doit alors de créer des projets au service de ces transformations dans les familles. Mais cela passe par un travail avec les premiers prescripteurs que sont les enfants et les jeunes. Travailler à l'appropriation de leur vélo, c'est travailler à l'attachement à l'objet dont ils sont fiers, qu'ils maîtrisent et qui leur permet de servir leur projet : faire des virées avec leurs copains, jouer, aller là où ils en ont envie : explorer, étendre leur territoire ou relier leurs différents territoires de vie.

Apprendre aux enfants, aux ados et aux adultes, à acheter moins, plus cher, mais de meilleure qualité, à prendre soin, puis à réparer le nécessaire. C'est toute une transformation sociale concernant ces sujets, qui doit s'opérer pour être en phase avec les enjeux du monde actuel. Les explications très concrètes, les exemples donnés, l'observation par comparaison sont autant de leviers au quotidien qui font réfléchir les familles sur leurs modes d'achat de biens de consommation. Même si la question de la visibilité, du « être semblable » demeurera une véritable pression.

Enfin, nous avons noté dans l'expression des acteurs, parents, enfants ou intervenants sociaux, le besoin d'accompagner les apprentissages et le développement de compétences sous d'autres formes valorisantes, renforçant la fierté, l'estime de soi.

Le vélo pour les plus jeunes est un jeu, ils le découvrent d'ailleurs souvent dans cette fonction première. Il est donc attendu par les familles. Il est un dénominateur commun des projets éducatifs de celles-ci, quels que soient les milieux sociaux. Il est également un excellent outil de l'apprentissage de la culture scientifique et technique, de technologie par sa mécanique simple et la motivation à ce que l'outil fonctionne quand j'en ai besoin.

### III.2 - Les objectifs éducatifs et sociaux :

---

Le Projet Social au travers des actions portées par le projet « Boîte à Vélos » vise des objectifs éducatifs, sociaux, environnementaux.

**Le vélo, support de jeux, seul et à plusieurs, sur l'espace public** : dans ce cadre, l'action développée est de permettre aux enfants et aux adolescents de retrouver le plaisir de l'usage du vélo, ludique et universel au service de leurs loisirs

Il est également l'occasion de développer des projets d'extension de leur territoire de vie : l'exploration, la découverte de son environnement (patrimoine), de randos urbaines.

Il peut être aussi le prétexte de questionnement sur les usages multimodaux de la rue, exemple de l'opération de la « Rue aux enfants ».

**Le vélo : développement des compétences technologiques** par la réparation vélo.

Activités éducatives régulières à la Boîte à Vélos, mais aussi co-animées avec les établissements scolaires : ces ateliers permettent d'articuler des séquences d'apprentissages scolaires et de démarche Observation, Hypothèse, Résultats, Interprétation, Conclusion (OHERIC), d'ateliers ludiques et le développement des compétences technologiques autour de la réparation de leur vélo. En effet, rien de plus complet cognitivement parlant, pour un ado, que d'analyser la panne de son vélo, de réfléchir au problème, de voir comment le résoudre et d'utiliser convenablement des outils. Le public apprend alors la minutie, le calme, le « faire », dans un monde où le numérique ne permet pas d'utiliser des outils physiques, de manipuler, de toucher, de serrer.

**Le vélo pour se déplacer** : la mobilité active, support d'autonomie, et d'amélioration tangible de la qualité du cadre de vie pour les habitants : accompagner des démarches déplacement domicile — lieux de pratiques d'activités/d'enseignement.

- Apprendre à faire du vélo pour en démocratiser l'usage (vélo-école).
- Mettre les habitants au vélo nécessite de les former.

**Le vélo, un outil transgénérationnel** : cette pratique concerne tous les âges et donc participe d'un des rares usages sans âge, il permet de se croiser et d'échanger dans un même lieu « l'atelier réparation », chacun apportant à l'autre.

Il peut concerner tout le monde, sans différence d'âge, de sexe, de santé, de compétences sportives, il fédère et rassemble bon nombre de personnes pour des fonctions utilitaires (se déplacer).

La vélo-école pour adultes, le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » dans les écoles élémentaires, les liens avec les maisons de retraite, etc., sont autant de leviers naturels pour enclencher une dimension familiale au déplacement à vélo.

**Le vélo, outil de développement de compétences et de rapport à son environnement** : équilibre, activité physique/activité intellectuelle, éducation-santé, lutte contre la sédentarité et l'obésité sont autant de transformations sur lesquelles la pratique retrouvée du vélo peut agir.

La Boîte à Vélos avec son atelier réparation, accessible facilement, dans une démarche de recyclage, de réparation, souhaite participer à l'évolution des modes de consommation, économie circulaire.

Ces pratiques visent également à changer des comportements et peuvent dans ce cadre participer à une évolution des comportements sur l'espace public et à son équilibre entre voitures, piétons et vélos...

**Le vélo, moyen de rencontre, d'accueil, d'évolution de la vie sociale** : le vélo est par excellence un bon moyen de rencontre et de discussion. On peut facilement s'arrêter partout, il est à la fois un geste alternatif des transports en commun, mais aussi une façon de rencontrer ses voisins en se déplaçant. Moins stressé qu'en voiture, les habitants sont plus enclins à discuter, à observer leur environnement, à prendre le temps.

### III.3 - Les actions support

---

- Atelier réparation de vélos (local rue Lamartine, à la MJC, itinérance)
- Vélo-école, des cours pour apprendre aux adultes à faire du vélo
- Des ateliers pour les jeunes autour de la pratique urbaine du vélo
- Vente de vélos à prix modique pour en favoriser son usage au quotidien.
- Des animations loisirs à partir du vélo
- Des ateliers look vélo Dispositif
- Évènement « Rue aux enfants »
- ...

### III.4 - En images



## IV - La médiation culturelle et les pratiques artistiques

---

### IV.1 - Éléments clés du diagnostic retenus et les questions sociales en jeu :

---

Le regard attentif que nous avons porté sur le territoire offre aux activités artistiques et culturelles une place privilégiée pour répondre aux enjeux que nous avons repérés.

Nous voyons d'abord tous les types d'isolement qui peuvent limiter l'accès à quelques activités que ce soit. Qu'il s'agisse d'un isolement physique lié à l'avancée dans l'âge et à la réduction de la mobilité par exemple, d'un isolement culturel dû à la non-maîtrise de certains codes, ou des difficultés économiques qui n'autorisent pas l'exercice de ses passions... toutes ces formes sont un frein à l'accès aux différents objets et aux espaces culturels. D'ailleurs, bien que les raisons évoquées soient éparses, les professionnels des structures de loisirs ou culturelles disent rencontrer des difficultés à mobiliser sur des actions qu'ils portent ou des activités qu'ils proposent.

Par ailleurs, nous notons le besoin exprimé de trouver des lieux de respiration dont l'ouverture permet aux individus de s'extraire pour quelque temps d'un quotidien ne permettant pas l'exploration des aspirations et désirs profonds. Les activités culturelles et artistiques ouvrent ces espaces aux individus qui trouvent les occasions de créer, s'exprimer, rayonner.

Par leurs créations, les habitants nous ont aussi exprimé la fierté de pouvoir montrer une image positive de la Commune dont on sait qu'elle est abîmée. Le diagnostic confirme l'importance de ces activités et de leur diffusion auprès des pairs pour une prise de confiance en devenant acteur, créateur, alors que l'avenir paraît incertain. Nous constatons en effet les situations contraignantes que peuvent vivre les habitants et qui sont autant de raisons pour eux de ne pas voir le champ des possibles. Cela reste visible notamment par la moindre implication dans les études (notamment supérieures) ou dans l'insertion complexe sur le marché de l'emploi.

L'interculturalité de la Ville est extrêmement forte et nous constatons quelques points d'accrochage, d'incompréhension, parfois de tension, qui en découleraient. Ajoutons à cela une tendance à l'isolement volontaire et à la méfiance qui exacerberait l'individualisme ambiant et qui est regrettée par beaucoup. De ce point de vue, nous souhaitons aborder aussi les incompréhensions entre générations qui parfois semblent ne plus pouvoir communiquer tout à fait, notamment en ce qui concerne les loisirs, les pratiques et la consommation de culture.

Enfin, notre expérience et les témoignages nous ont montré que les dynamiques décrites précédemment sont également valables au sujet des usages des outils numériques. Une rupture apparaît en certaines occasions dans les foyers et entre les générations aux sujets de cette « culture. » Les difficultés à dialoguer, à comprendre les pratiques, les codes et les références de chacun dans ce domaine sont parfois fortes et porteuses de tensions. Selon notre interprétation de ces éléments, il devient nécessaire d'intégrer l'espace numérique de la MJC Centre Social dans la démarche de médiation culturelle et artistique de notre association, car nous considérons le besoin d'agir avec le numérique comme avec n'importe quel autre « objet culturel. »



## IV.2 - Objectifs éducatifs et sociaux

---

La Culture renvoie à sa propre culture, ses coutumes, son culte. Côté la culture est une exploration individuelle et collective. Faciliter l'accès, accompagner les pratiques culturelles et artistiques, c'est assurer, rassurer, explorer, apprécier et s'apprécier.

- Faciliter l'accès aux objets culturels
  - Écouter les envies et besoins des publics
  - S'insérer et développer des réseaux de partenaires
  - Accueillir des œuvres aux champs multiples et variés
  - Favoriser l'interculturalité, la mixité culturelle et territoriale
- Accompagner la pratique et la montée en compétences et en appétence
  - Favoriser la pratique individuelle et collective
  - Mettre en place des rencontres interdisciplinaires
  - Valoriser l'expression « amateurs »
  - Provoquer des rencontres singulières
  - Aider à la compréhension des étapes de construction d'un objet culturel
- Favoriser la création et la transmission
  - Engager les habitants dans une démarche ambitieuse et valorisante
  - Contribuer à la reconnaissance des habitants
  - Participer à la valorisation des quartiers
  - Accompagner des habitants dans le rôle d'ambassadeurs
  - Associer des professionnels à nos démarches créatrices
  - Ouvrir le champ des possibles

## IV.3 - Les actions supports

---

### IV.3.a - Des ateliers artistiques de création collective : l'exemple des ateliers « Couture créative : au fil... des rencontres »

L'atelier « Couture Créative » de la MJC Centre Social est un espace d'échanges et d'expression créative.

La dynamique des participants engendre un « faire ensemble » qui supplée, au fil des séances, la démarche individuelle (du « pour soi ») qui motive généralement les nouveaux arrivants. Cela inscrit pleinement cet atelier artistique, participatif et collectif dans le Projet Social.

Ces deux saisons passées, la crise sanitaire avec l'arrêt des séances a soudé et frustré ce groupe :

- soudé avec la confection solidaire de blouses de première nécessité pour les soignants et ensuite de masques ;
- frustré du bouillon fertile de points de vue différents qui y émanent lors de la création artistique textile.

Ces valeurs collectives qui fédèrent les participants d'origines et d'horizons culturels multiples, au-delà de la barrière de la langue, et qui augmentent la confiance en soi et en les autres sont essentielles au groupe. Cela se concrétise alors par une production tel « le Tapis Conteur » qui tisse du lien social encore et encore...

#### IV.3.b - « L'école du spectateur »

L'expression sous toutes ses formes est une démarche de recherche et de découverte. Elle n'appartient ni à l'expert ni à l'artiste.

*« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent »* article 27 de la Déclaration des droits de l'homme de 1948.

La démarche repose sur l'accompagnement des familles à des sorties culturelles.

- Faciliter l'accès à des spectacles.
- Découvrir différentes formes artistiques.
- Aller à la rencontre des artistes, accueillir des artistes.
- Participer et vivre la programmation culturelle locale et celle d'autres territoires
- Programmer, organiser et accueillir la culture à la MJC Centre Social

#### IV.3.c - Générations-ciné

Cette opération de médiation recherche un public intergénérationnel large. Elle doit :

- permettre la rencontre des générations sur différents espaces, différents temps,
- créer une dynamique collective locale entre partenaires,
- accompagner l'émergence d'une création artistique intergénérationnelle,
- rendre accessible cette action au plus grand nombre,
- promouvoir un cinéma différent, moins médiatisé,
- donner envie d'être curieux.

Elle s'appuie sur des initiatives locales variées pour permettre le renouvellement d'idées et des professionnels du Cinéma (Réseau des Tourneurs de Côte-d'Or notamment, distributeurs et festivals)

#### IV.3.d - Pratiquer le média « numérique » : en comprendre ses ressorts, son plaisir, ses usages

Le but de l'activité est de faire découvrir les potentiels créatifs de certains usages du numérique (notamment par la réalisation de courts-métrages avec des jeux vidéo), de familiariser les publics à certains outils numériques et à des environnements de travail propre à ce domaine et de favoriser une pratique collective et partager d'un média qui peut avoir une tendance à isoler.

### *d.i - Développement de la mallette pédagogique « transitions »*

Pour permettre de déplacer des activités numériques menées dans la salle informatique de la MJC Centre Social, nous travaillons depuis un peu plus d'une saison au développement d'une mallette pédagogique numérique, « flotte » d'ordinateurs portables puissants et configurés pour accueillir tout type de contenu.

La thématique retenue pour son contenu est celle des « **transitions** » (en réponse aux enjeux sociaux et environnementaux des années à venir). Les objectifs ont été définis comme suit :

- immersion des publics (élèves, habitants), et implication dans les problématiques actuelles de transitions (écologiques, énergétiques, sociales, urbaines, etc.) à différentes échelles (du local au global),
- développer des compétences dans la culture numérique (prises en main de logiciels, travaux collaboratifs, publications, éducation aux médias),
- faciliter l'accès aux structures (établissements scolaires, associations, institutions) à une plateforme numérique autonome, mobile, disponible, adaptable, pour aborder les thématiques de la transition,
- valorisation des expériences, par la mutualisation des travaux réalisés,
- utilisation et diffusion de pédagogies innovantes, ludiques (jeux vidéo collaboratifs, escape game, mini jeux, serious game),
- faciliter la mise en synergie des acteurs entre eux par un annuaire spécifique et partagé sur la thématique des transitions.

### *d.ii - Accompagnement aux outils numériques*

L'accompagnement numérique peut se réaliser sous deux formes :

- soit la découverte des usages dont on entend parler ou les usages des familles pour comprendre (des temps de pratiques à partir des questions que se posent les bénéficiaires : « Comment ça marche ? Mon fils, il n'arrête pas de jouer quand je lui demande... »),
- soit l'apprentissage des outils : ces ateliers se réalisent sous forme de cours personnalisés. Les personnes elles-mêmes définissent leur programme en fonction de leurs besoins. Il peut s'agir de se former à un logiciel (traitement de texte, tableur...), de savoir utiliser les mails ou bien encore de trier ses fichiers. Le formateur s'adapte à ces demandes pour être présent auprès de chacun durant la séance.

## IV.4 - En images

---









## V - S'associer aux parents

---

### V.1 - Éléments clés du diagnostic retenus et les questions sociales en jeu

---

Les échanges avec les différents acteurs dans la période de construction du Projet Social nous ont permis de bien mesurer l'enjeu que représente « la qualité de la relation » entre les co-éducateurs. Elle porte bien sûr sur l'instauration d'une compréhension des enjeux de l'école par les parents, mais aussi sur une compréhension réciproque des modèles éducatifs présents dans chacune des sphères familiales et des structures éducatives afin qu'elles s'articulent. Un des enjeux de cette articulation est la place de l'enfant et de l'adolescent dans la construction de son parcours éducatif. Les structures éducatives péri et extra scolaires ont une vraie place à jouer par ce travail de médiation. Celui-ci doit permettre la découverte des différents systèmes existants, l'instauration de la parole pour une compréhension réciproque et la construction d'un projet éducatif valorisant les complémentarités de chaque co-éducateur.

À ce défi, il faut ajouter les évolutions en cours dans notre société qui viennent directement impacter la vie quotidienne des familles : l'influence des médias et notamment des usages numériques. Cette réalité est exprimée par les parents comme une source importante de tensions, voire de ruptures dans la relation avec leurs enfants.

L'absence ou les faibles pratiques artistiques des enfants et de leurs familles renforcent certainement cette difficulté. Les propositions alternatives demeurent réduites au sein de la famille pour des raisons d'accès — financiers et culturels. Ceci est d'autant plus dommageable qu'elles sont justement l'occasion de comprendre ce qui nous construit, ce qui fait les différents volets de notre identité. Travail extrêmement important pour des familles dans des parcours de migration. Cette question des identités culturelles, culturelles et de mixité sociale au service de la socialisation, de faire société localement est une étape essentielle.

Une des sources de conflit est souvent aussi, pour ces familles, la reconnaissance, se rendre invisible, gommer la différence, être comme les autres. Ceci amène des comportements de consommation, souvent jugés par les autres co-éducateurs, et dans le même temps, une pression financière dans le foyer souvent modeste économiquement. Cette tension est redoublée pour les primo-arrivants par l'accès à la langue du pays d'accueil, moteur de la relation aux autres, très vite à deux vitesses au sein des familles. Le parcours d'intégration des parents dans le regard de leurs enfants est essentiel, il est donc impératif d'accompagner celui-ci de manière exemplaire.

Enfin les parents se heurtent à deux autres phénomènes contemporains : le harcèlement à l'école et la malbouffe. Le premier est bien identifié et rejoint les contradictions auxquelles ils doivent faire face et exprimées plus haut. Mais la seconde est parfois moins explicite dans ces causes pour les parents. Les dimensions économiques, culturelles, sociales et psychologiques sont, il faut le reconnaître, extrêmement difficiles à articuler, et l'enjeu n'est pas toujours considéré comme prioritaire.



## V.2 - Objectifs éducatifs et sociaux

---

S'appuyer sur les dénominateurs communs : les parents considèrent l'école comme leur premier partenaire pour la réussite sociale de leurs enfants. Il faut donc accompagner le succès de cette relation. Celui-ci doit être soutenu par la mise en place d'activités sportives et culturelles pour leurs enfants, complémentaires aux apprentissages scolaires, qui nous le savons, ne peuvent contribuer qu'à une partie du développement des compétences nécessaires à la réussite au sein du système éducatif. Il faut permettre, au travers de l'animation du Projet Social, une meilleure intégration de la co-éducation voulue dans le Projet Éducatif Global (PEG) de la Ville.

Les parents expriment fortement le besoin de co-éducation. Mais pour trouver sa place et participer à la scolarité de son enfant, il faut encore comprendre la langue française pour des raisons de regard de son propre enfant, des autres co-éducateurs et d'existence d'une relation de parité avec ces derniers. De nombreuses familles qui gravitent autour du Centre Social rencontrent ces difficultés.

L'éducation, notamment en QPV, renvoie à un climat anxiogène pour beaucoup de familles. Il est donc essentiel de médiatiser cette relation entre les co-éducateurs au-delà des représentations institutionnelles : favoriser la mise en réseau d'individus de confiance, dé-construire les a priori faire évoluer les représentations et développer la parité interacteurs.

L'influence grandissante des médias sociaux, des usages du numérique et « des écrans » est ressortie comme une question cruciale. S'associer aux parents c'est aussi développer à leur intention des activités de compréhension des pratiques éducatives qu'ils connaissent peu ou des usages sociaux de leurs enfants : l'usage pour eux-mêmes du numérique est essentiel.

## V.3 - Les actions supports

---

### V.3.a - « Des Livres à Soi »

Le projet est un dispositif national qui s'adresse aux parents en situation d'analphabétisme, d'illettrisme, ou en difficulté de maîtrise de notre langue. Il vise à leur apporter la confiance, la connaissance, et les outils nécessaires pour s'approprier, malgré ces difficultés, les livres destinés à leurs enfants, les leur lire ou raconter.

Les parents jouent un rôle déterminant pour susciter le désir et le plaisir de lire. Or, pour nombre d'entre eux, il n'est pas toujours évident ni facile, de savoir comment utiliser le livre avec leurs enfants. Les difficultés liées à la maîtrise de la langue peuvent être contournées par les illustrations et les images en laissant place à l'interprétation.

#### Objectifs éducatifs

- Faire se rencontrer les livres et les parents en désacralisant ainsi le livre. « *Malgré la barrière de la langue française le livre devient notre objet en main et comment nous le faisons vivre.* »

- Créer sa propre bibliothèque familiale grâce à des « chèques-lire » notamment ; oser entrer dans une librairie, oser fréquenter la bibliothèque.
- Insertion sociale. Cette littérature jeunesse entraîne une culture commune, on peut même dire que donner envie de lire est un enjeu démocratique. Dans cet espace de rencontres et d'échanges, on vient pour soi et ses enfants, on se retrouve ensemble entre pairs. Cela suscite intérêt, curiosité et cela donne envie d'être un véritable acteur de son projet. Lire avec son enfant permet un rapprochement avec celui-ci, cela peut même déboucher sur un atelier écriture.

**Les partenaires** : La Bibliothèque, le PRE, l'Espace Solidarités Côte-d'Or (ESCO) Chenôve. Chacun est moteur dans le repérage de familles pouvant intégrer l'action. Les temps d'animation sont co-animés par la référente famille du Centre Social et un personnel de la bibliothèque.

L'action se déroule sur huit mois sous la forme de six ateliers de 1 h 30. À leur issue, les anciens participants deviennent des Ambassadeurs du projet. Il y a même eu des lectures à domicile (notamment durant les périodes de confinement).

Donc, « les Livres à Soi » s'inscrivent pleinement dans notre Projet Social.

### V.3.b - « Café parents »

Les objectifs éducatifs de ces temps de rencontre se regroupent autour des processus suivants : reconnaître, faire coexister, écouter, comprendre, soutenir la légitimité de l'adulte-parent.

Les « Cafés parents » encadrés par l'École des Parents et de l'Éducateur (EPE) sont des temps de parole libre, animés par la bienveillance autour de la relation éducative. Ces temps d'échanges à bâtons rompus ou thématiques, définis avec les participants, sont co-animés par un professionnel (conseillère conjugale et familiale) et la référente famille. Ils sont organisés notamment par l'École des Parents et des Éducateurs. Les intervenants du PRE et du CLAS sont associés.

L'action se déroule sur des Cycles de 5 mois, au rythme d'une séance tous les 15 jours au sein de l'espace-parents du Centre Social

### V.3.c - « Les blabla-thé »

La MJC Centre Social se veut un lieu pour tous et toutes. Des espaces d'accueil, d'écoute, de partage dans un ailleurs que chez soi, qui peut parfois être « surchargé, débordé. »

Libérer sa parole, se libérer ailleurs, c'est rompre avec l'isolement dans ses difficultés. L'espace public et les services publics sont, pour les membres de la famille, les parents, des lieux de réponse à leurs besoins de « ressources ou d'échappatoires. »

### Objectifs sociaux

- Repérer les envies ; les difficultés ; rendre les participants ambassadeurs du Projet Social, « diffuseur de l'information ».

- Faire émerger des idées, Faciliter et accompagner les initiatives d'habitants.

### Les « blabla-thé », une dynamique au service de l'apprentissage de la conduite de projets collectifs.

Pouvoir s'exprimer librement sur ses besoins, ses désirs, ses difficultés, ses souffrances, donner son opinion, son avis, son ressenti.

Pouvoir écouter, entendre, observer, apprendre, interroger. Ces temps favorisent l'émergence de projets, d'initiatives issues de leurs propres envies, besoins.

#### V.3.d - Le jardin partagé

Le Centre Social a vu naître dans sa cour un jardin partagé initié par les habitants de Chenôve en mars 2021. En effet, la référente famille a accompagné les familles dans la réflexion et la prise d'informations sur les différents jardins déjà existants sur l'agglomération dijonnaise. Avec cette démarche, les habitants et usagers ont pu formuler leur projet et leur demande prise en compte. Aujourd'hui le jardin favorise des échanges interculturels, intergénérationnels et développe la mixité.

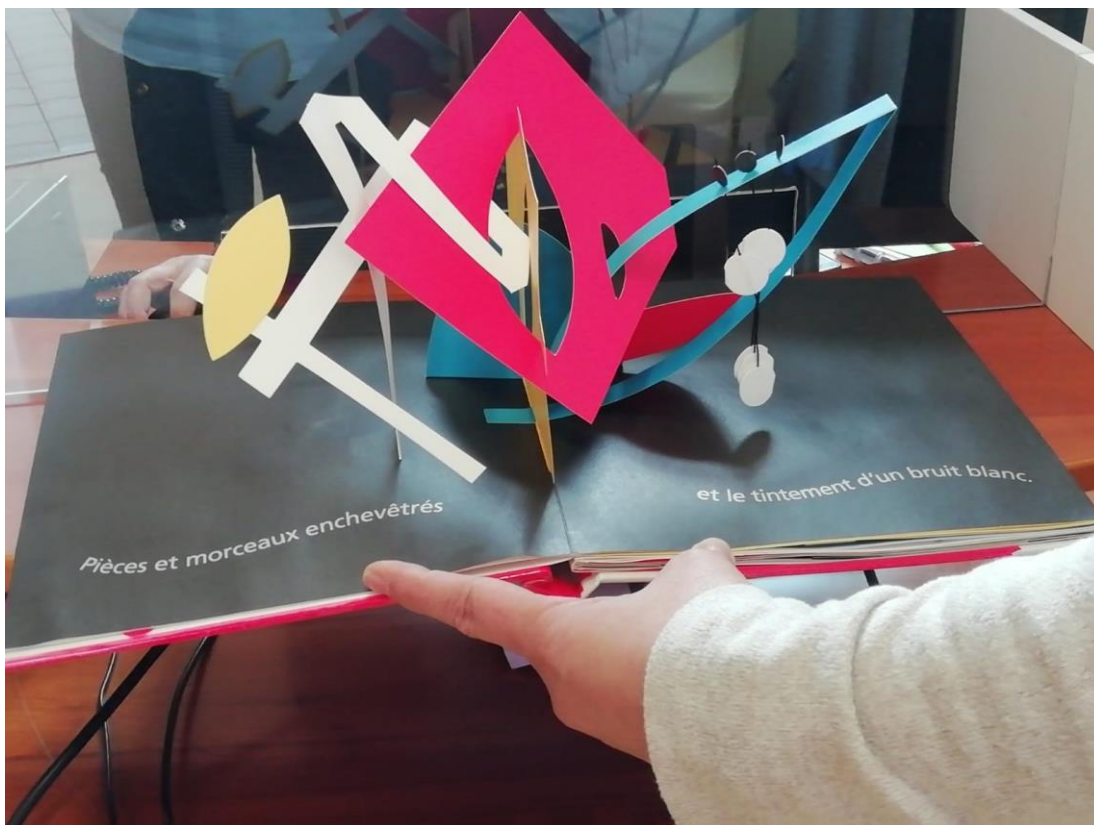
Par l'entretien régulier, la période de semence et de récolte, c'est une petite famille qui s'est constituée autour de ce projet impliquant chaque semaine de nouveaux participants.

Nous envisageons de poursuivre ce projet en sensibilisant les participants à la question de la biodiversité, du compostage et à l'apprentissage de la saisonnalité des fruits et légumes. C'est aussi une façon d'aborder le pouvoir d'agir des habitants, comment faire en sorte qu'ils investissent et s'approprient l'espace public.

## V.4 - En images

---







## VI - Recherche-action sur les questions d'animation jeunesse

---

Notre intervention en direction des 11-18 ans existe depuis de nombreuses années à la MJC. Jusqu'à ce jour, l'organisation de l'action vers les adolescents s'appuie sur cinq principes fondamentaux :

- la proximité avec des démarches de « Aller vers » ;
- la recherche des publics les plus éloignés, voire les plus fragiles ;
- l'innovation pédagogique ;
- une intervention sur l'ensemble des quartiers de la Ville ; ateliers itinérants
- un accueil de tous les publics, mais ne fréquentant pas les mêmes activités.

Les questions sur l'action jeunesse sont apparues de manière transversale durant toute la durée du diagnostic.

- Un taux de la dérogation à la carte scolaire. Seulement 500 collégiens scolarisés à Chenôve.
- Des tensions entre les acteurs sur les actions ou non mises en place durant la période Covid-19.
- Des difficultés d'insertion professionnelle, d'échec scolaire, notamment chez les jeunes garçons.
- Des flous sur les tranches d'âges recouvrant le terme jeunesse.
- De nouveaux soutiens de l'État dans le cadre du Contrat de Ville : renfort de médiateurs et d'éducateurs de rue.
- Le développement du Service jeunesse municipal.
- L'arrivée de nouveaux acteurs associatifs.
- Des transformations de l'organisation institutionnelle des compétences, Métropole/Conseil Départemental.
- Une expression récurrente lors des entretiens collectifs sur les conflits au sein des familles
- Des réseaux d'acteurs animés avec des vocations diverses et des objectifs multiples : Tranquillité publique, prévention, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), animation, suivi social, réussite scolaire...

Des faits sont par ailleurs à relever sur le territoire :

- des intervenants se disent usés, des difficultés à recruter, des *turnover* importants ;
- le modèle demeure et connaît ses limites, notamment par une difficulté à accueillir une tranche d'âges aussi large ;
- les échanges entre acteurs semblent confirmer que les principes d'actions actuels de l'intervention ados atteignent leurs limites.

Ces actions sont développées maintenant pour une part par la collectivité dans sa démarche de généralisation de l'action éducative locale.

Des constats pour la MJC, des difficultés à dépasser :

- La MJC qui a une vraie reconnaissance des familles sur les activités qu'elle propose, a une légitimité par son action sur l'innovation pédagogique : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), soutien scolaire, maraudes, École du spectateur...

L'ensemble de ces éléments conduit à s'interroger sur les modalités et la place d'une structure locale d'Éducation Populaire dans l'action auprès des jeunes.

- Quel management du projet, quel un souffle retrouver ?
- Quel parti pris d'acteur éducatif réaffirmer : pourquoi et comment conduit-on une action en direction de la jeunesse ?
- Comment développer une offre d'animation multiple sur le territoire et qui répond aux besoins des familles, des jeunes eux-mêmes.
- Comment dépasser une relation entre acteurs qui restent en deçà des enjeux.
- Au-delà d'une captation insuffisante du public, au regard du potentiel. Comment concerner des publics suffisamment hétérogènes !
- Quels moyens utilisés pour capter l'attention des jeunes et les concerner (communication numérique notamment, agir sur leur curiosité, faire émerger des envies...)

Les points d'appui :

- Des collectifs territoriaux qui se construisent (notamment au regard des cadres de conduite actuels).
- Un Projet Éducatif Global récent.
- La diversité et le nombre d'acteurs éducatifs.

Une ambition à renouveler : réfléchir et tester progressivement les bases d'un nouveau modèle.

- Affirmer notre volonté éducative en direction de ce public, en prenant en compte sa spécificité et en proposant d'animer une démarche d'évolution de l'action en direction des publics adolescents : 11/17 ans.
- Faire du « territoire » l'espace d'action, de construction, de relation aux adolescents et de projection de notre ambition éducative, sociale et culturelle.
- Mieux concerner les jeunes dans leurs diversités, diversifier les réponses d'animation. Travailler à « l'universalité » de nos réponses comme base de l'action.
- Développer une stratégie de remobilisation des équipes : formation, management, développement de compétences, fidélisation, valorisation, enrichissement des contenus.
- Mobiliser les nouveaux canaux de communication au service d'une mise en relation des ados avec l'offre éducative, sociale et culturelle.
- Interroger l'organisation et les modalités des lieux d'activités et d'intervention.
- Développer et conforter les partenariats structurants (collèges, services municipaux, métropolitains, acteurs locaux...) pour notre action et pour les jeunes.

Les contours d'un nouveau modèle d'intervention : des chantiers à engager



Du point de vue des **principes d'actions** :

- quelle dynamique d'animation et d'activités vers le plus grand nombre. Une dynamique ambitieuse, émancipatrice, volontariste, innovante et visible, dans son contenu comme dans sa conduite ?
- quelles modalités d'information et d'accueil des adolescents ?
- comment faire vivre et développer la fonction « émergence et accompagnement » de projets.
- Comment faire vivre les synergies entre acteurs sur le territoire, construire les partenariats ?

Du point de vue de la **conduite des équipes** :

- quels profils et quelles complémentarités des missions ? animation, régulation sociale, prévention spécialisée, tranquillité publique...
- quelles soutiens et formations des équipes ?
- quelle animation des équipes ?

Du côté du **projet** et du **contenu** :

- quelles articulations avec les projets culturels, sportifs... d'animation globale, d'insertion professionnelle, d'accompagnement à la scolarité ?
- quelle articulation du projet ados avec les projets urbains ?
- quelle organisation de la continuité éducative (avec l'action dans le temps libre des enfants et avec les projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans) ?

Pour cela, nous proposons une démarche de réflexion-action sur les deux premières années du Projet Social.

À partir des questions et constats posés précédemment, nous pourrions explorer six principes d'action en direction des adolescents :

1. l'animation du lien permanent avec les adolescents
2. l'association des adolescents aux projets
3. l'accompagnement de l'agir entre pairs
4. la proposition de pratiques éducatives de qualité
5. l'animation permanente de la relation des adolescents à leurs territoires de vie et aux autres acteurs
6. la valorisation permanente des adolescents et de leur action

L'objectif principal est de relever les défis par des actions en direction des adolescents, de travailler collectivement sur cette question (monde de la recherche et expertise d'usage), d'expérimenter et rompre l'isolement des acteurs du quotidien.

**Les résultats attendus :**

- Produire une analyse croisée des expérimentations menées sur les différents territoires sur la question de l'action éducative envers les adolescents du territoire.
- Structurer un réseau d'acteurs ressources sur la question.

- Poser les bases d'une expertise « Action éducative en direction des adolescents » et définir les moyens d'action sur la question.

Les acteurs mobilisés : au-delà des acteurs éducatifs présents sur Chenôve, il est possible que ce travail puisse intéresser d'autres acteurs associatifs présents sur la Métropole.

Il pourrait être intéressant par ailleurs que ce projet puisse être inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Prestation de Services Jeunes (PSJ), dispositif d'accompagnement de la CNAF, vers la mise en œuvre de projets à « haute qualité éducative ». Ce dispositif prend appui sur deux leviers :

1. l'appui à l'émergence d'une nouvelle offre, innovante et adaptée aux aspirations des jeunes : l'ambition est de faciliter le développement de nouveaux lieux favorisant les échanges et les collaborations entre jeunes, encourageant la découverte, la création et les apprentissages de pair à pair ;
2. l'adaptation des modalités de fonctionnement de l'offre existante pour mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes : il s'agit notamment de permettre aux structures accueillant des adolescents (ex/Accueil de loisirs sans hébergement et Centres Sociaux) de passer d'une offre d'activités dite « occupationnelle » à l'accompagnement de projets citoyens, culturels, sociaux, sportifs, proposés et pensés par les jeunes dans des cadres plus souples (ex/horaires élargis, pas d'inscription préalable) et selon des modalités facilitant l'expression des jeunes.

En réponse aux préoccupations croissantes des parents d'adolescents, ces propositions doivent rechercher l'alliance avec ces derniers.

Ainsi, la PS Jeunes poursuit les objectifs opérationnels suivants :

- faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative, via la mise en place d'un accompagnement de leurs projets, leur participation à la vie des structures, le développement d'espaces d'échanges entre jeunes et professionnels ou entre pairs ;
- développer les partenariats locaux autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat : il s'agit notamment de créer et renforcer les liens des structures jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs sur les territoires (ex/établissements scolaires, missions locales, acteurs de l'information jeunesse, foyers de jeunes travailleurs, services de prévention spécialisés, clubs sportifs, médiathèques, etc...) et de favoriser la formalisation de ces partenariats au sein des conventions territoriales globales (Ctg) et des schémas départementaux de services aux familles (Sdsf)

## VI.1 - En images

---





# Partie 5 : la gouvernance et les conditions de réussite

## I - Un organigramme : les compétences en présence

---

Une association est composée d'une assemblée générale qui régit son projet, sa vie statutaire et démocratique. Cette instance valide ses orientations et des conditions générales de réalisation de ces dernières.

Son fonctionnement quotidien est délégué à son Conseil d'Administration. La MJC Centre Social de Chenôve fait partie des associations dotées d'une équipe permanente, en charge de la conduite de nombreuses de ses actions. Pour autant, les bénévoles demeurent des acteurs essentiels de la mise en œuvre du projet associatif. Ils participent autant à la conduite générale du projet, notamment par l'action du Conseil d'Administration et du bureau, qu'à l'animation d'activités par leur implication dans des projets d'animation telles que les sections ou activités auprès des publics.

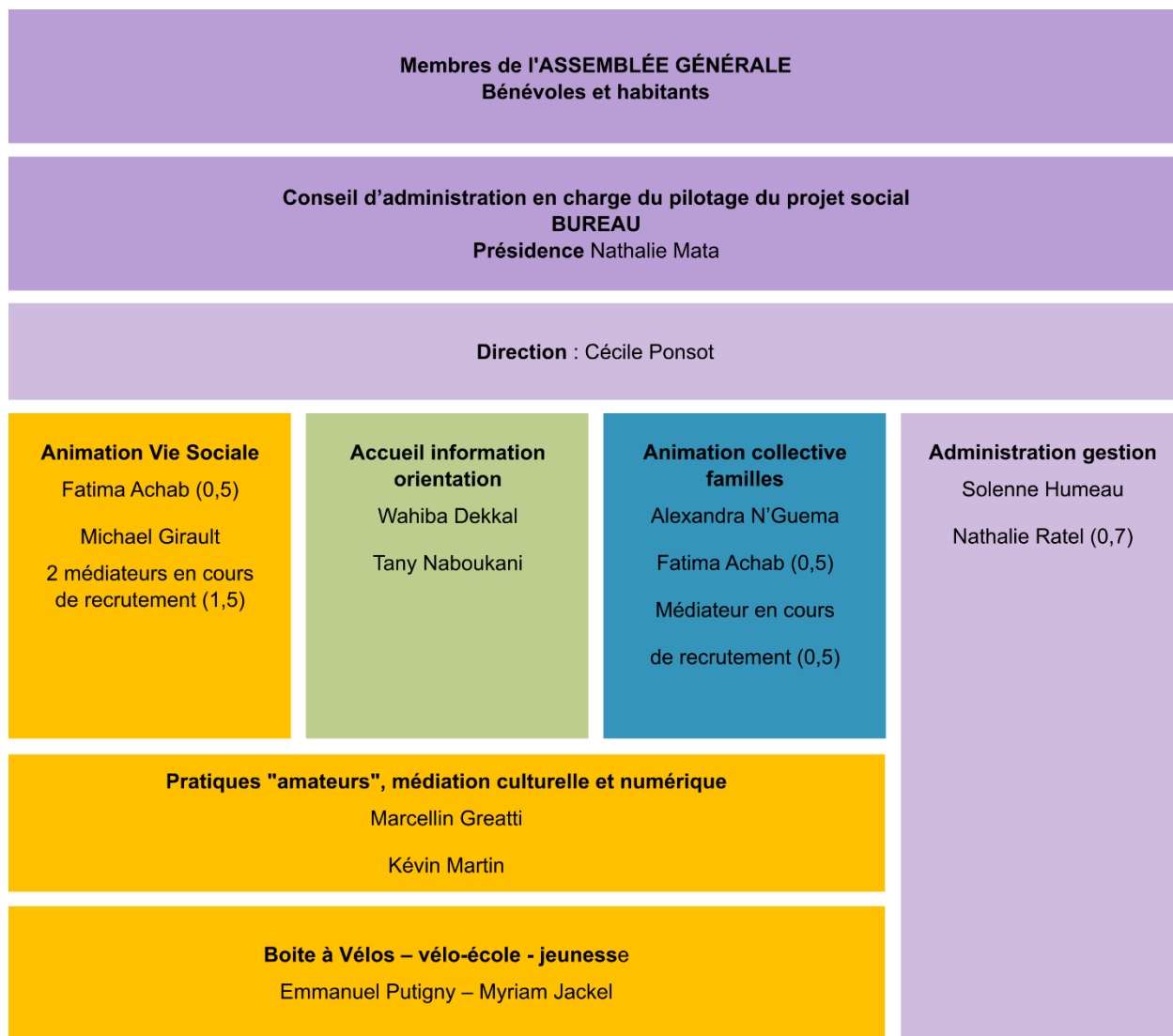
Les différentes évolutions de l'association, du contexte de son action sur le territoire au renouvellement des équipes, nécessitent que l'organisation interne soit repensée.

La première année de mise en œuvre du Projet Social devra permettre une mise à plat des missions nécessaires à la mise en œuvre du projet, une actualisation de l'organigramme et des profils de postes de chacun.

Nous devons préciser pour chacun : les missions spécifiques qui lui incombent, le niveau de responsabilité, le niveau d'autonomie et les délégations confiées, les articulations hiérarchiques et fonctionnelles avec les autres membres de l'équipe permanente, les élus et bénévoles, les partenaires.

Aujourd'hui, le Conseil d'Administration est composé de 24 personnes, issues de parcours professionnels et sociaux très complémentaires.

L'équipe permanente est composée de 14 personnes réparties sur des missions de conduite de projets, d'animation, de médiation, d'administration et d'accueil. Cette diversité des métiers et d'expériences est une véritable force pour l'animation du Projet Social.



L'association s'appuie notamment sur ses 14 salariés pour développer l'ensemble des actions. L'organigramme succinct présenté ci-dessus reprend l'affectation principale de chacun. Les missions décrites ci-dessous situent la mission principale confiée à chacun. Les projets structurants illustrent la contribution de chacun au Projet Social au regard de ses missions : vie sociale, animation collective famille ou accueil.

Par ailleurs, plus d'une cinquantaine de bénévoles coopèrent au développement des projets.

Enfin, l'association reçoit régulièrement de jeunes volontaires en service civique ou dans le cadre des jeunes volontaires européens ; cette dynamique d'accueil est une volonté du projet, elle participe des actions accompagnant l'engagement dans des activités d'utilité sociale.

## I.1 - Médiation

Au nombre de 4 soit 3,5 équivalents temps plein.

Ils sont chargés d'animer :

- des actions visant la participation citoyenne des habitants ou l'accompagnement de projet individuel ou collectif.
- des actions d'information ou favorisant l'accès aux droits et aux services

Ils seront chargés d'aller à la rencontre des publics, notamment les nouveaux arrivants ou personnes isolées.

Ils pourront animer des temps de médiation entre habitants ou avec les services publics quand cela sera nécessaire.

Ils s'inscriront dans les réseaux partenariaux.

Ils participent à la logistique et l'administration des actions, la rédaction des demandes de financements (subventions, appel à projets et fondations...), les rapports d'activité quantitatifs et qualitatifs.

Ils assument une fonction de veille sur l'évolution des besoins sur le territoire, la connaissance des dispositifs et les actions des partenaires

Ils auront en charge plus particulièrement :

- l'animation du Conseil Citoyen de Chenôve : ce dispositif vise à favoriser le lien social, l'accès aux droits et services, à prévenir les conflits par une communication non violente : animation et portage du projet, sensibilisation, accompagnement des habitants, animation de réunions et de projets, insuffler le développement de la dynamique, mobilisation des participants ;
- l'animation de projets de médiation socio-culturelle auprès des familles :
  - accompagnement de projets familiaux, et d'action de soutien à la parentalité,
  - animation de projets de médiation culturelle : « des Livres à Soi », « Générations-ciné »,
  - animation événementielle durant les vacances : rallye lecture, grands jeux dans la ville, action d'appropriation de son territoire, de gestion de sa mobilité,
  - animation de projet de médiation scientifique : astronomie, jardinage...
- l'animation de projets d'information, de rencontre et d'interconnaissance ;
- l'animation de projets culturels et sociaux répondant à des besoins d'habitants ou à leurs centres d'intérêt
- l'animation de projets intergénérationnels ;
- l'animation d'événements sur l'espace public, de contribution à l'amélioration ou préservation du cadre de vie ;
- de renforcer la vie associative locale et le développement de la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

Les missions des médiateurs peuvent consister à :

- accueillir, écouter, concourir au lien social ;

- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue social entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants ;
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie ;
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue ;
- faciliter le dialogue entre générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur ;
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

## I.2 - Référents familles

---

*« Acteur du développement social local, l'intervention des référentes familles repose sur la transformation des besoins et des demandes individuelles informelles des familles en actions collectives intégrées dans la vie sociale du territoire. »*

Les référents familles de la MJC Centre Social de Chenôve interviendront seuls et à d'autres moments en co-animation avec des intervenants de la structure ou des partenaires (bibliothèque, travailleurs sociaux, intervenants culturels, animateur/trice de la MJC)

Ils seront chargés d'animer l'accueil des parents en complément du travail des référents accueil.

Ils proposeront des actions au regard de l'expression des besoins et des attentes des familles. Ils travailleront alors à la définition des actions en ayant le souci d'associer les familles à la définition du projet.

Ils proposeront des actions à dimension collective contribuant à :

- l'épanouissement personnel des parents ;
- l'épanouissement de la relation parents enfants ;
- au renforcement de la cohésion intrafamiliale ;
- au soutien à la parentalité.

Ils s'inscriront dans les différentes actions favorisant le partenariat et l'action concertée entre les acteurs éducatifs : écoles, services municipaux, intervenants sociaux parentalité...

Ils seront en charge de la mise en place et de la coordination des actions de soutien à la parentalité développées au sein de l'équipement de la manière suivante :

- Mission 1 : Mise en œuvre d'action parents/enfant, accompagnement individuel accès aux droits
- Mission 2 : Mise en œuvre des actions collectives et accompagnement de projets émergents, articulation avec les référents accueils, information collective accès aux droits.



### I.3 - Référents « Accueil »

---

Au nombre de deux personnes à temps complet, complété par une fonction intrinsèque à la mission de chaque permanent, les agents d'accueil sont en charge :

- d'accueillir toutes les personnes se présentant aux portes de la structure ;
- Pour cela ils devront :
  - développer une écoute attentive et bienveillante ;
  - être en capacité d'apporter des informations en réponse aux questions posées ;
  - orienter et accompagner vers les bons interlocuteurs à l'interne ou à l'extérieur du Centre Social ;
  - faciliter les démarches administratives simples, y compris par le besoin d'accès numérique.
  - recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives.
- de participer à des animations ponctuelles leur permettant de nouer des relations privilégiées notamment avec les familles les plus éloignées des institutions : exemple balade hebdomadaire

### I.4 - Animateurs et responsables de projets

---

Au nombre de quatre personnes à temps complet, ils participeront à la mise en œuvre de projets d'animation sociale ou des projets en direction de la jeunesse : Vélo-école, « Générations-ciné », formation numérique, Convention de Jeux vidéo, « Boîte à photos mobile », Boîte à Vélos itinérante, création artistique, ateliers périscolaires au sein des collèges ou écoles, ateliers audiovisuels au sein du lycée...

Pour cela, ils seront en charge :

- de concevoir avec les médiateurs, les référents familles ou les partenaires éducatifs et les habitants, le projet d'animation ;
- de proposer une forme pédagogique adaptée aux besoins et à la demande exprimée par les publics concernés ;
- d'animer ces projets ;
- de conduire une réflexion avec les partenaires sur l'évaluation des projets mis en œuvre et les évolutions à apporter au regard des besoins des habitants ;
- de s'inscrire dans les réseaux de réflexion liés à leurs champs d'intervention.

### I.5 - Les personnels chargés de la direction, de la gestion et de l'administration

---

La direction assumera les fonctions de :

- conduite du Projet Social, de son développement et de son évaluation (élaboration outils, suivi, mise en perspective) ;

- animation des partenariats institutionnels, associatifs et pédagogiques (en lien aux personnels pédagogiques) ;
- coordination et gestion des ressources humaines ;
- soutien à la vie statutaire et à la coopération des bénévoles ;
- gestion financière et administrative ;
- communication interne et externe.

Les deux personnes en charge respectivement de l'administration et de la comptabilité, des finances et de la gestion administrative des personnels, sont associées à la définition du projet, et de ses implications dans leur administration. Elles sont en charge en lien à la direction :

- de la conception, du suivi des procédures et outils nécessaires à l'administration des activités du Centre Social ;
- de la tenue des outils de recensement des bilans d'activités et à leur mise en forme ;
- du suivi administratif et financier des conventions et subventions avec les partenaires institutionnels ;
- de la tenue de la comptabilité, de la facturation, et des bilans financiers ;
- de la logistique générale des équipements ;
- de la gestion des personnels.

## II - Une multiplicité des lieux d'intervention

Le Projet Social est conçu comme un projet d'intervention territoriale permettant simultanément une approche globale de la vie sociale et une animation de proximité. Les actions doivent répondre à des besoins d'accueil différents, mais sont porteuses d'un même projet de présence territoriale, d'ouverture aux autres, d'accueil de nouveaux publics, de contribution à un vivre ensemble sur le territoire.

Pour cela, il nous faut nous appuyer sur l'implantation des trois lieux d'accueil dans des quartiers différents de la commune : la Boîte à Vélos sur le Mail ; le Centre Social sur le centre-ville, proche de la Mairie, de l'accueil jeunes municipales, du CCAS et d'une station de TRAM ; la MJC qui se situe en articulation des quartiers au sud de la commune (Grands Crus, Vieux Chenôve, rue de Longvic...)

Ces trois lieux seront animés selon les mêmes principes décrits notamment sur la fiche projet structurant « Accueillir/informer/orienter ». Mais ils pourront poursuivre la richesse d'une double mission : une mission générale et une spécificité d'action nécessitant, par exemple, des aménagements spécifiques, des activités spécifiques permettant aussi la rencontre de centres d'intérêt, de passions.

Carte 5 : Implantation des lieux d'intervention de la MJC Centre Social dans la commune



### III - Des activités permettant la rencontre dans l'espace public

---

L'idée est qu'au-delà de ses lieux institués, l'association continue d'aller à la rencontre par de l'intervention sur l'espace public, d'intensifier sa programmation d'animation festive et de s'inscrire dans des initiatives partenariales de même nature.

Ceci signifie le maintien des activités dans l'espace public comme nous le faisons durant la période estivale que ce soit en direction des jeunes comme des familles. Ces activités viseront la connaissance des activités proposées en direction de ces publics comme le recensement de projets qui pourraient être développés au regard des envies de la population. D'autres permettront de valoriser l'image que les populations ont d'elles-mêmes, de leur appartenance, ou de renforcer leur légitimité sur le territoire.

Enfin ces animations devront permettre l'interconnaissance par leur réalisation sur un lieu appartenant à tous, l'espace public. Par sa double mission, de lieu de circulation pour tous et son obligation de respect de chacun, il est un espace intéressant pour travailler sur la construction du vivre ensemble. Ce travail social est complémentaire à la réflexion sur l'aménagement urbain. Il permet de s'approprier cet espace comme une extension de son territoire de vie et d'un territoire que l'on partage avec d'autres catégories sociales, d'autres tranches d'âges. Il est également un espace avec de multiples fonctions : espace de circulation, de jeux, de loisirs, de convivialité...

## IV - L'implication au sein des réseaux d'acteurs

---

Les actions et projets structurants proposés dans ce Projet Social ne peuvent à eux seuls répondre à l'ensemble des besoins de la population. Ce n'est d'ailleurs pas son objet. Le Projet Social doit susciter les envies, la motivation et créer les conditions d'émergence de nouvelles réponses adaptées. Il part notamment du principe pédagogique que c'est la participation des habitants à la définition des objectifs qui rendra les projets de vie sociale les plus pertinents. Mais on sait aussi que cet objectif ne peut correspondre aux motivations de tous les publics. La diversité des modes d'implication est un gage d'accueil du plus grand nombre. C'est aussi à ce titre qu'une multiplicité d'offres permet de s'adapter à la diversité des compétences des individus, à leurs parcours de vie.

Pour cela, il nous faut d'une part, permettre aux habitants de connaître les possibles, de choisir leurs interlocuteurs, principes essentiels dans une démarche émancipatrice.

Il nous faut, d'autre part, veiller à l'existence d'une pluralité des propositions, qui par leurs existences permettent à chacun de se confronter à des mondes divers, de s'interroger et de structurer ses propres valeurs, de les faire évoluer, de développer ses connaissances, de construire ses choix et ses projets.

Enfin, le travail partenarial permet de se connaître mutuellement, de dépasser des a priori, des représentations, des stéréotypes, des préjugés. Il contribue par cette meilleure connaissance à des relations partenariales favorisant l'échange d'information sur ce que nous faisons. Il construit également progressivement un langage commun voire favorise l'expression d'un projet de développement concerté sur le territoire.

Pour cela, il est important que les permanents et les bénévoles poursuivent leurs implications dans les projets collectifs avec les écoles, collèges et lycées, les équipements et services municipaux, les associations, les offices municipaux et groupes de travail existants

Mais ils s'emploieront aussi à proposer et animer cette vie partenariale par le développement de nouvelles initiatives.

## V - Un budget pluriannuel

---

### V.1 - Économie du projet

---

Le Projet Social va être porté par une structure associative qui a plus de 50 ans d'existence. Elle a par ailleurs en son sein, une compétence et une expérience qui lui permettent de répondre aux exigences de la construction, du suivi et du contrôle budgétaire d'un tel projet. Elle a, par ailleurs, une structure financière qui lui permet de faire face à ses engagements et d'assumer un nouveau développement de son activité.

Ses ressources reposent sur des financements structurants tels que les produits de ses adhésions, une subvention de la Ville de Chenôve, des financements conventionnés avec la CAF dans le cadre de l'agrément Centre Social et le financement d'actions au travers du contrat de Ville. Elle mobilise également des financements aux projets par un soutien des services de l'État, du Conseil Départemental ou du Conseil Régional.

La Ville est un partenaire majeur de la structure. Une convention pluriannuelle lie l'association et la Ville de Chenôve depuis de nombreuses années. Ce partenariat repose sur une convergence de valeurs propres à l'Éducation Populaire et de principes d'action. Les projets développés par la MJC Centre Social s'inscrivent notamment dans les politiques publiques poursuivies par la ville et se déclinant également au travers des priorités nationales du Contrat de Ville, de la labellisation « Cité Éducative », et du Projet Éducatif Global 2018-2021. À son initiative et sous sa responsabilité, l'association s'engage à mettre en œuvre des projets sur trois axes : scène culturelle de proximité, développement social et territorial, accueil et accompagnement de publics « jeunes ».

Les pouvoirs publics ont collectivement incité l'association à s'emparer du projet de Centre Social sur le territoire chenevelier. La conduite de ce projet vient compléter les initiatives déjà prises par l'association. La mise en œuvre de ce dernier vient compléter l'inscription de l'association dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Enfin, l'association bénéficie de la mise à disposition des locaux MJC et Centre Social ainsi que leur entretien par la Ville de Chenôve.

La structure financière des charges, hors gestion des locaux, est composée à 56 % de la masse salariale. Cette proportion est une force au vu de l'objet social de la structure : le développement de projets de services aux publics et d'animation territoriale. Elle traduit une deuxième force issue de son appartenance à l'économie sociale et solidaire, une économie non monétaire issue de l'implication des bénévoles dans l'animation et la gestion de la structure. Il sera important de mesurer le maintien de ces atouts sur la durée du Projet Social.

## V.2 - Politique tarifaire des activités du Centre Social

---

Le contexte économique et social du territoire doit amener la MJC à appliquer des tarifs d'accès aux activités en cohérence avec les dispositifs présents sur le territoire, les capacités financières des familles et une politique de justice sociale. Cette nouvelle étape du développement du Projet Social et notamment l'attribution de l'agrément « Centre Social » par la CAF conduit l'association à une refonte de sa politique tarifaire. Celle-ci doit intégrer les tarifs des activités proposées antérieurement ou activités créées par des structures différentes et maintenant réunies dans une seule entité. Elle doit être aussi une déclinaison des priorités et des objectifs poursuivis au travers du Projet Social : accessibilité pour tous, justice sociale, mixité des publics accueillis... des missions et politiques tarifaires des autres acteurs du territoire. Elle ne portera bien sûr que sur les activités et non les fonctions d'accueil, orientation et accompagnement social. Elle devra être construite pour être applicable à l'ensemble des activités de l'association en 2023 ; Les principes généraux et les modalités de leurs mises en œuvre devront être établis dès la construction du budget 2022. Elle reposera notamment sur les principes d'accessibilité, de prise en compte des capacités financières des familles, de l'accompagnement à l'accès aux droits.

## VI - La communication

---

Toute entité au fur et à mesure des évolutions de son projet doit se poser la question de son identification dans son environnement. Le monde actuel voyant l'émergence des réseaux sociaux, de l'information et de l'image renforce ce besoin pour les individus comme pour les entités collectives.

L'association en intégrant la gestion du Centre Social de Chenôve à son projet associatif se trouve confrontée à cette question. Cette évolution est une belle occasion de revisiter ses modalités de communication externe.

La mise en œuvre du Projet Social et sa réussite passera donc par la capacité de l'association à redéfinir ses besoins et objectifs de communication auprès des habitants, des institutions, des partenaires locaux.

Elle devra également définir les nouvelles modalités de la circulation et des outils nécessaires à sa communication interne que ce soit au sein des équipes permanentes, des intervenants, des élus ou des sections d'activités...

Dans un contexte qui rend indispensable de pouvoir être plus visibles et lisibles dans l'environnement, il nous faut animer une stratégie de communication à l'interne (s'identifier) et en direction des acteurs du territoire. Il faut donc pouvoir disposer d'un outillage adapté et adaptable à nos besoins et nos usages.

Pour cela, nous proposons de revisiter nos modes de communication selon le processus suivant :

### VI.1 - Communication interne

---

**Réalisation d'un état des lieux sur :**

- les outils d'accueil
- les circuits d'information : réunions, note d'information, fiche message, panneaux...
- les modalités de classements des dossiers et leurs arborescences,
- l'identification des fonctions élus, salariés, bénévoles,
- les missions des collectifs, des groupes de travail,
- l'outillage : état des lieux du parc informatique, logiciels et infrastructures.

**Actualisation et définition des évolutions à apporter :**

- quelles missions ?
- quels outils ?
- quelles infrastructures ?
- quelles formations des personnels et des bénévoles ?



## VI.2 - Communication externe :

---

### Réaliser un bilan état des lieux :

- les supports existants : présence sur les réseaux sociaux, lettre d'information, rapport d'activités, site internet, page Facebook, plaquettes d'information sur les activités ;
- les listes et publics des destinataires des publications ;
- la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) ;
- l'existence d'une stratégie digitale, d'un calendrier éditorial, d'une charte éditoriale ;
- la présence dans la presse locale ;
- les savoir-faire en interne.

### Identifier les besoins et points d'amélioration :

- quels noms donner à la structure, les structures ?
- quels contenus en direction des différentes cibles : adhérents, jeunes, habitants ?
- partenaires, institutions et administrations partenaires, associations et collectifs partenaires, élus locaux et services des collectivités territoriales...
- quels modes de communication valorisant les actions et la place de l'association sur le territoire ?

### Définir un plan d'action :

- pour une démarche de définition du nom de la structure, des structures avec l'ensemble des utilisateurs : nom, signalétique, logo... ;
- définir les cibles, les objectifs, les messages, les supports, les outils, les process nécessaires ;
- les évolutions à opérer au regard des outils existants, des savoir-faire présents, des actions déjà mises en œuvre, des moyens disponibles, des difficultés identifiées
- renforcer la dimension visuelle de la communication (photos, vidéos, films, clips...).

### Les modalités de conduite :

- mettre en place un groupe de pilotage pour élaborer la stratégie et animer la démarche : élus du Conseil d'administration, permanents ;
- identifier un professionnel généraliste de la communication pour accompagner la démarche et sa co-construction ;



# Partie 6 : L'évaluation, outil de conduite

## I - Introduction

---

Selon l'agence Française du Développement, l'évaluation est un exercice porteur de sens, qui répond d'une part à un objectif de transparence et de redevabilité, mais qui vise aussi et surtout à améliorer notre action grâce aux enseignements tirés de l'expérience. L'évaluation contribue ainsi à alimenter l'état des connaissances sur le développement en faisant le lien entre recherche et terrain.

Dans le cadre du Projet Social, il nous est nécessaire de répondre à ces deux volets. Celui de la restitution auprès de nos partenaires de l'activité développée et de l'usage des financements obtenus ainsi que la mise en forme d'un référentiel d'évaluation au service du pilotage du projet et de ses effets sur les bénéficiaires et sur sa gouvernance.

Ce chapitre ne s'attardera pas sur la présentation du premier volet, celui-ci étant déjà codifié par les institutions partenaires.

Nous prendrons en revanche soin de présenter la démarche et les indicateurs que nous proposons de retenir en ce début de démarche pour piloter le projet. Ceux-ci pourront bien entendu être complétés au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Il nous semble important de regarder deux aspects pour évaluer la mise en œuvre du projet :

- la pertinence du projet conduit, c'est-à-dire de vérifier que les axes de développement retenus et leurs déclinaisons opérationnelles couvrent suffisamment les dimensions des problématiques qu'elles sont censées régler ;
- l'efficacité des actions : on vérifie que les effets attendus d'une intervention ont été produits grâce aux actions menées.

L'impact social, c'est-à-dire mesurer :

- les conséquences de l'action de l'association sur le territoire : évolutions, changements, ruptures sur les parties prenantes
- la valeur produite par les projets ou actions conduites sur les personnes, l'organisation et le territoire

Les méthodologies de mesure de l'impact social très fortement recherchées dans l'évaluation des politiques publiques demeurent pour autant encore en construction. Un des principes méthodologiques demeure la co-construction nécessaire des indicateurs et des indices de mesure avec les parties prenantes (bénéficiaires, salariés, bénévoles).

Enfin il sera aussi intéressant de regarder en quoi la mise en œuvre de ce projet a influencé les pratiques des acteurs, et à fait progresser les capacités et les compétences des opérateurs.

## II - Observatoire de l'évolution de la demande sociale

---

Le travail important réalisé durant ce diagnostic est un acquis en termes de processus, de compétences développées et de matière recueillie. En effet, la somme des contenus exprimés par les différents acteurs qui composent la vie sociale du territoire est très importante. Il est proposé que, fonction de la durée de l'agrément du Projet Social finalement retenue et du travail qui pourrait être réalisé sur les mesures d'impacts de manière exploratoire, l'association se dote de processus permettant de repérer et de formaliser les évolutions de la demande sociale qu'elle observe au travers de son action quotidienne.

Ces observations pourraient faire l'objet de vérification lors des commissions de travail et des rapports en amont du groupe de pilotage annuel.

### III - Des outils d'évaluation permanente

---

Il est proposé d'être ambitieux, mais raisonnable sur les indicateurs retenus. En effet, il nous semble plus pertinent de retenir des indicateurs-clés permettant de suivre l'évolution de l'activité (reporting) et de choisir en complément des indicateurs nous permettant d'évaluer les effets de la stratégie retenue et ses effets sur le territoire et l'organisation.

Les outils :

- le *reporting* permettra de faire un état régulier des moyens mobilisés, du nombre et de la diversité des publics touchés par axe de développement ;
- Le rapport annuel permettra au delà des données brutes de produire une analyse de la fréquentation des activités, des activités d'accueil de leur évolution dans le temps par type de publics, par zone géographique, au regard des objectifs poursuivis par axe de développement.

Il est proposé également de s'essayer à l'identification d'indicateurs nous permettant de mesurer l'impact des projets développés :

- sur les bénéficiaires : les changements de situation, évolution du cadre de vie... qu'ils repèrent, les évolutions de situations observées ;
- sur le territoire : les changements du contexte d'action (travail partenarial), des situations des populations, l'émergence de besoins nouveaux, la persistance de besoins non satisfaits ;
- sur la gouvernance et l'organisation : évolution des pratiques internes, des compétences, des modes de gestion, de l'approche de la question sociale, des modalités de partenariat ;
- valeur produite par une action par un projet sur les personnes, l'organisation et le territoire.

Une co-construction nécessaire avec les parties prenantes (bénéficiaires, salariés, bénévoles, partenaires).

REPORTING		
Objectifs opérationnels	Indicateurs	Indices
<b>Inscrire la structure dans la vie sociale</b>		
Accueillir chacun	Nombre et qualité des personnes accueillies	Par lieux, par âge, par genre, situation familiale, CSP.
Donner les premières informations	Natures des demandes Réponses apportées	Par lieux, par âge, par genre, situation familiale, CSP. Réponse présente sur le territoire/Absence de réponse
Orienter, accompagner chaque personne	Nombre de personnes orientées	Par service, par âge, par genre, par nature de demande
	Nombre de personnes accompagnées	Par service, par âge, par genre, par nature de demande
S'inscrire dans les réseaux partenariaux	Nombre et nature des réseaux	Groupe de travail Réseau de partenaires /à l'initiative de l'association /à l'initiative d'un partenaire /objet de travail
Outil de travail au service de l'orientation	Nombre de structures par domaines d'intervention	Nombre de contacts Nombre de domaines différents
<b>Participer à l'animation de la vie sociale</b>		
Favoriser la Mediation culturelle	Nbre de projets	Âges concernés Nature du projet : production/diffusion/spectateur/créateur Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/MJC Centre Social/partenaires
	Nbre de personnes	Par nature Par âge Par secteur habitat
Favoriser la Mediation numérique	Nbre de projets	Âges concernés Nature du projet : production/participants/créateur Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/MJC Centre Social/partenaires
	Nbre de personnes	Par âge Par secteur d'habitat

Animer des activités au service de la qualité de vie	Nbre de projets : Accès aux droits Pratiques collaboratives : alimentation/hygiène de vie/mobilité/santé	Âges concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, initiative des bénéficiaires Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/MJC Centre Social/partenaires
	Nbre de personnes	Par âge Par secteur d'habitat
Inciter et soutenir la participation à la vie locale	Nbre par nature de projets Conseil Citoyen Temps festifs sur le territoire Questions de société Transformations urbaines	Âges concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, initiatives bénéficiaires Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/MJC Centre Social/partenaires
	Nbre de personnes	Par âge Par secteur d'habitat
	<b>Contribuer à l'animation collective famille</b>	
S'associer aux parents sur les questions éducatives	Nombre et nature des projets	Âges concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, Auteur de l'initiative : bénéficiaires/MJC Centre Social/partenaires
	Nombre de co-éducateurs concernés	Type d'acteurs Degrés de participation : à l'initiative, membre, co animation
	Nbre de personnes	Par type de structures familiales, par secteur d'habitat, par âge
Animer des activités au service de l'accès aux droits, à l'émancipation	Nombre et nature de projets	Âges concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, initiative des bénéficiaires Auteur de l'initiative : bénéficiaires/MJC Centre Social/partenaires
	Nombre de personnes concernées	Par âge, par secteur d'habitat, par composition familiale
	Nbre de réseaux	Degrés de participation : à l'initiative, membre, co animation
Proposer au parent une écoute centrée sur sa personne et non pas toujours sur l'enfant	Nombre de personnes concernées	Par nature de réponse apportée Activité, entretien, prise en charge extérieure,
	Nbre d'acteurs mobilisés	Par objet de travail

	Nbre d'action : entretien, atelier d'information activité tout public, atelier bien être	Nombre de personnes par âge par secteur habitat
<b>Valoriser le parent en tant qu'individu, renforcer l'estime de soi</b>	Nature et nombre d'actions : Formation, ateliers de pratiques, projet collectif	Nombre de personnes par nature d'intervention et par structure familiale Partenaires mobilisés Degrés de participation du bénéficiaire : à l'initiative, membre, co animation

## LES IMPACTS

### Vers une recherche d'évaluation des impacts à finaliser

#### Première ébauche d'indicateurs

##### Pour les bénéficiaires

- Participation des habitants à la vie sociale
- Transformation des pratiques « transitions » des habitants
- Accès à la dignité
- Autonomie dans les démarches éducatives
- Intégration sociale et réduction des situations d'isolement
- Usages de l'espace public et des espaces communs
- Natures des pratiques solidaires et de vie sociale
- Prise en compte de l'expertise des usagers dans les projets et les politiques publiques
- Présence des bénéficiaires dans les structures culturelles/sportives/associatives
- Image de la ville pour les bénéficiaires

##### Pour le territoire

- Climat social
- Image de la ville pour les habitants et à l'extérieur
- Engagement dans la vie associative
- Partage des enjeux du Projet Social avec les acteurs

##### Pour le porteur de projet et les partenaires du territoire

- Évolution de la qualité de l'intervention
- Évolution des cadres d'intervention
- Nature et fréquence du travail partenarial
- Nature et fréquence de la coopération extra -territoriale
- Existence d'une gouvernance adaptée : conforter et faire vivre

#### Outils envisageables



• Enquêtes annuelles sur cohorte
• Statistiques d'opérateurs de mobilité douce...
• Statistiques INSEE/CAF/Éducation Nationale
• Statistiques des acteurs
• Cartographie
• Entretiens individuels et collectifs
• Outils et processus utilisés
• Lieux d'intervention
• Analyse agenda et compte-rendu de réunion
• Observation sociale

## IV - Le groupe de pilotage du Projet Social

---

Il est proposé une évolution de la gouvernance du Projet Social. Deux types de commissions de travail seront concernés.

Un groupe de pilotage composé des élus du côté de la MJC Centre Social comme de la Ville de Chenôve. Ils seront assistés de la direction de la MJC Centre Social et de la direction générale des services. La CAF sera représentée par sa direction et les chargées de conseil et de développement en action sociale. Seront également associées la direction de l'ESCO, la déléguée du préfet et la Fédération Départementale des Centres Sociaux. Ce groupe aura pour mission de suivre la mise en œuvre du Projet Social ; il s'appuiera sur les productions des commissions thématiques et la présentation du rapport d'avancée rédigé par la MJC Centre Social.

Les commissions de travail thématiques seront composées des permanents de la MJC/CS, de membres d'association agissant au plan local, des agents des services municipaux et/ou de la Métropole, du Département, de la CAF et des services de l'État ; ils seront chargés de participer au travail partenarial, au développement des actions et à l'interprétation des tableaux de bord, et du suivi qualitatif du développement des actions en réseau. Ces commissions devront également proposer évolutions et réorientations éventuelles au comité de pilotage. Elles pourront être amenées à proposer l'invitation d'autres acteurs du territoire à leur initiative.

Quatre groupes de travail sont proposés au démarrage du projet :

- Animation de la vie sociale, action sociale,
- Animation des actions en direction des familles,
- Animation des actions de médiation culturelle et numérique,
- Animation en direction de la jeunesse.

## I - Paroles d'habitants

### I.1 - V., travailleuse sociale

**V.** : Environ 45 ans. Travailleuse sociale à Chenôve.

**W.** : Agent d'accueil à la MJC Centre Social de Chenôve.

**C.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**W.** : Quelles sont les situations où tu as le sentiment que le travail est bien fait ?

**V.** : Moi, ce que j'appelle le travail bien fait, c'est quand on a un bon partenariat, que, du coup, les familles ne viennent pas vers nous parce qu'il y a une information préoccupante, un signalement, parce que là, l'histoire elle commence déjà mal... Mais c'est quand même 80 % des situations. Dans l'idéal, ce serait bien que des parents viennent parce qu'ils ont un problème avec leurs enfants et nous du coup, on peut lui mettre un éducateur, pour permettre à cet enfant de bien grandir, en accord avec sa famille, avec tous les partenaires... Ça, c'est une situation qui va bien.

Dans les faits, les gens qui viennent chez nous sont des gens qui ont souvent des problèmes monstrueux, de partout ! Financiers, d'enfants qui vont mal... Enfin les enfants ne vont pas forcément mal, mais quand on n'a rien à manger, quand ils sont dans un tout petit appartement, que les enfants ne parlent pas le français, quand les parents ne comprennent pas les codes de l'école... On a des familles qui sont multitraumatisées... Et puis nous, on accompagne des parents qui, eux-mêmes enfants, n'ont pas reçu tout ce dont ils avaient besoin...

[...]

L'idée qu'on donne de l'argent, c'est très réducteur...

**C.** : Mais c'est l'image qu'on a du travail des assistantes sociales.

**V.** : Mais l'argent qu'on va donner, ce n'est pas grand-chose, et nous ce qu'on veut c'est surtout faire un accompagnement. En fait, une personne arrive avec plein de problèmes, et peut-être qu'elle va juste demander de l'argent. Mais en dessous, elle a un problème de santé, un problème avec sa mère, avec sa sœur, ses enfants, voilà... On a des gens qui arrivent avec des problèmes de partout... Et le boulot de l'assistante sociale, c'est de se poser avec la personne, de créer une relation humaine de confiance et de dire « On va voir un à un tous vos problèmes ; on va orienter vers tel et tel

partenaire... » On va déjà aider quelqu'un à se poser et à faire le tri. Parce que les personnes qu'on voit, elles ont des problèmes, parfois, c'est désespéré, c'est à pleurer...

**C.** : Ce sont autant des problèmes matériels que psychologiques ?

**V.** : Sauf que les gens qui viennent chez nous ont tous des problèmes matériels. Parce que dans les classes moyennes ou riches, il y a aussi beaucoup de problèmes de parentalité et d'enfants, il y en a tout autant, mais c'est étouffé, ils les traitent autrement. Nous on voit exclusivement des gens qui ont des problèmes financiers, parce que c'est une honte de faire appel aux services sociaux pour beaucoup...

[...]

La PMI, c'est certainement ce qui fonctionne le mieux : on a un dispositif de consultation, on va dans les écoles, on a des médecins, des psys, des puéricultrices, et là, on a même des classes aisées. [...] Donc là, on a beaucoup d'offres à faire et là, c'est dommage qu'on soit toujours jugés comme ceux qui donnent du fric et ceux qui placent les enfants. C'est vraiment dommage parce que les gens ont toujours peur qu'on place leurs enfants — bien sûr qu'on peut le faire — mais on n'est pas que ça ! [...] Et c'est vrai qu'une bonne partie des familles ont peur des services sociaux, elles ont peur de nous ! Vraiment... Et à part ceux qui ont une bonne expérience... Alors là, on a des clients abonnés... Voilà, eux, on fait partie de leur système de débrouille. C'est-à-dire qu'il y a des familles qui connaissent tout : le Secours catholique, le Secours populaire, l'ESCO et elles savent demander de l'argent, elles ont tout un système de débrouille, c'est des pros.

**W.** : Et ça ne t'énerve pas ?

**V.** : Non, si tu commences à t'énerver là-dessus et que tu bosses dans le social... Moi déjà, les gens, je vois ce qu'ils n'ont pas eu dès le départ... Et puis, on est dans une société tellement dure, dans un système tellement compétitif, que moi le prototype du « bénéficiaire du RSA glandeur »... Pff... Oui, ça peut exister, mais je trouve que notre société, elle est dure aussi. Je trouve que le monde du travail, il est dur ! Franchement, je trouve qu'on est dans un système compétitif, qui est dur. Alors oui, si toi tu préfères avoir le RSA que te battre tout le temps, moi je le comprends... Enfin moi je suis hyper tolérante là-dessus.

## 1.2 - Les représentations d'un « Centre Social »

---

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve

**S.** : Retraitée. Vit seule. Habitante de Chenôve depuis 2019. Ancienne travailleuse du champ de la petite enfance.

**F.** : Pour vous un « Centre Social » ça rime avec quoi ? C'est quoi, comment vous imaginez un Centre Social ?

**S.** : Il ne devrait pas s'appeler comme ça. Pour moi ça fait travailleur social. Ça fait personne(s) qui sont, qui est,... en dessous du niveau, enfin vous voyez... Sous l'eau ou en difficulté. Alors que « Centre de vie » vous voyez. Je n'aimais pas non plus me faire appeler « animatrice. » « Animatrice » cela fait Guignol. Mais animer, c'est autre chose, cela signifie « donner vie. »

**F.** : Comment vous verriez les choses, c'est intéressant ce que vous dites, comment vous pourriez l'appeler ?

**S.** : On a réfléchi de la même manière sur les lieux d'accueil enfants « la Cadole », « P'tit Bleu P'tit jaune. » Cela devrait s'appeler comme chez les Indiens, « la Tente », « le Tipi ». « Le Tipi de conversation », « Le Tipi de la tribu », « La Yourte de réunion. » Enfin tout sauf « Centre Social. » Moi je ne mettrai pas les pieds dans un Centre Social comme ça. Si j'étais en difficulté...

**F.** : Comment vous voyez un Centre Social, qu'est-ce que vous attendriez ?

**S.** : Ce que j'attendrai d'un Centre Social ? Et bien un endroit de rencontres, justement. Sur des propositions qui regroupent des gens. J'anime aussi pour les assistantes maternelles des groupes de parole sur un centre d'accueil. Et elles sont heureuses de sortir de leur isolement. Ce sont des personnes qui sont à leur domicile ou qui ne travaillent pas à leur domicile. Et avoir des moments de rencontre... Quand je fais ça, c'est sur des thèmes, par exemple, le Projet d'accueil. En fait, ce qu'elles disent, c'est « Cela nous a permis de nous rencontrer, de ne plus être seules. Et puis d'entendre que l'on n'est pas seul à vivre ce que l'on vit. » J'anime ces groupes de paroles dans le cadre de l'association pour laquelle je suis psychomotricienne.

**F.** : Et si je peux me permettre, vous avez des partenariats avec des structures comme un Centre Social ou un lieu d'accompagnement de famille ? Vous faites ça avec qui ?

**S.** : Je fais cela avec mes ex-collègues de Relais Assistance Maternelle, en fait, c'est par réseau. Parce que je ne voulais pas trop développer cela, « Groupe de parole », c'est plutôt « Analyse de la pratique professionnelle. » Un groupe de parole, vous allez dire, bah, aujourd'hui, voilà ce qui vous passe par la tête. « Je viens de me disputer avec mon fils, avec mon mari. Il y en a marre, il me fait chier. » Ça, c'est un groupe de parole. Groupe d'analyse de la pratique, c'est : « Voilà, avec tel usager, j'ai rencontré tel problème. Par exemple, ce parent-là, elle vient chercher son enfant, les soirs, toujours en retard. Qu'est-ce que l'on peut proposer en groupe ? Qu'est-ce qu'ont pu vivre les autres qui me permettra d'améliorer ma pratique ? » Ça, c'est un groupe d'analyse de la pratique. C'est pas pareil qu'un groupe de parole.

### I.3 - Les ajustements de ses postures professionnelles

---

**A.** : Environ 35 ans. Employée de la Ville.

**E.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**E.** : Tu es passée de la médiation à l'animation ?

**A.** : Il a fallu que je fasse ma place dans mes nouvelles fonctions et c'était pas évident parce qu'avant, en tant que médiatrice, j'ai beaucoup eu cette image de « balance », et c'est clairement une des raisons qui a fait que je n'ai pas voulu rester dans le service « Tranquillité publique ». Non seulement tu as cette identité de « Ouais, t'es quelqu'un qui travaille avec la police, donc on ne va pas te faire confiance... » Et moi, évidemment, ce n'est pas cette image que je voulais leur transmettre et cette casquette je voulais me l'enlever. Et c'est vrai que les jeunes ont beaucoup testé, il y a eu des clashes à un moment donné, et je pense que chaque professionnel est amené à...

**E.** : Surtout dans ce genre de secteur, c'est pas simple...

**A.** : En tant que femme issue de l'immigration, les jeunes sont pas mal venus me « chercher » en me titillant : « Tu te prends pour quoi ? C'est pas parce que... Déjà nos mères... Euh, voilà, si déjà ma mère, je lui dis pas ça, c'est pas à toi que je vais répondre... » Et je ne vous cache pas qu'il m'est arrivé de gifler un jeune parce qu'il avait dépassé ses limites... Et bien depuis ce jour-là, il a été correct avec moi, ça a posé un cadre... Mais c'est vrai que c'est dur quand même pour une femme de travailler comme médiatrice dans un quartier. On m'a déjà souvent parlé de ma voiture, d'y faire attention. Ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on doit se laisser marcher sur les pieds.

#### I.4 - S., mère de 4 enfants

---

**S.** : Environ 40 ans. Mère de quatre enfants âgés de 19, 18, 14 et 12 ans, elle est en invalidité depuis 2012. Son mari cumule cinq emplois. Cette famille est arrivée à Chenôve en 2002 et confrontée à de très nombreux problèmes éducatifs. La maman vient quelques jeudis au Centre Social jouer aux cartes avec d'autres dames.

**W.** : Agent d'accueil à la MJC Centre Social de Chenôve.

**W.** : La dernière fois, on a discuté à l'accueil et j'ai trouvé intéressant ce que tu as dit sur A. ? Est-ce que ça s'est calmé... ?

**S.** : A., c'est un menteur... On en a deux qui mentent, A. et Y. A. s'est inscrit à la Mission Locale. Il attend que la Mission Locale l'appelle pour lui trouver un travail. Mardi, mon mari a vu [un élu], il lui a dit : « Ramène-moi ton fils. » Mon mari lui parle, ça passe par là et ça sort par là. On lui fait tous les jours un sermon. On lui dit « 19 h, t'es à la maison ! » Il rentre à 2, 3 h du matin. Mon mari ne dort pas et il doit se lever pour travailler à 5 h 30 du mat', et moi aussi je ne dors pas. Son père ensuite lui fait un sermon.

[...]

**W.** : Il a quelque chose, un BAC, un diplôme ?

**S.** : Il a un BEP.

**W.** : C'est bien, ce n'est pas mal...

**S.** : Oui, mais il va faire quoi avec un BEP. On voulait plus, qu'il continue, il a redoublé sa première et il voulait passer en terminale direct, sur son dossier c'était marqué « Redouble » donc il ne pouvait pas. Il a commencé l'école à partir d'octobre, car aucun établissement voulait de lui. Son dossier est noir, il a soixante-quinze absences dans l'année, un mauvais comportement, car il répond et tout ça !... Les notes, elles sont de 5, 6, pas au-dessus, alors ils ont refusé son dossier.

Là il ne sait pas ce qu'il veut faire, il attend que la Mission locale l'appelle pour un boulot. Je lui dis « Ils ne vont jamais t'appeler. » Ils lui ont proposé pompier ou policier. Mon mari leur a dit non, car il a un casier judiciaire. Il s'effacera au bout de trois ans. Il est sous contrôle judiciaire. Il avait plusieurs rendez-vous, il n'y a pas été.

[...]

A. est suivi pas un éducateur de la ville, il ne lui parlait pas. L'éducateur m'a dit « Je ne vois pas l'intérêt de le suivre, car il ne veut pas se confier. » Après, il était avec Mme. F. du Conseil Départemental, elle venait une fois par mois à la maison, elle le sortait pour aller boire un verre, faire un tour pour discuter avec lui, et il ne parlait pas. Du coup, elle a laissé tomber. Là, on a reçu un courrier parce qu'ils veulent faire, euh... le mettre dans un foyer... Ils veulent faire... euh... une procédure éducative. Ils veulent le mettre avec un éducateur de la justice, car les parents de l'enfant à qui il a volé les [écouteurs sans fil] ont porté plainte, car il ne les a pas rendus. Le 5 mars, on a rendez-vous au tribunal, il va être jugé.

[...]

Il y a aussi l'histoire de le placer dans un foyer. Mon mari me dit « S'ils veulent le placer, ils le placent ! »

[...]

**W.** : Sinon, Y., A., et les deux autres, ils font un peu d'activités sportives... etc. ?

**S.** : J'ai emmené N. à l'Accueil Liberté et ils attendent qu'il fasse tous ses vaccins pour l'inscrire. Là, il grossit, il a 12 ans, 67 kg, pour 1,67 m. Le docteur lui a dit qu'il a pris du poids. Parce qu'il reste trop devant la PS4. Il va au frigo, il va manger, il va retourner jouer... voilà.

**W.** : Il est sédentaire, il reste combien d'heures devant la PS4 ?

**S.** : Samedi, il reste du matin au soir, toute la journée.

**W.** : Oui, c'est beaucoup.

**S.** : Il n'y a personne pour le guetter.

[...]

**W.** : Et par rapport aux frères et sœurs, ça se répercute comment tout ça ?

**S.** : Le petit et L.. Bah, L. dit « Maman, je fais une dépression à cause de vous, car tous les jours vous parlez à A., à lui faire la morale et moi ça me casse la tête ! Laissez-le, il ne veut pas vous

écouter. Laissez-le faire. Il se débrouille, c'est un menteur, il fait n'importe quoi ! » Elle me dit : « Maman, tu es malade à cause de ça. Tu ne dors pas la nuit, tu attends qu'il rentre, ne t'occupes pas de ça, vas dormir ! Laisse-le, pense à toi... » Moi, je ne peux pas, même s'il fait des conneries, c'est mon fils, je ne peux pas. Il en manque un à la maison, je ne peux pas dormir, du coup je ne dors pas jusqu'à 3 h, 4 h du mat'.

[...]

Avant, avec L. on sortait ensemble, on rigolait, et maintenant plus rien. Maintenant, il y a les copines, il y a la tata, la belle-sœur de mon mari, soit elle me dit qu'elle est en dépression et elle va parler à ma sœur tous les vendredis. Je lui dis « L., tu te moques de moi, tu n'es pas en dépression !... En dépression, tu es enfermée dans ta chambre, tu ne te maquilles pas, tu ne sors pas ! » Je lui dis « C'est moi qui devrais être en dépression ! »

**W.** : Tu trouves qu'elle a pris beaucoup de distance avec toi ?

**S.** : Oui, beaucoup, elle ne se confie pas à moi, elle se confie plus à sa tante, elle lui pose beaucoup de questions. Je lui dis : « Mais pourquoi on ne parle pas comme avant et tout... ou on ne sort pas comme avant ? » Quand je lui propose, elle me dit qu'elle a autre chose. Elle travaille vendredi, samedi, dimanche au [fast food] et elle finit à 2, 3 h du mat', je l'attends. Elle est en CDI. Du lundi au jeudi, elle ne travaille pas, elle sort. Elle travaille aussi pendant les vacances et quand il y a des remplacements. Elle travaille pour payer son permis. Elle doit encore 1000 € à l'auto-école, car elle se rajoute des heures, elle n'est pas confiante. L., elle bosse, elle a déposé des CV partout, elle veut changer, elle en a marre du [fast food].

**W.** : Ce n'est pas un travail à long terme, sauf si elle évolue en interne.

**S.** : Elle ne veut pas faire ça, elle attend un peu pour changer de licence, pour faire du droit, elle veut retourner à la fac. Elle me dit « Maman, j'aimerais bien faire des formations pour m'améliorer dans ce que je veux faire ! » Elle, elle a envie de travailler, elle a des projets, mais A... euh... il a rien du tout, il attend que ça lui tombe...

## I.5 - Plus que des activités

---

**M.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**ME.** : Environ 40 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**M.** : Au niveau loisirs, quelles structures fréquentez-vous ?

**ME.** : La maison des Sports. [Les enfants] l'ont beaucoup fréquentée avant, mais maintenant ils accrochent moins. À une époque, ils s'inscrivaient sur la journée complète, avec le repas du midi. C'était pratique. Maintenant, c'est plus par demi-journée et c'est plus compliqué en termes d'organisation. Ils ont découvert plein de sports et d'activités différents.



**M.** : La piscine ?

**ME.** : Moins maintenant, mais avec le cycle scolaire, c'est super !

**M.** : La MJC ?

**ME.** : Le cinéma, les stages... Et moi, j'y pratique mon activité sportive ! Et les semaines intergénérationnelles. C'est une grande famille, on a des relations privilégiées avec les animateurs. Et puis Lucas y a fait du théâtre. C'était super sympa, les mercredis après-midi où vous accueillez les enfants et les parents pour le temps des goûters. C'était super sympa pour créer du lien.

**M.** : Le Cèdre ?

**ME.** : De temps en temps, quand il y a des spectacles. Et puis, Eliott y fait les Z'ateliers du mercredi, avec les animateurs de la Ville, plus les intervenants extérieurs. Cela permet de rencontrer et découvrir également d'autres écoles suivant les activités choisies, Bourdenière par exemple. Récemment, il a fait du hip-hop avec Figure2Style. Ils ont fait un temps parentalité où j'ai pu partager un temps avec Eliott, du hip-hop !

**M.** : La bibliothèque ?

**ME.** : Pas vraiment parce que j'ai pas vraiment le temps, mais ma mère y amène les enfants qui y font également des ateliers.

## I.6 - Question des finances, ne pas se sentir « légitimes »

---

**K.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**M.** : Animatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**MA.** : Environ 70 ans. Présidente d'une association investie sur Chenôve. N'habite pas la ville.

**A.** : Environ 50 ans. Professionnelle d'un établissement de santé implantée à Chenôve. N'habite plus à Chenôve.

**K.** : Que font les gens de leur temps libre ?

**MA.** : Moi je pense qu'ils ne savent pas réellement profiter de toutes ces offres de service.

**A.** : Je rejoins par rapport à la Maison des sports, j'ai appris récemment, c'est qu'en fait les habitants de Chenôve peuvent s'inscrire aux activités jusqu'à une certaine date (avec un certain tarif d'ailleurs, parce que c'est plus cher pour les autres), et après c'est toute l'agglomération qui peut bénéficier des activités, résultat il y a quand même beaucoup de personnes de l'extérieur qui viennent.

**M.** : Est-ce que, du coup, les gens savent utiliser les équipements de Chenôve, ou les connaissent ?

**MA.** : Je pense que la classe moyenne sait utiliser, organiser ses loisirs, mais ça ce n'est pas qu'à Chenôve, je parle dans toute la société, hein ! Ceux-là savent profiter de ce qu'on leur offre, et toute une catégorie sociale estime ne pas être concernée par cette offre culturelle, même socio-culturelle. Chenôve est aussi dans cette logique-là. Bon, ça c'est au niveau des adultes, après au niveau des Jeunes, un peu la même chose. Je dis pas qu'il faut aller les chercher, mais... Bon, quand ils sont petits, ils ont envie d'aller, et puis les parents dans leur organisation familiale, il y a le Centre de loisirs, il y a... Bon, ça c'est les services qu'ils fréquentent, hein ! Après, je pense qu'ils sélectionnent eux-mêmes leur adhésion ou pas à un type de culture, ou de services qu'on leur offre. Et je continue à dire qu'il y a toujours une catégorie de population qui préfère rester en bas des escaliers. Un peu des rebelles de la société. Ça les concerne pas, c'est pas fait pour eux. Je dis ça, je pourrais dire la même chose aux Grésilles... Ils veulent garder leur liberté, ils veulent pas être emprisonnés dans un truc, ils veulent pas payer une cotisation, tout ça, il y a l'organisation matérielle... c'est un frein qui est aussi dans leur tête ! Et puis, il y a aussi des gamins qui ne veulent pas demander de sous à leurs parents ! Et ça, le frein économique, c'est aussi quelque chose d'important. Les parents estiment qu'il y a déjà l'alimentaire en priorité, et que le loisir et la culture c'est en superflu. [...] Certaines activités sont complètes dans les structures, ça pose problème : atelier d'écriture médiathèque par exemple. [...] Dès que c'est payant, c'est dissuasif. Que ce soient les loisirs ou les vacances.

## I.7 - D., lycéen qui n'a pas le temps

---

Entretien collectif réalisé en ligne durant le confinement du printemps 2020.

**K.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**D.** : Lycéen. Habitant de Chenôve, scolarisé à Dijon. Adhérent de la MJC Centre Social de Chenôve.

**K.** : Alors, les garçons... Si je me souviens bien, vous êtes en seconde et en première, il n'y a pas de terminale encore parmi vous. Mais du coup, ce confinement, quand il a été annoncé le 16 mars, comment ça a été perçu de ce côté-là, de votre regard de lycéens, de se dire que là, tout allait être bouclé ? Quel a été votre ressenti ? Qui veut commencer ?

**D.** : Et bah, go ! Alors moi, ça a été une joie, personnellement. Une joie, parce que bon... ça permet beaucoup de choses, le fait d'être confiné chez soi. Donc moi, je l'ai plus pris plutôt du côté de la joie.

**K.** : Donc ça, c'est au moment de l'annonce, hein, on est d'accord, de se dire « Ah, c'est cool, ça va fermer, euh... [rires] Plus de lycée... Moins de contraintes ! » Ça a été le ressenti que tu as eu, en tout cas au début, c'est ça ?

**D.** : Oui, exactement.

**K.** : D'accord, OK... Et euh... De la joie par rapport à quoi, du coup ? C'est-à-dire, qu'est-ce qui avait pu te manquer et qu'est-ce que tu as pu penser pouvoir faire ?

**D.** : Alors, déjà, le... le temps de transport qui disparaît. Quelque chose qui est quand même... assez bien, parce que moi ça me retire, bah, du coup, deux heures en moins dans la journée.

**K.** : D'accord. Parce que, on rappelle, donc, tu habites à Chenôve, mais tu vas au lycée à Dijon, c'est ça ?

**D.** : Oui, bah, de toute façon, on est tous à habiter, enfin, à aller dans un lycée un peu loin, où ça nécessite un temps de trajet à chaque fois.

**K.** : Un temps de trajet qui se fait comment d'habitude ? Tu y vas comment ?

**D.** : Tram.

**K.** : En tram, OK. D'accord, donc déjà du temps libéré par rapport au temps de transport, c'est ça.

**D.** : Ouais, déjà ça, oui.

**K.** : D'accord. Et, après... D'autres choses, du coup ? Sur cette joie... ?

**D.** : Bah, déjà, le fait de ne plus y aller, ça permet aussi d'éviter toutes les notations, parce que c'est plus compliqué de faire une notation, ce qui est en soi plutôt bien. Ça permet aussi de s'organiser un petit peu comme on veut et d'avoir un peu plus de temps libre, aussi, c'est surtout ça qui est cool.

**K.** : D'accord. Donc, toi, tout ce que tu as vu, c'est le fait d'avoir moins de contraintes. Ça ne t'a pas du tout angoissé, euh... Bon, je sais que tu es bon élève et que tu arrives à suivre, mais le fait du coup de ne plus avoir le suivi de profs, de cours, de te dire du coup qu'en première tu as quand même des échéances, tout ça... Tu n'as pas ressenti d'angoisses, en fait...

**D.** : Bah... Non, parce que... Moi, je préfère plus travailler de mon côté, m'organiser comme je veux, parce qu'aller en cours, c'est plus une contrainte, c'est plus ça qu'autre chose pour moi.

**K.** : Hmm, hmm.. OK, d'accord.

## I.8 - Directrice d'école

---

**C.** : Environ 50 ans. Directrice d'établissement scolaire.

[Questionnement sur l'investissement des habitants dans les structures, activités et associations locales]

**C.** : Et on ne peut pas dire que c'est une question de moyens, car les tarifs sont vraiment super accessibles. Quand j'étais [dans un établissement hors QPV] je ne le voyais pas. Presque tous les élèves allaient au Conservatoire parce que c'était [pas loin] et puis pratiquement tous les enfants pratiquaient une activité sportive, faire du vélo, du basket... [Dans un établissement en QPV], très peu d'enfants font des activités. Lorsque l'on repère des aptitudes d'enfants sur certains sports, on en parle aux enfants qui nous disent « Ah, oui, oui ! », mais peu font la démarche d'inscrire leurs

enfants ensuite. Il y a très peu de pratiques extérieures. Il doit y avoir deux élèves qui vont au Conservatoire. Peu font du sport, du foot. Avant, on avait un partenariat avec le Basket Club de Chenôve. Une animatrice venait et proposait des cours sur le temps scolaire et cela facilitait les inscriptions des enfants vers ce club. Mais sinon, il y a peu d'inscriptions.

## I.9 - Le déclic pour accéder à la MJC

---

**A.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**A.** : La MJC était là, à côté de chez moi, mais je ne la voyais pas, pourquoi je ne la voyais pas ? Parce que j'étais comme toutes les autres personnes qui étaient occupées à travailler, à se préparer à la vie active et professionnelle, je ne voyais pas certaines choses. En janvier 2012, j'ai participé à un loto d'une école de quartier, c'était l'école de ma petite-nièce. J'y suis allée avec mes trois enfants et mon mari et ce soir-là, mon mari a gagné une sortie culturelle à la MJC. Et aujourd'hui, ce que je dis c'est qu'il m'a gagné la culture, il m'a gagné ce qui me manquait, ce que je ne voyais pas.

## I.10 - De la défiance envers l'extérieur, la tentation de l'isolement

---

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**A.** : Environ 35 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**D.** : Environ 35 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**D.** : Moi, je risque de me faire taper sur les mains, mais dans les jeux [vidéo], ce que vous... sur l'écran, tout ça, je ne vois pas que du négatif, quand même.

**V.** : Ah non, mais... tout à l'heure j'ai dit qu'il y avait de bonnes choses, enfin...

**F.** : En quoi tu vois de bonnes choses... ?

**V.** : Il y a des choses qui sont bien.

**D.** : Parce que, moi j'ai mon grand, dix-sept ans, il joue énormément ! Je suis toujours en guerre avec lui...

**F.** : C'est-à-dire, c'est quoi énormément pour toi ?

**D.** : Bah, des fois, comme là, aujourd'hui, depuis qu'il s'est levé, il était midi, jusqu'à maintenant.

**V.** : Ah, non, là, ça fait beaucoup.

**D.** : Ça fait beaucoup, et je suis souvent en guerre.

**V.** : Et il a mangé à midi ? Enfin, il a mangé depuis ce matin ?

**D.** : Je ne sais pas, j'ai travaillé depuis ce matin, je suis rentrée à 14 h [rires].

Plusieurs : [rires]

**D.** : Mais il a mangé, oui. Donc c'est vrai qu'il fait des jeux, mais il parle avec des gens en anglais. Donc il me dit « Tu vois maman, ça me sert à quelque chose quand même. » Je dis « Oui, mais quand même... »

**F.** : Il faut limiter, oui.

**D.** : Après, je pense que c'est aux parents de limiter le temps de jeu.

Oui. Ouais... Ça va être dur.

**D.** : Et des fois, souvent, je préfère qu'il reste à la maison... Et... savoir qu'il soit à la maison en train de jouer, plutôt que savoir qu'il soit à l'extérieur, qu'il peut rencontrer n'importe qui, ou le danger.

**V.** : À l'extérieur ?

**D.** : Oui, voilà. Je préfère qu'il reste à l'intérieur.

**F.** : Donc c'est un lieu de sécurité quelque part ?

**D.** : Oui, voilà.

**A.** : Moi, pour le grand je préfère qu'il reste à l'intérieur à jouer à la console.

**V.** : Sauf qu'ils ne sont pas tous en sécurité quand même...

**F.** : C'est fou, ça ! Donc dans nos quartiers... en plus de la difficulté, je dirais, qu'on peut rencontrer effectivement en termes de... de mobilité, de réalisation et d'épanouissement, c'est toujours plus difficile dans nos quartiers, donc c'est une réponse pour certains parents. Je trouve ça très... Ouais, pour moi, c'est à la fois important ce que vous dites, mais à la fois grave.

## I.11 - La « Force » des pratiques culturelles

---

L'ensemble des propos recueillis ci-dessous l'ont été par une stagiaire, Emma, venue à la MJC Centre Social durant son BAC PRO SPVL (Service de Proximité et Vie Locale). Pour son rapport de stage, elle a décidé d'interroger le « Collectif de femmes » sur son expérience vécue dans notre association. Nous reprenons ici les éléments retranscrits qui illustrent notre propos et nourrissent notre réflexion.

**D.** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Travaille régulièrement avec la MJC Centre Social de Chenôve. N'habite pas Chenôve.

**AM.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve

**A.** : Environ 25 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve

**C.** : Environ 55 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**DA.** : Environ 50 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve

**V.** : Environ 60 ans. Sans enfant. Habitante de Chenôve

**D.** : Dans un contexte où il se passe beaucoup de choses à Chenôve qui sont parfois tristes, violentes, et désagréables, c'est une grande chance pour nous de pouvoir proposer un nouveau regard, un regard meilleur sur les habitants de Chenôve, changer l'image de Chenôve cela fait partie des messages.

**AM.** : Avec la MJC, nous étions allés voir un spectacle de danse contemporaine à Aix en Provence et ce soir-là, j'ai été happée par les applaudissements, je suis sortie les larmes aux yeux et les mains sur les oreilles et je disais à F. « Je ne sais pas ce qui m'arrive ! ». Je ressentais toutes les sensations du public et je réalisais la chance que j'avais d'être là, à ce spectacle. Ce week-end-là était comme un cadeau pour moi, car je partais avec le collectif, on partait toutes à l'aventure voir de la danse contemporaine, à l'opéra, un endroit magnifique.

J'appréciais ces moments-là, avec la routine de tous les jours : le travail, les enfants, la maison, la cuisine, l'administratif, on ne se rend plus compte qu'il y a de belles choses à côté de soi. Je recevais beaucoup et je mets bien trois voire quatre jours avant de redescendre, de ne plus parler de ça à la maison, de dire à mon mari « Tu te rends compte comme c'est beau ce que j'ai vu ! »

[...] Parfois on passe à côté de certaines choses, à côté des mots, des personnes qui ont des choses à dire et on ne prend pas assez de temps. Moi mon engagement c'est justement de dire aux gens « prenez du temps, écoutez les gens. » Si on peut accompagner des personnes avant d'arriver à des services adaptés, je pense qu'on aura gagné sur cette souffrance incompressible, sur ce malheur qui s'est abattu sur certaines choses. Il ne faut pas laisser tomber quelqu'un au plus bas : dans la maladie, la précarité, la violence et tout ce qui s'en suit. J'ai compris que si on écoute bien les

personnes, qu'on discerne et qu'on comprend leurs messages, en se donnant tous la main on peut faire beaucoup de choses.

**A.** : Au sein de la MJC on fait la connaissance de personnes qu'on n'aurait jamais imaginées : des présidents, des délégués, les maires, des conseillers départementaux ; des gens que tu ne vois qu'à la télé !

Et ça m'a mis une claque, car je n'aurais jamais imaginé que la Maison des Jeunes et de la Culture pouvait être un lieu de rencontre ultra-large, il y a divers publics, il y a de tout !

**C.** : [...] On a fait l'opéra grâce à la MJC, pour moi c'était le charabia, je ne connaissais pas du tout les notes de chant, rien du tout. À chaque fois que j'y allais j'étais perdue, je ne me sentais pas capable.

On s'est dit « Est-ce qu'on est capable de faire ça ? », on s'est posé beaucoup de questions, mais on est quand même arrivés à monter sur scène !

Nous on chante faux à côté des professionnels (*rires*).

Mon message, c'est déjà de dire que nous ne sommes pas du tout des professionnels, nous sommes presque toutes arrivées sans jamais avoir fait de théâtre, rien du tout.

Moi, je n'arrive pas à parler très fort, mais j'essaie, je donne tout ce que je peux donner.

Sur scène je me sens valorisée, je peux faire un petit clin d'œil à ma culture, je suis vraiment fière d'avoir pu parler ma langue, d'avoir pu danser.

[...] Mais c'était un honneur, on a eu de la chance !

**D.** : Ce qui est formidable, ici, c'est qu'ils me font confiance et qu'on peut partir sur des choses où on ne sait pas où on va atterrir, mais on prend le risque de le faire ensemble. Cela nous amène vers des horizons extraordinaires !

**Am.** : Finalement, j'ai découvert que j'étais une passionnée, j'avais des passions que je ne développais pas, comme enfouies à l'intérieur et plus j'allais voir des spectacles, plus je rencontrais des gens et plus j'avais envie d'y retourner !

Quand F. me proposait une sortie, j'étais toujours partante, je ne cherchais pas à comprendre, que ça me plaise ou que ça ne me plaise pas il fallait que je sorte, que je découvre, que je vois avec mes yeux ces lumières, ces gens beaux et bien habillés sur scène.

Je n'ai pas encore fini, je recherche encore des choses. De 2013 à maintenant mon âme a recherché ces applaudissements, ce qu'il m'est arrivé lors du spectacle de danse contemporaine, c'est que j'entendais un son de pluie, je ne comprenais pas ce qu'il m'arrivait et F. riait et me disait de ne pas m'inquiéter. (*Rires*) J'ai eu comme un électrochoc, comme si quelqu'un me disait « Maintenant, réveille-toi ! » Aujourd'hui je le prends comme ça.

Par rapport à mes expériences, aux moments où je n'allais pas très bien, tout cela a été un cadeau, et je ne peux que remercier la MJC, ça a été mon médicament pour pouvoir rester debout.

Monter sur scène a été un très beau cadeau, à l'heure d'aujourd'hui je n'aurais jamais imaginé que j'aurais fait tout cela : que j'aurais poussé toutes ces portes, que je serais restée debout, que j'aurais tout ce courage pour affronter la peur, la timidité, l'appréhension du public.

**DA.** : L'art du spectacle vivant et du théâtre nous permet cela à toutes et c'est une école de la vie : c'est extraordinaire, c'est un exutoire, c'est un confessionnal, c'est thérapeutique, c'est élévateur, c'est beau, c'est le partage avec le lieu, avec l'ambiance, avec les lumières, avec les artistes, avec le collectif, avec le public, avec un état d'être.

On ne vient pas au spectacle au hasard, on ne monte pas sur scène au hasard non plus, c'est un chemin qui est à explorer et à partager et c'est ça qui m'intéresse au-delà de la dimension individuelle, c'est toute cette dimension de partage.

**V.** : Cela porte le message de comment s'intégrer dans un groupe et puis comment vivre en société quelque part...

**A.** : Je viens de la Réunion et à la MJC je retrouve ma Réunion, c'est un peu pareil ! C'est la culture de tous les pays qui se rejoignent à la MJC.

## I.12 - Le dépassement des parents face aux enjeux de santé de leurs enfants

---

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**AL.** : Référente famille, MJC Centre Social de Chenôve.

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**A.** : Environ 35 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**AM.** : Environ 25 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve

**N.** : Environ 30 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**M.** : Environ 40 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**Y.** : Environ 50 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve

**V.** : Ce qui est bien, c'est vraiment une activité sportive, enfin, physique, c'est important.

**AL.** : Oui, oui.

**V.** : Euh... Moi, quand je vais voir toutes mes écoles en début d'année scolaire — pourtant je les connais mes écoles, hein ! — je demande toujours, je pose toujours euh... deux questions à toute la



classe, pour faire un diagnostic de terrain. La première c'est « Levez la main ceux qui ont un écran dans la chambre ». La deuxième « Levez la main ceux qui font du sport ». Et j'ai mon diagnostic.

**F.** : Oui, c'est clair...

**V.** : Et, de plus en plus, aujourd'hui, alors... Il y a deux ans, peut-être trois ans maintenant, j'avais quelques mains de CP qui se levaient pour l'écran dans la chambre, aujourd'hui j'ai les trois quarts d'une classe.

**F.** : C'est pas vrai ?

**AL.** : Ah ouais !

Plusieurs : [*discussions qui commencent*]

**V.** : Donc, on voit que ça évolue...

**F.** : On a l'impression que les parents ont aussi beaucoup moins de temps à consacrer à leurs enfants...

**A.** : Ah oui, oui !

**M.** : C'est sûr...

[*Plusieurs acquiescent*]

**F.** : ... C'est la société qui... Si on vous écoute, là, les parents, combien de temps... Vous passez du temps à jouer ou à faire des choses avec vos enfants ? Allez, soyons sincères !

[*Plusieurs murmures*]

**AM.** : À jouer, bah, quasiment jamais.

**M.** : Pas beaucoup...

Plusieurs : (*rires*)

**N.** : Bah, écoute, euh... Depuis que j'ai commencé le travail, pas comme avant, ouais. C'est pas comme avant.

**AM.** : Comment, dire. Comme je dis, « j'ai pas le temps », mais quand je suis à la maison et que je leur mets des limites, en fait ils me disent : « Mais tu nous embêtes, et quand tu n'es pas là, on est libres ! » Mais je pense que si j'étais plus souvent à la maison, j'aurais pu imposer des limites. Donc, quand moi je suis là, ils savent qu'ils ne vont pas avoir ça à la télé, qu'elle va être éteinte quand ils sont trop bruyants, ou quand je les retrouve sur YouTube en train de regarder des démonstrations des jeux vidéo violents, et après eux ils répètent...

Plusieurs : Hmm, hmm...

**Am** : Donc, j'éteins direct la télé, et c'est fini. Donc pour eux, quand je suis à la maison, je les embête, et quand je ne suis pas là c'est la liberté totale.

**V** : Un enfant qui grandit avec des limites... Il va dire des choses à ses parents du genre « Vous m'embêtez... ». Surtout les mamans qui prennent tout, hein... Ce sont souvent elles qui sont là. Euh... Un enfant qui grandit avec des limites, il va vous dire tout. Il va presque vous culpabiliser, euh, vous ne serez peut-être pas forcément tout le temps bien. Et plus ils vont grandir, plus ils vous... Plus ce sera du rentre-dedans. Par contre, ce sera un enfant qui sera sécurisé. C'est un enfant sécurisé, il a des limites ! Il va se construire avec des limites, il va grandir avec ces limites-là. Et effectivement, plus tard, vous verrez ce que vos enfants vous diront. Moi, j'ai un de mes fils qui m'a déjà dit quelque chose. Ils ont, j'ai deux jumeaux qui ont dix-huit ans. C'est du rentre-dedans tout le temps, hein ! Pareil, la même problématique que les écrans. Par contre, ça a été des limites du début de l'adolescence jusqu'à aujourd'hui ! Et ça s'arrête une fois qu'ils sont autonomes, enfin... qu'ils sortent, qui s'en vont de la maison. Mais, ces limites-là, ce n'est pas pour rien. Même si c'est fatigant, usant... On en parle de la charge mentale des mères, parce que ça rajoute à tout ce qu'elles ont déjà à faire, surtout si les mamans travaillent. Et même une maman qui est au foyer, elle a aussi une charge mentale qui est importante à supporter. Euh... Mais, ces limites-là... Voilà ! Un jour, vous verrez votre enfant qui est devenu un... un adulte, et vous serez fiers de ce qu'il sera devenu, et certains enfants vous le diront. « C'est grâce à toi. Merci d'avoir fait ça ! » En tout cas, il aura un cadre, ils auront un cadre pour élever leurs propres enfants. En sachant que les technologies vont être encore exponentielles, il y aura de plus en plus de choses. Donc... Il ne faut pas avoir peur de rentrer... Enfin, pas en guerre avec les enfants, mais faire comprendre que « non, c'est non ! » Ça, quelque part, ça va leur sauver leur... leur vie d'adultes. Mais ça, on ne le saura que dans plusieurs années. Voilà. C'est important. C'est...

**N** : La patience.

**V** : Oui, c'est la patience. Même si on se sent coupable, de toute façon, ce n'est pas grave. L'autorité... C'est le rôle du parent, hein ! Un parent, enfin, l'un de ses rôles c'est l'autorité. Voilà... Et quand vraiment, ça devient trop... trop embêtant, parce que vraiment ça peut devenir que du conflit du matin au soir, là il faut se faire aider. À un moment il faut se faire aider.

[...]

**V** : Je fais de la prévention sur des classes complètes, sur le sommeil et les écrans, à la demande des écoles. Mais c'est une action de prévention sur un instant T. Il faut, quand on fait de la prévention, que ça commence, et c'est progressif toute la scolarité. De toute façon, aujourd'hui, je pense que les thématiques incontournables aujourd'hui en prévention, c'est le sommeil, les écrans. Et il y a autre chose, c'est le respect de l'autre, ce qu'on appelle l'éducation à la sexualité, mais ça c'est un autre domaine qui est obligatoire sur la relation à l'autre et le respect de l'autre. Voilà. Ça, aujourd'hui, toutes les problématiques en lien avec le sommeil, c'est les écrans. Donc on essaie, enfin... l'infirmière, dans les écoles, elle est conseillère technique de toutes les directions d'école. Voilà, moi, les textes dont j'entends parler, je les transfère, voilà, à mes directions d'écoles, mais il faut une volonté généraliste pour mettre, comme je le disais, le « Parcours éducatif de santé », où elle aura un rôle de pivot. Mais elle ne pourra pas faire toute seule toutes les interventions.

**F.** : Bien sûr, c'est tout le monde.

**V.** : Par contre, aujourd'hui, il faut savoir que, un enseignant, que ce soit premier degré... Premier degré c'est les écoles, deuxième degré c'est les collèges... Un enseignant est un éducateur, les deux vont ensemble, c'est écrit dans tous les textes. Voilà. Et la coéducation, c'est éduquer ses propres enfants — c'est les premiers éducateurs les parents — mais avec l'école. L'école est là pour aider aussi.

[...]

**Y.** : J'ai essayé de retarder au maximum l'achat de portable malgré que c'était les seuls à ne pas avoir de portables...

Plusieurs : Ouais (*rires*)

**Y.** : Mais finalement, une fois qu'ils ont, c'est vrai... C'est vraiment la galère. C'est souvent, on se culpabilise de ne pas être assez autoritaire, de leur interdire... Et puis aussi, après, j'ai pensé, je regarde ce qu'ils regardent, les vidéos qu'ils regardent, les chansons qu'ils écoutent, mais ils... Ils ne regardent plus la télé. C'est dans leur téléphone. Ils regardent des vidéos. Bon, des fois c'est des matchs de rugby ou je ne sais pas quoi, mais il y a aussi, ils regardent des vidéos... Pour eux c'est drôle, mais moi, ce que je dirai c'est... Tous les gens qui font des vidéos, ou bien même...

**N.** : Des youtubeurs !

**Y.** : ... des chanteurs de rap, ils ont... Ils ont une responsabilité énorme parce que... Ils savent qu'ils sont très suivis par la jeunesse, et ils devraient faire très attention quand ils font ces vidéos.

**V.** : À ce qu'ils véhiculent, oui.

**Y.** : Voilà. Donc, j'ai dit : « Écoute, maintenant que vous êtes bien connectés, peut-être que vous n'avez pas trop besoin de moi, si un jour je déménage, vous avez aussi les recettes... »

Plusieurs : (*rires*)

**Y.** : ... comme ça, vous allez préparer votre cuisine, vous êtes autonomes grâce à internet ! (*rires*)

**A.** : Génial.

**Y.** : Et moi, "Ciao !" » (*rires de tous*)

### I.13 - Des parents présents, mais absents

---

**R.** : Environ 20 ans. Employé aux services de la Ville. Habitant de Chenôve

**R.** : Dans le cadre du PRE. Quand il y a eu la destruction de la Tour 12, il y a eu une concertation des habitants, auprès des enfants, écoles, petite enfance... pour que ce soit respecté. Pour que les

enfants soient vecteurs, sensibilisés. On a fait venir des familles, enfants et parents. Sur les six, sept parents présents qui accompagnaient, on en avait cinq qui étaient sur leur portable. Ils ne faisaient pas attention à ce que leur enfant faisait, on leur parlait, on avait pas de réponse. Ils n'avaient aucune attention à ce que l'on faisait. On les a associés à la construction d'un hôtel à insectes. Ils sont venus taper cinq minutes avec un marteau et sont ensuite retournés à leur portable. Ils étaient là, présents sans l'être. Moi, j'ai toujours fait plein de choses avec mes parents, des sorties, même des trucs ridicules... Et mes parents n'avaient jamais de portable entre les mains. Pour moi, c'est pas concevable d'être sur son portable quand on est avec son enfant. C'est frustrant, car je voyais les enfants s'épanouir à faire leur hôtel, à construire, et les parents ne s'en préoccupaient pas.

## I.14 - Lutter contre l'addiction (jeux vidéo)

---

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**T.** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**V.** : Travailleuse sociale, sur le secteur de Chenôve.

**A.** : Référente famille, MJC Centre Social de Chenôve.

**B.** : Environ 20 ans. Habitant de Chenôve.

**F.** : Qu'est-ce qui t'est arrivé ?

**B.** : En gros, tellement que je jouais, je pouvais passer 35 h par semaine... non stop, sur la console...

Plusieurs : Oh...

**B.** : Et à force... J'ai commencé à partir de six ans, jusqu'à mes dix-sept ans, je faisais que du non-stop, que du jeu vidéo, j'avais pas de limite. Et un jour, l'année dernière... ou y'a deux ans, je ne sais plus, y'a... J'ai tellement péti un câble, j'ai commencé à étrangler ma mère... Et je suis complètement, à La Chartreuse [Hôpital psychiatrique] pour dépression... Des trucs comme ça... Tentative de suicide... C'est moi qui ai demandé de l'aide. J'ai demandé euh... Au CMPP... qui est à Marsannay, je ne sais plus...

**F.** : Oui, peu importe, d'accord, donc tu as demandé...

**B.** : Oui, voilà. Et un psychologue. J'ai demandé aussi une éducatrice aussi... à l'assistance...

**F.** : C'est toi qui as fait la démarche ?

**B.** : J'ai fait la démarche moi-même, oui, voilà.

**V.** : Mais vous étiez scolarisé ?

**B.** : J'étais sco... Euh, non, je n'étais plus scolarisé.

**V.** : À partir de quel âge vous n'étiez plus scolarisé ?

**B.** : Euh... J'ai fait toute ma terminale... Juste après ma terminale. ça a commencé, à partir de là...

**V.** : Mais au moment où... Mais vous avez commencé, vous avez dit, à six ans ? Et rien ne s'est vu sur toutes vos années scolaires, arrivé au lycée ?

**B.** : Si, si, ça a commencé à partir, quand je suis rentré à partir de la sixième, je commençais... Je rentrais chez moi, je ne faisais même plus mes devoirs, je ne faisais plus rien du tout, j'avais des contrôles et tout ça, j'en avais plus rien à... désolé de l'expression, hein (*rires*), j'en avais plus rien à faire ! Euh... Je rentrais, c'était sur la console. Euh... On me demandait d'aller manger, je mangeais, allez en deux minutes, speed, comme ça, et je retournais sur la console jusqu'à trois heures du matin, quatre heures du matin. Et pendant les vacances, surtout pendant les vacances, je voyais beaucoup... Je pouvais faire deux nuits, trois nuits blanches d'affilée comme ça, soit à peu près quarante-huit heures sans dormir en train de jouer à la console. Je jouais à la console, je jouais à la console... Et des fois je vivais complètement en décalé la nuit, et je dormais le jour. [...] Au début, c'est un peu compliqué, mais après quand on prend l'habitude à ne dormir que trois heures par jour, quatre heures par jour, on prend l'habitude... ça ne se voit pas. [...] Les résultats scolaires, je m'en sortais, j'arrivais à retenir un peu comme ça, j'avais des neuf de moyenne. Après, je sais que... Après on a commencé à me mettre des limites, je n'avais pas de limite. Quand on a commencé à me mettre des limites, c'était hors de questions ! C'était « Laisse-moi le truc, c'était... »

**V.** : Oui, c'était pas entendable...

**B.** : Voilà. Et comme j'avais la chambre partagée avec mon petit frère... Du coup, dès que mon petit frère était là, il dormait en plus, moi j'étais là le soir, deux heures du matin en train de jouer à la console, il était en train de dormir à côté, ma mère elle me faisait : « Ouais, tu peux éteindre. » et tout, moi je faisais : « Non, je termine ma partie ». C'est « Je termine ma partie... » et on en refait une autre, on en refait une autre, on en refait une autre...

**V.** : Oui, c'est une drogue.

**T.** : Est-ce que, justement, tu prenais quelque chose pour te tenir éveillé, pour continuer tes parties ? Est-ce que tu prenais par exemple, je ne sais pas moi, de la drogue ? Est-ce que...

**V.** : Mais ça dope, hein ! La drogue c'est ce qui...

**B.** : Franchement ? C'est le jeu.

**V.** : C'est le jeu qui fait tenir.

*(Discussions multiples)*

**T.** : Parce que franchement, tenir deux jours sans dormir, quoi... ?

**V.** : Si, si, ça drogue, ça stimule.

**B.** : Si, si. Après, on a... Quand il y a la console à côté, en plus je pouvais boire trois litres de Coca en une journée, pour euh... Café, café, café...

**T.** : Pour tenir le coup.

**B.** : Voilà. [...] Je suis sorti de ma première, euh... de ma terminale, j'ai fait ma terminale, j'ai continué aussi, j'ai passé un Bac, et à un moment donné j'en avais... c'était... Du coup, vers le milieu de la terminale, au mois de janvier, je commençais à en avoir marre, du coup j'ai demandé, comme je suis suivi, ma mère est suivie par une assistante sociale à Chenôve, du coup je leur ai demandé si c'était possible d'avoir un éducateur...

**V.** : Ah, c'est bien ! C'est courageux.

**B.** :... Pour venir m'aider à... Déjà, à réduire, voir quel est le souci, pourquoi je suis accro ? Déjà, avant de... de donner des limites à des jeunes, c'est bien de donner des limites, mais il faut savoir pourquoi...

**A.** : Pourquoi, oui.

**B.** :... pourquoi ils sont accros, pourquoi ils sont là. Moi, on m'a toujours dit, on ne m'a jamais posé la question de pourquoi j'étais tout le temps sur le truc. En fait c'est juste que, comme je me faisais harceler à l'école, je me faisais racketter, des trucs comme ça, du coup... Pour moi c'était un autre monde, je m'évadais dedans en fait...

Plusieurs : (*acquiescements*)

**B.** :... Je ne pensais plus à rien, en fait. Une fois que je rentrais dedans, c'était... L'apocalypse. [...] Après, maintenant, je joue aux jeux vidéo, j'essaie de faire du jeu vidéo comme euh... De faire un métier avec, en fait. J'essaie de faire comme d'autres... d'autres grandes personnes en fait, des personnes qui sont connues, qui font des vidéos dessus... Qui font par exemple YouTube, des lives, des trucs comme ça. J'essaie de reproduire la même chose, en tant que divertissement. Au début, c'était vraiment accro, maintenant je commence, je réalise vraiment la différence entre être vraiment accro à quelque chose et être euh... un divertissement en fait.

## I.15 - La situation dans les écoles

---

**C.** : Environ 50 ans. Directrice d'établissement scolaire.

**C.** : En discutant avec les autres collègues, c'est que les élèves sont de moins en moins attentifs. La présence d'écrans, c'est terrible ! C'est nouveau, on essaie de sensibiliser les parents à ce phénomène. Même dès le CP, des enfants sont Youtubeurs. Ils ont tous leur truc « Fortnite. » Mais cela c'est général. Peut-être que dans les milieux plus favorisés c'est moins marqué ? Ce ne sont pas forcément les ordinateurs, mais c'est surtout les smartphones et les tablettes. Toutes les familles en sont équipées. Beaucoup d'enfants ont des TV dans leur chambre et donc, peu de contrôle parental par rapport à cela. Aussi, pour les parents, offrir c'est montrer que l'on s'en sort. Certains enfants n'ont pas de stylo ou de crayons de papier, mais ils vont avoir un hoverboard. Les priorités ne sont plus les mêmes.

## I.16 - Les représentations de la réussite

---

**A.** : Environ 35 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**S.** : Environ 40 ans. Mère de cinq enfants. Habitante de Chenôve.

**S.** : Moi, par rapport à mon expérience, j'ai grandi sans écran, j'ai grandi sans télé...

**A.** : Ah ouais !

**S.** : Voilà. On habitait dans un petit village, on avait une télé avec une batterie, qu'on rechargeait toutes les semaines. On n'avait le droit qu'à une heure de dessin animé, à la sortie de l'école, de 18 h à 19 h, et après c'est les parents qui prennent la télé pour les infos. Bah, j'ai grandi sans. Quand mes enfants sont arrivés, et bien... Ce besoin que j'avais moi... Je les mettais devant la télé, à les mettre devant les dessins animés. Les trois ! Ils ont grandi avec les dessins animés depuis bébé, quoi. Et je ne me suis pas rendue compte, c'est après... Voilà. Mais jusqu'à maintenant, moi je ne regarde pas la télé la journée, on est souvent... je travaille, et c'est le soir que j'ai besoin de regarder deux heures, trois heures avant d'aller se coucher, mais... C'est pas bon !

## I.17 - Se conforter

---

**J.** : Présidente bénévole de Radio Uno, radio associative de Chenôve.

**T.** : Environ 45 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**N.** : Environ 30 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**S.** : Environ 40 ans. Mère de cinq enfants. Habitante de Chenôve.

**T.** : Moi je trouve que c'est pas mal, on ne se sent pas seule, déjà. On sait qu'il y a beaucoup de monde qui partage les mêmes, euh... les mêmes problèmes. Et puis, quelque part on a un soulagement parce que... On trouve des solutions aussi pour « régler le problème », entre parenthèses, parce qu'il ne sera jamais réglé. Mais, c'est pareil... Il ne faut pas... Il ne faut pas interdire complètement les jeux. Moi, je trouve que c'est un moyen de détente, maximum deux heures.

**J.** : Oui, toujours cette notion de limites.

**S.** : Oui c'est obligé, les limites.

**T.** : Oui, et pas n'importe quel jeu aussi. Pas n'importe lequel.

**J.** : Et pour vous.

**N.** : Moi, je trouve que c'est déjà très important de parler, de parler de ce... de ce phénomène. C'est ce que j'ai dit, et voilà... Trouver des solutions, voilà, le partage aussi, c'est important, et pourquoi pas faire des réunions comme ça comme quoi... quelqu'un a essayé quelque chose, à faire partager aussi... Et voilà !

**J.** : Donc, qu'il y ait plus d'échanges ?

**N.** : Oui, voilà.

**J.** : Et pour vous ?

**S.** : Il faut faire des limites, il ne faut pas interdire non plus. Une heure et demie, deux heures maximum, pendant les vacances... Moi c'est... Mon truc c'est, la première semaine de vacances, c'est une heure et demie, deux heures par jour et après, stop.

**J.** : Donc il y a des conseils que vous allez remettre en place chez vous...

Plusieurs : Oui, ah oui, oui !

**N.** : L'autorité parentale, franchement que les parents, il faut qu'ils interviennent...

**S.** : Voilà...

**N.** :... pour vraiment... C'est ça la première chose à... la première chose à faire, c'est de vraiment limiter, faire des limites pour les jeux.

## I.18 - « 99,1 % »

---

**B.** : Environ 40 ans. Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve depuis 25 ans.

**H.** : Animatrice MJC Centre Social de Chenôve

**B.** : Ils ont rencontré de mauvaises rencontres, ils ont fait de mauvaises rencontres et euh... Puis voilà, c'était compliqué... En fait, on avait une maman qui travaillait, en fait ma mère travaillait toute la journée, voilà... Elle travaillait en usine, du matin au soir elle était pas là... Elle rentrait, elle était claquée... Et repartait pour un autre travail... On ne la voyait pas sauf le week-end... Et puis voilà, quoi... En fait les garçons... Ça a été un échec total...

**H.** : Du coup, maintenant que toi, tu as eu des enfants à Chenôve, comment ça se passe ? Est-ce que tu as l'impression qu'il faut plus resserrer qu'ailleurs ?...

**B.** : Non, franchement, je pense que l'éducation elle se fait à 95 % à la maison, je pourrais même dire 99,1 %, il faut que tes gamins ils aient les bases pour attaquer le monde extérieur... Après, voilà, c'est pas à l'École de les éduquer...

**H.** : Et ceux qui disent qu'il y a l'influence des amis...



**B.** : Non, mais l'influence c'est pas grave, non, non ! Si ton gamin a la tête sur les épaules, il peut être avec eux au milieu de cinquante délinquants... de... N'importe, je te jure... Il... Moi, je ne leur interdit pas d'aller traîner avec X ou Y... Tu vois... Franchement... euh... Si ma fille a une copine qui voilà, euh... bah voilà, c'est sa copine... Mais elle sait... Et je t'assure que ça marche... Je suis une maman qui n'interdit rien vraiment... Et c'est dur parce que... Il faut pas oublier ma culture... L'éducation que moi j'ai reçue... La religion... machin... Et j'ai réussi à concilier les deux...

[...]

**B.** : Attends, on sait pas, ils sont pas encore adultes, mais voilà c'est... Y' a des phrases que je vais dire à mes filles que tout le monde ne dirait pas pareil...

**H.** : Que toi tu n'as pas eu de ta mère, par exemple ?

**B.** : Bah non, avec ma mère, y'avait rien du tout, y'avait pas de discussion... du tout, du tout.

**H.** : Le regard des autres...

**B.** : Moi, je leur apprend le contraire, on s'en fout du regard des autres... Il faut s'en défaire... Eux, ils ont grandi dans des petits villages... Tu sais, ma fille elle m'appelle, elle me dit : « J'ai envie d'arrêter mes études. » Qu'est-ce que tu vas répondre à ça ? Euh... Bah : « Si tu as envie d'arrêter, bah écoute, réfléchis ! » Mais vraiment, c'est à leur choix, leur vie quoi... Après, ce qu'il y a, c'est que chacun assumera sa vie, il viendra pas me dire que c'est de ma faute, parce que moi, il y a plein de choses où je dis à mes parents... tu sais... je leur en veux pas, mais y a plein de choses, je me dis « C'est à cause d'eux »... Tu sais, je leur dis pas, mais... Moi, je veux pas que mes enfants aient des regrets... Voilà, quoi... Mon père ne travaillait pas, il pouvait pas il était malade. Du coup, c'est ma mère qui travaillait, et tellement elle galérait, tu voulais pas qu'elle paie pour toi, je me disais : « Moi je ferai pas d'études, j'ai envie de travailler. » Moi, j'avais ça dans la tête, j'avais pas envie de faire payer ma mère... Ne serait-ce que le ticket de bus ou la cantine... J'allais pas à la cantine, je mangeais pas... Tu vois... Je ne voulais pas qu'elle paie la cantine... Je me rappelle, j'étais avec... (*rires*)... Et... Elle mangeait à la cantine, des fois elle nous ramenait du pain...

Tu sais, elle galérait, elle se levait à 4 h du matin, elle faisait le ménage dans un bâtiment, après elle allait à l'usine, elle finissait l'usine à 17 h et elle allait dans une autre usine pour faire le ménage... T'imagines le truc ?... Et... pour qu'à la fin ses enfants ils arrivent à Chenôve... et... euh... Eux aussi, attention... ils sont pas méchants ; tu les connais... l'argent facile... Ah oui, on a souffert...

**H.** : Tu crois que maintenant, il y a encore des personnes dans cette situation...

**B.** : Ah oui, sûrement, mais j'espère pas, c'est pour ça maintenant, c'est à nous de dire aux gens... « Tu sais, si tu y arrives pas, tu as ça, t'as les machins... T'as à l'école, des assistantes sociales... Y' a plein de trucs, tu vois... » Euh... Et puis, moi le premier truc que je remplis, c'est la carte de la cantine... Il faut que je mette... (*rires*)

[...]

**B.** : Je me dis « Chacun assume son truc » J'ai dû aller une ou deux fois au parloir... Parce que voilà... Tu sais, je suis quelqu'un de très froid à la base (*rires*)... Tu sais « Tu as tourné autour, tu es tombé, bah tu assumes ! »... Moi, je suis comme ça... Mais euh...

**H.** : Ils ne te l'ont pas reproché ensuite ?

**B.** : Non, voilà, on s'écrivait, non, non parce que c'est pas... Parce qu'en fait, la mentalité dans notre culture, je sais si... Quand tu en as un qui va en prison, bah t'as toutes les mamans du quartier qui viennent voir la maman... Tu vois... Elles viennent te voir pour te dire « On te soutient... C'est gentil... » Et quand il sort, on vient pour te dire « On te soutient, tout ça... » Tu sens que t'es pas tout seul dans ton problème, ça fait plaisir... Mais le problème, des fois, t'as des phrases bizarres que j'entends souvent, c'est de dire « Tu sais, t'inquiète pas, tu sais la prison, c'est fait pour les hommes. » Comme si « Ouais, mon fils c'est un homme, il est passé en prison, ça veut dire ceux qui n'ont pas fait de la prison, c'est pas des hommes ! » En fait, quand on est arrivés, ce qu'il y avait de bien, c'est qu'il y'avait un appartement avec des éducateurs... euh... Donc les jeunes ils venaient dans l'appartement...

**B.** : Bof, je sais pas, il y avait beaucoup de respect des grands, des adultes... des vieux... Que maintenant, non... Moi, ça m'a étonné, tu sais une fois, le petiot il a quoi ? 17, 18 ans ? Et une maman qui est venue lui dire « Il faut pas faire si, machin, machin » Euh... Tu sais, le lendemain, c'était marqué, y avait écrit des insultes pour cette dame, ils ont rayé la voiture du père, alors qu'avant ils répondaient pas... Cet été, y' en a un qui a mis une claque à une maman...

**H.** : Ah oui !

**B.** : Ah oui ! Y' a eu une embrouille et il lui a mis une claque...

**H.** : Il devait avoir quel âge ?...

**B.** : Je sais pas, peut-être 22 ans... Notre génération, y' avait le respect...

## I.19 - L'expérience sur le projet des « Livres à Soi »

---

Les deux témoignages ci-dessous ont été recueillis dans le cadre du projet « Des Livres à Soi » auquel est associé la MJC Centre Social de Chenôve et dont l'objectif est de créer des interactions parents-enfants autour de la lecture. Nous dévoilons ces deux écrits comme ils nous sont parvenus.

**K.** : Environ 35 ans. Mère de deux enfants. Habitante de Chenôve.

**E.** : Mère de trois enfants. Habitante de Chenôve.

**E.** : J'ai trouvé que ce projet était super. L'équipe du Centre Social et de la bibliothèque sont très sympa. J'ai appris beaucoup de choses, comme les différents types de livres, comment choisir un livre, comment lire une histoire à mes enfants...

J'ai aussi découvert le dur travail des bibliothécaires. Aussi maintenant, je prends plus plaisir en cherchant des livres et en les lisant. Quand on est partis à la librairie, j'ai vu que les livres sont chers, je me suis dit que heureusement « On a une bibliothèque parce qu'il n'y a pas tout le monde qui a cette chance ». C'était une très belle expérience. Merci beaucoup.

**K.** : Pour moi c'était plaisir, connaître vous et Christine [médiatrice de la MJC Centre Social]. Vous êtes adorables. Le temps que j'ai passé avec livres, j'ai été très satisfait, car j'aime bien les livres et lire. Je voulais qu'on se voit minimum une fois par semaine. Mes enfants aussi ils sont très contents à cause des livres cadeaux que vous nous avez donnés à la librairie. C'est une grande possibilité pour moi et mes enfants. Je vous remercie que j'ai passé ces cours avec vous.

## I.20 - Une certaine perception de la ville...

---

**K.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**M.** : Environ 70 ans. Présidente d'une association investie sur Chenôve. N'habite pas la ville.

**A.** : Environ 50 ans. Professionnelle d'un établissement de santé implanté à Chenôve. N'habite pas Chenôve.

**M.** : C'est quand même considéré comme une grosse commune, pour le département. Je ne sais pas ! (*rires*) Bon, sur Dijon, je crois qu'on est à 160 000 et quelques... Moi, j'habite Dijon. (*hésitations*) Au moins 50 000. (*rires*)

**A.** : Mais alors, moi, franchement aucune idée ! Je sais pas, je dirai... je vais vraiment dire au hasard ! Peut-être moins de 50 000 alors, peut-être 35, 30 000...

**K.** : En fait, il y en a un peu moins de 15 000.

**M.** : Oh, c'est dingue ! On a vraiment l'impression d'une concentration plus importante !

**A.** : Du coup, une population plutôt visible ! Alors, Chenôve est d'autant mieux équipée maintenant qu'on sait qu'il y a 15 000 habitants ! (*rires*) Encore plus !

## I.21 - Un plaisir partagé de vivre à Chenôve

---

**C.** : Environ 75 ans. Habitante de Chenôve

**CH.** : Environ 50 ans. Habitante de Chenôve

**P.** : Environ 65 ans. Habitant de Chenôve

**H.** : Environ 80 ans. Habitante de Chenôve

**HE** : Environ 60 ans. Habitante de Chenôve

**N.** : Environ 70 ans. Habitante de Chenôve

**J.** : Environ 60 ans. Habitante de Chenôve

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : Ce que vous avez évoqué, c'est quand même un peu le fait que c'est plus aéré, est-ce qu'on respire mieux ? C'est vrai qu'il y avait une concentration d'immeubles... Là, on peut reconnaître quand même que c'est plus ouvert, plus...

**C.** : Oui, ça commence, un peu. Alors, je suis désolée pour les personnes qui y habitent, mais les grands immeubles à sept, huit étages, il faut enlever ça, c'est pas possible...

**H.** : Ah, non ! (*rires de tout le monde*) Ah, non ! Quelles tours ? On ne peut pas tous habiter avec un petit jardin et puis... Il faut monter...

**C.** : Non, non, non, mais... des choses comme ça, là, ce n'est pas possible.

**H.** : Bah, moi j'habite un « truc comme ça » et j'y suis très bien. C'est une question de point de vue.

**F.** : Oui, bien sûr. Parce que, si vous entendez les jeunes parler aussi, je vais donner aussi le regard des jeunes, par rapport aux démolitions, c'est une catastrophe, pour eux ! Ils ont l'impression qu'on leur a... Enfin, ceux qui ont vécu les... Et puis, il y a comme ça, quelque chose qui se diffuse comme depuis plusieurs années, comme si c'était une invasion personnelle... On enlevait le récit et l'histoire de Chenôve.

**H.** : Ah oui ! Les gens sont tristes, hein !

**F.** : Même si moi j'avoue que je suis très contente de ce qui s'est passé, en termes de rénovation urbaine, c'est quand même plus... sécurisant aujourd'hui, c'est... L'éclairage a beaucoup changé aussi sur Chenôve, c'était pas ça du tout. !

**P.** : Ah oui, oui, oui, c'est plus...

**F.** : On a quand même... C'était pire avant ! Il y avait des rues, on ne pouvait pas passer ! Parce qu'on n'était pas en sécurité en termes de lumières. Même si aujourd'hui, ce qui est dommage, moi j'ai envie de dire tout ce qu'on casse ! Tout ce qu'on vandalise, voilà !

**H.** : Voilà, c'est ça.

**F.** : Partout, voilà, partout on a l'impression qu'il y a quelque chose qui est vandalisé. Et ça, c'est l'image, et bien qui ressort le plus dans l'agglomération de Chenôve. Alors que Chenôve, Chenôve est vraiment belle, moi je trouve.

**H.** : Ah oui !

**C.** : Oui, c'est une jolie petite ville.

**P.** : Mais oui !

**C.** : Et puis alors, géographiquement, on est à côté du Plateau, on est...

**F.** :... les vignes...

**P.** : On est très bien !

**H.** : Moi qui habite dans de grands immeubles, on a toujours eu de la pelouse, des arbres, et puis c'est très aéré. Ça ne fait pas comme des rues de ville, il y a de l'espace !

**N.** : Et on a tout, nous, à Chenôve.

**H.** : Il y a de l'espace, il y a beaucoup de jeux pour les petits... Il y a des choses très positives.

**F.** : Il y a des gens de l'extérieur qui ont dit qu'on était une « ZUP de Luxe ».

**N.** : Ah bon ?

**H.** : Oh, peut-être pas de luxe, mais agréable, espacée, aérée, de la verdure...

**F.** : Oui, c'est important.

**H.** :... des arbres.

**C.** : Comme le petit village des Grands Crus, hein ! C'était un petit village, c'est plus un village...

**F.** : Mais c'est un village, d'une certaine manière.

**C.** : Mais, ça reste un village, il faudrait que ça reste !

*(Départ de P., brouhaha et discussions simultanées)*

**HE.** : Regardez un peu, les Grands Crus, comme ils ont construit, ça fait quand même...

**M.** : Ah ! Tiens, on va écouter He..

**HE.** : Et bien, avant ça n'existait pas, et puis ils ont construit, ça fait quand même une belle ville les Grands Crus.

**M.** : Vous appelez ça une « ville », Henriette ?

**HE.** : Bah, oui, c'est quand même beau, c'est bien, c'est...

## I.22 - Un attachement à la Commune

---

**S.** : Environ 30 ans. Ancienne habitante de Chenôve, mais y travaille.

**C.** : Environ 65 ans. Habitante de Chenôve et investie dans une association de la Ville.

**M.** : Environ 70 ans. Présidente d'une association investie sur Chenôve. N'habite pas la ville.

**A.** : Environ 50 ans. Professionnelle d'un établissement de santé implantée à Chenôve. N'habite pas Chenôve.

**S.** : Et bah, du coup, ma grand-mère qui habitait... donc, qui est décédée maintenant, qui habitait Rue des Clématites, là où passe le tram maintenant, donc qui a habité des années...

**A.** : C'est derrière le foyer, vers la gendarmerie ?

**S.** : Non.

**A.** : Ah non, ce n'est pas du tout là ? Je ne vois pas où c'est...

**S.** : Clématites, là où il y a les nouvelles constructions, et le tram. Il y a le Mail, il y a là, les nouveaux... voilà...

**A.** : Ah oui, avant la piscine !

**S.** : Oui, avant la piscine, il y a le tram qui passe, et il y a avait une barre, là, d'immeuble. Elle a dû déménager parce qu'ils détruisaient l'immeuble, et puis voilà... Et puis j'en ai d'autres encore...

**M.** : Et alors, elle était... réinstallée sur Chenôve ou ailleurs ?

**S.** : Non, elle a été réinstallée à Chevigny où elle a été très malheureuse, donc elle est revenue à Chenôve (*rires*)

**M.** : Non, mais le lien social c'est important.

**S.** : Non, il y a un attachement, oui, il y a quelque chose, et du coup elle est revenue à Chenôve aux Grands-Crus, euh... où elle n'avait pas trop ses habitudes par rapport au marché, au bus qui passait juste devant chez elle, donc voilà... Mais voilà, c'est le dernier lieu où elle était et elle aurait peut-être préféré rester rues des Clématites.

**M.** : Il y a un attachement au quartier, c'est sûr !

**S.** : Oui ! Oui, oui...

**M.** : Mais je trouve que c'est intéressant quand même comme, euh... comme phénomène : quelqu'un qui a été relogé ailleurs, (*rires*) et qui souhaite revenir sur Chenôve !

**C.** : Oui et qui revient.

**S.** : Bah, oui, elle avait son petit marché, elle avait ses petites habitudes, quoi.

**A.** : Oui, et c'est vrai, nous, on travaille beaucoup avec les séniors et personnes âgées de Chenôve, et il y en a beaucoup qui... et bah, qui se plaignent des nuisances ou de ce qui peut se passer, mais en même temps qui veulent rester sur Chenôve. Ils ont du mal à... Même des personnes, je... Je pense à une dame qui était dans la région parisienne, et qui habite Chenôve depuis 7-8 ans, alors, je ne sais pas exactement, hein !. Et qui habite justement dans ce bâtiment-là, le nouveau dont tu parlais, et euh... Elle a acheté, là, où c'est des logements sociaux ?

**S.** : Non, non, c'est de l'accession à la propriété.

**A.** : Voilà, donc elle a acheté. Et, euh... Elle dit, hein ! Elle s'est rapprochée de sa famille, et sa fille habite sur Chenôve, je crois elle habite sur Dijon. Et du coup, voilà, l'an dernier, je crois qu'il y a eu plein de problèmes, justement à ce niveau-là, au niveau des incendies, des voitures, de choses comme ça... Donc vraiment, elle a pu voir tout ça. Et euh... Elle dit ! « Mais vivement que ça s'arrange, parce que moi je ne veux pas quitter Chenôve ! » Elle tient vraiment à, tu vois ! Et pourtant ce n'est pas une personne qui a toujours vécu à Chenôve.

## I.23 - Des relations de voisinage à entretenir

---

**C.** : Environ 75 ans. Habitante de Chenôve

**CH.** : Environ 50 ans. Habitante de Chenôve

**P.** : Environ 65 ans. Habitant de Chenôve

**H.** : Environ 80 ans. Habitante de Chenôve

**HE** : Environ 60 ans. Habitante de Chenôve

**N.** : Environ 70 ans. Habitante de Chenôve

**J.** : Environ 60 ans. Habitante de Chenôve

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve

**M.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve

**F.** : Comment vous le vivez votre voisinage, vous, Ch. ?

**CH.** : Bah, là, je ne travaille plus, j'ai été licenciée économique, euh... Je n'ai pas beaucoup de... de contacts avec les personnes du 17...

**C.** : Alors, oui, effectivement, il y a des cages qu'il faut ouvrir, à la discussion. Sa cage en fait partie.

**F.** : Et vous, Charlotte, vous avez quand même cette relation avec Chantal ?

**CH.** : Oui, oui !

**F.** : Vous avez cette relation avec d'autres ?

**CH.** : Et bah... Oui, avec les personnes qui fréquentent ici, le Centre Social.

**F.** : Donc il y en a, dans la même barre que vous, qui viennent ici, et qui...

**CH.** : Euh, je ne sais pas.

**F.** : Je parlais de vos voisins.

**CH.** : Ah ! Mes voisins, je ne pense pas qu'ils viennent.

**F.** : Vous avez de bonnes relations avec eux ?

**CH.** : Oui... Bah, enfin... C'est très succinct.

**M.** : Hmm... « Bonjour, au revoir », et...



**F.** : Et vous, votre voisinage ?

**P.** : Hmm... Les gens ne vivent trop que pour eux !

**C.** : Oui. Individuels.

**P.** : Oui, enfin c'est mon ressenti. Finalement, je me rends compte, on est dix dans la copro, enfin dans la cage, et bah, si on ne va pas au-devant de certains, rien que le « Bonjour », on se croise des fois dans l'escalier, y'en a certains c'est (*regarde ses souliers*).

**F.** : Ah oui...

**P.** : C'est dommage ! C'est dommage, on est dix, autant se rendre service. Enfin, moi je le vois comme ça. On est cinq, vraiment à se... s'entraider, façon de parler, mais... On a besoin les uns des autres, et bien...

**C.** : Il faut aux gens, et... Ça dépend des caractères.

**M.** : Et... Est-ce que ces cinq, tu penses que c'est la même génération, ou est-ce que tu penses que ce n'est pas une question de génération ?

**P.** : Si, c'est la même génération.

**M.** : Et les cinq autres, ils sont plus jeunes ?

**C.** : Ça peut être inter-génération, parce que nous, dans notre bâtiment on est vingt, et on s'entend tous très, très bien, mais vraiment très, très bien. Mais parce que...

**M.** : Hmm hmm. Plus jeunes comme plus âgés.

**C.** : Oui, oui. Par exemple, pour Noël, on a... Pardon.

**F.** : Alors, H. voulez-vous dire quelque chose ?

**H.** : Non, je voulais dire, vous dites, vous parlez de petites co-propriétés c'est bien. Moi je suis dans un immeuble de quatre-vingt-dix appartements. Donc il y a déjà un mouvement de déménagements, emménagements. Mais il y a quand même une base, même des personnes qui sont là depuis la création du bâtiment, de l'immeuble. Donc quarante, quarante-cinq ans, peut-être plus. Donc un mélange d'âges... Il y a ces gens qui, bon, évidemment, sont âgés, des gens qui travaillent, des gens en couple, comme il y a des petits studios, des jeunes, je suppose étudiants, enfin j'en sais rien... Mais je trouve que... quand on se croise, euh... Tout le monde a un mot aimable, « Bonjour »... Enfin, je trouve qu'il y a une ambiance...

**M.** : Ça cohabite bien.

**H.** : Moi, je pense. Et puis quelques personnes qui font... qu'on connaît un peu plus.

**P.** : Oui, bien sûr, il faut causer.

**C.** : Il faut oser s'ouvrir aux gens, tout le monde ne peut pas, hein !

**M.** : Bien sûr, bien sûr, et...

**H.** : Moi je trouve que l'ambiance est bien.

**C.** : Si vous n'y allez pas, bon bah, les gens ne vont pas vous répondre, forcément. Il faut un peu forcer.

[...]

**F.** : Et toi, N., ton voisinage ?

**N.** : Les voisins, ça va, le premier ils sont arrivés je ne connais pas très bien. L'autre il arrive, au troisième, je ne le connais même pas. Les autres, ça va !

**F.** : Vous allez les uns et chez les autres, vous !

**N.** : Oui, il y en a qui viennent chez moi, toujours, on discute, on mange ensemble. En tous les cas j'ai une copine. (*rires*)

**J.** : Et oui, tu es toujours souriante !

**N.** : Et oui, faut que je fasse quelque chose, que je ne reste pas toute seule, hein ! (*rires*)

**HE.** : Moi je dirais que bon, c'est vrai, quand ma... Ça fait douze ans qu'on est là, mais au début quand on est rentrés, en tout cas le voisinage était vraiment... bien !

**F.** : Contente d'arriver ! J'étais avec vous, moi, dans ce quartier-là.

**HE.** : Oui, oui, tout le monde, on se connaissait vraiment bien. Ce qui est dommage, on est restés peut-être deux je pense, des anciens. Tout le monde a déménagé. Bon, ceux qui sont venus, bon... Bon, c'est pas comme les autres, hein, mais on ne se chamaille pas. Bon, y' a un peu les jeunes, bon...

**F.** : Il faut peut-être du temps encore, un petit peu...

**HE.** : Oui, bon, tu sais, on est entre générations, bon... Il y a un jeune, on a voulu pour parler. On sait, les jeunes aiment bien la musique, bon. Un petit reproche un petit peu au début, il nous a accusé « Vous avez laissé ça ! », on a essayé un peu de discuter, bon ça va. Maintenant on est là avec eux, on ne se chamaille pas, donc euh... Mais ce n'est pas comme avant, ceux qui étaient là avant avec nous.

**F.** : Il manque quelque chose.

**HE.** : Oui, ils ne nous voyaient pas : « Ah bah, je ne vous ai pas vue, et bah vous êtes où ? » Et puis « Je vais bouger, je vais faire ceci »...

**F.** : Ils s'inquiétaient de savoir, si...

**HE.** : Mais quand même, quand on se voit, bon... Y' en a qu'on se dit même pas « Bonjour », donc... Ils te voient, même s'ils sont à la porte...

**N.** : C'est des cocos, après t'es pas chez toi...

**M.** : Quand des fois il y a des conflits, par rapport au bruit, par exemple, ils se règlent facilement ou, euh... ?

**HE.** : Oui, par exemple, le jeune quand il mettait la musique à fond, bon, on lui a parlé. Bon, nous au début on ne savait pas que notre voisine était sa grand-mère. Oui, oui, quoi ! Et puis, bon, le jeune il faisait un peu la tête. Mon mari un jour, il a appelé les médiateurs, je pense, il a appelé et ils sont venus...

**F.** : Et, c'est un bon réflexe, ça !

**HE.** : Oui, oui, quoi ! Et puis c'est là qu'on a su que sa grand-mère était... la voisine était sa grand-mère.

**N.** : Ah, il vivait chez sa grand-mère.

**HE.** : Oui, oui, un appart, mais bon. Maintenant, ça va. Bon, c'est un jeune qu'on dit pas « Bonjour », mais quand même, par rapport à la grand-mère on s'est dit « Bonjour ».

[...]

**F.** : Et toi J., qu'est-ce que tu constates dans ton voisinage ? Tu as toujours habité le quartier Valendons ?

**J.** : Oui.

**F.** : Et comment tu vois le voisinage ?

**J.** : Bah, ça change, et... Parce qu'avant c'était les appartements juste pour... pour les gens (*inaudible*).

**F.** : Oui, c'est vrai.

**J.** : Et maintenant c'est avec des gens d'une autre agence. Et ça change, il y a des déménagements à chaque fois, à chaque fois. On est restés qu'une fois les anciens, mais on s'entend quand même, on se dit « Bonjour. Au revoir. » On ne connaît pas, ça changeait beaucoup, il ne reste pas beaucoup des anciens.

**M.** : Ok. Et... Est-ce que tout le monde s'est exprimé là-dessus ? Il y a la suite de la question qui est en lien, c'est : « Quel type de moments vous partagez avec vos voisins ? » Alors, justement, Chantal a beaucoup de...

**C.** : Alors, j'ai beaucoup de moments, en fait. Tout dépend s'il s'agit des enfants, par exemple. « Vous pouvez me garder mes enfants pendant que je vais faire une course ? »

**M.** : Ah, super ! Donc il y a vraiment de l'entraide aussi ?

**C.** : Ah oui, dans notre bâtiment. C'est pourtant la même copro, et... Je suis assez bavarde et ouverte, donc forcément je vais frapper à la porte des gens et je les bouscule. Et ça fonctionne. Parce

que dernièrement j'ai repeint un meuble pour une voisine. Parce que je suis à la retraite, j'ai un peu de disponibilités, et elle sait que je le fais. J'ai une autre voisine qui vient me chercher un oignon, ou une épingle pour son gamin qui va courir. Donc, ça dépend des heures. Euh... Je peux garder un appartement une journée parce que j'ai une voisine qui s'en va en week-end, euh... Comment dire ? Relever les courriers. Voilà, y' a une solidarité qui existe.

**M.** : Il y a une vraie vie de copropriété.

**C.** : Oui, je pense que petit à petit, c'est ce que j'essaie d'insuffler dans les autres cages. Parce qu'il y a huit cages, nous sommes huit cages, donc c'est une copropriété de cent appartements. Donc nous avons un bâtiment qui est identique au nôtre où il y a une ambiance, mais alors... À mourir ! Les gens se... s'entre-tuent ! C'est effrayant ! Il se passe des choses pas possibles. Donc pour bouger ça, c'est un travail de longue haleine, il faut prendre les gens les uns derrière les autres, les conditionner, leur expliquer qu'on... on ne met pas des excréments dans la boîte à pubs, qu'on ne fait pas... Oui, oui, c'est gravissime aussi, ça ! Ça arrive, euh... Voilà, il y a toute une mentalité à changer. Et puis, les gens qui arrivent, ils vous disent : « Et bien moi, je suis propriétaire, je fais ce que je veux », « Non Monsieur, il y a un règlement, il y a... Désolée, je n'ai pas d'ordres à vous donner, mais quand même, il faut rentrer dans le moule. » Et c'est un travail de longue haleine ! Et après seulement arrive la sympathie, la solidarité, l'entente entre les gens. Dans sa cage d'escalier à Ch., les gens sont polis. Sans plus. C'est-à-dire que... ça ne les empêche pas d'être en bas dans leur sous-sol, d'écraser une poubelle plutôt que de la mettre dans la benne. Il n'y a pas de civisme. C'est un travail qui est très, très, très long. Mais ça fait vingt ans que je fais...

**M.** : Hmm, hmm. H., si finalement le nombre de... en tout cas le nombre de... d'appartements étant proche.

**H.** : Et bien, en fait on se salue, bien évidemment, dans l'ascenseur, mais on n'a pas vraiment de contact. Quelques personnes...

**M.** : Des initiatives, comme les fêtes des voisins, ou...

**H.** : Chez nous, pas !

**C.** : Bizarrement, ça ne fonctionne pas beaucoup. Par contre j'avais fait la fête d'Halloween pour les gamins, dans les sous-sols. Ça a très bien marché.

**N.** : C'est bien !

**C.** : Puisqu'on a un grand sous-sol, avec un grand espace. Donc on a mis des ballons, on a mis des choses et on a fait des jeux. Ça, ça a mieux marché que... que la Fête des voisins.

## I.24 - Isolement des personnes âgées

---

**J.** : environ 80 ans. Habitante de Chenôve vivant seule dans une tour du QPV. Entretien réalisé durant la période de confinement du printemps.

**JE.** : Présidente bénévole de Radio Uno, radio associative de Chenôve.

**K.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**J.** : J'avais des provisions pour trois jours. C'est le besoin qui m'a fait appeler mes amis. Mais c'est le besoin qui m'a fait appeler « Au secours » ! Tu veux bien faire, mais comment ? C'est qui et comment faire les courses, ça c'est la survie physique, qui va faire les courses ? La peur de déranger quand vous sollicitez quelqu'un, On arrive dans sa vie avec ses problèmes, ça va faire augmenter les siens, c'est difficile d'aller quémander une aide.

**K.** : Quelle aide as-tu eue ?

**J.** : Ma voisine qui s'appelle Claire, je la remercie, c'est une personne plus jeune que moi, très dynamique. Elle a pris la décision de frapper aux portes et d'aller demander aux personnes seules. Ça, c'est quelqu'un qui a su par son geste, son cœur. Elle n'a pas attendu qu'on lui demande, elle a offert ses services.

**K.** : Tu la connaissais ?

**J.** : Je la connaissais, c'est ma voisine de l'étage en dessous. Je ne la rencontre même pas. Dans la tour, il y a deux ascenseurs, pair, impair. C'est comme si il y avait deux villages qui se côtoient, mais qui ne communiquent pas.

**K.** : Ça a permis de vous rencontrer au moins, du fait du confinement.

**J.** : Je la connaissais, j'avais plutôt des liens d'amitié, je l'ai jamais dérangée. Elle va bosser, elle est jeune.

**JE.** : J'aimerais rebondir sur votre notion d'angoisse que vous avez vécue au début. Bientôt deux mois de confinement, est-ce que vous êtes toujours dans la peur ?

**J.** : C'est l'instinct de survie. Qu'est-ce qui nous perturbe, c'est le souci, c'est naturel, ça doit être le souci d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent. Moi perchée au 13<sup>e</sup> étage, je ne peux pas sortir, je suis coincée à toutes les épreuves, je suis nulle. Ça entretient l'angoisse.

## I.25 - B., Foyer mutualiste

---

**B.** : environ 55 ans. Animatrice Foyer Mutualiste du Mail. N'habite plus à Chenôve.

**F.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**M.** : Animateur à la MJC Centre Social de Chenôve.

**C.** : Médiatrice à la MJC Centre Social de Chenôve.

**B.** : On va montrer ce qui se passe dans les médias. C'est normal. C'est ce que nous voyons partout, de la violence. On va pas montrer quelque chose de super qui se passe quelque part ? On va montrer que le négatif qui fait peur aux gens.

Les gens sont marqués par ça, parce qu'ils le vivent, c'est un impact, on reste bloqués là-dessus. On ne voit pas tout ce qui se passe. On ne voit pas tout ce qui se passe de positif.

[...]

On s'est rendu compte dernièrement que les résidents, le problème c'est que les activités manuelles ne sont plus du tout leur truc. Ce qu'ils veulent, c'est être autour d'un café, discuter et tout. On a lancé ce « café discussion. » On a revu les choses. Chacun, un atelier créatif, et le reste, c'est « café discussion » comme passer un film documentaire, un concert, lire le journal du jour, du coloriage. Il y en a qui viennent boire le café et discuter. Il faut que ça rende quelque chose, c'est plus dans le créatif. Ils ont besoin de contact.

**F.** : Vous rencontrez d'autres personnes âgées, notamment via la Maison des Aînés ? Pourquoi parles-tu d'actions intergénérationnelles ?

**B.** : Oui, c'est plus du partenariat et pas de l'intergénérationnel, car ils ont le même âge.

**F.** : La dimension l'intergénérationnelle, comment tu la vois ? Qu'est-ce que ça apporte avec l'intergénérationnel de la MJC.

**B.** : Le problème avec les résidents, c'est les différences de culture qu'on peut rencontrer. Les résidents écoutent les médias et ils ne comprennent que ce qu'ils peuvent comprendre. Ils écoutent toujours les infos. Ils sont aux aguets. Par exemple, ils rencontrent une femme qui est une grosse facho. Les résidents que l'on a au foyer, ils vont répondre par rapport à ce que toi tu leur demandes, ce que tu veux entendre.

**F.** : Tu les orientes ?

**B.** : Oui, Oui. Ils vont rencontrer une personne âgée qui va avoir des propos racistes, ils auront des propos racistes.

[...]

Le problème c'est qu'ils ne connaissent pas assez certaines cultures et j'aimerais qu'on fasse beaucoup plus de choses avec « Les Nuits d'Orient » comme voir les spectacles, que l'on puisse participer à des choses. J'aimerais vraiment les ouvrir, qu'il n'aient plus d'a priori, et ça, c'est beaucoup. Par exemple, ils voyaient R.. Elle, elle est excellente. P. avait chanté une chanson à R., mais un truc vulgaire. R., elle, voulait chanter avec lui. C'est super justement, ça leur enlève... Tu sais, quand tu ne connais pas, tu as peur.

**M.** : Peur de l'inconnu ?

**B.** : Quand on connaît pas une personne handicapée, on a peur d'elle, mais eux, c'est pareil. Je veux dire ils y vont aussi quand même. Pour le coup, ça a pas mal changé, mais j'aimerais favoriser encore plus.

**M.** : Je pense qu'à la Maison des Aînés, c'est plus des « Français de souche », je présume, et ça n'incite pas au mélange, à la découverte et à l'échange.

**B.** : Oui, c'est vraiment ce qui manque pour les résidents. Heureusement, on a la chance quand on fait les semaines intergénérationnelles à la Toussaint, il y a bien plus de diversité !

**F.** : On n'y pense jamais à cette question de l'interculturalité chez les personnes déficientes. E n'est pas quelque chose qu'on met en avant d'habitude ?

**B.** : Et pour les deux. R., elle ne savait peut-être pas trop, maintenant elle est très à l'aise avec les résidents. Parce que c'est pareil. Quel regard elles ont sur les résidents, on sait pas ?

**F.** : De l'autre côté aussi. Le collectif de femmes par exemple, on n'a jamais fait quelque chose avec les résidents du foyer. C'est regrettable...

**B.** : C'est pour ça que j'avais demandé que vous veniez ici faire quelque chose. Du coup, ici, ça concernerait tous les résidents. Je fais plein de choses avec les retraités résidents, mais il y a du boulot aussi.

**F.** : Je pense que les médias jouent un rôle important dans cette interprétation.

[...]

**B.** : Bien sûr, c'est ce que ça leur renvoie et c'est ce qu'ils comprennent. Ils vont regarder une info, mais qui n'a pas de rapport avec la religion, mais il suffit que l'on parle de terrorisme comme au début. Avec une collègue, on a halluciné, par exemple, il y a un résident qui nous dit : « Johnny s'est suicidé » et puis il y a quelqu'un qui a repris toutes ces choses. Mais ça c'est parce qu'il écoute un truc, il écoute un autre truc et c'est ce qu'ils comprennent, ils ont du mal.

Nous, c'est pas des paroles, des discours, c'est justement permettre aux résidents d'échanger, de passer des moments avec des personnes voilées [...] Voilà, parce qu'elles sont très ouvertes. Faut que ce soient des personnes comme elles... Mélanger des personnes, qu'ils aillent au devant aussi. Qu'il y ait un échange qui se fasse, qu'ils comprennent.

[...]

**F.** : Est-ce que vous avez fait des actions purement jeunes, jeunes ados ?

**B.** : On est partis avec Myriam avec des jeunes de 16, 17 ans dans le Jura. Cela s'est super bien passé, que des filles. Il y a eu aussi des soirées jeunes, des spectacles...

**M.** : Oui, les soirées « Place aux jeunes »

**B.** : Non des rappers ! Ils disent : « Mais c'est quand qu'ils reviennent ? Vivement que le confinement soit fini ? » C'est une demande, une demande ! Il y en a deux qui ont des demandes !

**M.** : Et les jeunes jouent le jeu ! Eux aussi, ils parlaient déjà de la prochaine fois. On a des films où ils sont ensemble.

**B.** : On a des films où ils dansent. C'est grandiose pour eux. Il y a des collègues qui sont en horaires d'internat, quand ils ont vu ça, ils se sont rendus compte que ça leur faisait plaisir !

**F.** : C'est gagné, finalement les actions qui se font comme ça avec des partenaires et à l'extérieur. Jusqu'alors, c'est quelque chose qui est apprécié par tous les résidents du foyer ?

**B.** : C'est hyper valorisant pour eux. Il y a une reconnaissance. Il y a l'après, les résidents qui disent « J'ai vu un gamin, il m'a reconnu. Il m'a dit "Bonjour". » Par exemple, RE., c'est énorme pour lui. Ils sont trop contents. Rien que de leur dire bonjour. J'étais avec des résidents à l'école : « Ah ? Tu le connais ? » C'est important d'avoir cette reconnaissance à l'extérieur.

**F.** : Comment les vois-tu sur le territoire de Chenôve avec les partenaires ?

**B.** : Cela a tellement évolué en peu de temps, justement. C'est surtout l'ouverture du foyer sur l'extérieur et les personnes extérieures qui viennent sur le foyer.

L'important, c'est que les résidents puissent faire avec des personnes retraitées. Ils ont toujours vécu dans le foyer. Quand on fait du partenariat, c'est toujours avec des institutions de personnes handicapées. J'en avais vraiment assez de ça. Ils ont toujours vécu en institution. Ils ont toujours été ensemble. Pour moi c'était important de les emmener vers l'extérieur, vers les personnes dites « normales. » Mais quand je vois mes collègues, ils me le disent, ils sont tous à dire : « Il n'y a plus de handicap. » Le regard qu'ils ont quand les résidents sont à l'extérieur, « Il n'y a plus de handicap. »

**F.** : Il y a une phrase qui me touche, quand ils vont à l'extérieur, « Ils ne sont plus dans le handicap. » Il faut favoriser cela.

**C.** : Ils sortent de leur enfermement.

**B.** : D'être avec des gens différents. Je suis toujours surprise avec les enfants. Quand je leur présente les résidents, je ne parle pas de leur handicap, de leur déficit. Je leur dis que ce sont des personnes qui vivent dans un foyer, car ils ont besoin d'aide. On n'a pas besoin de savoir tout le reste. La preuve c'est que ça passe très bien. On présente l'établissement. On s'en moque, ça se passe super bien. Il n'y a pas de différence. Je le ressens beaucoup des enfants parce que les enfants sont avec les résidents comme avec quelqu'un d'autre.

**C.** : Je connais des gens qui disent que les personnes handicapées sont méchantes.



**B.** : Il faut faire attention, il faut les respecter. Ils sont faciles à manipuler. Ils ont souvent envie de bien faire. Ils ont cette volonté de bien faire, ils me disent : « C'est quand qu'on va revoir les enfants ? » et tous les jours, c'est un manque. Les échanges qu'ils ont avec l'extérieur, ça leur manque énormément. Même s'ils vont dans les magasins, ce n'est pas tout à fait la même chose. Ils sont quand même dehors, donc ils voient des gens. Mais c'est le côté relationnel. Pouvoir voir des gens qu'ils connaissent !

**C.** : C'est parce qu'ils se sentent bien, ils sont valorisés.

**B.** : C'est super important !

**F.** : Il faut de l'interaction.

**B.** : Oui, faire diverses choses : de la cuisine, aller se balader...

**C.** : On avait bien fait de la cuisine à « Générations-ciné. » Ça c'était très bien passé. Ils avaient participé à l'élaboration de tous les plats, entrée, plat, dessert...

**B.** : Quelque chose qu'ils peuvent partager.

**C.** : Tout le monde était ravi, enfants et les résidents du foyer.

**B.** : Des crêpes par exemple. Si nous proposons que des cafés, ils vont être chacun dans leur coin, il y aura pas d'échanges...

**M.** : Est-ce que parfois vous avez des échanges, des partages, des expériences similaires à la tienne avec d'autres foyers ? Est-ce que tu estimes que le partenariat a atteint un degré satisfaisant ?

**B.** : Le problème est qu'on ne fait plus rien avec des structures avec l'accueil de jour. Le principal événement reste le marché de Noël organisé par le foyer de Seurre. Il y a qu'à ce moment que l'on a échangé avec eux. Une expérience de petits trucs en réalité. On mangeait avec eux. À Agencourt, il y a des personnes déficientes moyennes. Les autres, c'est plus lourd. On ne se mélange pas. On était à table. Il y a un résident qui s'est mis à hurler, à sauter. Mes résidents ont été terrorisés. Là, je me suis dit qu'ils n'avaient plus leur place. Ou se sont-ils rendus compte, en discutant entre les collègues, qu'il n'y avait aucun échange.

[...]

**F.** : L'action « l'Art pour le dire » est une thérapie sur tout ce qui est créatif. Tu penses à des choses qui peuvent s'envisager ? Pour les cadres photos [action mise en place par la MJC durant l'été 2020] c'était super, mais c'est vrai qu'ils sont restés encore seuls.

**B.** : Ça leur a plu. Ils étaient avec d'autres personnes et ils ont fait quelque chose. Tu sais, le café ? Discuter, ça peut se faire après. Une fois qu'ils connaissent bien les gens, faire une socialisation tout doucement. Partager des moments, faire une sortie et après on pourra faire un café. À l'action intergénérationnelle, P. prend, par exemple, facilement la parole. D'autres il faut insister.

**M.** : Il faut que l'on crée du lien et après l'objet artistique, quelle que soit la forme, picturale, plastique...

**F.** : « L'Art pour le dire » pourquoi pas « le dire ensemble » ? L'art pour le dire, pas de couleur c'est la sensibilité !

**B.** : Chacun apporte à sa façon, mais chacun apporte quelque chose selon ce qu'il est. Les résidents avec leurs difficultés apportent des petites choses.

## I.26 - Organisation de l'entraide en situation de besoin et d'urgence

---

**I.** : Environ 35 ans. Habitant de Chenôve, entrepreneur, et bénévole associatif. Entretien réalisé durant la période de confinement du printemps.

**I.** : Dans un second temps après la parole, il y a les actes. Il y a une association dont je fais partie. [...] On a décidé de créer des plateaux-repas avec [*la supérette et la boucherie*]. On a posé des affiches et des paniers et en fin de compte, les gens font leurs courses et puis chaque personne dépose dans les paniers. Il y a des gens qui ont fait des dons. Des gens nous appellent directement pour nous donner du lait, de l'eau, du sucre.

Nous, ce qu'on fait, des paniers, on fait des paniers qu'on livre une fois par semaine chez des personnes qui n'ont plus de ressources. Des fois c'est très compliqué, ils n'arrivent même pas à faire leurs propres courses. Il n'y a plus de distributions effectuées par les associations caritatives.

Au-delà de ça, à la Maison des Aînés, une personne nous avait contactés, car il était en rade avec sa machine à laver. Quelqu'un nous a offert une machine à laver et on l'a donnée à la personne. L'hygiène, c'est quelque chose de très important pendant le confinement.

Il y a une équipe qui est en lien avec la Maison des Aînés, le CCAS. Nous, on n'a pas de subvention, donc c'est vraiment des dons de personnes pour aider les autres. On n'a pas d'organisation, c'est une association, c'est des gens qui ont du cœur, qui ont voulu rendre service.

Moi, perso, je mets à la disposition des véhicules de ma société pendant le confinement pour des actions de solidarité à Chenôve et sur Dijon Métropole. On livrait quatre-vingt, quatre-vingt dix repas.

## II - Les actions et dispositifs présents sur le territoire

---

La Commune est pourvue de nombreux services à la population ; Des activités commerciales aux services d'action sociale, en passant par une activité économique importante avec la zone industrielle et le quartier des ateliers SNCF. Nous pouvons noter également une présence de nombreux de dispositifs éducatifs

### II.1 - Les services publics d'action sociale

---

Ils sont répartis entre plusieurs collectivités ou EPCI. La commune bien sûr entre l'action des services municipaux et du CCAS, le Conseil Départemental avec l'ESCO, et maintenant la Métropole avec son service social métropolitain, dédié pour l'essentiel à une fonction de premier accueil et de veille des initiatives.

Ces interventions directes sont complétées par de l'action déléguée au milieu associatif : Association Grand Dijon Médiation (AGDM)..., l'Acodège

#### II.1.a - LE CCAS

D'une manière générale, le CCAS et ses partenaires luttent contre les fragilités du territoire communal et soutiennent les habitants dans leur vie quotidienne.

Le CCAS de la ville de Chenôve :

- Impulse la coordination des acteurs de terrain en matière de soutien à la fonction parentale,
- Œuvre pour la solidarité,
- Participe à la coordination de tous les acteurs sociaux du territoire,
- Développe la participation citoyenne et porte la participation active des usagers
- Va à la rencontre des familles et des habitants qui ne fréquentent pas le CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action généraliste de prévention et de développement social dans la commune. Il coordonne ou mène directement des actions notamment en lien avec la santé : ateliers cuisine, actions sur les addictions, participation à des journées nationales comme Octobre Rose, le mois sans tabac,...

#### II.1.b - Le service action sociale métropolitain

Service créé au 1 janvier 2021, il est la traduction concrète de la nouvelle répartition des compétences entre le Conseil Départemental et la Métropole sur le territoire du Grand Dijon. Il a pour mission l'accueil des personnes n'ayant pas eu recours aux services sociaux depuis plus de 12 mois. À partir de ce premier accueil, la personne est orientée vers le service adapté à son besoin par l'assistante sociale. Ce service est par ailleurs en charge pour les 23 Communes de la Métropole du FSL, FAJ, de l'insertion professionnelle.

Il s'associe au CCAS de chaque commune pour l'accueil, l'accompagnement administratif, l'accompagnement numérique et social.

Le service est accueilli dans les locaux des CCAS, il est composé de deux personnes, un agent administratif et une assistante sociale.

### II.1.c - Service médiation

Le service médiation peut intervenir dans tous types d'espaces (publics, accueillant du public, parties communes et privées, établissements scolaires) selon différentes temporalités (en journée, en soirée, la nuit) et en fonction des besoins de la Ville.

Le service accueille tous les jours du public (adultes et jeunes) dans ses locaux (un espace de convivialité a été aménagé).

Il co-encadre les activités de soirée en direction des jeunes de Chenôve, activités ayant pour but de divertir, occuper et tisser des liens avec ces jeunes. Trois activités de soirées par semaine (les mardis, mercredis et jeudis de 20 h 30 à 22 h) accueillant du public à partir de 16 ans.

Il maintient une présence hebdomadaire aux abords des établissements scolaires tout au long de l'année avec pour objectifs de favoriser les liens avec les enfants et leurs parents, veiller en amont et en aval au bon déroulement des sorties scolaires. Présence à toutes ces sorties (fin de matinée et d'après-midi) des deux collèges sur la commune plus les écoles en fonction du climat et de la demande, soit environ 700 sorties scolaires par an.

Il participe et/ou organise un grand nombre d'évènements en lien avec les Cheneveliers, particulièrement les jeunes (évènements associatifs, culturels, sportifs, municipaux...).

Le médiateur étant un travailleur social de proximité, il veille et a un regard attentif sur la vie des jeunes cheneveliers au quotidien sur le territoire (terrain de jeu en extérieur, lieux de rencontre entre jeunes...).

Le service médiation travaille en lien étroit avec les travailleurs sociaux, municipaux et associatifs afin de faciliter et d'améliorer la vie des jeunes Cheneveliers.

**Personnel dédié/PEG** : 0,5 ETP

### II.1.d - L'Espace Solidarités Côte-d'Or de Chenôve : l'ESCO

Le Conseil Départemental assure un service social et médico-social de proximité aux habitants de Chenôve grâce à son Agence. Elle est une entité qui coordonne les Accueils (elle assure une fonction de siège de « back-office»). L'agence de Chenôve comporte ??? Accueils afin d'assurer une plus grande proximité avec les usagers.

Les équipes professionnelles accompagnent, soutiennent et orientent les personnes qui rencontrent des difficultés au sein de leur famille, avec leurs enfants.

Les professionnels se tiennent à disposition des habitants à tout moment de leur vie pour toute question portant sur des problèmes familiaux, des questions portant sur la parentalité, des difficultés dans l'éducation des enfants, dans le règlement de leur loyer, l'accès au logement ou à l'hébergement, l'accès aux droits, l'ouverture des droits au revenu de Solidarité Active (RSA), l'endettement et les pertes d'emplois.

Au sein des Espaces Solidarités, des professionnels sont au service et accompagnent les habitants. Ce sont des assistants sociaux, conseillers en insertion professionnelle, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, techniciens de l'intervention sociale et familiale, psychologues.

Ils peuvent recevoir les habitants lors de permanences sur rendez-vous.

Dans les Espace de Solidarités, les habitants peuvent rencontrer des professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI) en consultation ou en RDV avec leurs enfants âgés jusqu'à 6 ans. Les professionnels peuvent également se rendre au domicile pour suivre la grossesse d'une habitante, répondre à des questions sur la parentalité, etc. Ce sont des médecins, sages-femmes, infirmières puéricultrices ; Ces professionnels œuvrent en lien avec les personnels administratifs (cadres et secrétaires).

#### II.1.e - L'ACODEGE

L'Acodège est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, d'inspiration humaniste et militante. Elle développe des actions de prévention, de soin, d'accueil, d'éducation, de formation et de réinsertion sociale.

Elle intervient auprès d'un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap et/ou en difficulté sociale (en lien avec les familles ou les personnes référentes).

Implanté sur Chenôve, le Service de Prévention Spécialisée fait partie du Pôle Social Acodège. Les équipes éducatives de ce service vont à la rencontre des jeunes en risque de marginalisation sur leurs lieux de vie.

Le service intervient auprès des jeunes de 10 à 21 ans et, plus particulièrement, des adolescent(e)s de 12 à 18 ans fragilisés, qui ne peuvent ou ne veulent pas s'adresser aux dispositifs habituels d'intégration sociale, culturelle et économique :

- Jeunes en situation de rupture du fait de leur comportement et du fait de leur exclusion des dispositifs d'éducation et de socialisation.
- Conduites délinquantes ou déviantes, seul ou en groupes.
- Grand isolement.
- Souffrance psychique.

Difficultés d'ordre scolaire, professionnel, d'insertion sociale ou de communication dans leur famille.

### II.1.f - Association Grand Dijon Médiation

Association créée à l'initiative des Villes de l'agglomération, du grand Dijon et des bailleurs sociaux, elle a pour vocation de mener des missions de médiations sur Dijon, Longvic, Quetigny et Chenôve. Missions de dialogue, d'écoute, d'orientation, de recensement des actions d'amélioration du cadre de vie nécessaire, veille à la tranquillité publique, apaiser les situations conflictuelles.

## II.2 - Les services publics de l'action éducative

---

L'écosystème sur Chenôve est structuré autour des écoles, des collèges et du lycée Antoine présents sur la commune et l'action des services municipaux. L'initiative des associations complète cette offre.

On dénombre 6 groupes scolaires soit au total, 12 écoles, 1657 élèves scolarisés en 2017-2018. Quatre d'entre eux sont en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+).

Pour les six écoles maternelles, on compte 732 élèves inscrits pour 32 classes dont trois (5 ??) dispositifs spécifiques de scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Pour les 6 écoles élémentaires, on compte 925 élèves inscrits pour 50 classes. Les écoles élémentaires de Chenôve comptent 3 classes d'Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire (ULIS)

En parallèle la collectivité a développé sur chaque groupe scolaire des accueils périscolaires.

Les accueils périscolaires avec une **fréquentation moyenne journalière de 105 enfants par jour, soit 7 ETP et 550 enfants, soit 11 ETP**

**Les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)** interviennent dans les écoles primaires sur 104 cycles sportifs scolaires (aquatiques et terrestres) auprès de tous les enfants des écoles élémentaires de Chenôve (environ 1000 enfants sont concernés).

Tous les enfants scolarisés dans les écoles de Chenôve bénéficient d'un enseignement à la natation.

Cette offre en période scolaire est complétée par des activités proposées durant les vacances scolaires par de nombreux intervenants :

L'accueil de loisirs du mail (3 à 5 ans) est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Située au cœur de Chenôve et du quartier prioritaire, cette structure est dédiée spécifiquement aux tout petits, pour assurer le respect de leur rythme de vie. Il a une capacité d'accueil de 45 enfants de 3 à 5 ans.

L'accueil de loisirs du plateau (6 à 16 ans) est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Située sur le plateau de Chenôve, cette structure est tournée délibérément vers la nature pour l'épanouissement des enfants. Il a une capacité d'accueil de 160 enfants de 3 à 16 ans.

**Fréquentation** (en moyenne en 2017-2018) :

- Les mercredis :
  - Mail : 32
  - Plateau : 34
- Les vacances scolaires :
  - Mail : 45
  - Plateau : 33 (petites vacances)/100 (vacances d'été)

**Personnel** : 9,2 ETP (dont les saisonniers à 1,2 ETP)

Côté petite enfance, plusieurs structures collectives sont présentes

**Le RAM**, qui coordonne l'action des assistantes maternelles et la relation aux parents et 2 structures multiaccueil

En 2018, on compte 358 places possibles : 96 en accueils collectifs et familial municipaux, et 262 auprès des assistantes maternelles indépendantes.

- 103 assistantes maternelles indépendantes sont habilitées sur le territoire de Chenôve soit 262 places d'accueil possibles. Le RAM est un lieu d'information, d'échange Parents/professionnels et un lieu de professionnalisation et d'observation locale de l'accueil du jeune enfant.
- Nombre de professionnels dans le service petite Enfance : 37,5 ETP
- Nombre d'enfants différents accueillis sur 1 année sur les deux multiaccueils : 250
- Nombre d'enfants accueillis par les assistantes maternelles qui fréquentent le Relais : 80

Au regard des besoins de garde approchés par l'ABS de 2018 réalisé par le cabinet Compas, évalués entre 200 et 300 places, la ville de Chenôve répond aux besoins en termes de places disponibles.

Concernant le secondaire, la commune dispose de deux collèges (Édouard Herriot, Le Chapitre) et du lycée professionnel Antoine. Un collège est situé en REP+ et quartier Politique de la Ville.

- **Collège Herriot**  
Nombre de collégiens : 292 (dont dispositif Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants)  
33.25 ETP (professeurs, personnels de direction, secrétaire, assistants d'éducation)
- **Collège Le Chapitre** situé en REP+ et QPV  
Nombre collégiens : 270  
68 ETP (professeurs, personnels de direction, secrétaire, assistants d'éducation)
- **Lycée Professionnel Antoine**  
Nombre lycéens : 320

En complément, la commune gère au sein de son service jeunesse éducation, trois structures d'intervention auprès des publics jeunes, répondant aux missions d'animation d'information et d'orientation.

**L@ boussole** est un accueil libre pour les jeunes de 14 à 17 ans et est une structure conventionnée DDCS et CAF. Cet accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 18 h 30 et

le mercredi de 13 h 30 à 18 h 30 pendant les périodes scolaires. La structure est ouverte toutes les vacances scolaires aux mêmes horaires que le mercredi.

Des sorties à la journée ou en soirée sont également programmées. Des séjours flash (2 jours) et des séjours d'une semaine sont organisés durant les vacances.

Les programmes d'activités se basent principalement sur le sport. Les structures sportives (gymnases, stades, centre nautique) de la ville sont à disposition afin de proposer plusieurs animations. Cette offre est complétée par des sorties socioculturelles extérieures, avec ou sans prestataire, sur proposition des jeunes ou de l'équipe.

- **Nombre de jeunes inscrits** : 56 en 2017-2018
- **Moyenne de fréquentation/jour hors vacances scolaires** : 4
- **Moyenne de fréquentation/jour pendant les vacances scolaires** : 14
- **Personnel** : 4,5 ETP

L'animation jeunesse est un accueil libre de jeunes et jeunes adultes de 16 à 25 ans et n'est pas une structure déclarée auprès de la DDCS. Des activités sportives sont proposées en soirée :

En période scolaire : musculation les mardis, mercredis et jeudis de 20 h 30 à 22 h et les samedis de 10 h à 12 h.

- Pendant les vacances scolaires : foot en salle et musculation : tous les jours de 10h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- **Nombre d'inscrits** : 22 en 2017-2018
- **Moyenne de fréquentation/jours hors vacances scolaires** : 11
- **Moyenne de fréquentation/jours pendant les vacances scolaires** : 16

**Le PIJ**, ouvert en février 2012 à l@ Boussole, est labellisé par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Bourgogne-Franche Comté (CRIJ), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Bourgogne — Franche Comté en 2013.

Au sein du PIJ se trouve un EPN qui accueille un public de tout âge (9 à 99 ans), au cœur de cet espace se trouve une dizaine d'ordinateurs utilisables par tous.

En 2018, environ 3500 personnes s'y sont rendus pour diverses raisons, l'âge moyen est de 20 ans.

Le PIJ/EPN propose une information destinée principalement aux jeunes de 14 à 30 ans (les collégiens, les lycéens, les demandeurs d'emploi, les étudiants...), mais accessible à tous les publics (les parents, les enseignants, les associations...).

Chiffres clés en 2017 :

- 3 107 personnes accueillies
- 1 405 demandes de démarches administratives
- 536 demandes de CV/lettres de motivation

Le PIJ est un espace d'accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert à tous les jeunes et à leur famille.



Il a pour objectif d'accompagner le public jeune (14 à 25 ans) pour tout ce qui est recherche d'emploi, formation, mobilité internationale, vie quotidienne, grâce à ses différents partenaires locaux (Pôle emploi, CAF, Mission Locale etc..). Il aide aussi de nombreuses personnes dans leurs démarches administratives. Des ateliers et des animations y sont aussi proposés tout au long de l'année.

**La Fabrique** accueille tout au long de l'année.

- **Nombre d'enfants inscrits** : 168 en 2017-2018
- **Moyenne de fréquentation/jour hors vacances scolaires** : 12
- **Moyenne de fréquentation/jour pendant les vacances scolaires** : 36
- **Personnel** : 3,5 ETP

La ville organise également en complément de cette offre de loisirs éducatifs de proximité, des séjours pendant les vacances scolaires pour les mineurs. Plusieurs destinations sont proposées chaque année, été comme hiver. Les centres de vacances sont des lieux privilégiés d'apprentissage de la vie en collectivité.

Sont alors proposés :

- deux séjours été de 14 jours sont organisés (cinquantaines de participants),
- un chantier jeune de 5 jours accueillant 6 participants et bien sûr, la base d'équitation de Ternant (8/17 ans) gérée par la ville est le lieu privilégié pour la pratique d'activités de pleine nature et plus particulièrement l'équitation. Soit 8 semaines multi activités qui sont organisées à Ternant. Chaque semaine durant cinq jours, environ 24 enfants et jeunes participent aux activités.
- l'hiver, un séjour d'une semaine accueille une quinzaine d'adolescents.

## **II.3 - Les services publics à vocation culturelle et sportive**

---

### **II.3.a - Le Conservatoire à rayonnement communal**

Le conservatoire à rayonnement communal est un établissement d'enseignement artistique en musique, danse et théâtre classé par l'État. L'enseignement est collectif et individuel.

Le conservatoire a aussi une mission de diffusion : 44 concerts et auditions par an. Il produit et crée aussi ses propres spectacles.

**Objectifs** :

- Sensibiliser les enfants à la pratique artistique et musicale,
- Avoir une connaissance des œuvres,
- Permettre aux enfants de rencontrer des artistes,

**Fréquentation** : 530 élèves inscrits + 230 enfants au titre de l'Éducation Artistique et Culturelle (dont 3 orchestres à l'école, 2 en primaire et 1 au collège) (Il dispense 380 heures de cours par semaine par 25 enseignants).

### II.3.b - La Bibliothèque

- **Fréquentation** (projets scolaires et ville) : environ 1460 enfants
- **Personnel** : 3,5 ETP

### II.3.c - Le Cèdre (centre culturel et de rencontres)

Les objectifs des projets d'action culturelle du Cèdre en direction des jeunes sont :

- Favoriser l'accès à la culture, facteur d'émancipation et vecteur de tolérance, de respect, de dépassement de soi et d'épanouissement.
- Contribuer à la formation de l'esprit citoyen et promouvoir les valeurs républicaines.
- Permettre la fréquentation d'œuvres de qualité sur le temps scolaire et périscolaire dans le cadre de parcours d'éducation artistique et culturelle, mais également sur le temps familial.
- Encourager la pratique régulière d'activités artistiques sur les différents temps de vie de l'enfant.
- Sensibiliser les enfants et leur famille au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement et à l'appropriation des espaces de vie partagés.

Chaque année scolaire, les agents du Cèdre organisent avec les enseignants sur le temps scolaire et avec des associations ou les services municipaux, des moments avec les enfants de Chenôve sous forme :

- d'ateliers spécifiques
- de rencontres avec des artistes
- des visites du Cèdre
- des expositions
- des spectacles vivants

**Fréquentation des scolaires** (spectacle vivant, expos, rencontres) : 3761 enfants

**Fréquentation des services municipaux et associations** (spectacle vivant, expos) : 362 enfants

**Personnel** : 1,5 ETP

### II.3.d - Les activités sportives municipales (ASM)

Près de 1200 personnes, dont environ 400 enfants et jeunes participent, chaque année, aux ASM.

À savoir :

- 90 activités aquatiques et terrestres sont proposées par semaine dès l'âge de 6 mois pendant la période scolaire.
- Des animations dans le cadre du dispositif « Une semaine Un Sport » pour faire découvrir à un large public des nouvelles activités sportives tout au long de l'année.

- Les semaines multi activités pour les enfants pendant les vacances scolaires par groupe d'âge 4-6 ans, 7-9 ans, 10-13 ans.

ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES — ADULTES	ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES — JEUNES (de 6 mois à 17 ans)
<b>942 PERSONNES</b>	<b>386 PERSONNES</b>
Masculin : 296	Masculin : 212
Commune : 215	Commune : 149
Extérieur : 81	Extérieur : 63
Féminin : 646	Féminin : 174
Commune : 429	Commune : 131
Extérieur : 217	Extérieur : 43

Tout au long de l'année, sont organisés également des séjours et week-ends pour les enfants et pour les adultes.

## II.4 - Les services de la Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine

La Municipalité s'est engagée à poursuivre la transformation de Chenôve à travers un projet de territoire favorisant la cohésion sociale avec la volonté de renouveler les pratiques démocratiques en associant largement les habitants à ce projet. Dans ce cadre, la direction de la cohésion sociale et urbaine :

- Participe à la mise en œuvre des orientations municipales en matière de politique de la ville (Contrat de Ville du Grand Dijon 2015-2020),
- Anime la démarche et met en œuvre des actions en faveur du développement d'une ville durable notamment en partenariat avec l'association Pirouette Cacahuète
- Anime les instances consultatives et participatives mises en place par la Municipalité et, plus particulièrement, le Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) et le futur Conseil Participatif des Jeunes Enfants (CPJE).

**Personnel dédié/PEG** : 2 ETP

## II.5 - La tranquillité publique

Globalement, la direction de la tranquillité publique se tient à la disposition des établissements scolaires et de la direction de l'éducation chaque fois que cela est nécessaire sur le temps scolaire comme périscolaire, avec notamment la présence d'un médiateur aux entrées et sorties des cours des deux collèges ainsi que des présences ponctuelles sur les écoles en fonctions des circonstances.

À cela, s'ajoutent les réunions partenariales écoles/direction de l'éducation/direction de la tranquillité publique. La direction de la tranquillité publique anime le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Les situations des écoles et des collèges font par ailleurs l'objet de discussions lors des Commissions Locales de Sécurité qui se tiennent deux fois par mois.

## II.6 - Des services publics complétés par une offre associative importante :

---

En 2019, le nombre d'associations sur le territoire est passé à 147.

- Association de services et de loisirs à la population :
  - ADMR
  - APF France handicap FNATH France Alzheimer côte d'Or, les blouses Roses, GEM l'Entracte, Equi-Sens BFC, association des droits des malades, SALMALV Dijon, Sep un Plus
  - CIOFF 21 Solidarité Femmes
  - Associations chenevelière amitié culture loisirs, les amis du lien social, OMP
- Associations sportives :
  - ASCM, Arts martiaux Chenôve, ADOC, ATAC, ASMC, ACC, Bad Loisir, basket Club de Chenôve, cercle sportif laïque de Chenôve, Chenôve Natation, Chenôve rugby club, Chenôve triathlon Club, Club Moby Dick, Club Montagne, EBSC, G2OCACHEURS DE Bourgogne et d'Ailleurs, handball Club Chenôve, Indépendante Chenôve, Pétanque Club de Chenôve, Tactiral Phoenix, tennis club Chenôve, Union Cyclos Chenôve, Volley Club Chenôve
- Associations interculturelles
  - Association des Tunisiens de Côte-d'Or, association franco-magrébine de Chenôve, Asso culturelle des Arméniens, Ensemble pour l'unité africaine, AORTI, soleil d'Or, Sema-Sos Syrie
- Associations liées à l'économie
  - L'ADIE, Club Grand Sud, IRFA, Quartiers libres 21
  - Léo Lagrange : 2020 verra l'arrivée de Léo Lagrange dans le cadre du dispositif « Alphaléo » pour l'insertion professionnelle des 16/25 ans dans le cadre du projet Tiers-lieux à Dionysos.
- Associations culturelles et artistiques
  - Académie d'accordéon de Chenôve, Asso de la fête de la Pressée, Asso du Vieux Bourg de Chenôve, Centre culturel des Alevis, Cité des Airs, Collectif carnaval de Chenôve, Comité de jumelage, Cool Swingers Jazz, des outils pour réussir, la 25e heure, Le Petit Musée Bonbis, les Amis de la bibliothèque, les enfants du Morvan, les poètes de l'amitié, Les Lutting girls de Chenôve, Musique municipale de Chenôve, Radio Uno, Triaktrak 9 Théâtre, Un Livre-Une Vie, Wisla Krakowiak.
- Associations de mémoire
  - Comité d'entente des anciens combattants de Chenôve, comité de Côte-d'Or de la fondation Maréchal de Lattre, FNACA, Souvenir Maxime Guillot, UFACVG,

- Associations caritatives
  - Les restos du Cœur, le secours catholique
- Associations liées à la défense de l'environnement
  - Des abeilles pour Chenôve, Les Jardins de Chenôve

Le territoire bénéficie d'un tissu associatif local très riche avec de nombreuses associations et clubs sportifs investis dans le champ de l'éducation, sur toutes les tranches d'âge du PEG. Ces associations bénéficient d'un soutien financier important de la ville de Chenôve. Nous allons resserrer le focus sur certaines d'entre elles, pouvant être considérées comme ayant une contribution structurante de l'action publique pour une part.

### II.6.a - L'association Figure 2 style

Fondée en 1996, Figure2style poursuit depuis sa création les missions suivantes :

Promouvoir l'éducation artistique et culturelle par la danse et les cultures urbaines, dans toute la région Bourgogne et diffuser un enseignement de qualité en facilitant l'accès aux jeunes et moins jeunes passionnés par les danses urbaines.

Amener chaque enfant à développer ses capacités individuelles, personnelles et artistiques pour atteindre sa pleine éclosion artistique et technique en lui apportant confiance et plaisir.

Élargir et diversifier les publics : par les spectacles, galas, battles, cours, sorties culturelles, mais aussi par des journées de découvertes, d'échanges et de rencontres.

Leur école Résid'Danse créée en 2009 et hébergée au sein du centre culturel et de rencontres « Le Cèdre » a renforcé de manière considérable leur ancrage dans le décor culturel de l'agglomération dijonnaise ainsi que la transversalité et la mixité des publics.

Depuis 2014, Figure2style participe sous des formes différentes à l'animation d'ateliers dans le cadre des loisirs quotidiens

**Fréquentation** : 500 enfants sur une année

### II.6.b - L'association Pirouette Cacahuète

L'association a pour vocation d'inciter chacun, famille, enfant et adulte, à prendre conscience et à être acteur de l'environnement et de son cadre de vie. Dans un esprit ludique et concret, il s'agit de :

- proposer et animer des temps et lieux interactifs
- élaborer des outils et des concepts pédagogiques.

Pour atteindre cette finalité, les objectifs de l'association sont :

- Sensibiliser à l'environnement par une pédagogie concrète, ludique et interdisciplinaire
- Développer des actions locales en lien avec la protection de l'environnement et l'économie solidaire

- Créer du lien et favoriser les échanges entre citoyens

Depuis 2016, une convention d'objectifs pluriannuelle est signée entre la Ville et l'association afin de mettre en place des projets participatifs avec les habitants et les acteurs éducatifs du territoire.

L'association a déjà pu mettre en place :

- un jardin pédagogique et une fête biannuelle « la Kermesse au Jardin » en pieds d'immeuble
- un café associatif et des animations régulières en plein cœur d'un QPV
- un coin de Nature co-construit avec des enseignants, animateurs et personnels de crèche
- des formations pour les animateurs de la Ville
- des sites de compostage pédagogiques dans les écoles
- des actions pour la Petite Enfance
- dès septembre 2018, participation aux Z'ateliers du mercredi

#### II.6.c - L'association P'tit Bleu P'tit Jaune (ALACEP)

Cet espace accueille des enfants de la naissance jusqu'à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial, qui restent présents tout au long de l'accueil, ainsi que les futurs parents.

C'est un lieu de rencontre et de jeu où peuvent se vivre et se dire, les questions du quotidien : les joies, les peines ou les inquiétudes.

Chacun y vient le temps qui lui convient, dans les temps d'ouverture, pas de rendez-vous, pas d'inscription (seul le prénom de l'enfant et le lien de la personne qui l'accompagne est demandé). L'anonymat est ainsi respecté.

Deux accueillants ayant des compétences d'accueil et d'écoute dans le domaine de la petite enfance et de la famille sont présents. Ils sont disponibles, à l'écoute des enfants et des parents.

L'association a pour objectif de favoriser les premiers actes de socialisation, le passage de la cellule familiale au monde extérieur.

Chiffres clés :

- En 2017 « P'tit Bleu P'tit Jaune » a accueilli 2870 personnes.
- 226 enfants sont venus au moins une fois dans l'année accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial.
- Le nombre d'adhérents à l'association est de 40 personnes.

#### II.6.d - L'association Les Pionniers

Depuis plusieurs décennies, grâce aux bénévoles, l'association des Pionniers de France reconnue d'Éducation Populaire, organise des animations et des activités d'éveil et collectives (jeux, activités manuelles, diverses créations artistiques...), des activités d'initiation sportives, mais aussi des débats avec les enfants afin d'échanger sur l'actualité, l'environnement, la citoyenneté...

Ponctuellement, l'association propose des animations de quartier et participe à des événements spécifiques sur le territoire (Carnaval de Chenôve, journée internationale des droits de l'enfant, etc.).

Elle organise également des séjours de vacances et de loisirs à Chaux pendant les vacances scolaires.

#### **Objectifs de l'association :**

- Rassembler les enfants de 6 à 15 ans ainsi que les animateurs bénévoles partageant les objectifs de l'association
- Permettre de s'approprier le champ des connaissances et de la culture humaine, le meilleur de l'humanité et les grands défis de notre époque
- Favoriser le développement de l'esprit d'initiative et de la citoyenneté par des activités éducatives, culturelles, sportives
- Faire partager aux militants et enfants les notions de responsabilité et de sécurité

**Fréquentation** : 40 enfants adhérents/15 parents

**Personnel** : 10 militants soit environ 2 ETP

#### **II.6.e - L'association Très-d'Union**

L'association est formée d'intervenants étudiants et d'enseignants bénévoles qui aident les jeunes dans leur parcours éducatif afin d'améliorer leurs résultats scolaires.

#### **Objectifs éducatifs :**

- Créer des pôles d'échanges et de partage favorisant l'insertion sociale, économique, psychologique des jeunes et des moins jeunes,
- Cultiver les valeurs citoyennes chez les jeunes,
- Prendre conscience du potentiel humain, intellectuel, culturel et matériel existant dans la commune,
- Promouvoir le « bien vivre ensemble » : lien intergénérationnel, interculturel et de niveaux sociaux différents,
- Créer un lien entre l'institutionnel (institutions locales et municipales) et les citoyens en facilitant les démarches administratives, les suivis scolaires (soutien scolaire) et professionnels des jeunes et adultes.

Concrètement l'association Très-d'Union propose des séances de soutien scolaire et d'aide aux devoirs aux collégiens et aux lycéens. Ce soutien a lieu les mercredis et samedis, au sein du Centre Social Le Tremplin.

**Fréquentation** : 170 enfants suivis (100 lycéens/70 collégiens)

**Personnels** : 25 salariés intervenants, 3 services civiques, 35 bénévoles

## II.6.f - L'association Les Trèfles jaunes

L'association a pour objet de favoriser l'accompagnement des personnes en groupe ou individuellement à l'aide du soutien scolaire, d'ateliers d'expression (conte, théâtre, écritures, arts plastiques) et de la sophrologie afin de permettre le développement des capacités artistiques, le bien être des individus et la dynamisation du lien social.

### Objectifs pédagogiques :

- Réduction des inégalités scolaires : « j'apprends à apprendre ».
- Par l'apprentissage de méthodes basées sur les neurosciences (techniques de mémorisation, empirisme, intelligence émotionnelle, relaxation...) les enfants, ayant conscience de leur profil d'apprentissage, apprennent plus efficacement leurs leçons. Ces méthodes devront être transmises aux parents afin qu'ils puissent accompagner leur(s) enfant(s) de manière pertinente lors du temps des devoirs et leçons.
- Surmonter les barrières de l'écrit et de l'oral pour les familles allophones ou les parents illettrés ou analphabètes. Orientation vers des cours de Français Langues Etrangères (FLE) ou d'alphabétisation.
- Le but est que les parents prennent/reprennent une place et jouent un rôle auprès de leur(s) enfant(s) dans le parcours scolaire de ce dernier. Si l'instruction est confiée à l'enseignant, le parent ne doit pas pour autant devenir passif, car l'accompagnement dans les apprentissages fait partie de l'éducation.

En 2017-2018, les Trèfles Jaunes ont organisé :

- Des stages autour du conte pour les enfants
- Des ateliers pour « apprendre à apprendre »
- Des ateliers linguistiques
- Des stages de remédiation scolaire
- Des formations de professionnels
- Interventions auprès des parents

**Fréquentation** : environ 50 enfants

**Personnel** : 1 ETP et 7 bénévoles pour les ateliers sociolinguistiques et Français Langue étrangère (FLE) (adultes)

L'Office Municipal des Sports

L'OMS a été créé en 1971, c'est une association de type loi 1901 qui a pour objet de faire l'interface entre les clubs et la Municipalité notamment en proposant la répartition des subventions accordées par la Ville, mais également pour toute autre demande concernant les installations sportives en lien avec le service des sports

L'OMS regroupe donc en son sein les 19 clubs sportifs qui ont leur siège social sur la Ville, qui proposent environ 35 disciplines sportives dans les installations municipales, en compétition ou en loisirs, pour environ 3300 licenciés



## II.6.g - l'Office Municipal de la Culture (OMC)

« L'Office Municipal de la Culture de la Ville de Chenôve, créé en 2006, est une structure de concertation et de proposition dans tous les secteurs de la vie culturelle et artistique de la cité. C'est donc d'abord un lieu privilégié d'échanges, de rencontres et un organe fédérateur.

Véritable organisme de la vie culturelle et reflet de la population de notre cité, cet office accueille en son sein :

- des représentants des associations culturelles de Chenôve,
- des représentants du Conseil Municipal
- des personnalités reconnues pour leur compétence dans l'un des domaines de la vie culturelle et artistique.

En un mot, un lieu où peut s'exprimer à propos de la vie culturelle, un grand nombre de points de vue, de sensibilités et d'expériences.

Les missions de l'Office Municipal de la Culture de Chenôve s'inscrivent dans l'ensemble de la politique municipale, dans le but de réfléchir et d'agir pour développer dans la commune les meilleures pratiques possible de la vie culturelle.

Association Loi 1901, l'Office Municipal de la Culture a pour objet :

- de soutenir et d'encourager toute initiative tendant à diffuser et à développer des projets culturels sur la Ville,
- de permettre aux associations d'avoir un lieu de dialogue privilégié afin d'améliorer leurs connaissances mutuelles et leur capacité à mettre en œuvre une réflexion pouvant déboucher sur des projets communs,
- de mettre en œuvre des synergies permettant l'accès à la culture à tous les citoyens.<sup>85</sup> »

## II.7 - Les partenaires d'Éducation Populaire intervenant à Chenôve

---

### II.7.a - La Ligue de l'Enseignement

Mouvement d'Éducation Populaire, la Ligue invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin :

- de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.
- de développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.

---

<sup>85</sup> « Présentation de l'OMC », omc-chenove.fr, <http://www.omc-chenove.fr/presentation.html>

- de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain, par une action permanente :
  - pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,
  - pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle.

Depuis 2014, dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), et à partir de septembre 2018, dans le dispositif des « Z'ateliers du mercredi », la Ligue de l'enseignement 21 a développé plusieurs projets de sensibilisation autour des valeurs de la République, auprès des enfants de 8 à 11 ans à travers les arts plastiques.

Les projets proposés se veulent donc à double entrée : l'éducation à la citoyenneté et au vivre — ensemble, et la sensibilisation aux arts plastiques.

#### II.7.b - Les Francas

Fédération de structures éducatives et mouvement d'Éducation Populaire, les Francas participent à l'élaboration et à la réalisation de projets locaux d'éducation, développés dans le cadre des loisirs éducatifs en liaison avec les autres temps et lieux de vie de l'enfant.

Les modalités d'intervention privilégiées par l'association sont les démarches participatives et permettent une forte mobilisation des acteurs locaux dans le développement de leur territoire.

La ville a fait le choix depuis plus de vingt ans d'adhérer aux Francas. Dans le cadre de la convention d'adhésion, les Francas de Côte-d'Or s'engagent sur les objectifs :

- Animer et mobiliser des acteurs éducatifs locaux et des citoyens autour des questions d'éducation
- Participer à des espaces de gouvernance partagée pour assurer le développement de projets à long terme
- Créer et animer des espaces de participation d'enfants et d'adolescents
- Soutenir le développement d'espaces d'éducation où se mettent en vie des pratiques éducatives de qualité
- Former les acteurs éducatifs et tout particulièrement les professionnels de l'action éducative

Au-delà de l'adhésion, la ville a sollicité les Francas afin de leur confier une mission d'accompagnement en vue de la définition du Projet Éducatif Global en direction des 0 à 25 ans.

### II.7.c - L'AFEV,

Créée en août 1991, elle a la volonté de lutter contre les inégalités et la relégation dans les quartiers populaires en France, en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes et pour les étudiants, en particulier.

L'association mène 4 programmes d'actions qui contribuent à lutter contre les inégalités éducatives et à créer du lien social dans les quartiers :

- L'accompagnement individualisé :  
Il repose sur un principe simple, deux heures par semaine, à domicile, tout au long de l'année scolaire, un étudiant bénévole intervient auprès d'un enfant ou d'un jeune (de 5 à 18 ans) rencontrant des difficultés dans son parcours.  
Cette action, grâce au lien humain et solidaire qu'il crée, contribue à aider, à redonner confiance et à offrir une ouverture culturelle.
- Les volontaires en résidence:  
Ces jeunes en service civique sont accueillis au sein des établissements scolaires en zone prioritaire, favorisent l'émergence de projets avec les enfants ou les jeunes, développent le lien entre les territoires et participent à l'amélioration du climat scolaire.
- Les « Kolocations » à projets solidaires :  
C'est une façon de conjuguer engagement solidaire et logement étudiant. À un logement en colocation correspond un projet solidaire dans le quartier où il se trouve.
- Les plateformes de l'engagement solidaire :  
Implantées dans les universités partenaires, ces plateformes favorisent l'engagement solidaire des étudiants et le lien entre l'université, les étudiants et le territoire.

Dès la rentrée 2018, en complémentarité des dispositifs déjà existants que sont le CLAS et le PRE, une vingtaine d'accompagnements individuels vont être mis en place avec des profils d'enfants qui seraient susceptibles d'être en décrochage scolaire, ou pour qui le collectif ne convient pas, ou qui ne bénéficie pas d'un appui parental scolaire et/ou culturel suffisant.

### II.7.d - L'UNICEF

La ville de Chenôve dépose en 2018, un dossier de candidature auprès de l'UNICEF afin d'obtenir le label « Ville amie des enfants ».

Lancée par l'UNICEF et l'association des maires de France en 2002, l'initiative « Ville amie des enfants » a pour objectif de faire connaître la qualité des actions et projets d'une ville en direction des 0-18 ans.

Une Ville amie des enfants devient partenaire de l'UNICEF et s'engage à mettre en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990.

La ville de Chenôve partage totalement les valeurs et principes énoncés dans la CIDE, de non — discrimination, de bien-être et d'intérêt supérieur de l'enfant, de participation des enfants à la vie citoyenne, principes qui sont cœur des enjeux du Projet éducatif Global.

En devenant « Ville amie des enfants », Chenôve signera une charte et s'engagera à porter et respecter les 9 ambitions des villes « amie des enfants » :

- Faire vivre une animation transversale Ville amie des enfants
- Développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes
- Prendre en compte les effets sur les enfants de toute décision les concernant
- Établir un rapport régulier sur la situation des enfants dans la ville
- Évaluer chaque année l'effort financier consacré aux enfants par la ville
- Veiller au respect des principes de la Convention des Droits de l'enfant
- Mettre en œuvre un programme local pour les droits des enfants
- Œuvrer pour que les droits des enfants soient connus de tous
- Soutenir les actions de plaidoyer pour la cause des enfants

#### II.7.e - Léo Lagrange

2020 verra l'arrivée de Léo Lagrange dans le cadre du dispositif « Alphaléo » pour l'insertion professionnelle des 16/25 ans dans le cadre du projet Tiers-lieux à Dionysos.

#### II.7.f - L'École des Parents et des Éducateurs

L'école des parents et des éducateurs est une association complémentaire de l'enseignement public et a pour objectif de :

- contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles, quelles que soient leur situation sociale, culturelle et professionnelle
- améliorer la relation parents/enfants
- accompagner les professionnels de l'enfance et de l'adolescence, leur permettre de faire évoluer leur pratique et leur relation avec les familles à travers la mise en place de modules de formation construits à la demande.

La ville de Chenôve a signé une convention avec l'EPE en 2017, qui sera reconduite en 2018, sur des actions de soutien à la parentalité, notamment au sein des espaces parents, sur des temps de réunion, de concertation et de réflexion partagée sur les enjeux du Projet Éducatif Global.

## II.8 - Les dispositifs et politiques publiques

---

### II.8.a - Le Contrat de Ville sur le quartier du Mail

L'objet de ce contrat est de réduire les inégalités dans les domaines économique, social et urbain entre les territoires de Dijon Métropole.

Un contrat unique, parce qu'il lie la dimension humaine d'accompagnement social et la dimension urbaine du **Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine** (NPNRU), et global, parce que les partenaires s'engagent à agir, de concert, dans les quartiers prioritaires et de veille de la Politique de la Ville, à partir des piliers et axes transversaux définis par l'État

- assurer la cohésion sociale,
- améliorer le cadre de vie des habitants et poursuivre la rénovation urbaine,
- promouvoir le développement de l'activité économique, l'emploi et l'accès à la formation.

Des enjeux transversaux ont été formalisés et servent de fil directeur : la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme, la jeunesse, les valeurs de la République et citoyenneté...

Les signataires sont l'État, la Région Bourgogne Franche-Comté, Dijon Métropole, les communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant, les bailleurs sociaux, la CAF21, Pôle emploi. Et aussi : le rectorat, la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence régionale de santé et surtout des représentants des habitants qui siègent désormais dans les instances de pilotage de suivi et d'évaluation du Contrat de Ville.

**5 quartiers** ont été retenus comme quartiers prioritaires :

- Le Mail à Chenôve
- Les Grésilles à Dijon
- Fontaine d'Ouche à Dijon
- Le Bief du Moulin à Longvic
- Le Belvédère à Talant

2 territoires sont dits de veille, pour lesquels une vigilance est conservée :

- Guynemer à Longvic
- Le centre-ville de Quetigny

Le quartier du Mail à Chenôve et le quartier de la Fontaine d'Ouche sont également éligibles au Nouveau Programme Nationale de Rénovation Urbaine.

Des documents sont annexés au Contrat de Ville : le projet de protocole de préfiguration de la convention de mixité sociale, les annexes financières, le protocole de préfiguration de la convention de rénovation urbaine.

## II.8.b - Les dispositifs éducatifs

Le **Programme de Réussite Éducative (PRE)** a été créé en 2005. Il a pour but la prise en charge individualisée, entre 3 et 16 ans, d'enfants en « fragilité » repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux). Il s'étend ainsi de l'école maternelle au collège. Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

L'équipe pluridisciplinaire de soutien, composée de partenaires du territoire, sur laquelle le PRE travaille principalement sur 4 axes : « identification précise des difficultés de l'enfant, établissement d'un diagnostic de la situation, proposition d'un parcours éducatif adapté, suivi et évolution de l'enfant ». Le PRE est coordonné par un éducateur spécialisé chargé d'articuler le parcours et assurer le suivi individualisé des enfants bénéficiaires en proposant des aides dans différents domaines (scolaire, social, sanitaire, soutien à la parentalité, culturel, sportif) en accord avec les familles. Depuis juillet 2018, le coordinateur est accompagné par un référent de parcours de formation moniteur-éducateur à qui sont confiés la charge et le suivi d'un nombre restreint d'enfants, et plus particulièrement des enfants en classes de maternelle.

Quelques chiffres : 100 entrées dans le dispositif en 2017 : 46 en maternelle, 17 en élémentaire, 37 au collège.

**REP+** : dispositif piloté par l'éducation nationale qui a pour objet de développer une action concertée avec les partenaires afin de soutenir le développement des compétences des élèves et notamment leur réussite scolaire :

5 établissements sont concernés :

- Collège « Le Chapitre »
- Groupe scolaire « Les Violettes »
- Groupe scolaire « En Saint-Jacques »
- Groupe scolaire « Gambetta »
- Groupe scolaire « Bourdenières »

4 objectifs sur le projet 2015/2020 :

- Favoriser l'ambition et la réussite de tous les élèves
- Faire du réseau REP+ un réseau fort
- Développer une politique multi partenariale et inclusive
- Rénover le pilotage au service des personnels et des élèves

**Z'ateliers du mercredi matin**/Au total, une vingtaine d'activités sont proposées sur des thématiques variées : sportives, scientifiques, musicales, artistiques, culturelles, théâtrales, civiques, numériques et environnementales. Ces ateliers ont été installés en 2018 suite au retour à la semaine de 4 jours.

**Cité Éducative** : Dispositif national animé par l'Agence National de la Cohésion des Territoires, située dans le quartier du Mail, la Cité Éducative de Chenôve regroupe :

- collège REP+ (Le Chapitre, chef de file) ;
- – 1 collège hors éducation prioritaire (Herriot) ;
- – 4 écoles primaires en REP+ (Bourdenière, Saint-Jacques, Gambetta, Violettes) ;
- – 2 écoles primaires hors éducation prioritaire (Ferry et Grands crus) ;
- – 3 établissements sont associés à la Cité, le lycée professionnel Antoine, le lycée Liégeois et l'Université de Bourgogne.

La ville de Chenôve est officiellement labellisée comme Cité Éducative depuis septembre 2019. Cette labellisation vient appuyer et conforter la démarche engagée en 2018 par l'équipe municipale pour mettre en place un Projet Éducatif Global (PEG) qui a vocation à s'adresser à un public élargi : les enfants et les jeunes du territoire âgé de 0 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents.

La Cité Éducative a l'ambition de garantir la continuité et la cohérence éducative sur le territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs (institutionnels, associatifs, parents, enfants...).

Ce label permet d'améliorer la coordination, de conforter et renforcer les dispositifs existants. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, de la petite enfance à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et les espaces de vie des enfants et des jeunes.

Le plan d'action 2020-2022 permet de renforcer des actions existantes et également de développer de nouvelles actions innovantes répondant aux thèmes fédérateurs suivants :

- le soutien à la fonction parentale,
- la santé/le bien être,
- la promotion de la lecture,
- l'éducation à l'environnement et le développement durable,
- le numérique, – L'éducation à la Citoyenneté, au Vivre ensemble aux valeurs de la République et à l'Égalité, – La jeunesse.

### III - Analyses statistiques

#### III.1 - Population : une histoire atypique et des particularités démographiques qui composent l'identité de la ville

##### III.1.a - Une ville qui perd des habitants, la marque d'un développement urbain historique rapide et lentement revu

Tableau 13 : Évolution des populations de France, Dijon Métropole et de Chenôve entre 1960 et 2016

Effectifs	1960	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
France	45 684 000		49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	61 399 733	63 070 344	64 468 792
Dijon Métropole			192 337	221 542	224 605	237 246	244 027	245 353	245 697	251 897
Chenôve		5 517	17 155	21 448	19 389	17 721	16 257	14 921	14 014	13 802

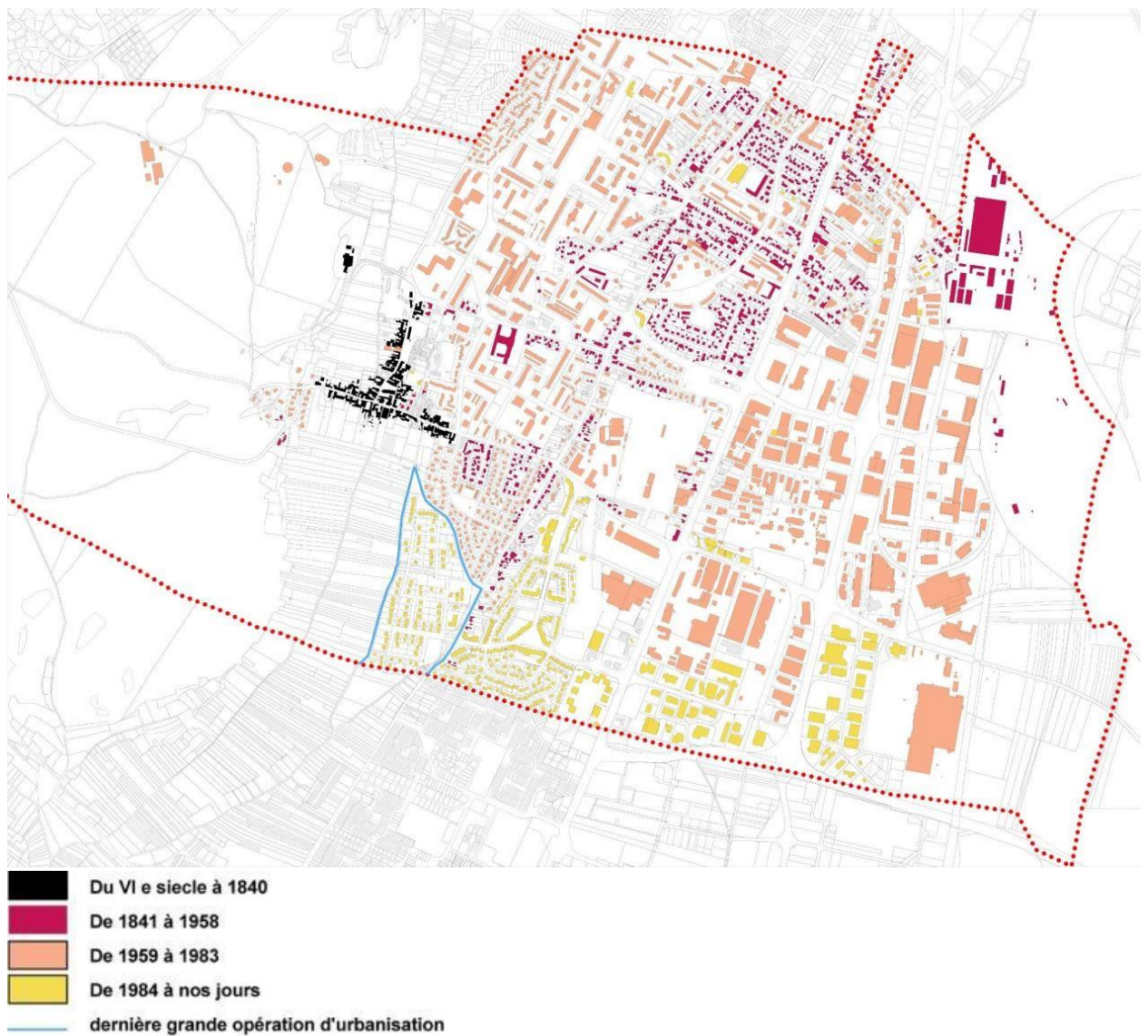
: Valeur maximale

#### Évolution des ratios de population entre 1960 et 2016





Carte 6 : Histoire du développement urbain de Chenôve



Cartographie : Ville de Chenôve



Cartographie : Ville de Chenôve

La Ville de Chenôve ne suit pas les tendances de France et de Dijon Métropole en termes de peuplement de 1962 à 2016. Si l'échelon national et l'agglomération voient une augmentation lente, mais continue de sa population, Chenôve quant à elle a connu un développement urbain brutal entre 1962 et 1975 puisqu'entre ces deux dates, la population a presque quadruplé. Sur une base 1 en 1962, la population atteint presque 4 en 1975, année du record de population de la commune (21 448 habitants).

Depuis, la ville a connu une diminution lente de sa population jusqu'à l'année 2011 où semble s'installer un plateau, illustration du phénomène de rénovation urbaine dont l'objectif est « d'aérer » la ville en diminuant sa densité (démolition de bâtiments) et de la volonté municipale de stabiliser, voire d'augmenter le nombre de résidents par de nouveaux programmes d'habitats.

## III.1.b - Une évolution inégalement répartie sur le territoire

Tableau 14 : Évolution de la densité de population à Chenôve, Dijon Métropole et en France entre 1968 et 2016

en hab./km <sup>2</sup>	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
France	91,4	96,7	99,9	104,1	107,6	112,9	116	118,5
Dijon Métropole	801,5	923,2	936	988,7	1016,9	1022,5	1023,9	1049,7
Chenôve	2 312,0	2 890,6	2 613,1	2 388,3	2 191,0	2 010,9	1 888,7	1 860,1

: Valeur maximale

## Évolution des ratios de densité de population

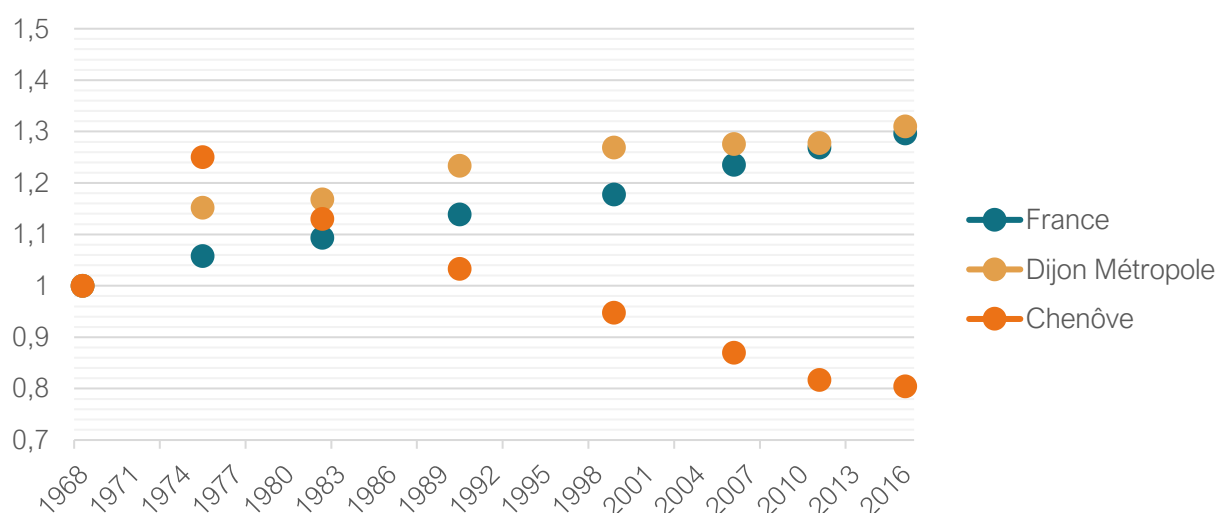



Tableau 15 : Évolution de la population de Chenôve par IRIS de 1990 à 2014

	Effectifs			
	1990	1999	2009	2014
Piscine-Valendons	3 065	2 521	2 179	2 101
Pétignys-Chaufferie	2 991	1 956	1 786	1 869
Chapitre-Bibliothèque	2 571	2 101	1 685	1 692
Saint-Exupéry	2 659	2 336	1 292	1 153
Vieux Bourg-Grand Crus	1 895	2 934	3 161	3 257
Ateliers SNCF	2 236	2 120	1 938	2 013
Marie-Stade	2 152	1 980	1 760	1 807
<b>Chenôve</b>	<b>17 721</b>	<b>16 250</b>	<b>14 111</b>	<b>14 165</b>
<b>Dijon Métropole</b>	<b>237 246</b>	<b>244 273</b>	<b>245 716</b>	<b>249 845</b>

Tableau 16 : Taux d'évolution de la population de Chenôve par IRIS

	Taux d'évolution (%)		
	1990-1999	1999-2009	2009-2014
Piscine-Valendons	-17,7	-13,6	-3,5
Pétignys-Chaufferie	-34,6	-8,7	+4,7
Chapitre-Bibliothèque	-18,3	-19,8	+0,5
Saint-Exupéry	-12,1	-44,7	-10,7
Vieux Bourg-Grand Crus	+54,8	+7,8	+3,0
Ateliers SNCF	-5,2	-8,6	+3,9
Marie-Stade	-8	-11,1	+2,7
<b>Chenôve</b>	<b>-8,3</b>	<b>-13,2</b>	<b>+0,4</b>
<b>Dijon Métropole</b>	<b>+3,0</b>	<b>+0,6</b>	<b>+1,7</b>

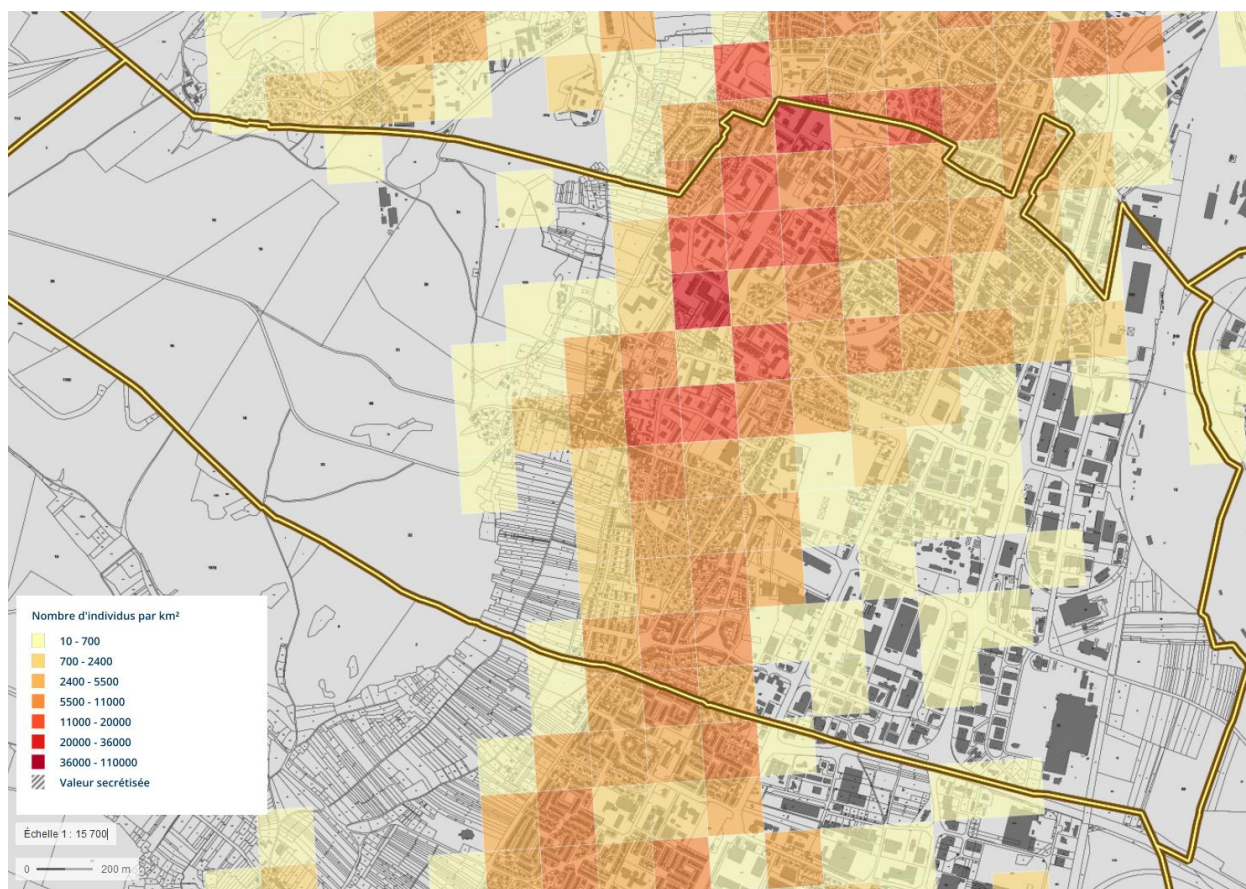
 : Valeur supérieure à celle de Chenôve

La Ville de Chenôve ne suit pas, comme pour l'évolution du peuplement, les tendances de France et de Dijon Métropole en termes de densité de population de 1968 à 2016. L'échelon national et l'agglomération voient une augmentation lente, mais continue de leur densité respective, tandis que Chenôve connaît une forte montée de sa densité entre 1968 et 1975 (et même avant au regard des effectifs d'habitants qui ont grandement augmenté entre 1962 et 1968, comme nous l'avons vu précédemment). Sur une base 1 en 1968, la densité a augmenté de 30 % en 1975, année du record de cet indicateur.

Depuis, c'est une diminution lente de cet indicateur qui se manifeste sur la commune, alors que cette tendance semble ralentir depuis 2011. Nous voyons ici, encore une fois, l'effet de la rénovation urbaine dont les effets sur la densité se font majoritairement sentir sur les « grands ensembles » (le reste du territoire urbain ayant été bâti entre 1980 à nos jours par des ensembles de plus petites tailles, à l'exception des zones naturelles et paysagères).

Dans l'absolu et malgré cette forte tendance à la baisse, Chenôve reste bien plus dense que le reste de Dijon Métropole en 2016 : 80 % plus dense. En précisant davantage encore, nous remarquons que cette concentration d'habitants est la plus élevée sur les quartiers du « Mail » (Valendons-Piscine, Chapitre-Bibliothèque) et « Herriot » (Mairie-Stade pris de manière restreinte) et ce malgré les programmes de démolitions et de réaménagements qui ont massivement déjà eu lieu (les IRIS précédemment cités sont aussi ceux qui ont vu la plus grande évolution négative de leur nombre d'habitants entre 1990 et 2014 sur la commune).

Carte 8 : Densité de population de Chenôve (2017)



Cartographie : Géoportail

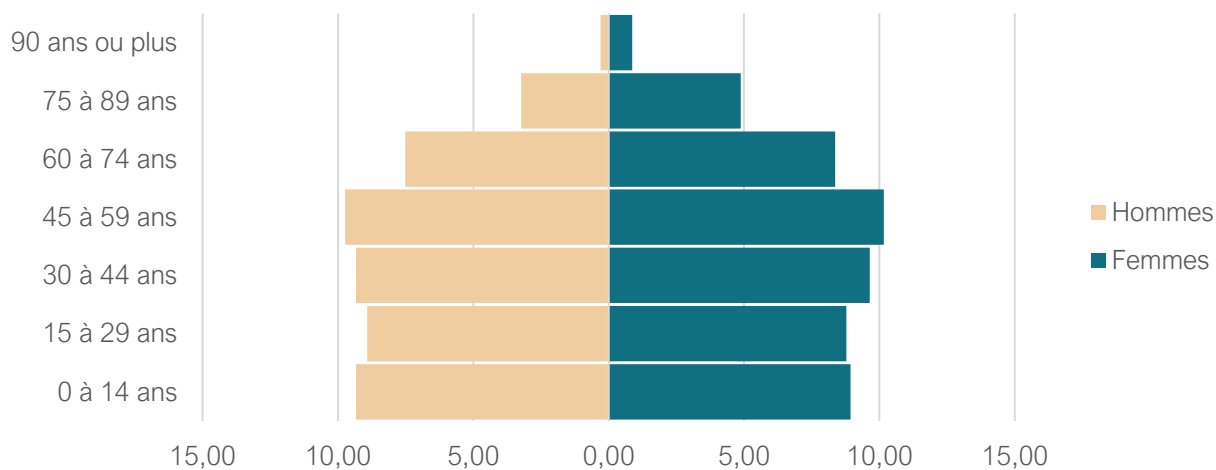
### III.1.c - Un vieillissement de la population, mais des jeunes (toujours) bien présents

	France			Dijon Métropole		
	% Ensemble	% Hommes	% Femmes	% Ensemble	% Hommes	% Femmes
<b>Ensemble</b>	100,00	48,39	51,61	100,00	47,22	52,78
<b>0 à 14 ans</b>	18,26	9,33	8,93	15,26	7,71	7,55
<b>15 à 29 ans</b>	17,70	8,92	8,78	24,76	12,17	12,60
<b>30 à 44 ans</b>	18,98	9,34	9,64	17,93	8,83	9,09
<b>45 à 59 ans</b>	19,91	9,74	10,16	17,80	8,37	9,43
<b>60 à 74 ans</b>	15,88	7,51	8,37	14,95	6,73	8,22
<b>75 à 89 ans</b>	8,10	3,23	4,87	7,97	3,05	4,92
<b>90 ans ou plus</b>	1,17	0,31	0,86	1,32	0,35	0,97

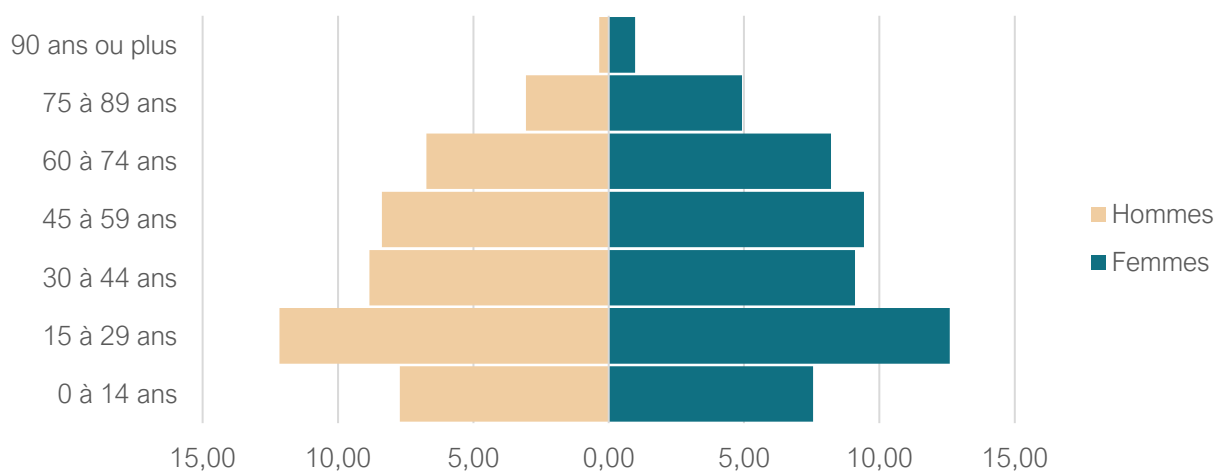
Chenôve

	Ensemble	%	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	13 802	100,00	6 394	46,33	7 408	53,67
<b>0 à 14 ans</b>	2 654	19,23	1 352	9,80	1 302	9,43
<b>15 à 29 ans</b>	2 399	17,38	1 152	8,35	1 247	9,03
<b>30 à 44 ans</b>	2 549	18,47	1 204	8,72	1 345	9,74
<b>45 à 59 ans</b>	2 656	19,24	1 237	8,96	1 419	10,28
<b>60 à 74 ans</b>	2 164	15,68	924	6,69	1 240	8,98
<b>75 à 89 ans</b>	1 244	9,01	489	3,54	755	5,47
<b>90 ans ou plus</b>	135	0,98	36	0,26	99	0,72

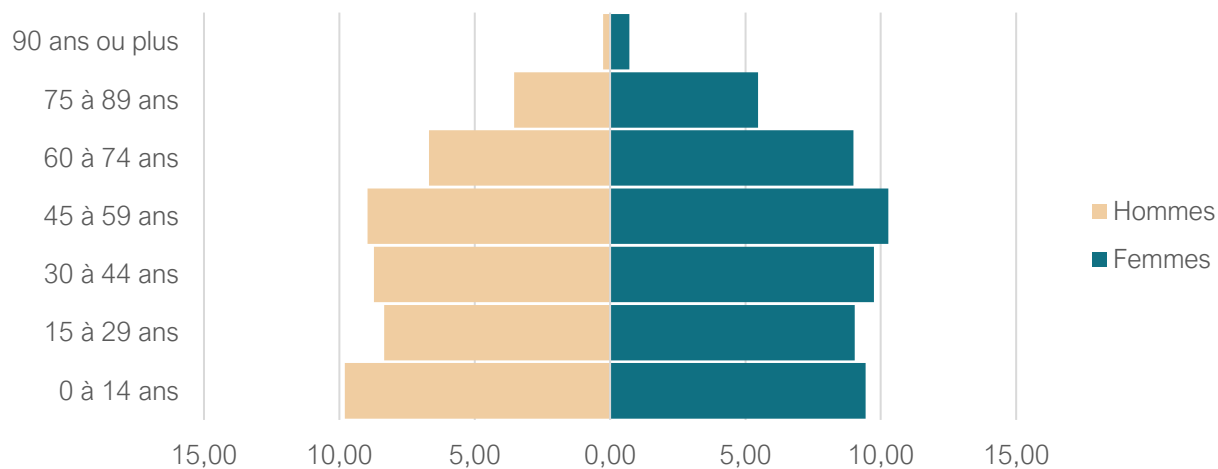
### Pyramide des âges – France (2016)



### Pyramide des âges – Dijon Métropole (2016)



### Pyramide des âges – Chenôte (2016)



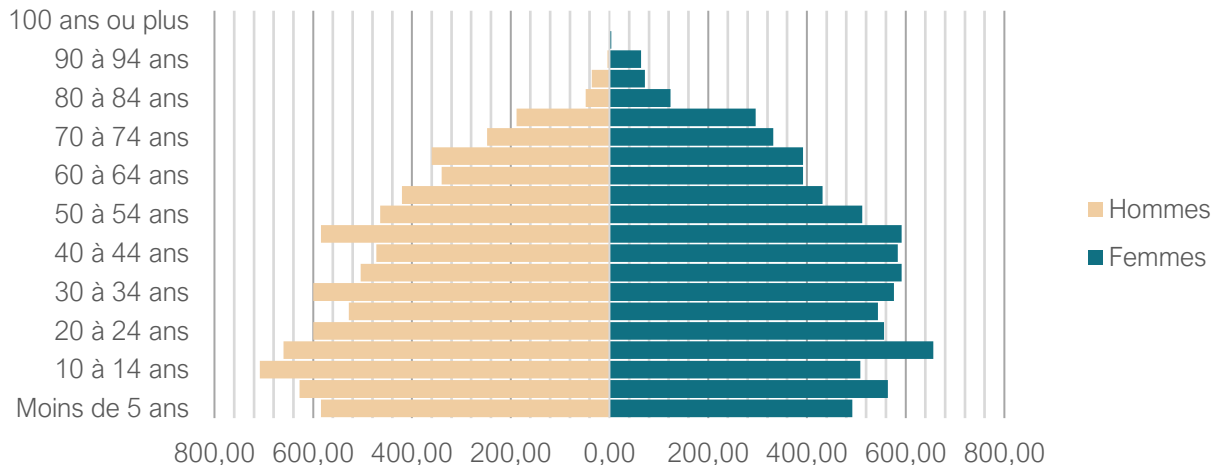
Les pyramides des âges de Chenôte, Dijon Métropole et de la France en 2016 placent Chenôte dans une configuration similaire à celle de la France. Dijon Métropole affiche une particularité chez les 15-29 ans qui sont surreprésentés du fait de la présence du campus universitaire et de la concentration de lycées, notamment sur la commune de Dijon.

En regardant dans le détail les situations de la France et de Chenôte, nous voyons trois différences minimes qu'il convient de relever :

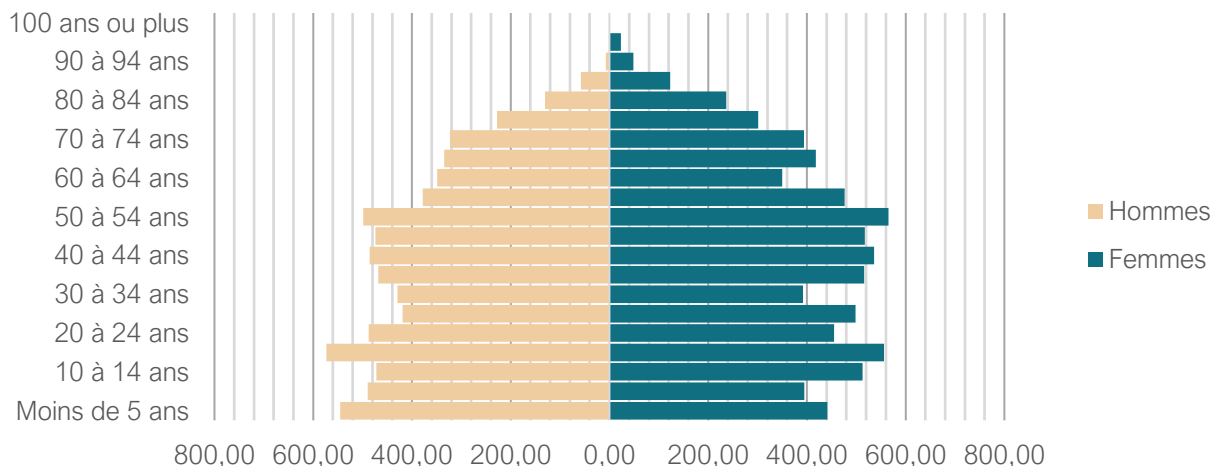
- les jeunes de 0 à 14 ans sont légèrement plus représentés à Chenôte que sur l'ensemble de la France (18,26 % en à l'échelle nationale, 19,23 % à l'échelle de la commune) ;
- les séniors de plus de 75 à 89 ans sont légèrement plus représentés à Chenôte que sur le reste de la France (9,01 % sur la commune, contre 8,10 % sur le reste du pays) ;
- la population de Chenôte est dans l'ensemble plus féminine que dans le reste de la France puisque cette part de la population est en proportion plus représentée sur l'ensemble de la population (53,67 % contre 51,61 % en France).

### III.1.d - Une population en diminution et vieillissante ces vingt dernières années

#### Pyramide des âges – Chenôve (1999)



#### Pyramide des âges – Chenôve (2006)





### Pyramide des âges – Chenôve (2016)

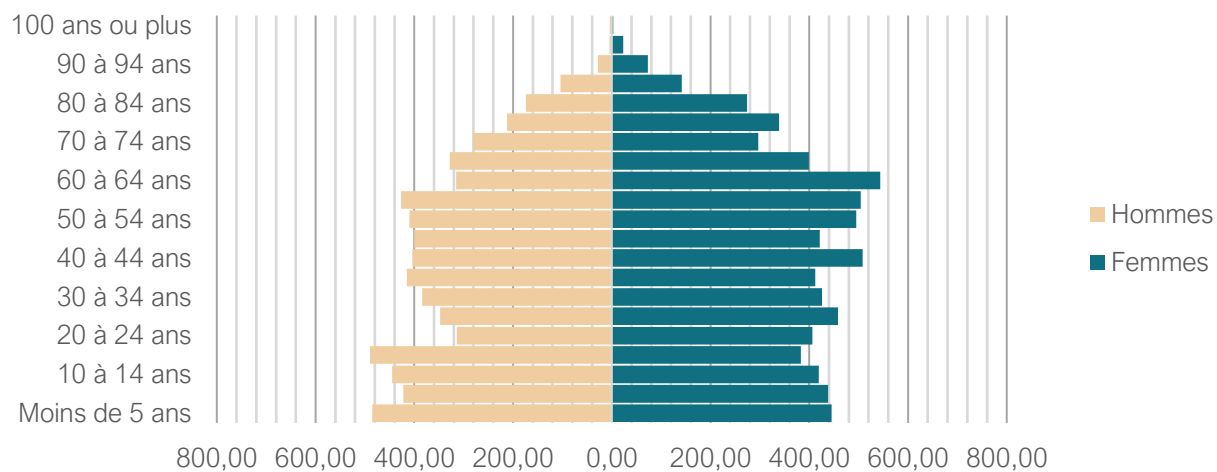




Tableau 17 : Différence d'effectifs par classes d'âges à Chenôve entre 1999 et 2016

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5 ans	-99	-47	-146
5 à 9 ans	-206	-126	-332
10 à 14 ans	-263	-89	-352
15 à 19 ans	-170	-273	-443
20 à 24 ans	-286	-150	-436
25 à 29 ans	-180	-86	-266
30 à 34 ans	-216	-150	-367
35 à 39 ans	-89	-180	-269
40 à 44 ans	-68	-76	-143
45 à 49 ans	-184	-171	-355
50 à 54 ans	-54	-17	-72
55 à 59 ans	7	72	79
60 à 64 ans	-25	152	126
65 à 69 ans	-32	7	-25
70 à 74 ans	33	-35	-1
75 à 79 ans	24	43	66
80 à 84 ans	126	150	276
85 à 89 ans	68	70	138
90 à 94 ans	24	9	33
95 à 99 ans	5	19	24
100 ans ou plus	4	3	7

L'observation de la pyramide des âges construite selon les effectifs de Chenôve de 1999 à 2016 nous révèle un aspect important de l'évolution de la population, en plus de sa diminution indiquée plus haut : la population de la commune est vieillissante. La pyramide des âges se transforme d'année en année pour voir sa base réduire et le haut de la pyramide augmenter, conséquence de ce vieillissement. L'observation des différences d'effectifs par classe d'âges nous donne davantage encore d'éléments qui quantifient cette tendance :

- Toutes les classes d'âges ne sont pas concernées par la perte d'effectifs de la commune. En effet, en dessous de 54 ans, toutes les classes d'âges perdent de la population entre 1999 et 2016, mais pas au-dessus de cet âge (sauf chez les 65-69 ans qui subissent une perte plus importante chez les hommes ; la classe 70-74 ans a perdu un individu).
- La classe d'âge qui a perdu le plus de son effectif entre ces deux dates est celle des 15-19 ans (moins 443 individus), laquelle était aussi la plus nombreuse en 1999 avec 1316 individus. Le fait que les classes d'âges 30-34 ans et 35-39 ans aient aussi perdu des effectifs entre ces deux dates indique que ceux qui avaient entre 15 et 19 ans en 1999 ne sont pas restés à Chenôve en 2016 (la mortalité ne jouant qu'à la marge à ces âges).
- La classe d'âge qui a gagné le plus d'effectifs entre 1999 et 2016 est celle des 80-84 ans (plus 276 individus), et ce malgré la baisse globale de la population de la commune.

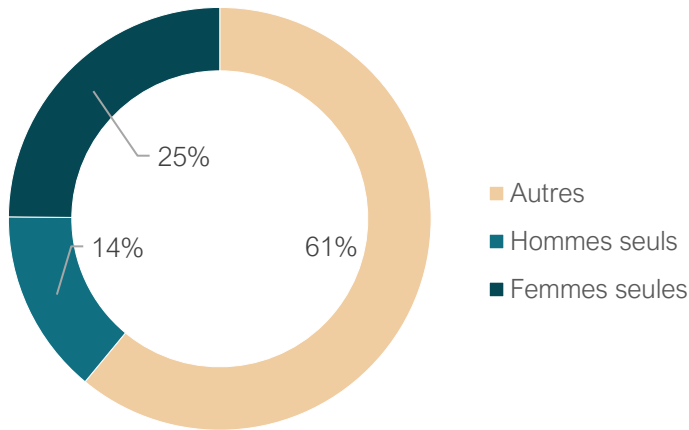
Le Projet Social de notre association doit tenir compte de cette évolution dans les propositions faites aux habitants. En effet, les problématiques liées à l'avancée de l'âge sont multiples.

### III.1.e - Des « ménages de personnes seules » surtout âgées

Tableau 18 : Évolution des effectifs de personnes seules selon le sexe à Chenôve

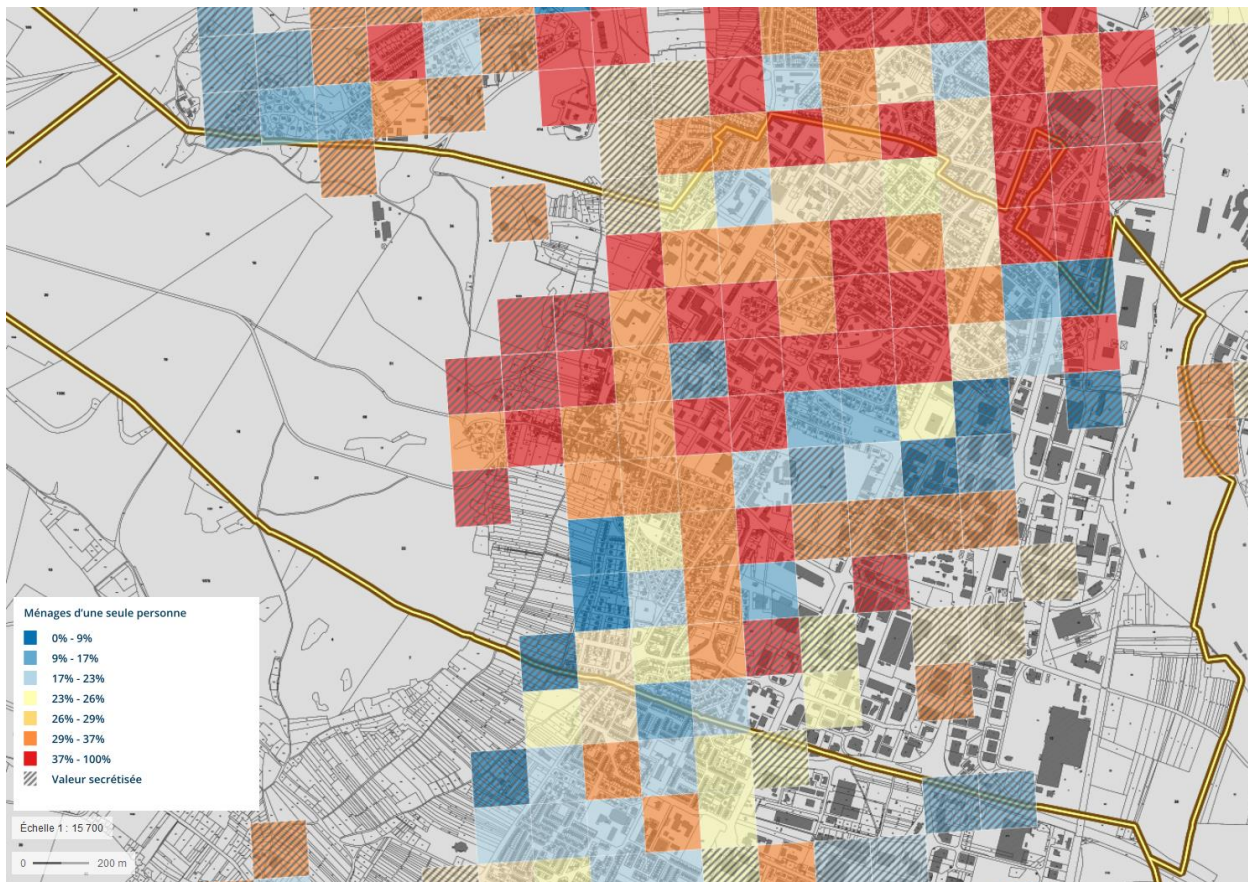
	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Hommes seuls	765	36,8	824	35,9	877	36,3
Femmes seules	1 314	63,2	1 469	64,1	1 540	63,7

### Répartition hommes, femmes des ménages de personnes seules sur l'ensemble des ménages de Chenôve (2017)



En 2017  
2 417 (39,0 % de  
l'ensemble des  
ménages)

Carte 9 : Part des ménages de personnes seules



Cartographie : Géoportail

À Chenôve, en 2015, la part des ménages « personne seule » ne se limite pas à certains quartiers. Elle se répartit sur l'ensemble de Chenôve. En revanche, nous pouvons faire l'hypothèse que la composition des ménages de personnes seules n'est pas la même selon les quartiers, au regard de la répartition des habitants par géographie et par âge vue précédemment : la proportion de seniors est plus importante dans certains quartiers que dans d'autres, tout comme les jeunes. En d'autres termes, il est probable que certains quartiers accueillent d'avantages des « ménages de personnes seules âgées » que de « ménages de personnes seules jeunes », et inversement.

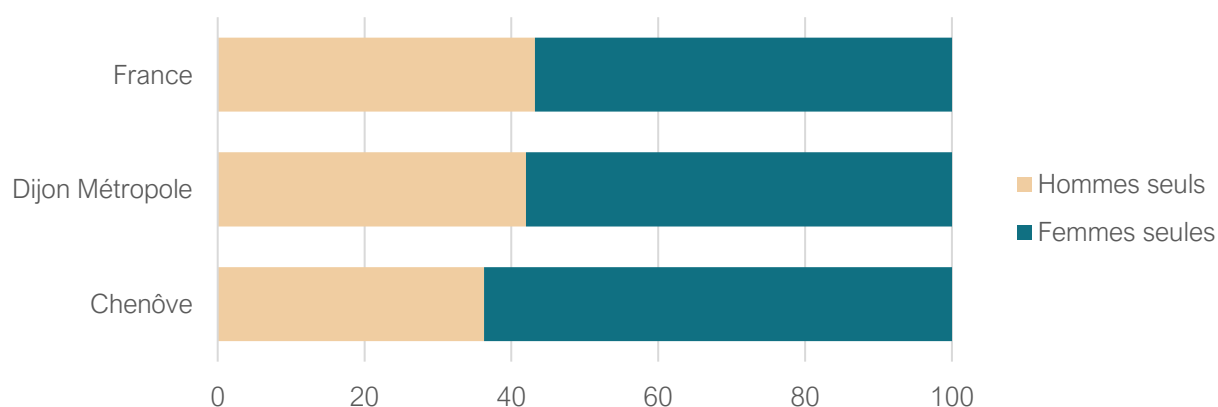
Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Habitants », notamment dans sa dimension « d'Aller vers », le facteur grandissant d'isolement de certains ménages.

### III.1.f - D'abord des femmes seules

Tableau 19 : Effectifs des personnes seules selon le sexe à Chenôve, Dijon Métropole et en France (2017)

	Chenôve		Dijon Métropole		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Hommes seuls</b>	877	36,28	25 196	41,98	46 18 297	43,22
<b>Femmes seules</b>	1 540	63,71	34 811	58,01	60 65 981	56,77

#### Répartition hommes, femmes des ménages de personnes seules (2017)



À Chenôve, en 2017 :

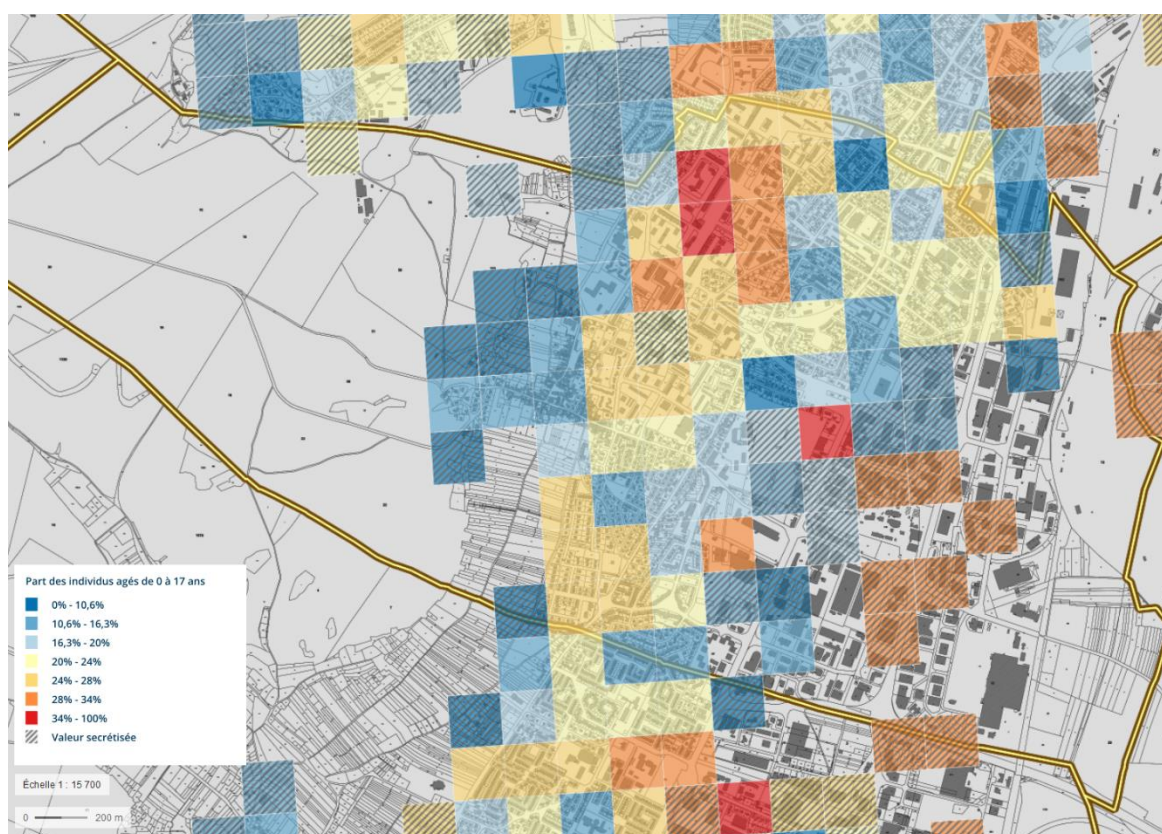
- la part des ménages « personnes seules » est très fortement composée de « femmes seules » puisqu'elle atteint presque 64 %. Au vu des données de population de 20 016, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il s'agit d'abord de « femmes seules âgées », car la proportion de femmes est toujours significativement supérieure à celle des hommes dès l'âge de 60 ans (presque le double sur la tranche d'âge des 60-65 ans). Un phénomène qui s'explique par une espérance de vie supérieure de quelques années chez les femmes.

- cette caractéristique est bien plus présente géographiquement qu'à Dijon Métropole et qu'en France.

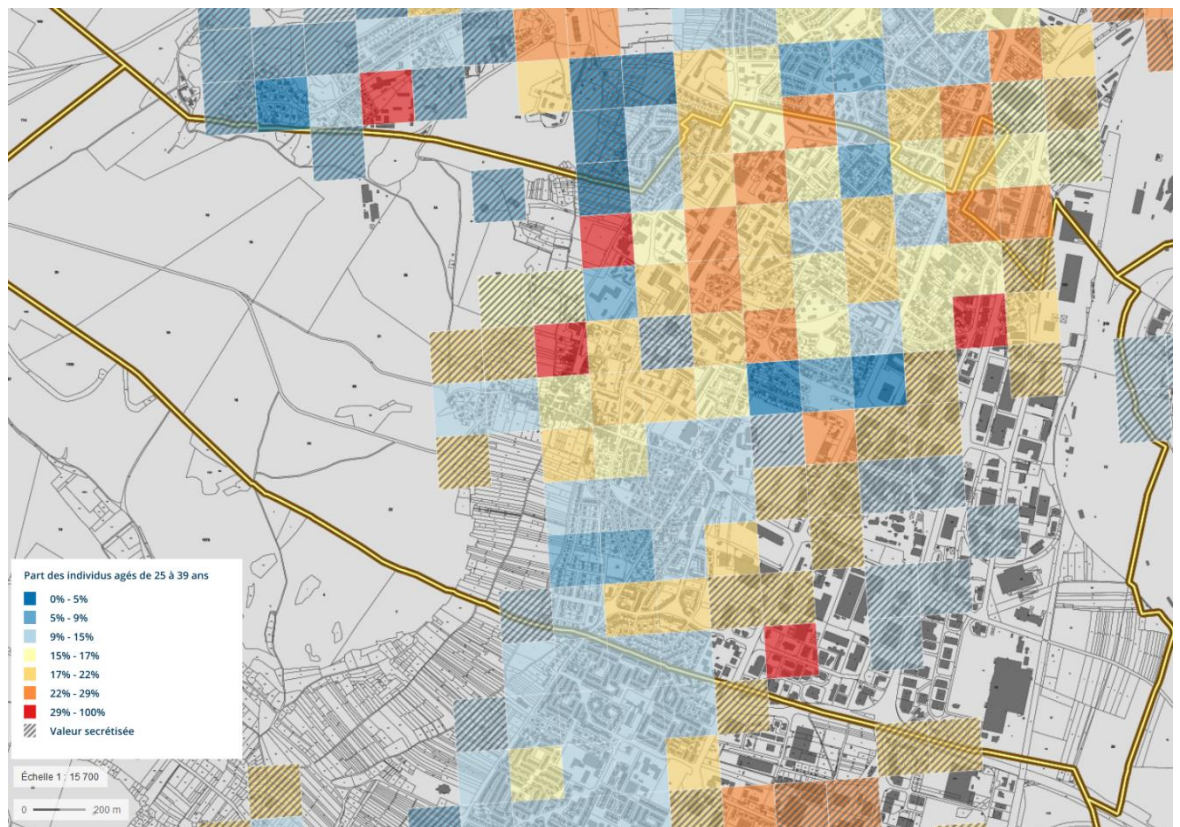
Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Habitants », cette dimension sexuée du phénomène d'isolement, et son caractère grandissant.

### III.1.g - Des quartiers, des âges et des fractures ?

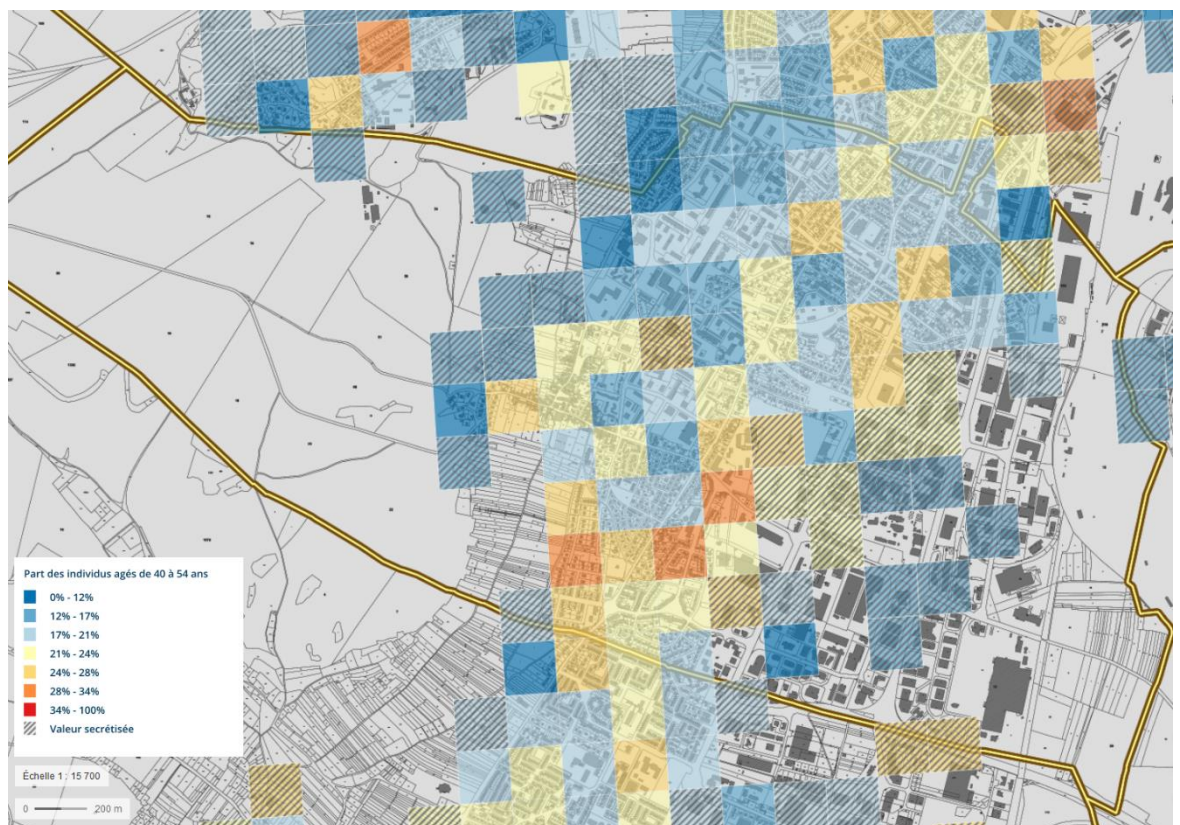
Carte 10 : Part des moins de 18 ans – Chenôve (2016)



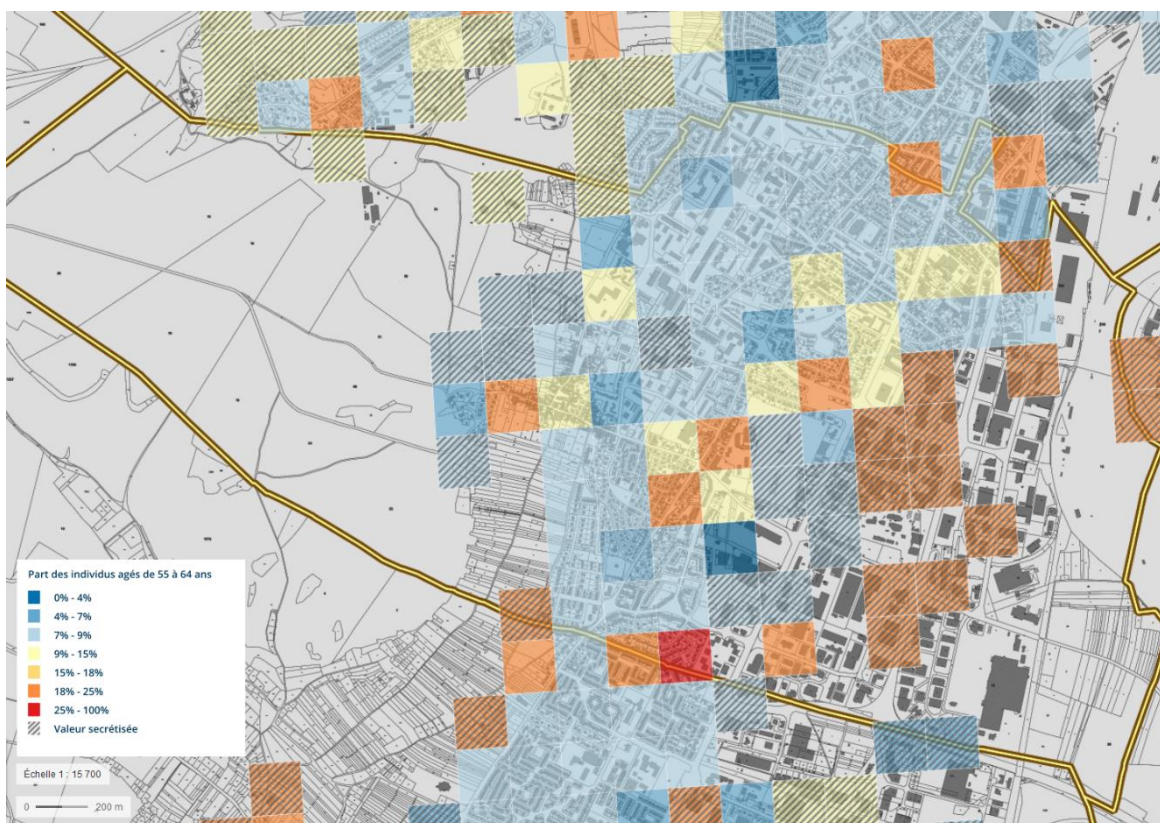
Carte 11 : Part des 25-39 ans – Chenôve (2016)



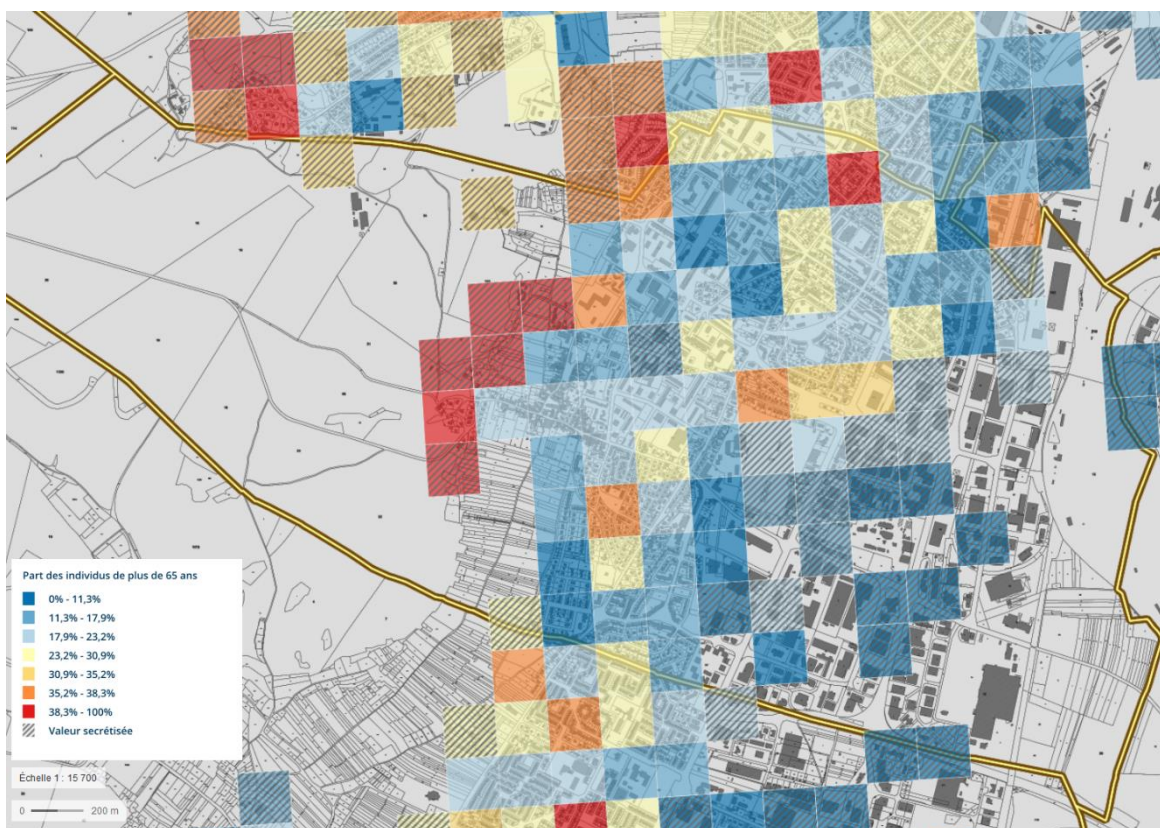
Carte 12 : Part des 40-54 ans – Chenôve (2016)



Carte 13 : Part des 55-64 ans – Chenôve (2016)



Carte 14 : Part des 65 ans et plus – Chenôve (2016)





## Cartographies : Géoportail

L'observation des carroyages représentant la part des habitants par tranche d'âges sur Chenôve nous remontre la présence plus importante des jeunes vers le Quartier Prioritaire que nous avons déjà relevée par ailleurs. La visualisation des cartes selon les tranches d'âges successifs semble nous montrer un « déplacement » des populations vers les périphéries de la ville.

Il faut nuancer toutefois cette interprétation des cartes, car les carreaux ne concernent pas le même nombre d'habitants. Il serait faux d'imaginer que l'âge avançant, tous les habitants du « Cœur de ville » déménagent dans les périphéries. De même, nous devons considérer que les personnes âgées aujourd'hui habitent pour une part le même logement qu'il y a des décennies en arrière.

### III.1.h - Une jeunesse et une mixité plus importantes sur le QPV « Le Mail »

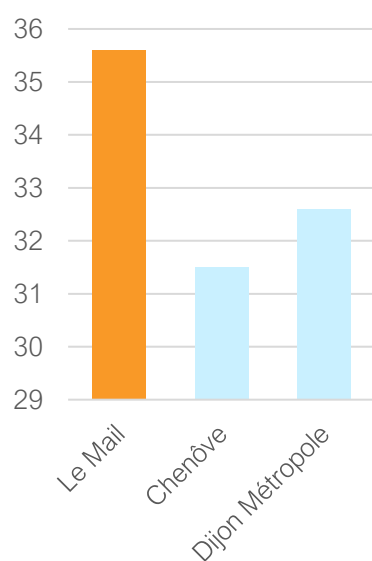
Comparativement à l'ensemble de la commune de Chenôve, le Quartier Prioritaire « Le Mail » présente quelques particularités dont notre association doit tenir compte dans sa manière d'intervenir et pour toucher ceux qui y vivent.

Tableau 20 : Composition des foyers en 2015 au « Mail », à Chenôve et à Dijon Métropole

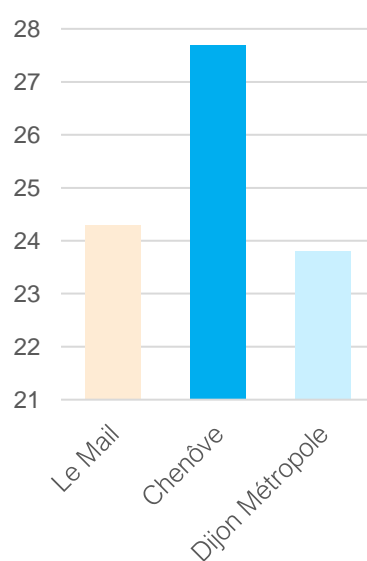
en % (2015)	0 à 24 ans	60 ans et plus	Ménages de 1 personne)	Ménages de 6 personnes et plus	Étrangers
<b>Le Mail</b>	35,6	24,3	34,3	4,7	24,3
<b>Chenôve</b>	31,5	27,7	37,1	2,6	13,5
<b>Dijon Métropole</b>	32,6	23,8	45,8	1,2	7,1

**Le Mail** : Valeur supérieure à celle de Chenôve et Dijon Métropole

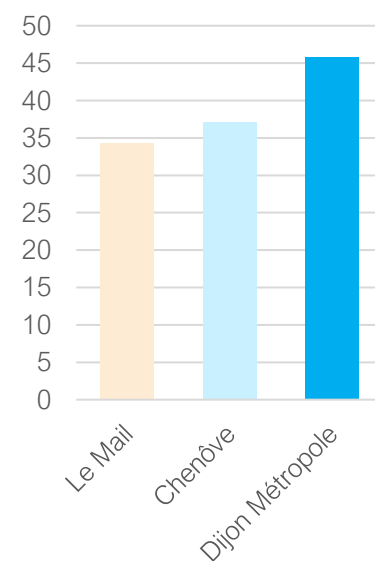
Part des 0 à 24 ans (2015)



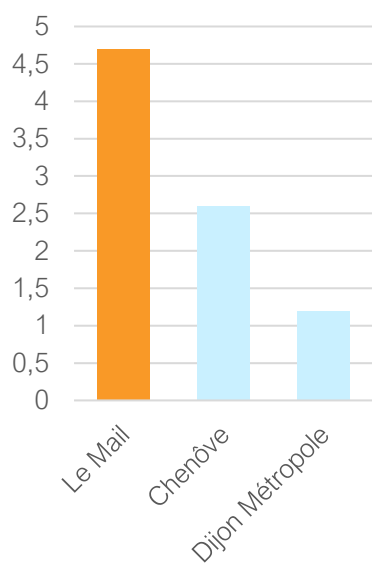
Part des 60 ans et plus (2015)



Part des ménages de 1 personne (2015)



Part des ménages de 6 personnes et plus (2015)



Part d'étrangers (2015)

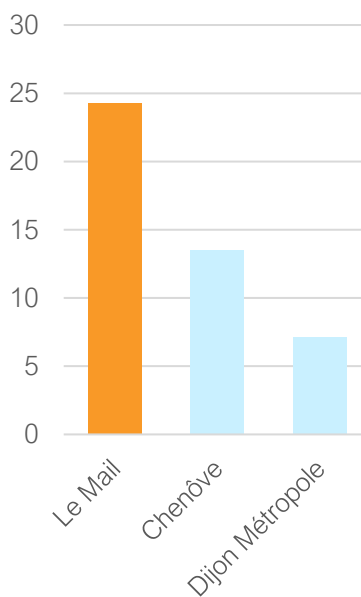


Tableau 21 : Part des 0-24 ans dans la population selon les IRIS — Chenôve (2015)

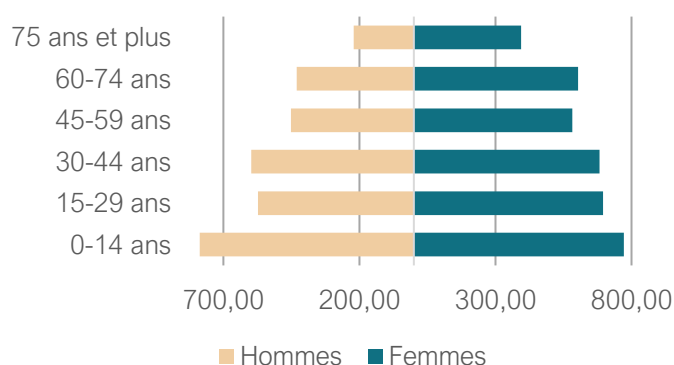
	Population	Population 0-24 ans	Ensemble de la Population	Ensemble de la Population 0-24 ans	Part des 0-24 ans (%)
Piscine-Valendons	2 114	681	6 792	2 367	34,85
Pétignys-Chaufferie	1 886	677			
Chapitre-Bibliothèque	1 654	658			
Saint-Exupéry	1 138	350			
Vieux Bourg-Grand Crus	3 186	855	7 170	2 026	28,26
Ateliers SNCF	1 984	537			
Mairie-Stade	1 668	514			
Zone Industrielle	137	39			
Strd	196	81			

: IRIS concernés par la délimitation du Quartier Prioritaire « Le Mail »

Tableau 22 : Effectifs par âge et par sexe des IRIS de Chenôve concernés par le QPV (2015)

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>0-14 ans</b>	787	772	1559
<b>15-29 ans</b>	573	696	1268
<b>30-44 ans</b>	598	682	1280
<b>45-59 ans</b>	452	582	1034
<b>60-74 ans</b>	430	604	1034
<b>75 ans et plus</b>	221	395	616
<b>Ensemble</b>	<b>3 061</b>	<b>3 730</b>	<b>6 792</b>

### Pyramide des âges des IRIS concernés par le QPV (2015)



La première de ces particularités est celle d'avoir une population plus jeune que le reste de la commune, puisque la part des 0-24 ans y est plus importante (35,6 % contre 31,6 % sur l'ensemble de la commune en 2015). L'écart s'accroît davantage encore si nous considérons que la statistique de Chenôve « contient » celle du Quartier Prioritaire. Si nous prenons la même statistique par IRIS en distinguant ceux qui sont concernés ou non par la classification en QPV, nous voyons un écart encore plus important : 34,85 % de la population a moins de 25 ans dans les IRIS concernés par celle-ci, contre 28,26 % dans les IRIS qui ne le sont pas, soit un écart de 6,29 %. Cette forte présence des moins de 25 ans dans le QPV en vient même à être supérieure à celle de Dijon Métropole qui pourtant, nous l'avons vu, a la particularité de subir les effets de la présence du campus universitaire qui attire une population jeune. Cette particularité est parfaitement visible sur la pyramide des âges du quartier « Le Mail » qui présente une base large, bien plus que ne l'est celle de l'ensemble de la commune.

Deuxièmement, et corrélativement à la première particularité, nous remarquons une plus forte proportion de ménages « nombreux » (plus de six personnes) sur ce quartier. En effet, 4,7 % des ménages du QPV comptent plus de six personnes, contre seulement 2,6 % pour Chenôve (valeur augmentée par celle du QPV, comme expliqué précédemment), et seulement 1,2 % pour Dijon Métropole. Nous pouvons faire l'hypothèse d'une plus forte présence de familles avec quatre enfants ou plus, comme nous le confirmeront plus loin les données sur la composition des ménages avec familles selon le nombre d'enfants.

Enfin, la troisième particularité sur laquelle nous décidons de nous attarder montre une forte présence d'étrangers sur « Le Mail » comparativement à Chenôve et à Dijon Métropole. Le Quartier Prioritaire compte en effet près d'une personne sur quatre en tant qu'étrangère (24,3 %), alors que le reste de la commune n'en dénombre que 13,5 % (surévalués par l'effet du QPV, voir précédemment) et que la part d'étrangers à Dijon Métropole ne s'élève qu'à de 7,1 %.

## III.2 - Familles : plus d'enfants et une monoparentalité plus présente et plus fragile

### III.2.a - De moins en moins de personnes par foyer, des familles nombreuses plus représentées à Chenôve et au Mail

Tableau 23 : Évolution du nombre moyen de personnes par foyer entre 1968 et 2017, à Chenôve, Dijon Métropole et en France

en hab./foyer	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Chenôve	3,65	3,41	3,11	2,8	2,6	2,37	2,26	2,23
Dijon Métropole	3	2,82	2,58	2,39	2,2	2,03	1,97	1,93
France	3,08	2,9	2,72	2,59	2,42	2,3	2,26	2,21

#### Évolution du nombre moyen de personnes par foyer

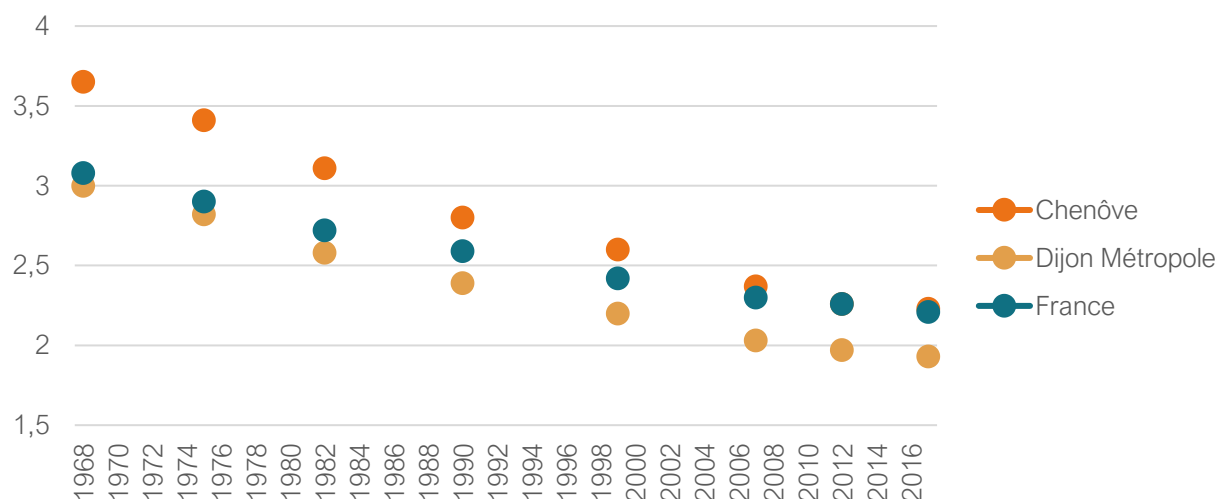
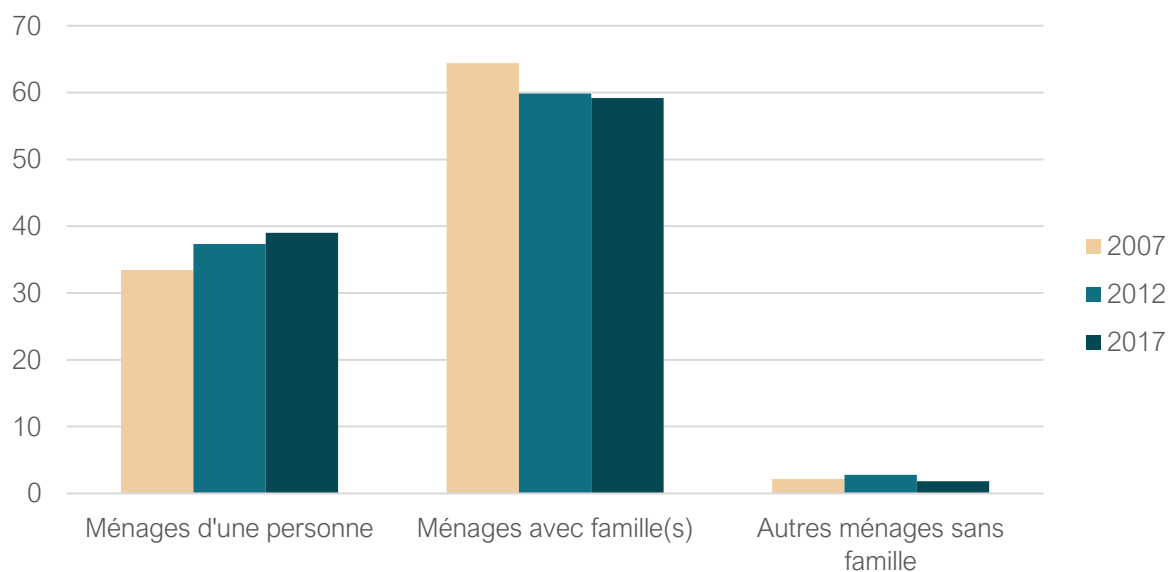


Tableau 24 : Évolution de la répartition des types de ménages à Chenôve entre 2007 et 2017

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ménages d'une personne	2 079	33,4	2 293	37,3	2 417	39,0
Ménages avec famille(s)	4 004	64,4	3 675	59,9	3 668	59,2
Autres ménages sans famille	134	2,2	172	2,8	112	1,8

### Évolution de la répartition des types de ménages à Chenôve



### Répartition des types de ménages - Chenôve (2017)

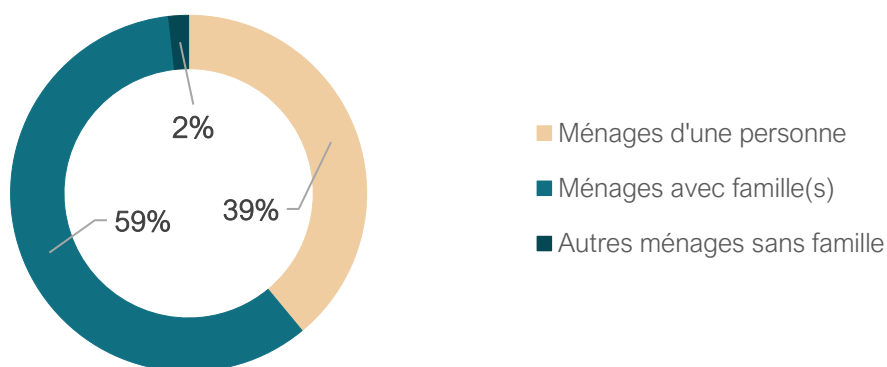
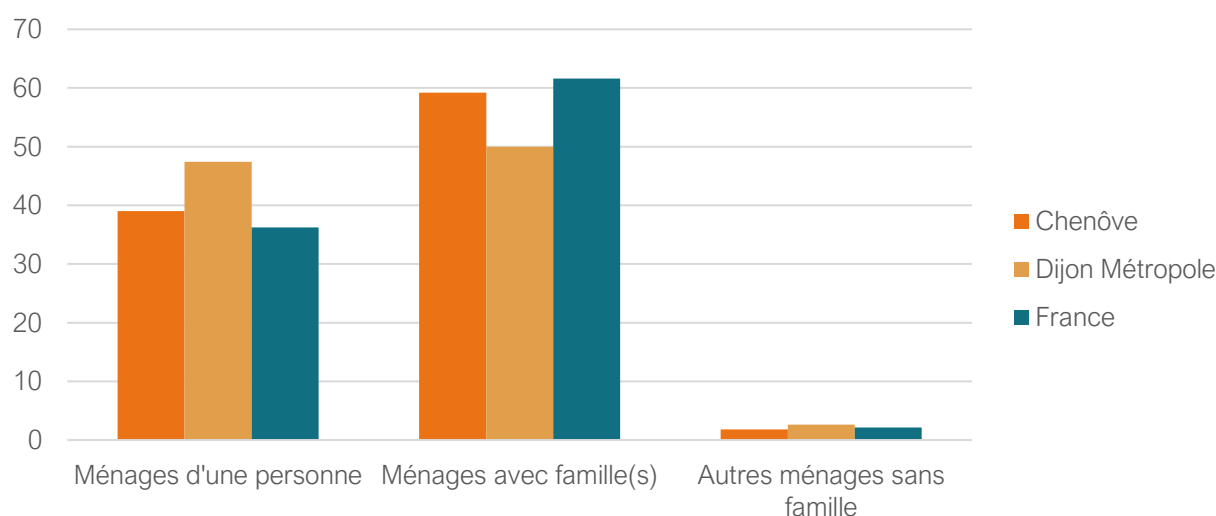


Tableau 25 : Répartition des types de ménages à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	Chenôve		Dijon Métropole		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ménages d'une personne	2 417	39,0	60 007	47,4	10 684 278	36,2
Ménages avec famille(s)	3 668	59,2	63 239	50,0	18 165 522	61,6
Autres ménages sans famille	112	1,8	3 316	2,6	628 561	2,1

### Répartition des types de ménages - Chenôve (2017)



La Ville de Chenôve est composée, entre 1968 et 2017, par des foyers ayant un nombre supérieur de personnes par foyer que ceux de la France et de Dijon Métropole.

Cependant, Chenôve n'échappe pas à une baisse tendancielle structurelle notable du nombre de personnes par foyer, phénomène qui touche plus fortement Dijon Métropole, mais également la France et qui s'explique par une progression des séparations et une baisse de la fécondité ces dernières décennies.

Chenôve a eu une moyenne de personne par foyer plus élevée qu'en France de 1968 à 2012. En 2012, Chenôve à la même moyenne qu'à l'échelle de la France. En 2017, la moyenne de Chenôve est légèrement plus haute, tandis que celle de Dijon Métropole a baissé inexorablement pour atteindre un niveau inférieur à 2, en 2017. De ce point de vue, Dijon Métropole subit la particularité de DIJON en tant que « ville étudiante ». Celle-ci affecte la surreprésentation de la tranche d'âge 15-29 ans (voir les pyramides des âges) et la composition des foyers, notamment des étudiants seuls.

En constatant que la moyenne des personnes par foyer est plus importante à Chenôve alors que les « Ménages avec familles » sont y sont moins représentés qu'en France (données de 2017, voir plus bas), nous voyons que les familles nombreuses étaient et restent plus nombreuses à Chenôve qu'en France et Dijon Métropole.

Sur le quartier du « Mail », 15,1 % des ménages sont composés de 5 personnes ou plus (données de 2014). Sur Dijon Métropole, seuls 2,9 % des ménages ont cette composition. Ce taux au « MAIL » est même le plus fort des quartiers classés en QPV de l'Agglomération Dijonnaise, puis qu'il atteint respectivement 13 % ; 11,9 % ; 9,1 % ; et 8,6 % ; respectivement sur les quartiers de Dijon « Fontaine d'Ouche, les Grésilles », de Longvic « Le Bief du Moulin » et de Talant « Le Belvédère ».

À Chenôve, de 2007 à 2017, bien qu'elle baisse continuellement depuis 10 ans, la part des ménages avec famille(s) reste la structuration prépondérante, avec plus de 59 % de l'ensemble des ménages qui le sont.

Par contre, les ménages composés d'une personne est la seule typologie à augmenter en valeur absolue et en pourcentages durant cette même période. Ce phénomène est à rapprocher de celui du vieillissement de la population observé par l'évolution de la pyramide des âges de Chenôve.

Les autres ménages « sans famille » ont, quant à eux, baissé entre cette même période, tout en ayant connu une augmentation entre 2007 et 2012, et une baisse entre 2012 et 2017.

À Chenôve, en 2017 :

- la part des ménages avec famille(s) est légèrement plus basse qu'en France, mais bien plus forte qu'à l'échelon Dijon Métropole.
- par contre, la part des ménages d'une personne est légèrement plus haute qu'en France, mais bien en dessous de Dijon Métropole. Par ailleurs, leur nombre (2 417) est non négligeable.

Ces différences avec la France s'expliquent par une présence en proportion légèrement plus importante des seniors à Chenôve, et par des familles nombreuses plus représentées (ces deux phénomènes combinés augmentent la part des ménages de personnes seules tout en augmentant la moyenne de personnes par foyer, comme vu précédemment).

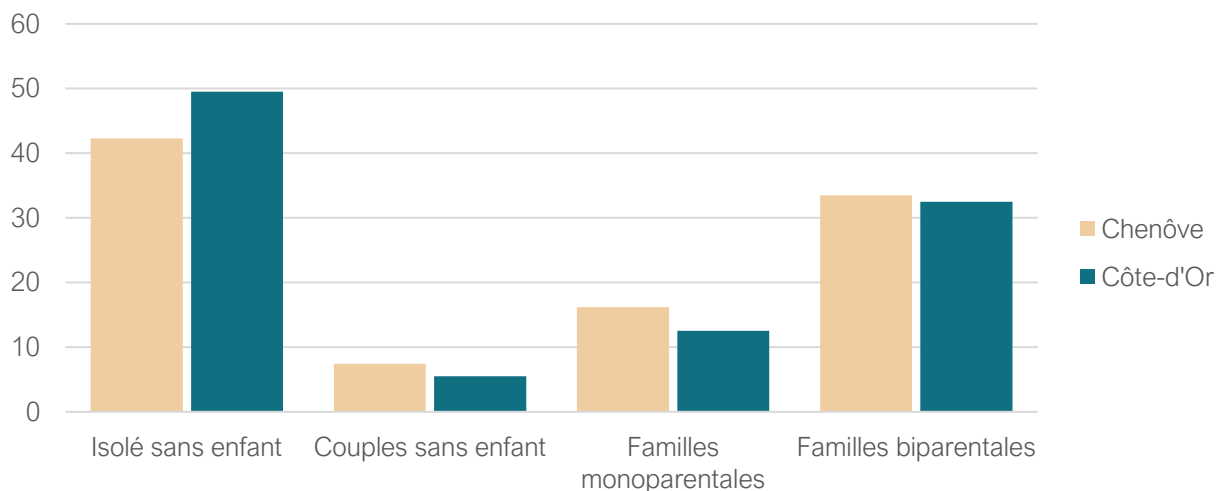
La différence avec Dijon Métropole s'explique par une surprésentation des ménages d'étudiants et jeunes actifs seuls à Dijon, comme c'est souvent le cas dans les villes moyennes avec un campus universitaire.

- Bien que leur nombre soit minime, les « autres ménages sans famille » ont un taux plus important qu'à Dijon Métropole ou en France.

Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Habitants », le facteur grandissant d'isolement de certains ménages (« ménage d'une personne » et « autres ménages sans famille »).

### III.2.b - Une présence des cellules familiales plus forte à Chenôve et visible dans le recours aux prestations sociales

#### Structure familiale des foyers allocataires (CAF 2019)



En ne regardant cette fois-ci que les foyers allocataires, et non l'ensemble des foyers, nous voyons qu'à Chenôve comme en Côte-d'Or, les prestations de la CAF bénéficient d'abord aux personnes « isolées sans enfant » (réciproquement 42,28 % et 49,50 %), puis aux « familles biparentales » (33,49 % et 32,49 %), ensuite aux « familles monoparentales » (16,18 % et 12,53 %) et enfin aux « couples sans enfant » (7,45 % et 5,48 %).

À Chenôve cependant, la part des personnes « isolées sans enfants » sur l'ensemble des allocataires est bien moindre qu'en Côte-d'Or (-7,22 %), contrairement aux autres types de foyers, notamment les « familles monoparentales » qui pèsent pour plus de 3,65 % qu'à l'échelon départemental (les « familles biparentales » et les « couples sans enfant » présentent une différence moindre, de réciproquement +1 % et +1,97 %).

Ces différences peuvent s'expliquer par la présence plus importante de cellules familiales à Chenôve par rapport à la Côte-d'Or. Si la différence parmi celles-ci est plus importante chez les « familles monoparentales » il faut faire l'hypothèse d'une fragilité économique plus grande encore à Chenôve qu'en Côte-d'Or pour ce type de foyers.

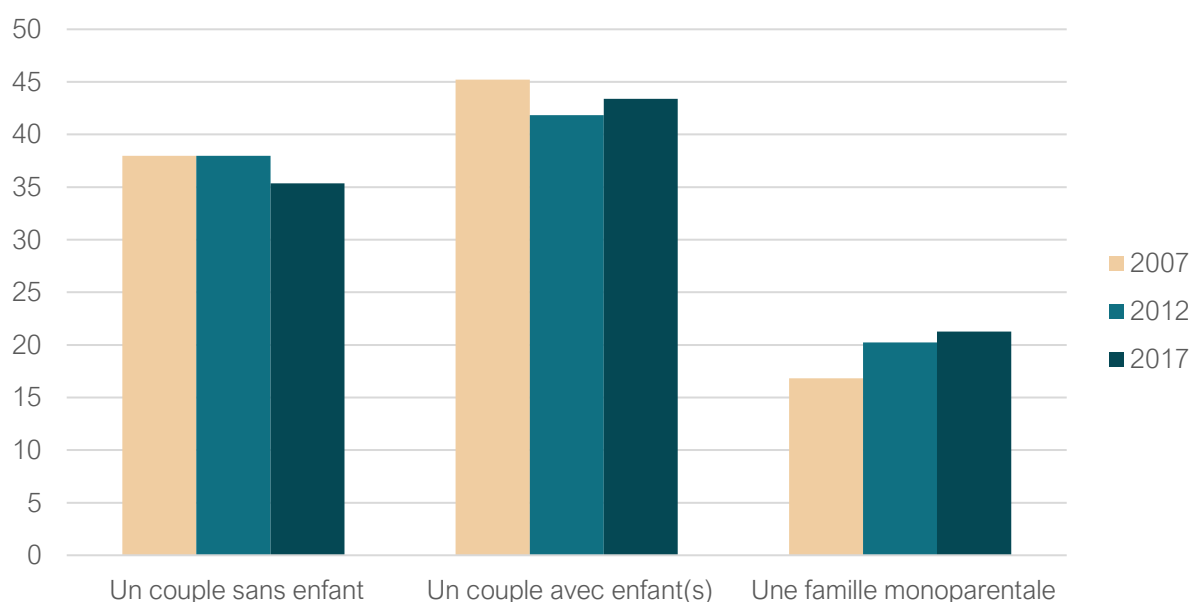


### III.2.c - Une majorité de familles avec enfant(s) et une augmentation des familles monoparentales

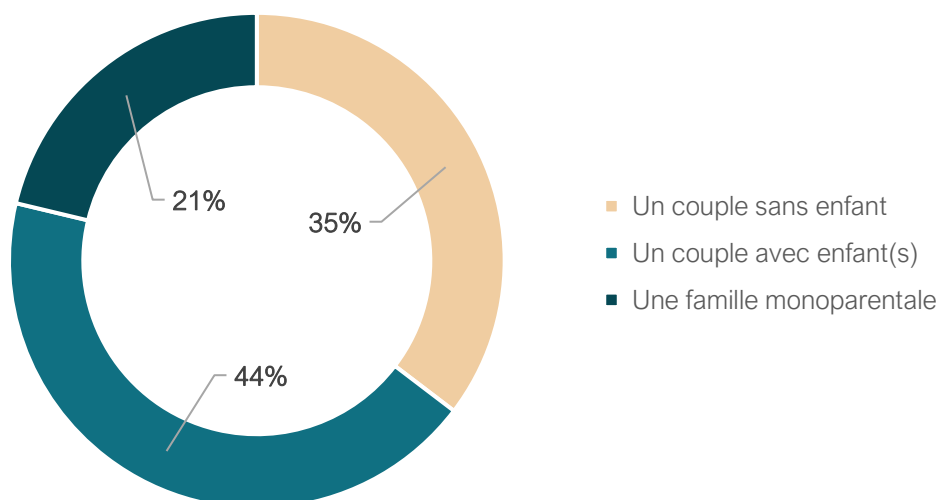
Tableau 26 : Évolution de la répartition des types de familles à Chenôve entre 2007 et 2017

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Un couple sans enfant	1 521	38,0	1 395	38,0	1 297	35,4
Un couple avec enfant(s)	1 810	45,2	1 538	41,9	1 591	43,4
Une famille monoparentale	673	16,8	743	20,2	780	21,3

#### Évolution de la répartition des types de ménages avec familles à Chenôve



### Répartition des types de ménages avec familles (2017)



À Chenôve, en 2017 :

- la typologie des « ménages avec familles » se décompose, par ordre décroissant, de la manière suivante :
  - « couple avec enfant(s) »
  - « couple sans enfant »
  - « famille monoparentale »
- la typologie des « couples avec enfant(s) », malgré des évolutions entre 2007, 2012 et 2017, reste stable et majoritaire
- il faut souligner l'augmentation importante et constante, entre 2007, 2012 et 2017, des « familles monoparentales » pour atteindre jusqu'à 780 familles et 21,3 % des ménages avec familles. Cette augmentation va de pair avec la baisse des « couples sans enfant ».

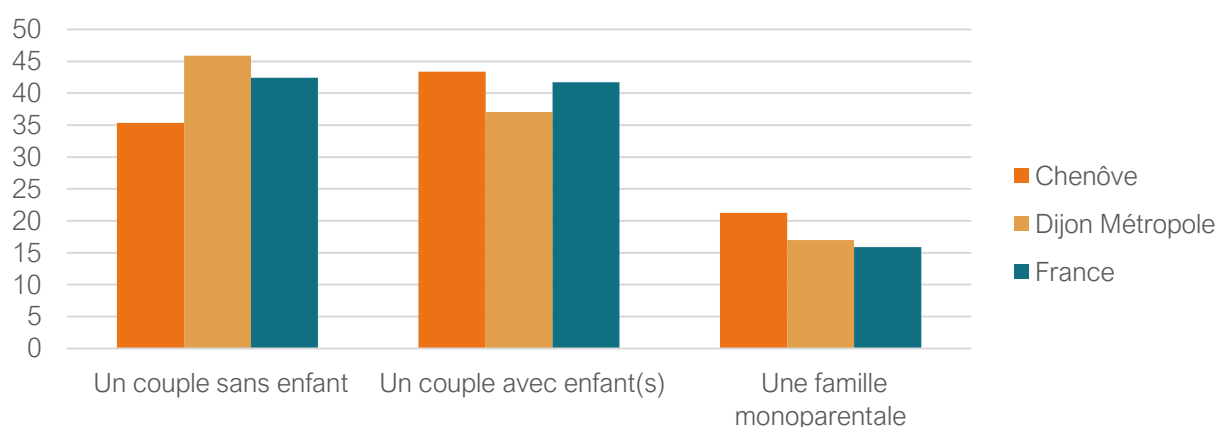
Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Familles », cette dimension « monoparentale ».

### III.2.d - Comparativement, plus de ménages avec enfants et familles monoparentales à Chenôve

Tableau 27 : Répartition des types de familles à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	Chenôve		Dijon Métropole		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Un couple sans enfant	1 297	35,4	29 030	45,9	7 705 862	42,4
Un couple avec enfant(s)	1 591	43,4	23 451	37,1	7 577 073	41,7
Une famille monoparentale	780	21,3	10 757	17,0	2 882 587	15,9

#### Répartition des types de ménages avec famille(s) en 2017



En 2017, à Dijon Métropole et en France, et ce contrairement à Chenôve, la typologie des « ménages avec familles » se décompose, par ordre décroissant, de la manière suivante :

- « couple sans enfant »
- « couple avec enfant(s) »
- « famille monoparentale »

En 2017, à Dijon Métropole, la part des « couples sans enfant » dans le type des ménages avec familles est la plus forte, et ce contrairement à Chenôve, et ceci de plus de 10 points, et en France moins fortement.

En 2017, en France, l'écart entre la part des « couples avec enfant(s) » et celle des « couples sans enfant » parmi les ménages avec familles est très faible, de l'ordre de 0,7 point.

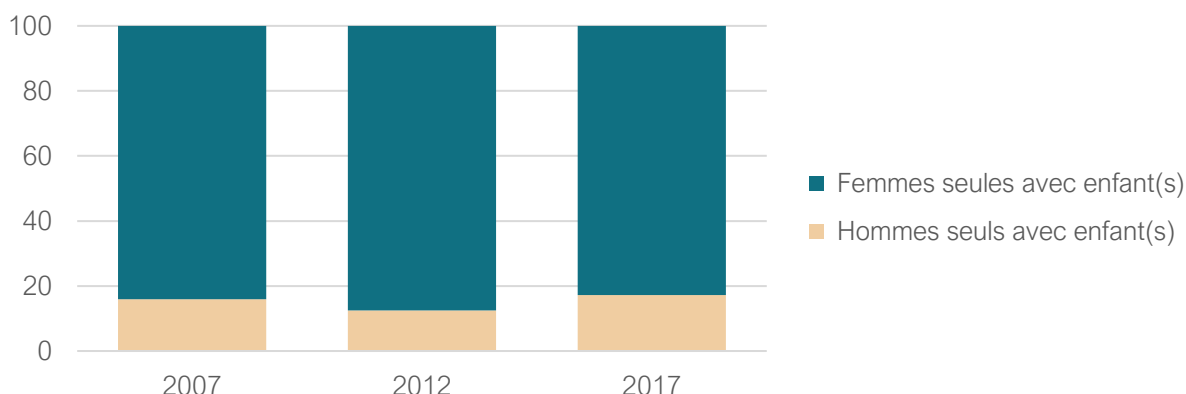
En 2017, à Chenôve, la part des familles « monoparentales » est la plus importante dans la typologie des ménages avec familles, et de loin, comparée à celles de Dijon Métropole et de la France, l'écart étant respectivement de 4,3 et 5,4 points.

### III.2.e - Une très large majorité de mères seules

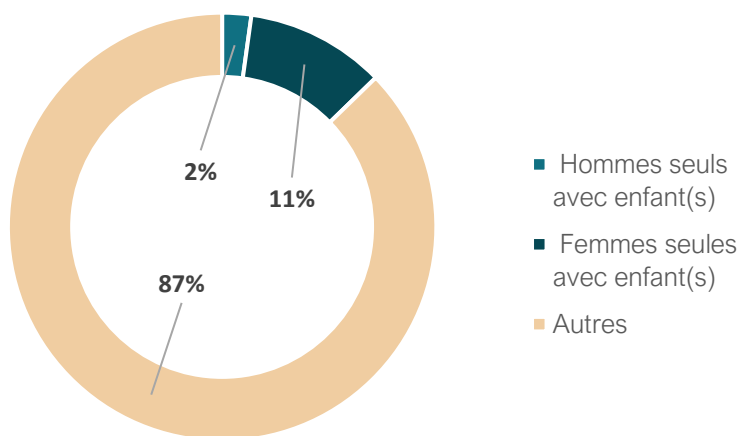
Tableau 28 : Évolution de la répartition par sexe des parents seuls avec enfants à Chenôve entre 2007 et 2017

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Hommes seuls avec enfant(s)	108	16,0	95	12,5	136	17,2
Femmes seules avec enfant(s)	569	84,0	668	87,5	653	82,8

#### Évolution de la répartition hommes, femmes des ménages de familles monoparentales



#### Répartition hommes, femmes seul(e)s avec enfant(s) sur l'ensemble des ménages de Chenôve (2017)



**En 2017**  
**789 familles monoparentales,**  
**soit**  
**12,6 % de l'ensemble des ménages,**  
**21,3 % des ménages avec familles**

En 2017, à Chenôve :

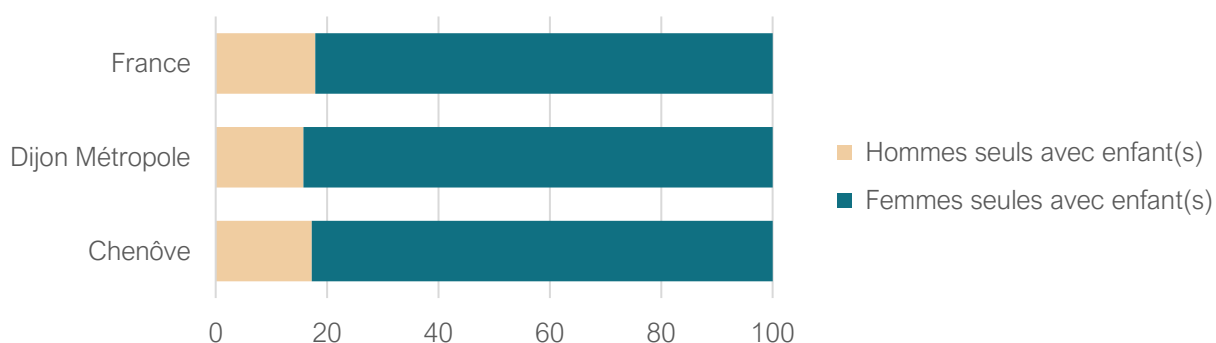
- la part des familles « monoparentales » représente 12,6 % de l'ensemble des ménages (plus d'un foyer sur dix à Chenôve est une femme seule avec enfant(s)) et 21,3 % des ménages avec familles

- les « femmes seules avec enfant(s) » sont très largement majoritaires (+ 65, 6 points) dans la typologie des familles « monoparentales » par rapport aux « hommes seuls avec enfant(s) »
- cependant, la proportion de ceux-ci a d'abord baissé entre 2007 et 2012, puis a augmenté de nouveau de presque 5 points entre 2012 et 2017.

Tableau 29 : Répartition selon le sexe des parents seuls avec enfants à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	Chenôve		Dijon Métropole		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Hommes seuls avec enfant(s)	136	17,2	1 713	15,8	529 731	17,9
Femmes seules avec enfant(s)	653	82,8	9 153	84,2	2 434 139	82,1

### Répartition hommes, femmes seul(e)s avec enfant(s) des familles monoparentales (2017)

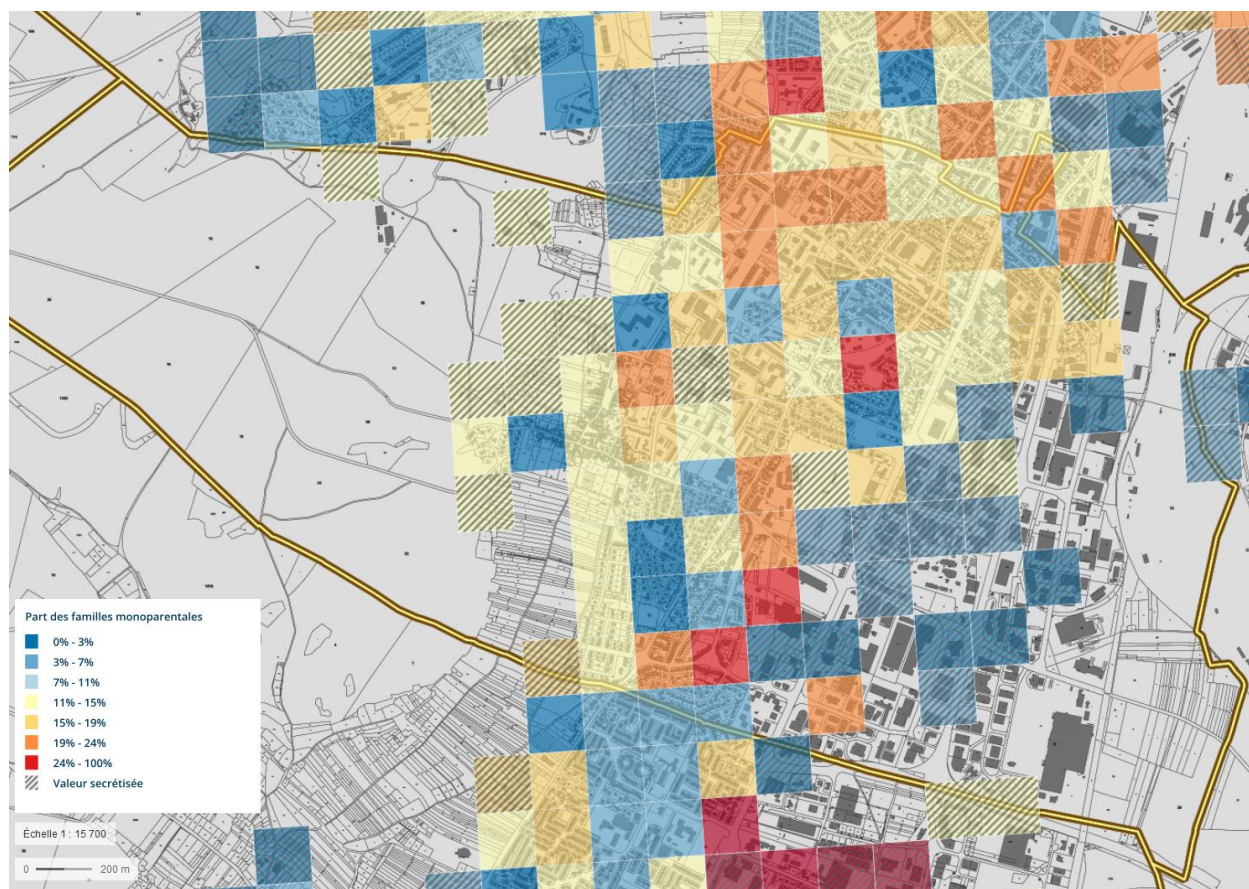


En 2017, à Chenôve, la part des « hommes seuls avec enfants » dans les ménages « monoparentales » est légèrement en dessous du niveau national, mais est plus élevée qu'à l'échelon de Dijon Métropole.

Le Projet Social de notre association devra donc bien intégrer également, dans sa déclinaison des actions en direction des « Familles », cette dimension « monoparentale ».

### III.2.f - Une présence des « familles monoparentales » assez répartie sur toute la commune

Carte 15 : Part de familles monoparentales (2015)



#### Cartographie : Géoportail

En 2015, à Chenôve, la part des familles « monoparentales » plus présente géographiquement ne se limite cependant pas à certains quartiers. Elle se répartit de manière générale sur l'ensemble de Chenôve

En 2014, à Chenôve, la part des familles « monoparentales » représente 14,9 % des ménages habitant le « QPV du MAIL ». Cependant, ce chiffre important ne place pas le « QPV du Mail » comme le quartier en « QPV » ayant le plus fort taux de familles « monoparentales » de l'Agglomération Dijonnaise.

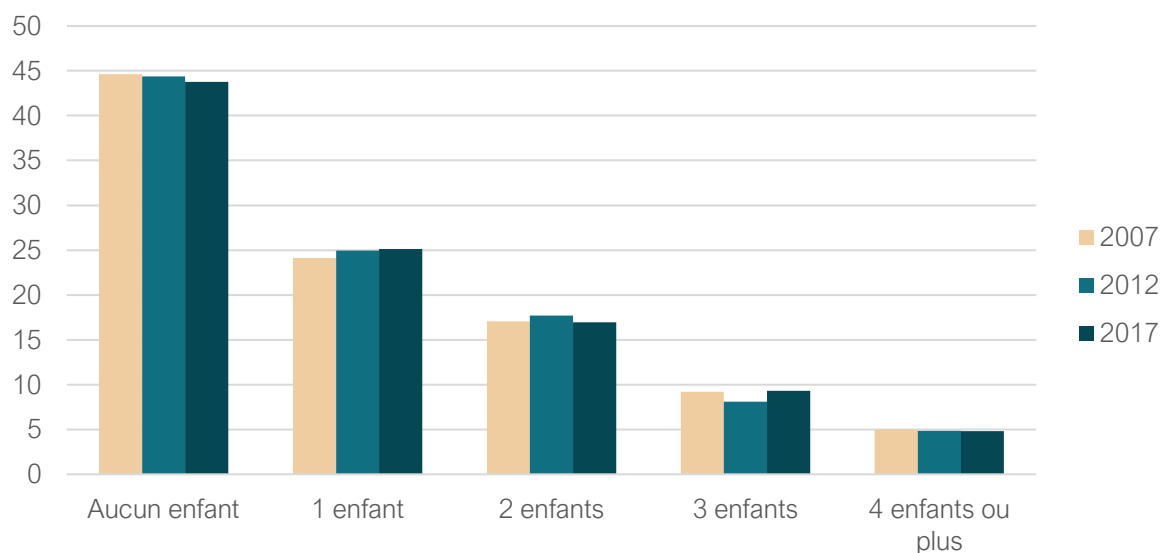
En effet, par ordre décroissant, les « QPV » ayant la plus forte part de familles « monoparentales » sont : le QPV de Talant « le Belvédère » 20,6 % ; de Dijon « Fontaine d'Ouche » 18,6 % ; de Longvic « Le Bief du Moulin » 17,1 % ; de Dijon « Les Grésilles » 12,2 %

## III.2.g - Une structure familiale relativement stable sur dix ans

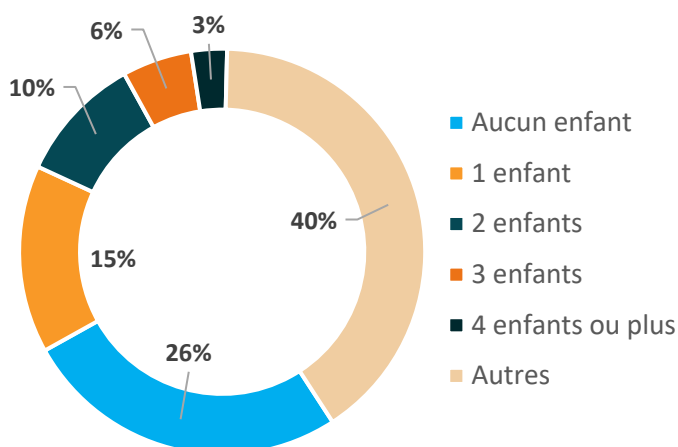
Tableau 30 : Évolution de la composition des familles à Chenôve selon le nombre d'enfants, entre 2007 et 2017

	2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun enfant	1 795	44,6	1 646	44,4	1 616	43,8
1 enfant	971	24,1	925	24,9	928	25,1
2 enfants	687	17,1	656	17,7	626	17,0
3 enfants	370	9,2	301	8,1	344	9,3
4 enfants ou plus	201	5,0	180	4,9	177	4,8

## Évolution de la proportion des ménages avec familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans - Chenôve



### Réparation des ménages avec familles selon le nombre d'enfant(s) sur l'ensemble des ménages de Chenôve (2017)



**En 2017**  
**2 075 ménages**  
**avec 1 enfant ou**  
**plus de**  
**– de 25 ans**  
**(33,5 % de l'ensemble**  
**des ménages)**

Entre 2007 et 2017 à Chenôve, la composition des « ménages avec familles » a peu évolué. Notons tout de même quelques tendances légères :

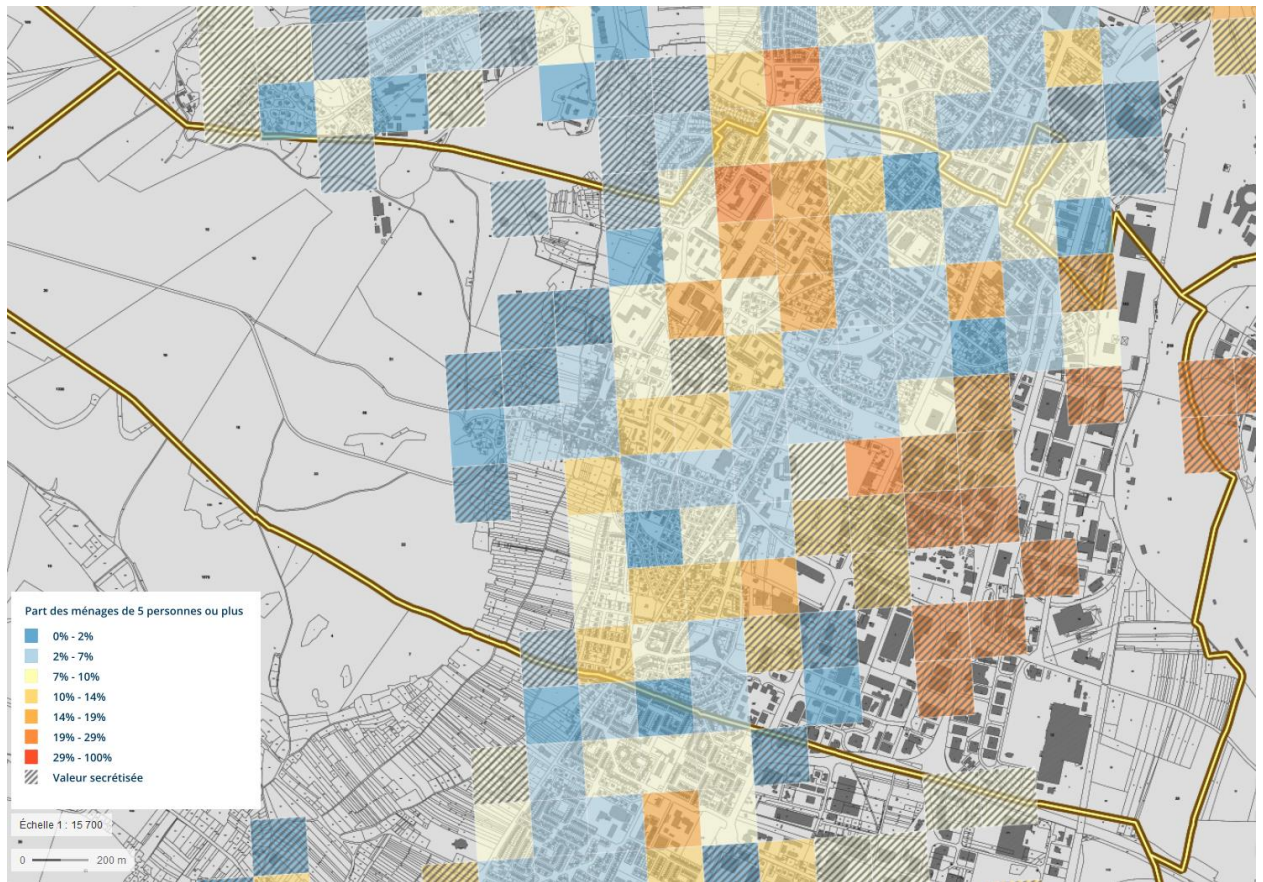
- Globalement, le nombre de « ménages avec familles » dont on considère les enfants de moins de 25 ans a diminué entre 2007 et 2017, passant de 4024 à 3691, soit un écart de 333 ménages.
- Les familles sans enfants sont en diminution constante sur cette période, à la fois en proportion et en effectifs, passant de 1795 (44,6 %) en 2007, à 1616 (43,8 %) en 2017
- Cette diminution s'accompagne d'une légère augmentation de ménages avec 1 enfant en proportion, mais pas en effectifs, lesquels étaient 971 (24,1 %) en 2007, et 928 (25,1 %) en 2017
- En proportion, les familles avec 2, 3 et 4 enfants et plus restent stables dans l'ensemble, bien que les effectifs de ces trois typologies de ménages aient diminué sur la même période.

Nous avons déjà constaté l'augmentation de la présence des personnes seules sur cette même période, ainsi qu'un vieillissement de la population de la commune qui va de pair avec le phénomène de veuvage. Au regard des données précédentes, nous pouvons donc en partie expliquer :

- la diminution du nombre de familles sur Chenôve,
- la diminution du nombre de familles sans enfants,
- une structure familiale avec enfants relativement stable malgré des pertes d'effectifs, par la disparition d'un des membres d'un couple. Sans l'observation de ce phénomène de vieillissement et d'augmentation du nombre de personnes seules, une autre hypothèse aurait été que les couples sans enfant quittent Chenôve au moment de l'arrivée du premier enfant.



Carte 16 : Part de familles de plus de 5 personnes (2015)



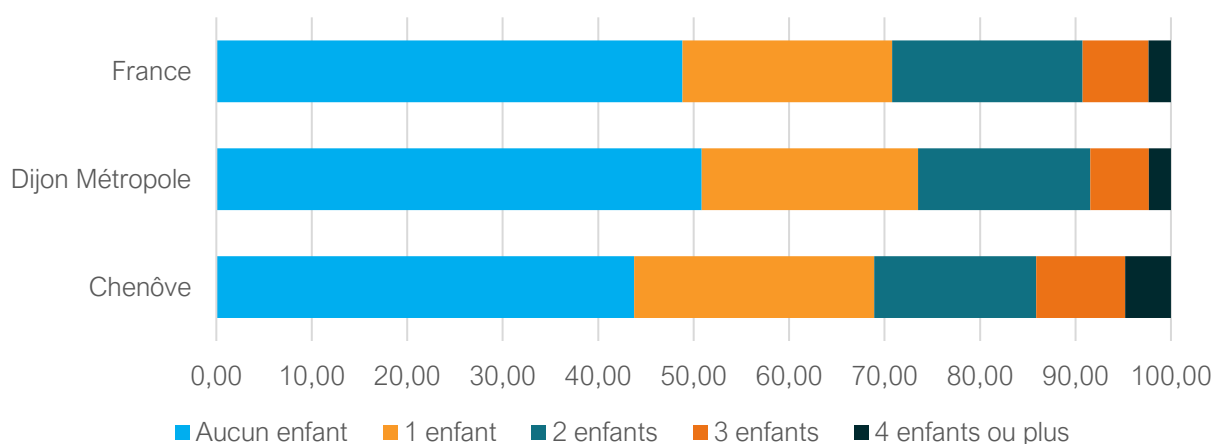
Cartographie : Géoportail

### III.2.h - Les « couples sans enfant » majoritaires parmi les familles, mais plus de familles avec enfant(s) qu'ailleurs

Tableau 31 : Répartition des familles selon le nombre d'enfants à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	Chenôve		Dijon Métropole		France	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Aucun enfant</b>	1 616	43,78	32 296	50,85	8 945 007	48,83
<b>1 enfant</b>	928	25,14	14 406	22,68	4 023 434	21,97
<b>2 enfants</b>	626	16,96	11 438	18,01	3 651 613	19,94
<b>3 enfants</b>	344	9,32	3 915	6,16	1 268 024	6,92
<b>4 enfants ou plus</b>	177	4,80	1 461	2,30	429 174	2,34

#### Répartition de la composition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (2017)



À Chenôve en 2017, un ménage sur trois (33,5 %) compte au moins un enfant de moins de 25 ans, et un ménage sur quatre (26 %) est un ménage avec famille sans enfant.

Comparativement à Dijon Métropole et à la France en 2017, la part des foyers avec enfants de moins de 25 ans a un poids plus important à Chenôve dans la composition des ménages avec familles (et inversement, la structuration des ménages avec familles est moins marquée à Chenôve par les familles sans enfant). À Chenôve en 2017, 56,22 % des ménages avec familles comptent au moins un enfant de moins de 25 ans, tandis que ce même taux tombe à 51,17 % pour la France et à 49,15 % pour Dijon Métropole.

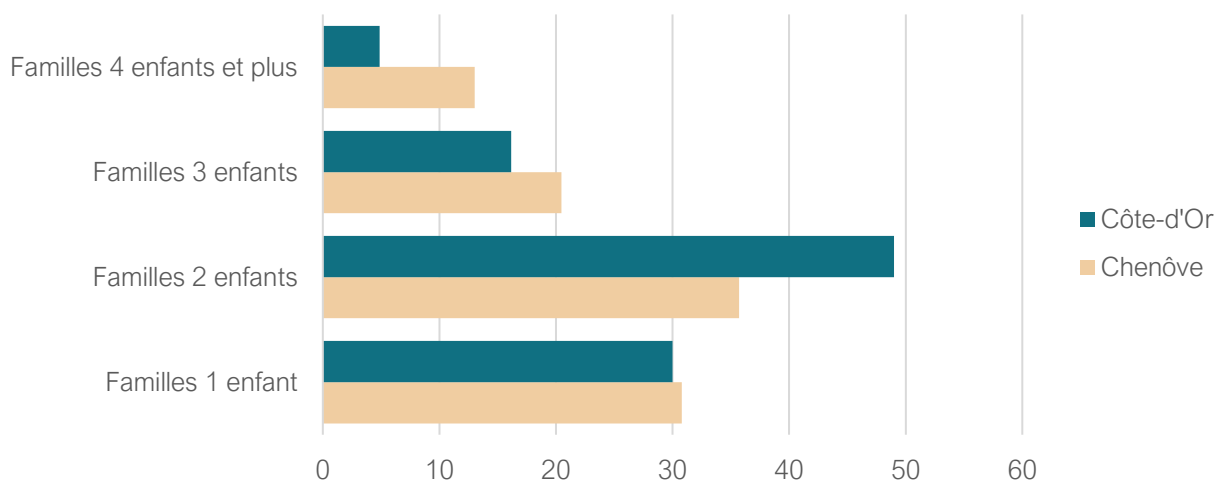
Autre particularité de la commune, la part des familles avec 3 enfants et plus est bien plus importante qu'ailleurs, puisque cette typologie de familles représente 14,12 % des ménages avec familles de Chenôve (8,41 % de l'ensemble des ménages), alors qu'elle ne pèse que 8,46 % à Dijon Métropole (4,25 % de l'ensemble des ménages) et 9,26 % sur l'ensemble de la France (5,76 % de l'ensemble des ménages).

Le Projet Social de notre association devra donc intégrer dans sa déclinaison des actions en direction des familles :

- les dimensions « familles nombreuses » et « parentalité » (la typologie des ménages nous renseignera davantage, cf. page suivante)
- le facteur grandissant de « familles isolées »

### III.2.i - Plus d'enfants chez familles allocataires

#### Répartition des familles allocataires selon le nombre d'enfants (CAF 2019)



La composition des foyers avec enfants et qui sont allocataires nous indique une présence plus importante des foyers avec trois enfants ou plus à Chenôve par rapport à la Côte-d'Or.

Si les familles allocataires avec deux enfants sont bien plus nombreuses en Côte-d'Or qu'à Chenôve (respectivement 48,99 % contre 35,70 %), celles avec trois enfants ou avec quatre enfants et plus sont plus représentées à Chenôve. D'ailleurs, en faisant la somme des proportions de ces deux derniers types de familles, nous atteignons dans la commune une proportion équivalente aux familles avec deux enfants (33,41 % des familles allocataires à Chenôve ont trois enfants ou plus), ce qui n'est pas du tout le cas pour la Côte-d'Or (seulement 21,01 % pour ces mêmes types de familles, soit plus de deux fois moins).

La part des familles allocataires avec un enfant est sensiblement la même à Chenôve qu'en Côte-d'Or.

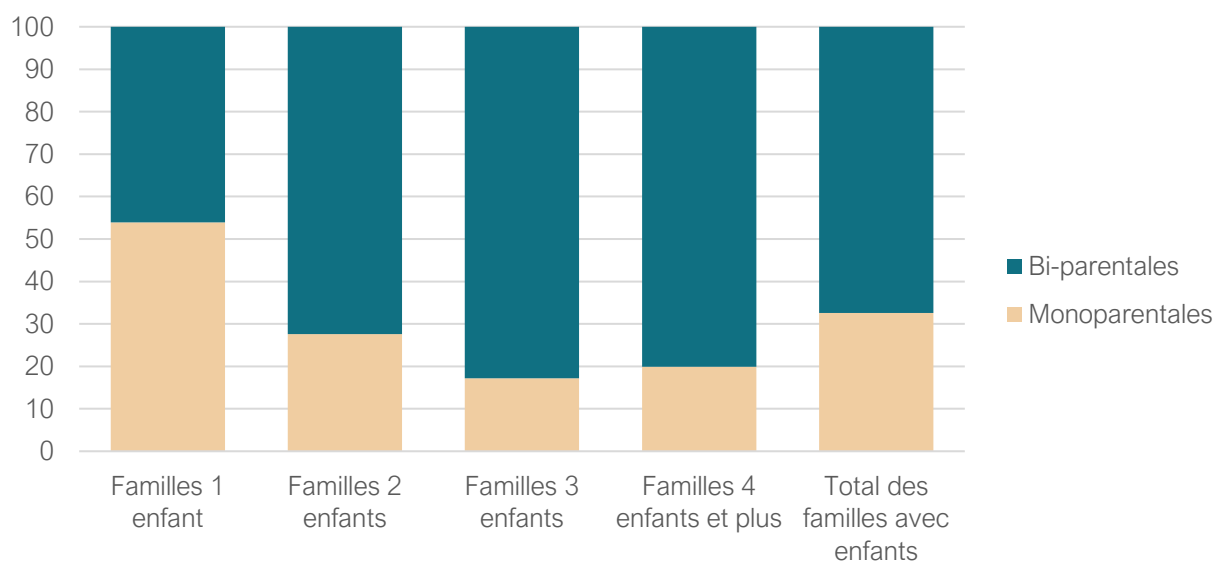
Nous déduisons de ces constatations que les familles nombreuses sont plus représentées à Chenôve que dans le département, et que les familles de Chenôve ont une tendance plus importante à aller au-delà du deuxième enfant.

### III.2.j - La monoparentalité fortement représentée chez les familles allocataires de moins de deux enfants

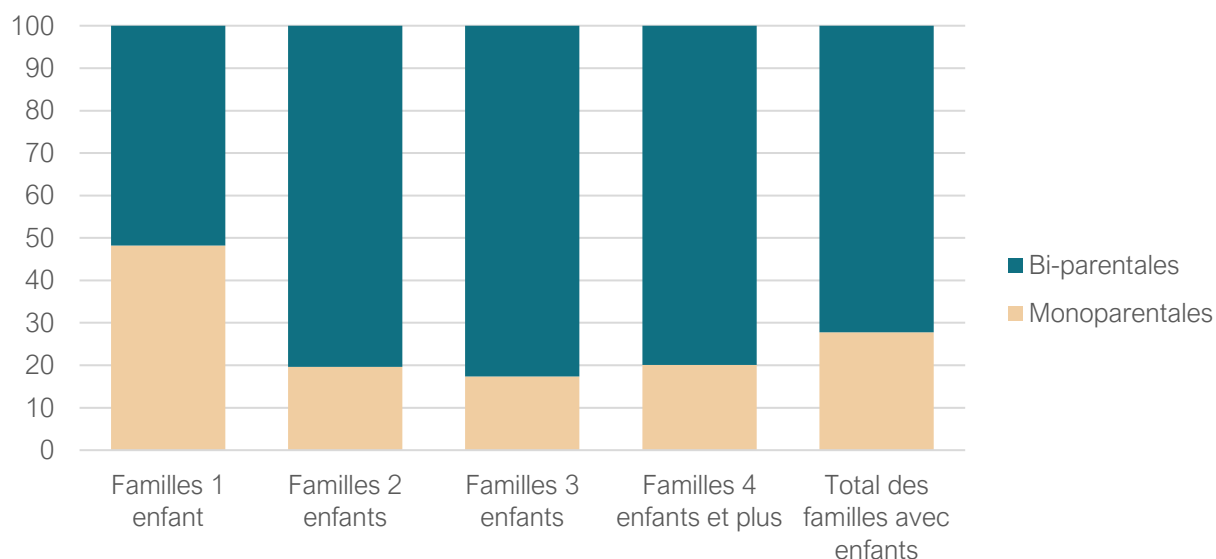
Tableau 32 : Répartition biparentale et monoparentale des familles allocataires selon le nombre d'enfants (2019)

	Chenôve		Côte-d'Or	
	Monoparentales %	Bi-parentales %	Monoparentales %	Bi-parentales %
Familles 1 enfant	53,9	46,1	48,2	51,8
Familles 2 enfants	27,6	72,4	19,6	80,4
Familles 3 enfants	17,2	82,8	17,4	82,6
Familles 4 enfants et plus	19,9	80,1	20,1	79,9
Total des familles avec enfants	32,6	67,4	27,8	72,2

#### Répartition biparentales et monoparentale des familles allocataires selon le nombre d'enfants - Chenôve (CAF 2019)



### Répartition biparentales et monoparentale des familles allocataires selon le nombre d'enfants - Côte-d'Or (CAF 2019)



De manière générale, les familles allocataires monoparentales sont légèrement plus représentées à Chenôve qu'en Côte-d'Or : 32,6 % des familles allocataires avec enfants sont monoparentales à Chenôve, contre 27,8 % en Côte-d'Or.

La différence se remarque surtout pour les familles allocataires d'un enfant (53,9 % à Chenôve contre 48,2 % dans le département, +5,7 %) et de deux enfants (27,6 % contre 19,6 %, +8 %).

### III.3 - Scolarité, formation et emploi : un engagement moindre des Cheneveliers dans les voies de formation et dans l'enseignement supérieur

#### III.3.a - Presque la moitié des Cheneveliers quittent la commune tous les jours pour suivre leur scolarité

Tableau 33 : Répartition de la population scolarisée selon son lieu de résidence et son lieu d'étude

	ENSEMBLE		Scolarisée dans la même commune que le lieu de résidence		Scolarisée en dehors de la commune du lieu de résidence	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Chenôve</b>	3 369	100,00 %	1 936	57,5	1 433	42,5
<b>Dijon</b>	45 189	100,00 %	42 606	94,28	2 584	5,72
<b>Dijon Métropole</b>	67 198	100,00 %	53 254	79,25	13 944	20,75
<b>Quetigny</b>	2 366	100,00 %	1 404	59,3	962	40,7

Nous constatons que la scolarité des jeunes cheneveliers se fait pour bonne partie en dehors de la commune. En effet, 42,5 % des personnes scolarisées qui habitent Chenôve quittent la commune pour se rendre à leur lieu d'étude.

Concernant le lycée, il s'agit là d'un phénomène normal pour une ville comme Chenôve qui ne compte qu'un seul lycée (le lycée Antoine) : arrivés en seconde, les élèves doivent souvent se rendre dans d'autres communes, notamment Dijon qui concentre la plupart des lycées de l'agglomération, ou bien encore Brochon qui accueille une partie des élèves quittant le collège.

Cependant, s'agissant des années collège, nous remarquons une forte scolarisation à l'extérieure de Chenôve qui relève d'un phénomène d'évitement des établissements de la commune. En effet, la population (2016) des 10-14 ans est de 864, garçons et filles réunis. Or, les deux collèges Herriot et Chapitre ne comptent que 562 élèves en 2019 (respectivement 292 et 270). En première approximation<sup>86</sup>, nous pouvons donc dire qu'un peu moins de 300 élèves de collèges bénéficient d'une dérogation à la carte scolaire.

### III.3.b - Une forte scolarisation avant 18 ans, une baisse plus marquée qu'ailleurs ensuite

Carte 17 : Établissements scolaires de Chenôve



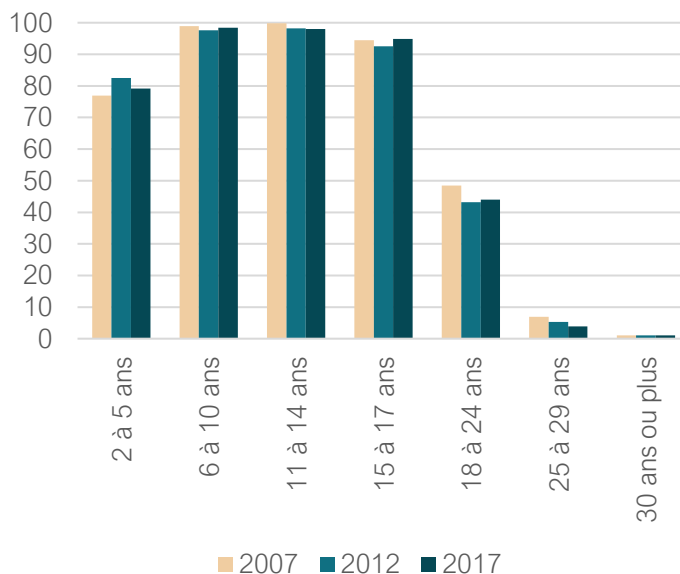
Cartographie : Géoportail

<sup>86</sup> Les effectifs ont pu varier quelque peu sur les trois années qui séparent les chiffres dont nous disposons.

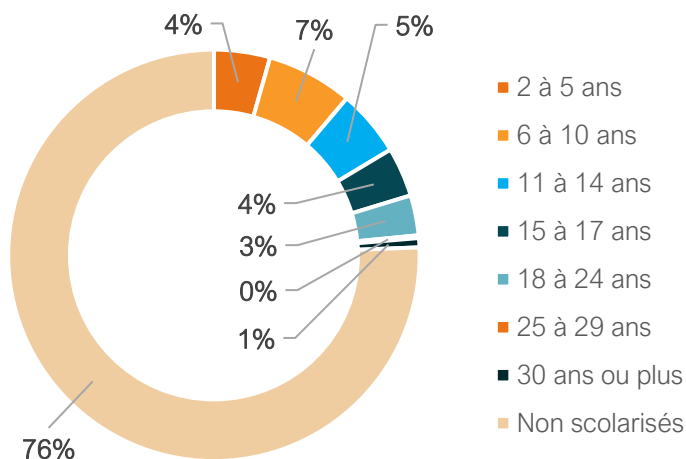
Tableau 34 : Évolution du taux de scolarisation des habitants de Chenôve selon les tranches d'âges, entre 2007 et 2017

	2007	2012	2017
2 à 5 ans	76,9	82,5	79,2
6 à 10 ans	98,9	97,6	98,4
11 à 14 ans	99,8	98,2	98
15 à 17 ans	94,5	92,5	94,9
18 à 24 ans	48,5	43,2	44
25 à 29 ans	6,9	5,3	3,9
30 ans ou plus	1	1	1,1

### Évolution du taux de scolarisation de la population de Chenôve selon l'âge



### Répartition de la population scolarisée de Chenôve sur l'ensemble de la population (2017)

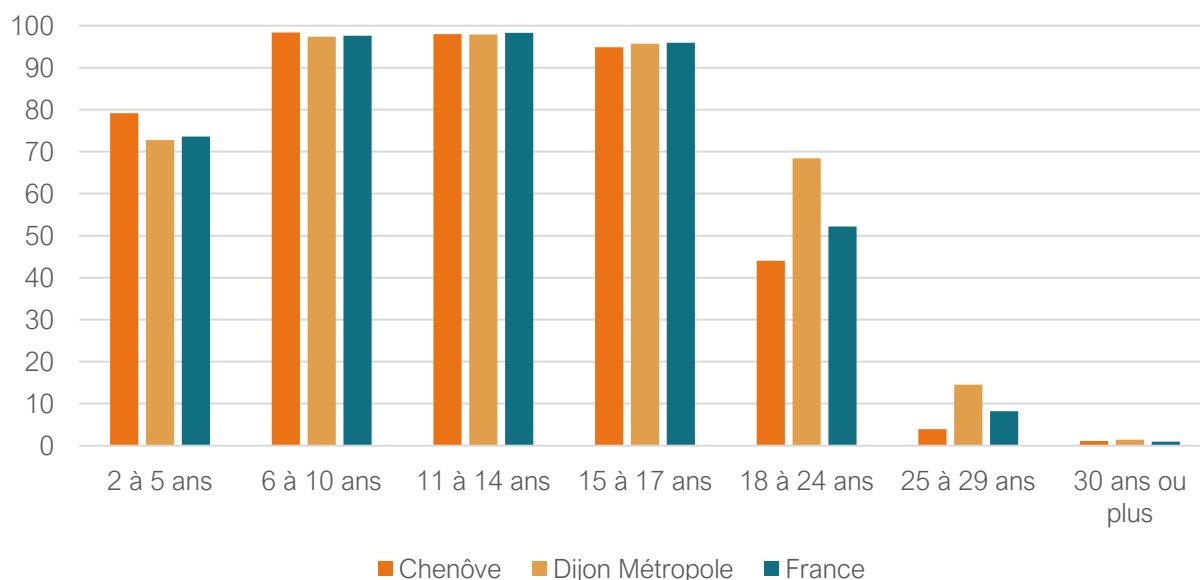


En 2017  
**3 369 habitants**  
 de Chenôve sont  
 scolarisés,  
 soit 24,4 % de  
 l'ensemble de la  
 population

Tableau 35 : Taux de scolarisation selon les tranches d'âges à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	Chenôve			Dijon Métropole	France
	Ensemble	Population scolarisée	Taux		
2 à 5 ans	768	609	79,2	72,8	73,6
6 à 10 ans	951	936	98,4	97,4	97,6
11 à 14 ans	738	723	98	97,9	98,3
15 à 17 ans	565	536	94,9	95,7	95,9
18 à 24 ans	988	435	44	68,4	52,2
25 à 29 ans	759	30	3,9	14,5	8,2
30 ans ou plus	8 759	100	1,1	1,4	1

### Taux de scolarisation de la population selon l'âge (2017)



À Chenôve, de 2007 à 2017, nous constatons un taux de scolarisation relativement stable et haut pour l'ensemble des tranches d'âges entre 6 et 17 ans :

- de 98,9 % à 98,4 % pour les 6-10 ans
- de 99,8 % à 98 % pour les 11-14 ans (plus forte évolution négative de 1,8 % pour les trois tranches d'âges citées)
- de 94,5 % à 94,9 % pour les 15-17 ans

Ces taux sont comparables à la situation en France et à Dijon Métropole.

Sur la même période, nous constatons un taux de scolarisation en légère hausse pour les 2-5 ans, de 76,9 % en 2007 à 79,2 % en 2017 (+2,3 %), en passant par un maximum en 2012 à 82,5 %.



Nous faisons l'hypothèse d'un taux à la hausse pour cette tranche d'âges depuis la rentrée 2019, puisqu'à partir de cette date l'école est devenue obligatoire. Comparativement à la France et à Dijon Métropole en 2017, nous constatons que les enfants de cette tranche d'âges sont plus scolarisés à Chenôve : +6,4 % par rapport à Dijon Métropole ; +5,6 % par rapport en à l'ensemble de la France.

À partir de 18 ans, nous remarquons une très nette baisse du taux de scolarisation à Chenôve, puisqu'en 2017, nous le voyons chuter de 50,9 %. Cette baisse est d'ailleurs plus marquée en 2017 qu'elle ne l'était en 2007, puisque cette dernière était de 46 % à cette date. Bien que cette tendance soit également observée pour la France, et moindrement pour Dijon Métropole (sous l'effet de la présence du campus universitaire), la déscolarisation des 18-24 ans est plus importante à Chenôve qu'ailleurs : en France, la baisse n'est que de 43,7 %. La différence de scolarisation des 18-24 ans de Chenôve est donc respectivement de 8,2 % et 24,4 % avec la France et Dijon Métropole.

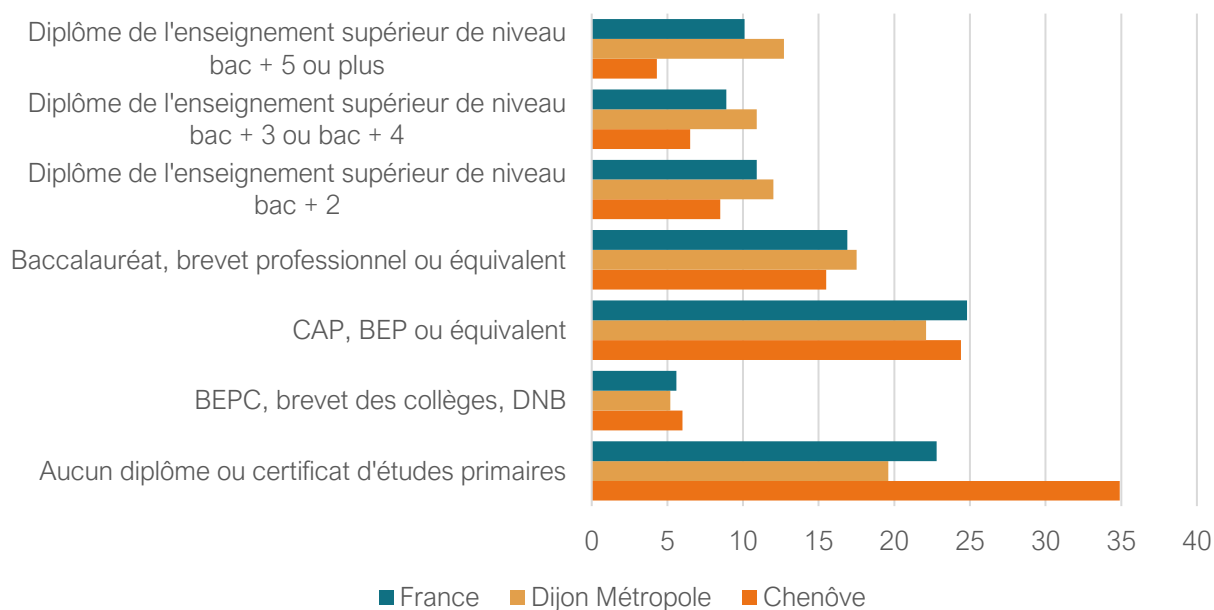
De même, l'ordre est respecté pour les 25-29 ans : à Chenôve, la scolarisation de cette tranche d'âges est plus de deux fois inférieure à celle de France, et presque quatre fois inférieure à celle de Dijon Métropole.

### III.3.c - Une population qui reste moins diplômée qu'ailleurs

Tableau 36 : Répartition des plus de 15 ans non scolarisé(e)s selon leur diplôme le plus élevé obtenu à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

	en %	Chenôve	Dijon Métropole	France
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires		34,9	19,6	22,8
BEPC, brevet des collèges, DNB		6	5,2	5,6
CAP, BEP ou équivalent		24,4	22,1	24,8
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent		15,5	17,5	16,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2		8,5	12	10,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4		6,5	10,9	8,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus		4,3	12,7	10,1

## Répartition des plus de 15 ans non scolarisé(e)s selon leur diplôme le plus élevé obtenu



De manière générale, nous remarquons que les personnes de plus de 15 ans non scolarisées à Chenôve non diplômées ou sans certificat d'études primaires sont surreprésentées (34,9 %) par rapport à Dijon Métropole (19,6 %) ou que dans le reste de la France (22,8 %), en 2017.

La proportion des personnes non diplômées ou son certificat d'études primaires est la plus élevée à Chenôve, alors qu'à Dijon Métropole et dans le reste de la France, la proportion la plus grande est celle des détenteurs de CAP, BEP ou équivalent (respectivement 22,1 % et 24,8 %).

À partir du niveau BAC et supérieur, la proportion des habitants de Chenôve détenant ce type de diplômes est systématiquement inférieure à celle de Dijon Métropole et à l'ensemble de la France, ce qui traduit d'une implication moindre qu'ailleurs dans les études supérieures. Notons que les proportions pour ce type de diplômes à Dijon Métropole bénéficient d'un effet d'aubaine dû à la présence du campus universitaire.

## III.3.d - Les emplois moins qualifiés plus occupés et plus fragiles

Tableau 37 : Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle à Chenôve en 2018

	Chenôve				
	Actifs	%	dont actifs ayant un emploi	Actifs sans emploi	% sans emploi
Ensemble	6 030	100,00	4 909	1 121	18,59
Agriculteurs exploitants	10	0,17	10	0	0,00
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	204	3,38	194	10	4,90
Cadres et professions intellectuelles supérieures	449	7,45	432	17	3,79
Professions intermédiaires	1 333	22,11	1 195	138	10,35
Employés	1 965	32,59	1 529	436	22,19
Ouvriers	1 903	31,56	1 548	355	18,65

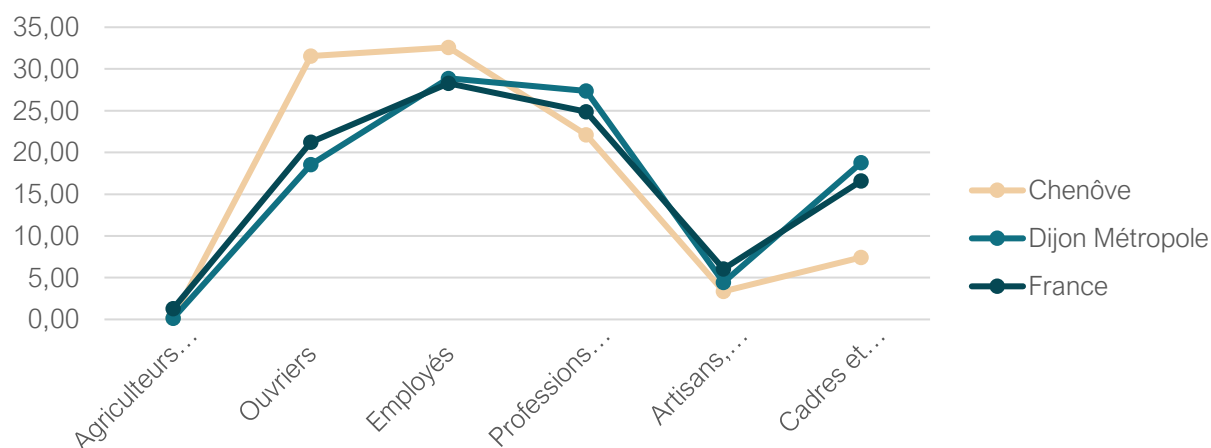
Tableau 38 : Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle à Dijon Métropole en 2018

	Dijon Métropole				
	Actifs	%	dont actifs ayant un emploi	Actifs sans emploi	% sans emploi
Ensemble	117 548	100,00	101 615	15 933	13,55
Agriculteurs exploitants	179	0,15	165	14	7,82
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5 212	4,43	4 870	342	6,56
Cadres et professions intellectuelles supérieures	22 073	18,78	21 242	831	3,76
Professions intermédiaires	32 158	27,36	29 183	2 975	9,25
Employés	33 950	28,88	28 562	5 388	15,87
Ouvriers	21 821	18,56	17 594	4 227	19,37

Tableau 39 : Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en France en 2018

	France				
	Actifs	%	dont actifs ayant un emploi	Actifs sans emploi	% sans emploi
<b>Ensemble</b>	30 771 678	100,00	26 634 964	4 136 714	13,44
<b>Agriculteurs exploitants</b>	401 380	1,30	394 736	6 644	1,66
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	1 859 285	6,04	1 737 300	121 985	6,56
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	5 101 993	16,58	4 873 845	228 148	4,47
<b>Professions intermédiaires</b>	7 661 306	24,90	6 971 198	690 108	9,01
<b>Employés</b>	8 702 240	28,28	7 328 171	1 374 069	15,79
<b>Ouvriers</b>	6 537 676	21,25	5 329 713	1 207 963	18,48

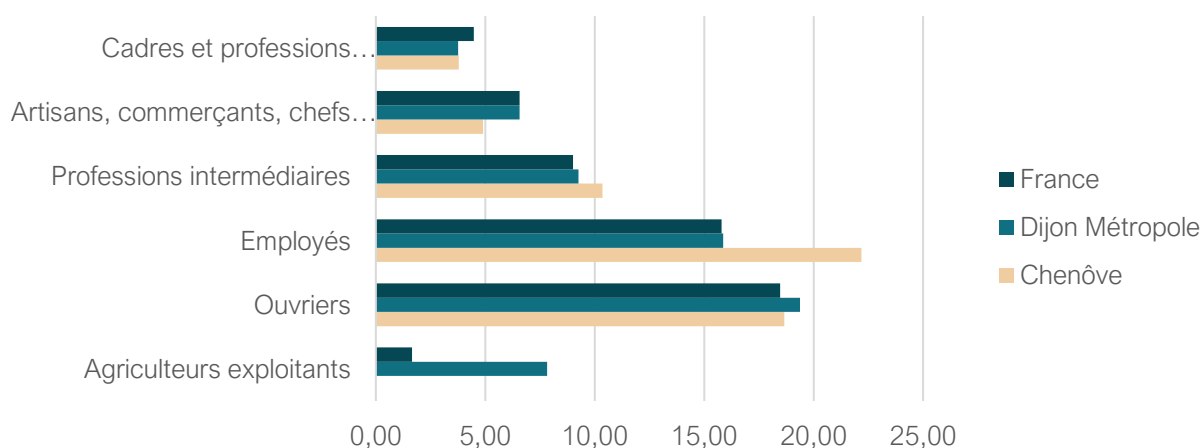
### Part de la population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle (2018)



À Chenôve en 2018, la population active de 15 à 64 ans occupe davantage d'emplois de moindre qualification qu'à Dijon Métropole ou que dans le reste de la France. Ainsi, l'ensemble des « Employés » et des « Ouvriers » représente 64,15 % de la population active de Chenôve, alors que celles-là mêmes ne représentent que 47,44 % (-16,71 % par rapport à Chenôve) de la population active à Dijon Métropole, et 49,25 % (-14,9 %) de l'ensemble de la France. À l'inverse, la catégorie des « Cadres et professions intellectuelles supérieures » est sous-représentée à Chenôve avec seulement 7,45 % des actifs qui occupent ce type de postes, contre 18,78 % à Dijon Métropole (+11,33 %, une proportion plus que doublée par rapport à Chenôve), et 16,58 % dans l'ensemble de la France (+9,13 %).

Structurellement, les plus grandes différences entre Chenôve et les autres territoires s'observent pour les catégories socioprofessionnelles « Ouvriers » et « Cadres et professions intellectuelles supérieures. » La première est surreprésentée à Chenôve avec une proportion d'actifs 13 % supérieure à celle de Dijon Métropole, et 10,31 % par rapport à l'ensemble de la France. La seconde catégorie, quant à elle, est sous-représentée avec une différence de -11,33 % par rapport à IDijon Métropole, et de -9,13 % par rapport à l'ensemble de la France.

### Part de la population active de 15 à 64 ans sans emploi selon la catégorie socioprofessionnelle (2018)



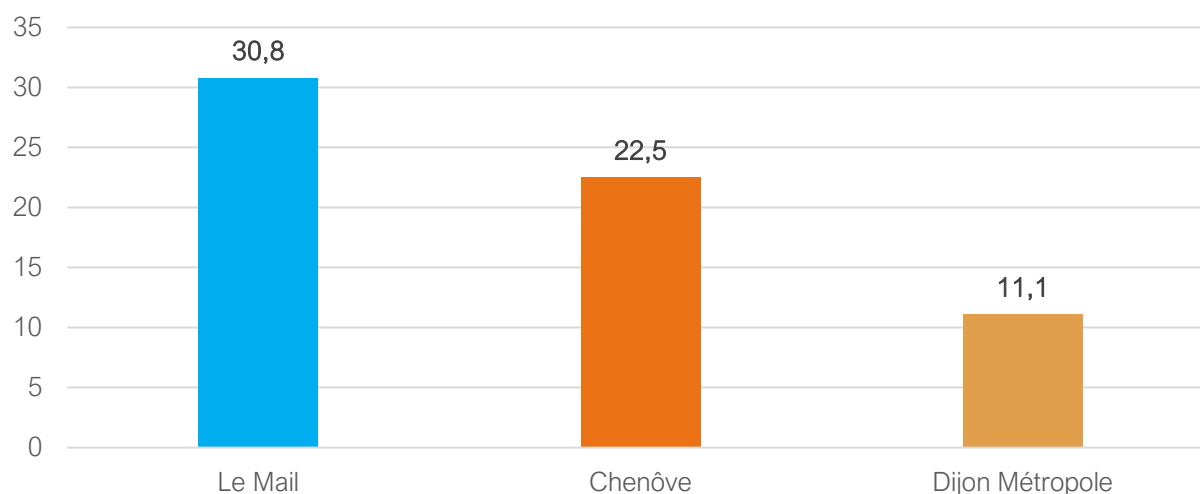
Par ailleurs, les « Employés » de Chenôve (qui sont aussi la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée dans la commune) sont plus touchés par l'absence d'emploi que dans le reste du territoire. Ce sont en effet 22,19 % de ces derniers qui en sont dépourvus. Pour cette même catégorie, la proportion de sans-emploi tombe à 15,87 % (-6,32 %) à Dijon Métropole, et à 15,79 % (-6,4 %) sur l'ensemble de la France. Dans tous les cas et de manière générale, les deux catégories professionnelles « Employés » et « Ouvriers » qui concernent près de deux actifs sur trois à Chenôve, sont toujours celles qui subissent le plus l'absence d'emploi. À Chenôve, cette fragilité s'exprime davantage encore chez les « Employés. »

Concernant les autres catégories socioprofessionnelles, le taux d'employabilité reste équivalent entre Chenôve, Dijon Métropole et la France. Pour toutes sauf les « Ouvriers », les différences sont moins significatives du fait des effectifs moindres à Chenôve.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 débutée en 2020, il faut faire l'hypothèse d'une plus grande fragilité encore des catégories socioprofessionnelles « Ouvriers » et « Employés », pour lesquels les baisses d'activités des entreprises ont probablement signifié un accès à l'emploi plus difficile ou précaire (contrats plus courts du fait d'une visibilité moins évidente pour les employeurs).

## III.3.e - Un accès à l'emploi plus difficile

## Part des personnes des 16-25 ans non-scolarisées et sans-emploi (2017)

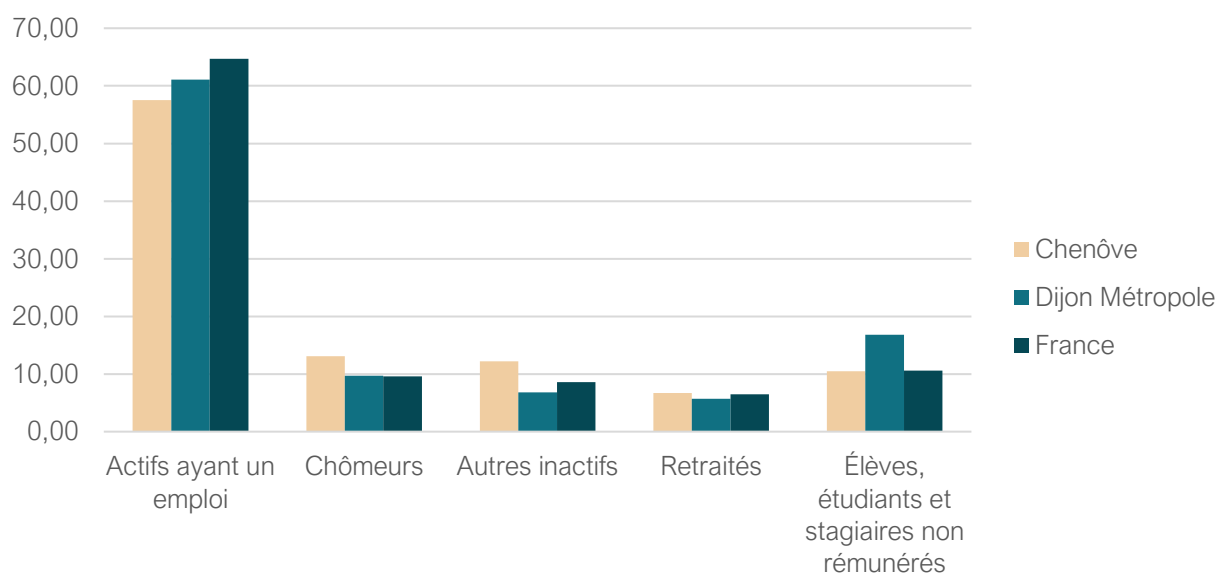


Les effets de la moindre qualification des habitants de Chenôve se font ressentir sur le marché de l'emploi, notamment chez les 16-25 ans non scolarisés. Nous voyons que la proportion de ces derniers à ne pas avoir d'emploi est bien plus grande, en 2017, à Chenôve qu'à Dijon Métropole : 22,5 % des 16-25 ans non scolarisés sont sans emploi à Chenôve contre 11,1 % à Dijon Métropole. Une différence qui s'accroît davantage encore si nous ne prenons que l'exemple du « QPV Le Mail », lequel voit sa proportion des 16-25 ans non scolarisés sans emploi monter à 30,8 %.

Tableau 40 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018

en %	Chenôve	Dijon Métropole	France
<b>Actifs ayant un emploi</b>	57,50	61,10	64,70
<b>Chômeurs</b>	13,10	9,70	9,60
<b>Retraités</b>	6,70	5,70	6,50
<b>Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés</b>	10,50	16,80	10,60
<b>Autres inactifs</b>	12,20	6,80	8,60

### Répartition de la population de 15 à 64 ans par type d'activité (2018)



De façon générale, à Chenôve en 2018, l'ensemble de la population accède moins facilement à l'emploi si l'on compare à Dijon Métropole et au reste de la France. En effet, si l'on considère les catégories « Chômeurs » et « Autres inactifs », Chenôve affiche une proportion bien plus importante avec 25,30 % de la population dans ces catégories, lorsque celles-ci ne sont que de 16,5 % à Dijon Métropole, et 18,2 % dans le reste de la France.

Une différence qui se constate encore au regard de la catégorie « Actifs ayant un emploi » pour l'année 2018, puisque Chenôve a une proportion de la population dans celle-ci à hauteur de 57,5 %, soit respectivement 3,6 % de moins que dans la Métropole (qui a par ailleurs plus « d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés » du fait de la présence du campus universitaire), et 7,2 % de moins que dans le reste de la France. Une différence qui ne peut être expliquée par la présence plus importante de retraités, car nous constatons qu'elle est sensiblement similaire à Chenôve, Dijon Métropole et sur l'ensemble de la France métropolitaine (les trois étant compris dans le même pourcentage).

### III.3.f - Une différenciation sexuée de l'engagement dans les études : l'arrêt des études d'abord chez les garçons dès la sortie du collège

#### Évolution du taux de scolarisation à Chenôve selon l'âge et le sexe (2017)

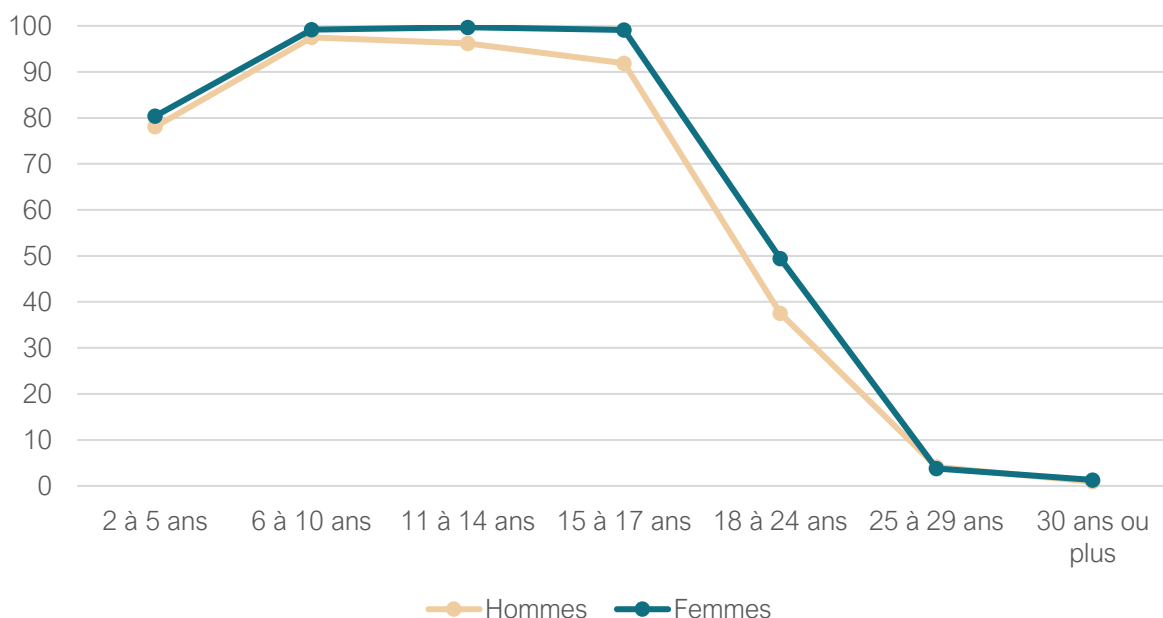


Tableau 41 : Répartition selon le sexe et les tranches d'âges du taux de scolarisation à Chenôve en 2017

	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	78,1	80,4
6 à 10 ans	97,5	99,2
11 à 14 ans	96,2	99,7
15 à 17 ans	91,9	99,1
18 à 24 ans	37,5	49,4
25 à 29 ans	4,1	3,8
30 ans ou plus	0,9	1,3

#### Répartition hommes, femmes scolarisé(e)s selon l'âge à Chenôve (2017)

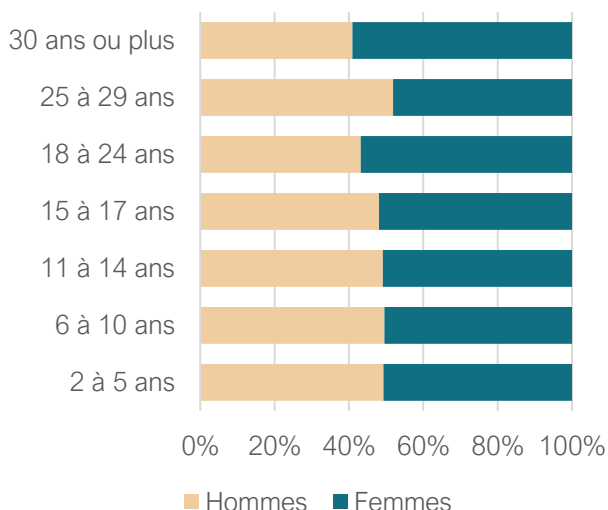
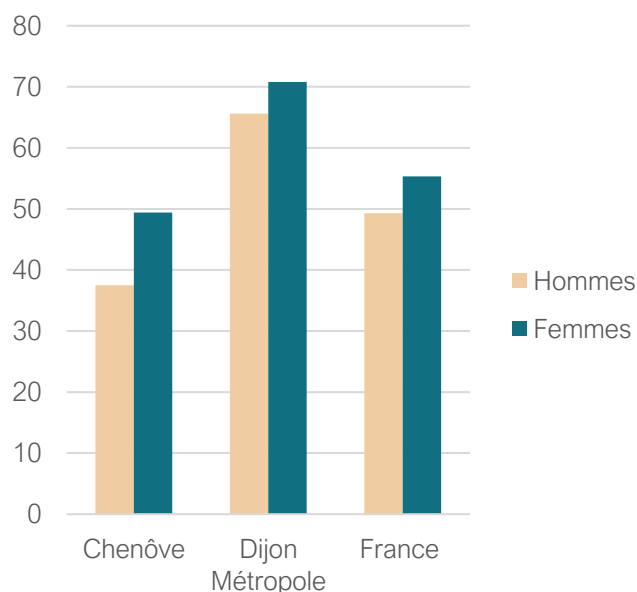




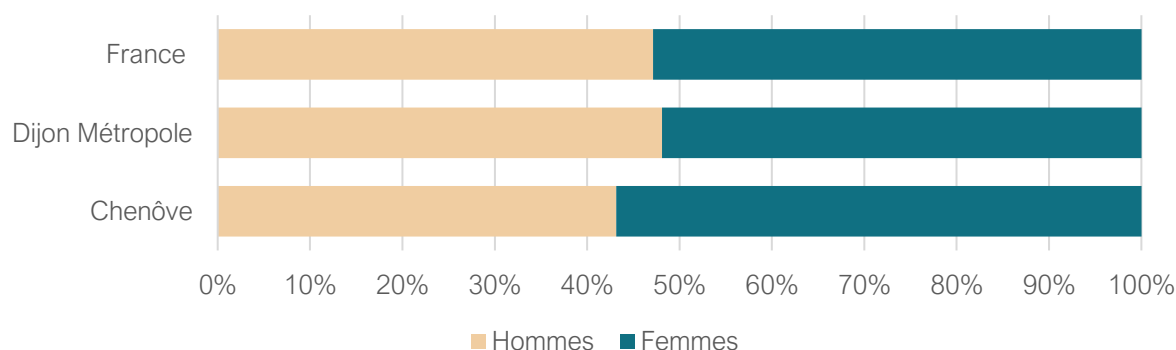
Tableau 42 : Taux de scolarisation selon le sexe à Chenôve, Dijon Métropole et en France en 2017

en %	Hommes	Femmes
Chenôve	37,5	49,4
Dijon Métropole	65,6	70,8
France	49,3	55,3

### Taux de scolarisation des 18-24 ans selon le sexe (2017)



### Répartitions hommes, femmes de 18-24 ans scolarisé(e)s (2017)



En 2017 à Chenôve, nous constatons que les garçons sont, pour toutes les tranches d'âges observées en dessous de 24 ans, moins scolarisés que les filles. Si la différence reste minimale pour chez les plus jeunes jusqu'à 10 ans (-1,9 % de taux de scolarisation pour les garçons de 2 à 5 ans, -1,7 % pour les 6-10 ans), une tendance à l'augmentation de cette différence est observée ensuite pour les âges correspondant au collège, lycée et les études supérieures :

- 3,5 % pour les 11-14 ans
- 7,2 % pour les 15-17 ans
- 11,9 pour les 18-24 ans

La différence s'estompe ensuite pour les études longues ou les reprises d'études avec des écarts marginaux sur des effectifs qui le sont tout autant.

En observant ailleurs la tranche d'âges des 18-24 ans pour laquelle le différentiel est le plus important, nous constatons que la tendance est la même (les garçons sont moins scolarisés), mais que cette différence est moins prononcée : -5,2 % à Dijon Métropole, -6,0 % pour l'ensemble de la France. Chenôve voit donc un désengagement des garçons dans les études supérieures plus important qu'ailleurs.

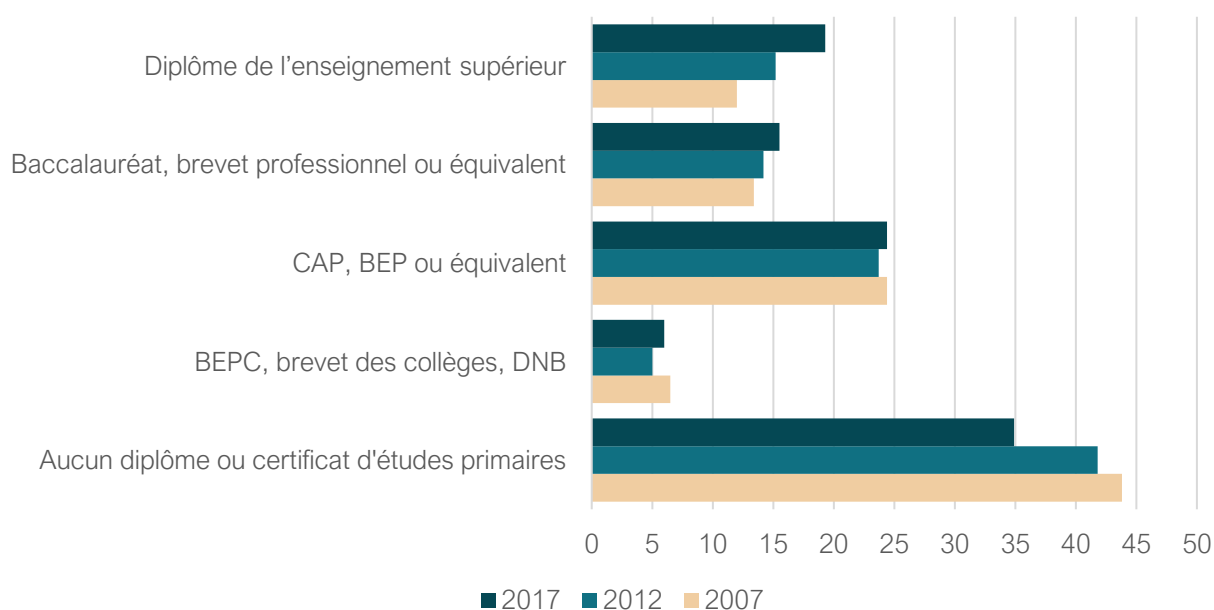
Cependant et dans l'ensemble, les 18-24 ans de Chenôve sont moins scolarisés qu'ailleurs. Nous voyons que, même chez les filles, la déscolarisation pour ces âges est plus importante puisque celles de Chenôve sont 5,9 % moins scolarisées que celles de l'ensemble de la France (21,4 % moins que celles de Dijon Métropole), ce qui les place sensiblement au même niveau que les garçons (+0,1 % par rapport au niveau national des garçons).

### III.3.g - Une population de plus en plus diplômée à la faveur des études supérieures

Tableau 43 : Évolution du niveau de diplôme le plus élevé des personnes de plus de 15 ans et non scolarisées à Chenôve entre 2007 et 2017

	en %	2007	2012	2017
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires		43,8	41,8	34,9
BEPC, brevet des collèges, DNB		6,5	5	6
CAP, BEP ou équivalent		24,4	23,7	24,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent		13,4	14,2	15,5
Diplôme de l'enseignement supérieur		12	15,2	19,3

#### Évolution du niveau de diplôme le plus élevé des personnes de plus de 15 ans et non scolarisées – Chenôve



Entre 2007 et 2017, nous observons que les plus de 15 ans de Chenôve non scolarisés sont de plus en plus diplômés : la proportion des personnes n'ayant « aucun diplôme ou certificat d'études primaires » a diminué de 8,6 %. Deux phénomènes peuvent expliquer cette tendance. D'abord une augmentation du niveau d'études des jeunes et jeunes adultes de la commune ; puis la disparition des personnes les plus âgées dont on sait qu'elles sont, de manière générale, moins diplômées.

Sur cette même période, nous constatons que la proportion des détenteurs de BEPC, brevet des collèges, DNB a légèrement diminué, passant de 6,5 % en 2007 à 6,0 % en 2017, confirmant ainsi la tendance à voir des habitants de plus en plus formés.

La proportion des détenteurs de CAP, BEP ou équivalent est strictement restée stable sur 10 ans à 24,4 %.

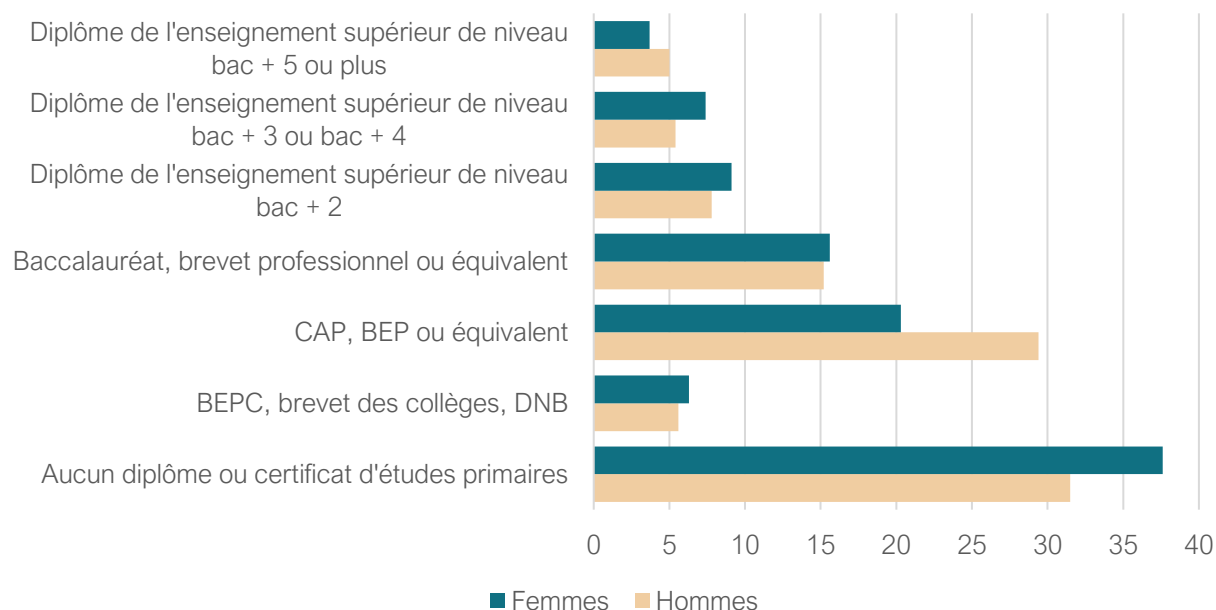
C'est en observant les catégories « Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent » et « Diplôme de l'enseignement supérieur » que nous observons les évolutions les plus significatives, puisque sur 10 ans, nous voyons respectivement une progression de +2,1 % et de +7,3 %.

### III.3.h - Des femmes moins diplômées dans l'ensemble, mais plus engagées dans les études supérieures

Tableau 44 : Répartition hommes, femmes de plus de 15 ans non scolarisé(e)s selon leur diplôme le plus élevé obtenu à Chenôve en 2017

	en %	Hommes	Femmes
Effectifs		4 475	5 495
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires		31,5	37,6
BEPC, brevet des collèges, DNB		5,6	6,3
CAP, BEP ou équivalent		29,4	20,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent		15,2	15,6
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2		7,8	9,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4		5,4	7,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus		5	3,7

### Répartition hommes, femmes de plus de 15 ans non scolarisé(e)s selon leur diplôme le plus élevé obtenu - Chenôve (2017)



De manière générale et en proportion, hommes et femmes à Chenôve n'ont d'abord aucun diplôme ou certificat d'études primaires, respectivement 31,5 % et 37,6 %.

À Chenôve en 2017, il existe une inégalité d'accès au diplôme entre les hommes et les femmes. Constatons dans un premier temps que les femmes sont plus grandes en nombre et en proportion à n'avoir aucun diplôme ou certificat d'études primaires (+6,1 % par rapport aux hommes). Les hommes réussissent à atteindre un niveau CAP, BEP ou équivalent bien plus que ne le font les femmes, puisqu'ils sont 29,4 % à avoir ce niveau, contre 20,3 % chez les femmes (-9,1 % pour ces dernières).

Proportionnellement, les femmes atteignent plus facilement les niveaux bac + 2 (9,1 % contre 7,8 % pour les hommes), bac + 3 ou bac + 4 (7,4 % contre 5,4 %) que les hommes, ce qui confirme l'observation précédente selon laquelle les garçons décrochent plus facilement des études arrivés au lycée et ensuite.

Ces inégalités d'accès à la formation se répercutent sur le marché de l'emploi dans lequel la possession d'un diplôme, quel qu'il soit est un avantage à faire valoir.

### III.4 - Revenus : une précarité économique qui pèse sur tous les types de foyers à Chenôve

À travers l'analyse qui suit des revenus des Cheneveliers, nous tentons d'évaluer l'accessibilité de notre association et de ses activités du point de vue financier, et de mettre au jour les enjeux sous cet aspect. Il s'agit de questionner la particularité ou non du territoire en termes de revenus

disponibles par personne, et ainsi de construire une proposition d'activités et de leurs conditions d'accès adaptées au résultat de notre constatation.

### III.4.a - Médiane du niveau de vie : une différence installée depuis une quinzaine d'années qui ne se résorbe pas

Regardons dans un premier temps la médiane des revenus par unité de consommation (ou niveau de vie) à Chenôve et comparons-le à d'autres niveaux géographiques<sup>87</sup>.

#### Évolution de la médiane du niveau de vie

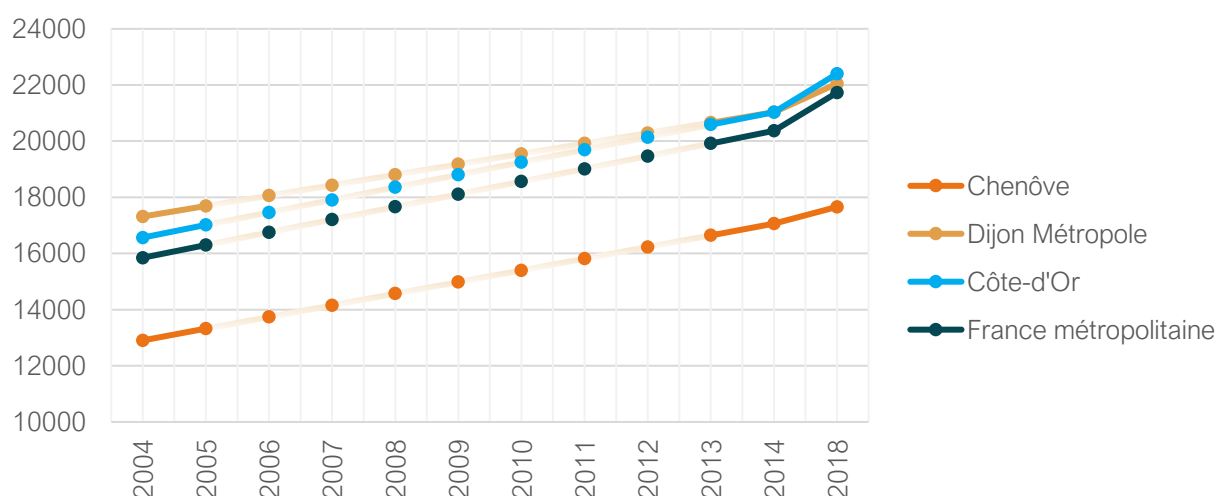


Tableau 45 : Évolution de la médiane du niveau de vie (en €)

	2004	2014	2018
Chenôve	12 904,5	17 062,7	17 660
Dijon Métropole	17 317	21 032,0	22 050
Côte-d'Or	16 566	21 034,7	22 400
France métropolitaine	15 849	20 369,3	21 730

Selon les définitions données par l'INSEE d'où proviennent nos données, « le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). [...] Les unités de consommation [...] attribuent 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. **La médiane** du revenu fiscal

<sup>87</sup> Les données inconnues ont été projetées de manière linéaire sur le graphique afin de rendre visible la tendance de l'évolution.

par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone<sup>88</sup>. » Ailleurs, « Le revenu fiscal médian est l'indicateur le plus largement diffusé : s'il garantit le respect de la confidentialité des données individuelles, il présente aussi l'avantage de ne pas être déformé par les revenus extrêmes, contrairement à la moyenne. »

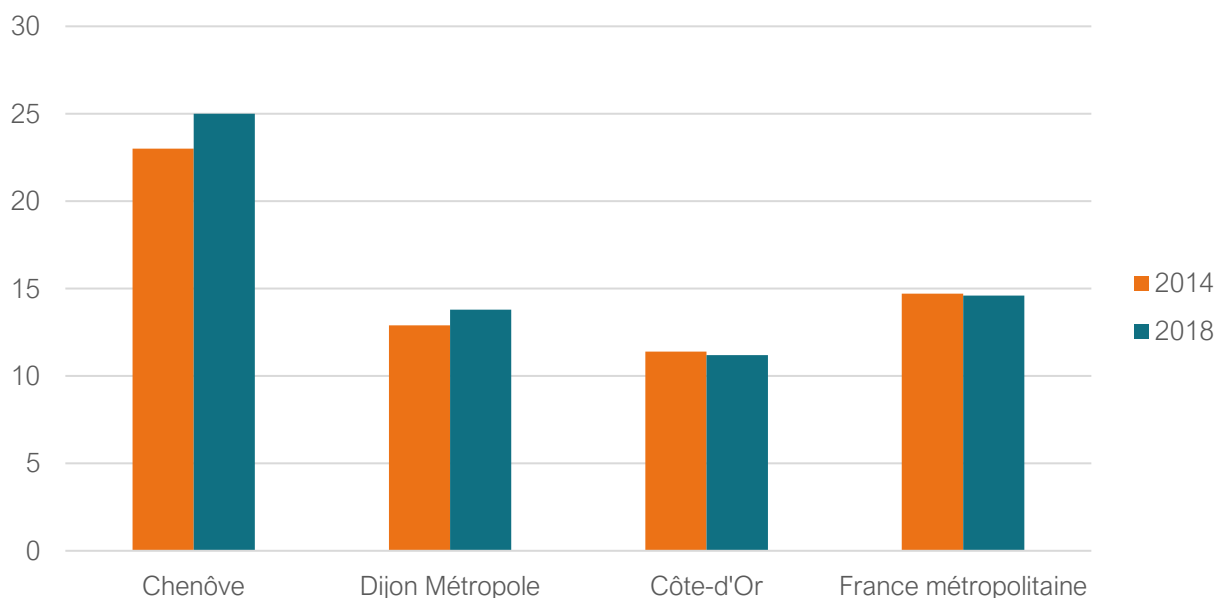
Nous constatons que la médiane du niveau de vie à Chenôve est inférieure aux autres niveaux géographiques choisis pour la comparaison. En tendance, Chenôve suit la même pente que Dijon Métropole, la Côte-d'Or, et la France métropolitaine.

Si nous nous intéressons aux valeurs, en 2004, la différence avec la médiane la plus élevée (Dijon Métropole) était de -4412,5 €, et de -4740 € en 2018 (en comparaison de la Côte-d'Or). La situation défavorisée de Cheneveliers s'est donc accentuée sur cette période puisque nous ne constatons pas de rapprochement des courbes.

### III.4.b - Un taux de pauvreté en augmentation

Ce phénomène est également visible en prenant un autre indicateur, à savoir le taux de pauvreté. Selon la définition de l'INSEE « un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.<sup>89</sup> »

#### Évolution du taux de pauvreté



<sup>88</sup> « Niveau de vie », Insee.fr, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1890>

<sup>89</sup> « Taux de pauvreté monétaire », Insee.fr, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320>

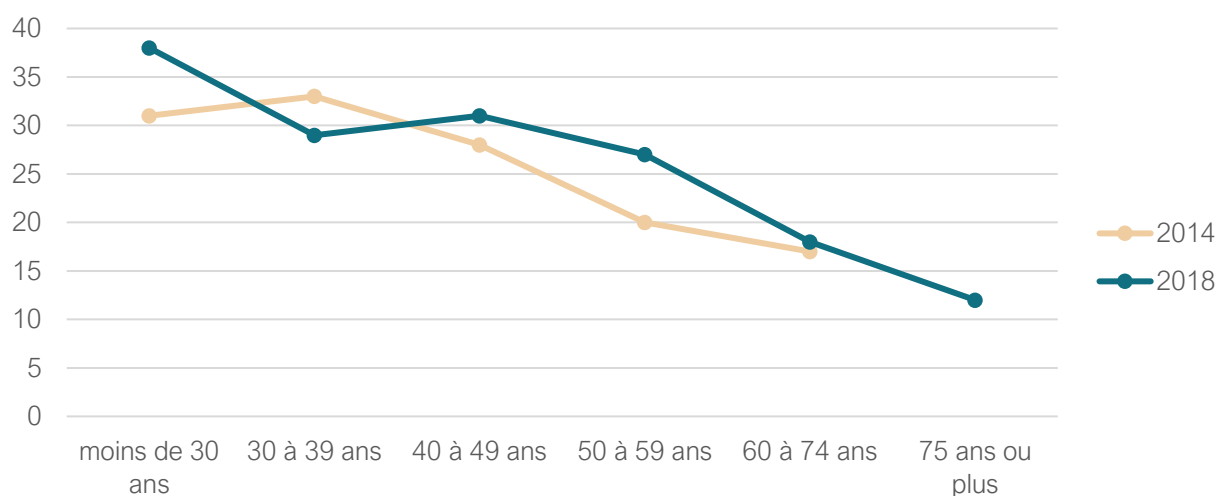
Entre 2014 et 2018, le taux de pauvreté a évolué en augmentant à Chenôve (+2 %, passant de 23 % à 25 %), et ce inversement par rapport à la Côte-d'Or et à l'ensemble de la France métropolitaine où il a très légèrement baissé (-0,2 % dans le département, de 11,4 % à 11,2 % ; -0,1 % à l'échelle du pays, de 14,7 % à 14,6 %). L'augmentation est également visible à l'échelle de Dijon Métropole, mais dans une moindre mesure (+0,9 %, de 12,9 % à 13,8 %) et en subissant les augmentations de Chenôve notamment (en sortant la commune des statistiques de Dijon Métropole, nous verrions une hausse du taux de pauvreté moins forte encore).

Nous pouvons raisonnablement faire l'hypothèse que l'année 2020 aura davantage encore augmenté ces inégalités par les conséquences liées à la pandémie de Covid-19. En effet, les populations les plus pauvres sont aussi celles qui subissent le plus la précarité des contrats courts et intermittents, lesquels ont été les variables d'ajustement des entreprises pour gérer l'impact économique de la baisse d'activité. Une intégration des données disponibles dans les prochains mois nous confirmera ou non cette hypothèse.

### III.4.c - Taux de pauvreté selon l'âge : des difficultés à sortir de la pauvreté, une jeunesse plus touchée qu'avant

Attardons-nous quelques instants sur l'évolution de ce taux de pauvreté à Chenôve selon l'âge, et comparons les tendances entre 2014 et 2018.

#### Évolution du taux de pauvreté selon l'âge - Chenôve



En 2018, à Chenôve, le taux de pauvreté a une tendance baissière avec l'avancée dans l'âge. À l'exception du passage des 30-39 ans à 40-49 ans où le taux de pauvreté augmente (+2 %, de 29 % à 31 %), tous les autres segments sont à la baisse. La pauvreté est donc un phénomène qui touche d'abord les jeunes à Chenôve.

Cependant, nous remarquons que la sortie de la pauvreté est difficile lorsque nous comparons les données de 2014 avec celles de 2018. En effet, les personnes qui étaient comptabilisées dans une tranche d'âge en 2014 ont, pour partie, constitué dans la tranche d'âge suivante en 2018. Si nous comparons par exemple les données des 30 à 39 ans de 2014 avec celles des 40 à 49 ans en 2018

(donc, dit autrement, les situations en partie des mêmes personnes à quatre ans d'intervalle), nous voyons que les taux baissent, mais faiblement :

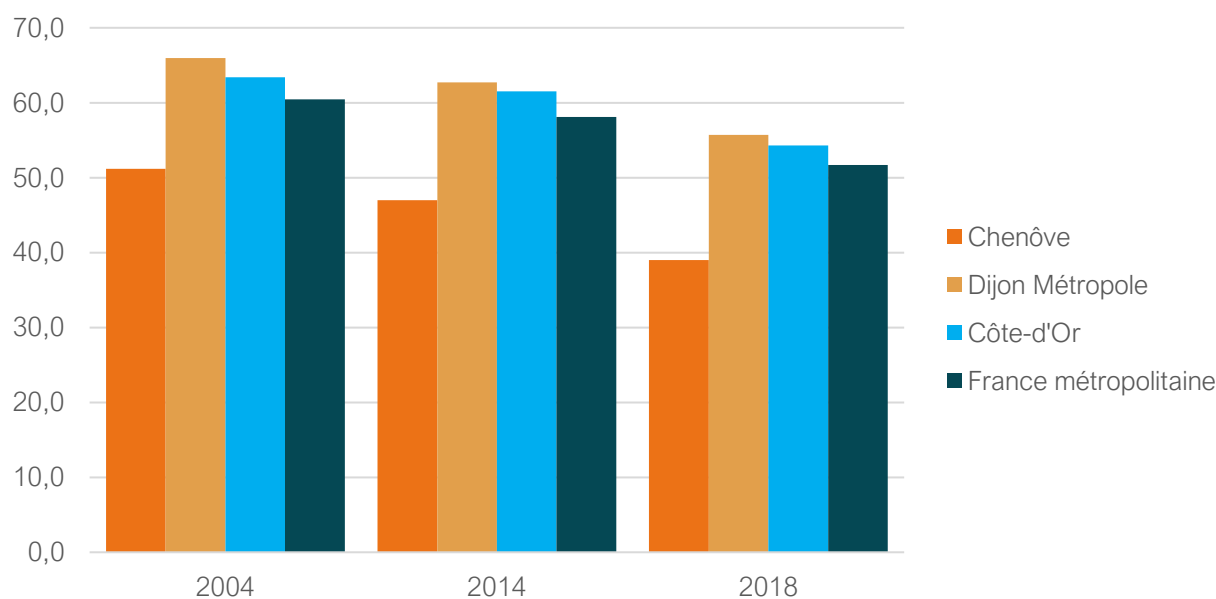
- Moins de 30 ans 2014 à 30-39 — ans de 2018 : -2 %
- 30-39 ans de 2014 à 40-49 ans de 2018 : -2 %
- 40-49 ans de 2014 à 50-59 ans de 2018 : -1 %
- 50-59 ans de 2014 à 60-74 ans de 2018 : -2 %

Ces données nous invitent à croire que la sortie de pauvreté est difficile à réaliser à Chenôve entre 2014 et 2018<sup>90</sup>.

Forts de cette constatation, nous pouvons alors craindre pour la situation des moins de 30 ans de Chenôve qui subissent une pauvreté 7 % plus élevée que la même tranche d'âges en 2014 (38 % de pauvreté pour les moins de 30 ans en 2018, alors que ce taux n'était « que » de 31 % en 2014). S'il est difficile de sortir de la pauvreté, alors cette présence plus forte de la pauvreté se répercutera sur l'ensemble des tranches d'âges suivantes.

#### III.4.d - Moins d'imposition qu'ailleurs et une tendance générale à la baisse

##### Évolution de la part des ménages imposés



Entre 2004 et 2018, nous constatons que la part des ménages qui ont un impôt à acquitter reste bien plus faible à Chenôve qu'en Côte-d'Or, qu'à Dijon Métropole où que sur l'ensemble de la France Métropolitaine. En effet, l'écart entre la part des foyers imposés de Chenôve et de Dijon Métropole

<sup>90</sup> D'autres facteurs seraient à intégrer pour une analyse plus fine, car les tranches d'âges ne correspondent pas exactement à l'intervalle de temps entre les dates des données, tout comme l'influence de la mobilité qui devrait être mesurée.

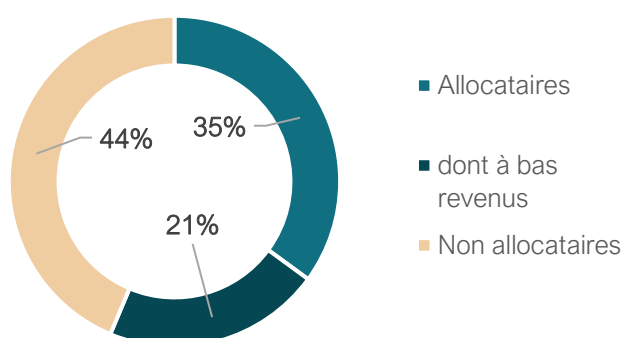


par exemple était de 14,8 % en 2004, et s'est accrue en 2018, puisqu'elle est de 16,7 % à cette date. Ces données attestent donc de la présence d'une population plus modeste à Chenôve que sur le reste du territoire. Cette tendance serait même à l'accroissement selon les écarts qui vont en s'agrandissant.

En tendance, la part des ménages imposés a diminué à Chenôve entre 2004 et 2018, passant de 51,2 % à 39 % (-12,2 %). Il ne faudrait pas conclure à une perte de revenu pour la population de Chenôve dans la même proportion, car une tendance identique est observée aux autres échelons géographiques. Il s'agit sans doute là plutôt de l'effet de réformes qui ont touché l'ensemble de la population, et dont ont pu bénéficier les populations les plus modestes (-10,3 % pour Dijon Métropole entre 2018 et 2004, -9,1 % pour la Côte-d'Or sur la même période, -8,7 % pour l'ensemble de la France Métropolitaine).

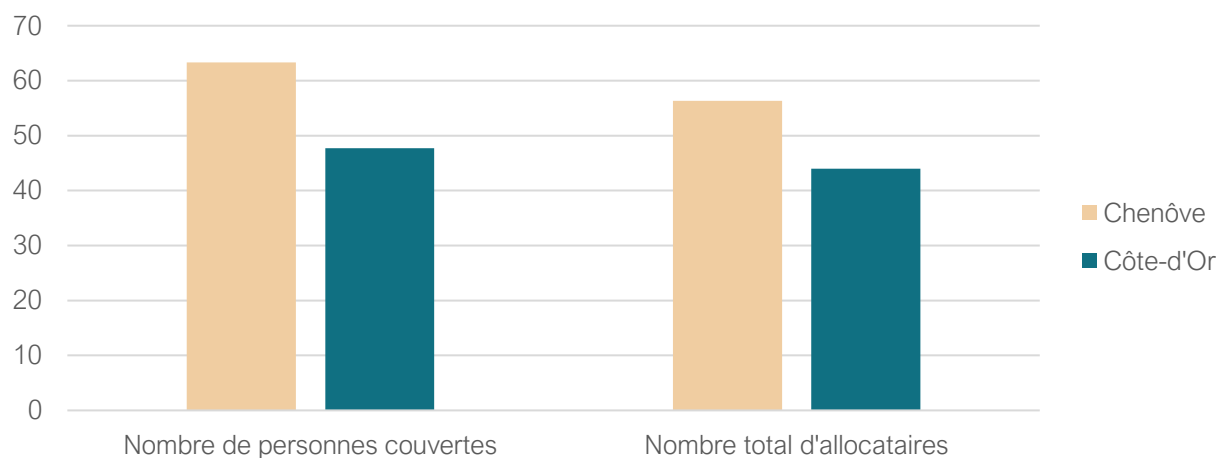
#### III.4.e - Une population qui a davantage recours aux prestations sociales

##### Répartitions des allocataires à l'ensemble des ménages - Chenôve (CAF 2019 - INSEE 2017)



**En 2019**  
**3 491 allocataires**  
 (56,33 % de l'ensemble des ménages INSEE 2017),  
**dont 1 319 à bas revenus**  
 (21,29 % des ménages, 37,79 % des allocataires)

### Taux de couverture des personnes et des foyers par des prestations CAF (CAF 2019 - INSEE 2017)



En 2019 à Chenôve, la majorité des foyers touche une prestation CAF : 56,33 % des foyers INSEE sont concernés<sup>91</sup>. Si nous regardons cette fois-ci selon le nombre de personnes couvertes, la proportion monte à 63,36 %. À titre de comparaison, le nombre de foyers qui bénéficient d'une prestation CAF en Côte-d'Or n'est que de 43,96 %, soit une différence de 12,37 %, laquelle augmente à 15,60 % si nous calculons selon le nombre de personnes touchées.

En 2019 à Chenôve, 21,29 % des ménages sont considérés par la CAF comme étant « à bas revenus<sup>92</sup>. » D'ailleurs, 37,79 % des allocataires sont considérés de la sorte par l'organisme.

À titre de comparaison à Dijon<sup>93</sup>, le nombre d'allocataires à bas revenus ne compte que pour 14,41 % du nombre total de foyers, soit une différence de 6,88 % à la défaveur de Chenôve. En comparant à Dijon encore, nous voyons que les allocataires représentent 37,80 % des foyers, soit une proportion inférieure de 18,53 % par rapport à Chenôve. En d'autres termes, les allocations CAF touchent 18,53 % moins les foyers de Dijon que de Chenôve. En revanche, en proportion des allocataires, nous voyons que Chenôve et Dijon sont équivalents, puisque dans la capitale de Bourgogne, les allocataires à bas revenus représentent 38,12 % de l'ensemble des allocataires (+0,33 % par rapport à Chenôve). Autrement dit, la répartition entre les allocataires et allocataires « à bas revenus » est la même entre Dijon et Chenôve.

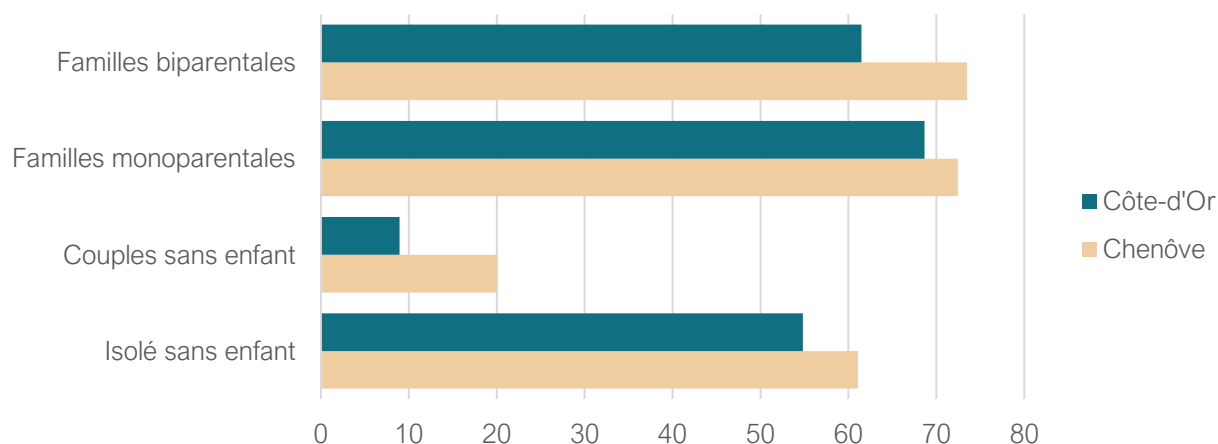
<sup>91</sup> Les années des données CAF et INSEE ne sont pas les mêmes (réciproquement 2019 et 2017), mais nous avons fait l'hypothèse d'une faible évolution du nombre de foyers entre ces deux années, ce qui nous a permis d'établir ces proportions.

<sup>92</sup> Pour une définition des « bas revenus », se référer à l'article « Bas revenus », [data.caf.fr, http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus/resource/567357db-46b7-47b7-8ced-dba046520c11](http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus/resource/567357db-46b7-47b7-8ced-dba046520c11)

<sup>93</sup> Chiffres CAF 2019 et INSEE 2018.

### III.4.f - Un recours aux prestations sociales plus important chez tous les types de foyers à Chenôve

#### Part des allocataires parmi les foyers selon la typologie des foyers (CAF 2019 - INSEE 2017)



Si nous regardons la part des allocataires parmi les foyers de Chenôve et que nous les distinguons selon leur typologie, nous remarquons que celle-ci est plus grande pour chacune d'elles comparée à la Côte-d'Or :

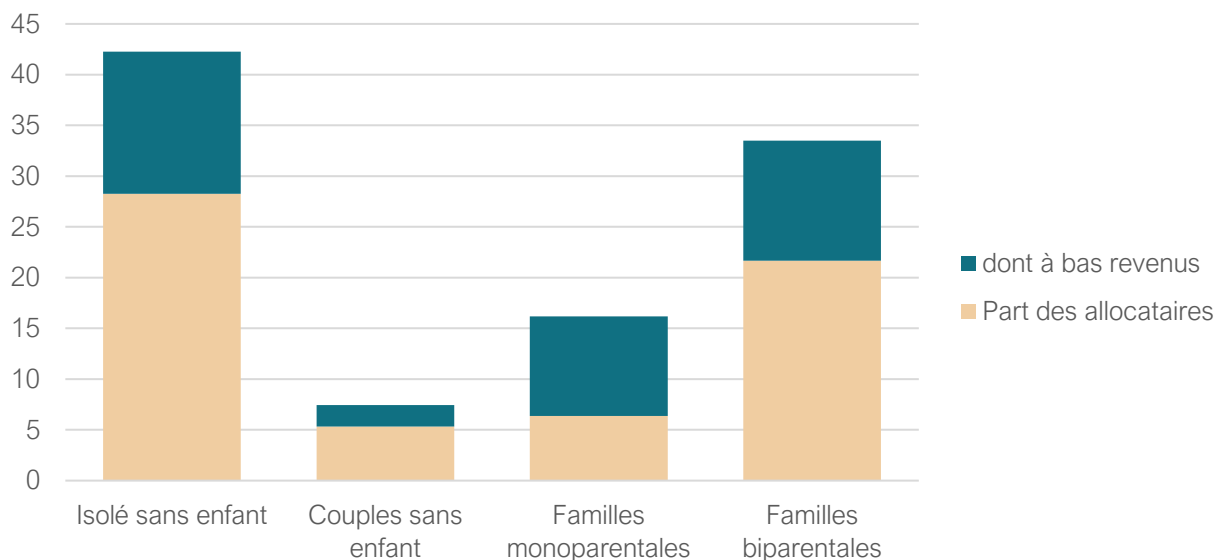
- Familles biparentales, 73,48 % de bénéficiaires à Chenôve contre 61,46 % en Côte-d'Or (+12,02 %)
- Familles monoparentales, 72,44 % à Chenôve contre 68,63 % en Côte-d'Or (+3,81 %)
- Isolé sans enfant, 61,07 % à Chenôve contre 54,83 % en Côte-d'Or (+6,24 %)
- Couples sans enfant, 20,05 % à Chenôve contre 8,83 % en Côte-d'Or (+11,22 %)

Ces chiffres semblent indiquer une plus grande fragilité économique à Chenôve pour tous les types de foyers en comparaison de la Côte-d'Or.

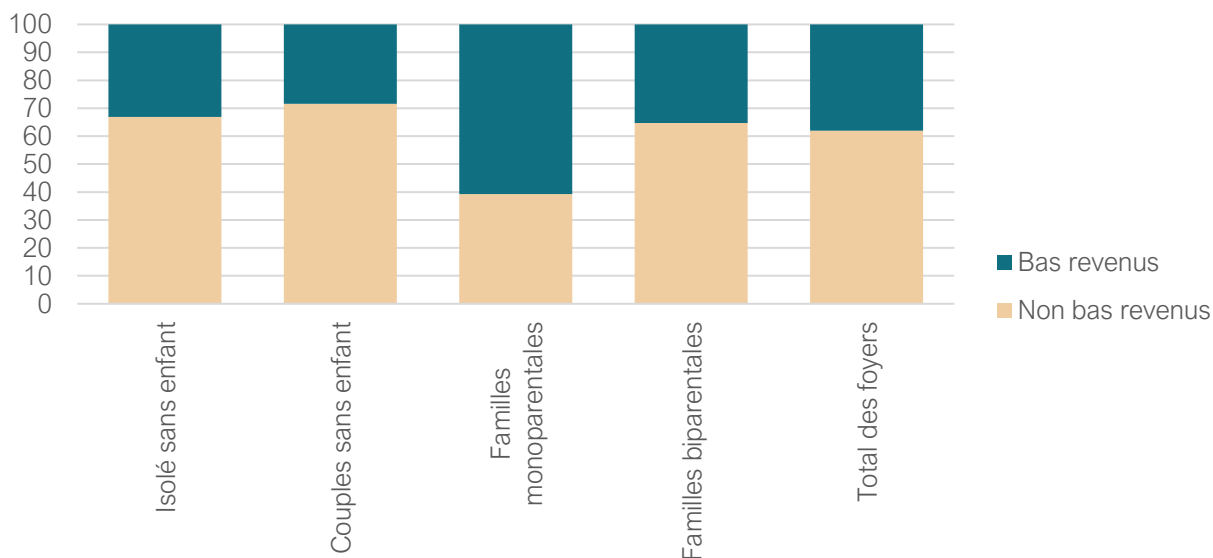
Il faut noter également que l'ordre n'est pas le même entre l'échelle communale et départementale. À Chenôve, les « familles biparentales » sont celles qui bénéficient le plus des prestations de la CAF, suivies par les « familles monoparentales » puis les « isolés sans enfants » enfin « les couples sans enfant. » En Côte-d'Or, cet ordre change avec d'abord les « familles monoparentales » comme principaux bénéficiaires. Nous voyons également que les « familles biparentales » de Chenôve bénéficient davantage qu'en Côte-d'Or des prestations sociales de la CAF, et donc qu'elles seraient davantage fragilisées économiquement qu'à l'échelle départementale.

### III.4.g - Les familles monoparentales proportionnellement plus touchées par la pauvreté

Structure familiale des foyers allocataires et part des bas revenus - Chenôve (CAF 2019)



Structure familiale des foyers allocataires et part des bas revenus par type de foyer - Chenôve (CAF 2019)



Nous avons vu ci-dessus<sup>94</sup> la répartition des foyers allocataires à Chenôve en 2019. Intéressons-nous désormais à la part des « bas revenus » pour chacun des types de foyers. En les considérant indépendamment, nous constatons que la part des bas revenus qui bénéficie de prestations de la

<sup>94</sup> Voir annexe III.2.b - Une présence des cellules familiales plus forte à Chenôve et visible dans le recours aux prestations sociales.

CAF est sensiblement la même pour chaque type de foyers, sauf pour les familles monoparentales, dont la proportion de « bas revenus » est bien plus grande :

- 35,33 % des « familles biparentales » qui bénéficient de prestations sociales sont à « bas revenus »
- 33,13 % des « isolés sans enfant »
- 28,46 % des « couples sans enfants »
- 60,71 % des « familles monoparentales »

Une fragilité qui se confirme donc pour les foyers monoparentaux dont on constate la situation économique plus difficile dans la part de « bas revenus » beaucoup plus importante que chez les autres types de foyers allocataires. Près de deux foyers monoparentaux sur trois à Chenôve et qui bénéficient de prestations sociales de la CAF est à bas revenus.

### III.4.h - Un poids important des prestations sociales dans les revenus des foyers

#### Part des prestations sociales selon leur type dans les revenus des ménages (2018)

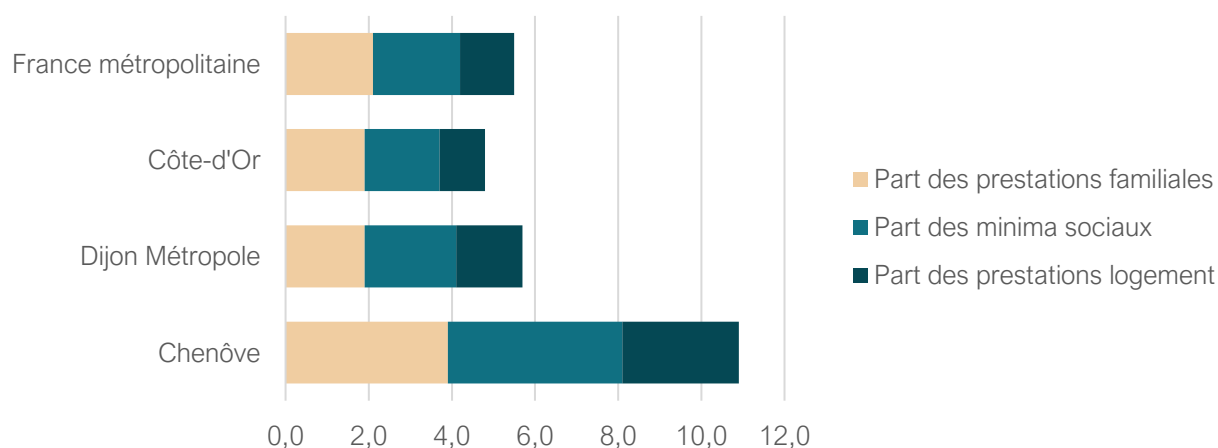


Tableau 46 : Part des prestations sociales dans les revenus des ménages (2018)

	Part des prestations familiales	Part des minima sociaux	Part des prestations logement	Total
<b>Chenôve</b>	3,9	4,2	2,8	<b>10,9</b>
<b>Dijon Métropole</b>	1,9	2,2	1,6	5,7
<b>Côte-d'Or</b>	1,9	1,8	1,1	4,8
<b>France métropolitaine</b>	2,1	2,1	1,3	5,5

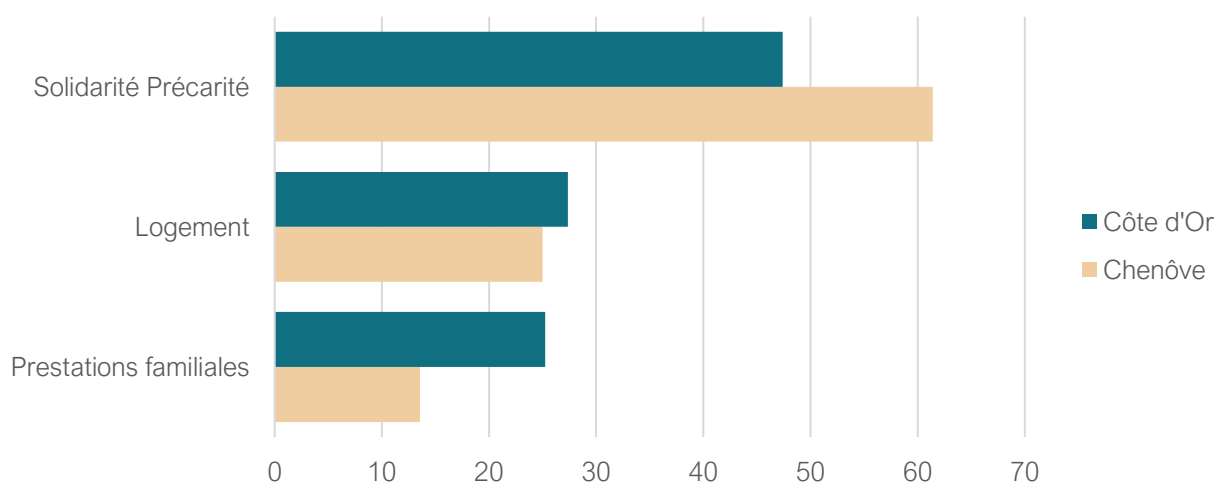
La fragilité économique des foyers de Chenôve se constate à nouveau en regardant la part des prestations sociales dans les revenus des ménages. En comparant celle-ci à Chenôve (10,9 % des revenus des Cheneveliers proviennent de prestations sociales) avec d'autres échelons géographiques, nous remarquons qu'elle pèse bien plus dans les revenus des ménages qu'à Dijon Métropole (5,7 %, moins 5,2 % qu'à Chenôve), qu'en Côte-d'Or (4,8 %, moins 6,1 %) ou que sur

l'ensemble de la France métropolitaine (5,5 %, moins 5,4 %). En d'autres termes, les prestations sociales comptent sensiblement deux fois plus dans les revenus des Cheneveliers que dans les autres territoires, ce qui induit une importance bien plus grande pour la subsistance vis-à-vis de ces dernières. Derrière cet aspect se pose la question du recours nécessaire pour les foyers à ce système de solidarité et de l'accès au droit.

En regardant davantage encore dans le détail, nous voyons que chaque type de prestation sociale pèse pour plus lourd dans le portefeuille des foyers à Chenôve que sur le reste du territoire.

### III.4.i - Une prédominance forte des prestations de « Solidarité, précarité »

#### Répartition des foyers allocataires par typologie de prestations (CAF 2019)



Intéressons-nous cette fois-ci la répartition des foyers allocataires selon la typologie des prestations sociales de la CAF. Si nous comparons Chenôve à l'échelle départementale, nous remarquons que l'ordre d'importance des types de prestations est le même aux deux échelles :

- d'abord les prestations de « solidarité précarité » (61,42 % à Chenôve, 47,39 % en Côte-d'Or),
- puis les prestations « logement » (25 % à Chenôve, 27,36 % en Côte-d'Or),
- enfin les prestations « familiales » (13,55 % à Chenôve, 25,25 % en Côte-d'Or).

Cependant, il faut noter une prépondérance des prestations de « solidarité précarité » à Chenôve sur les autres types de prestations par rapport à la Côte-d'Or qui présente une répartition plus lisse. Là encore, nous avons le signe d'une fragilité économique des foyers de Chenôve par rapport à l'échelon départemental.